This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

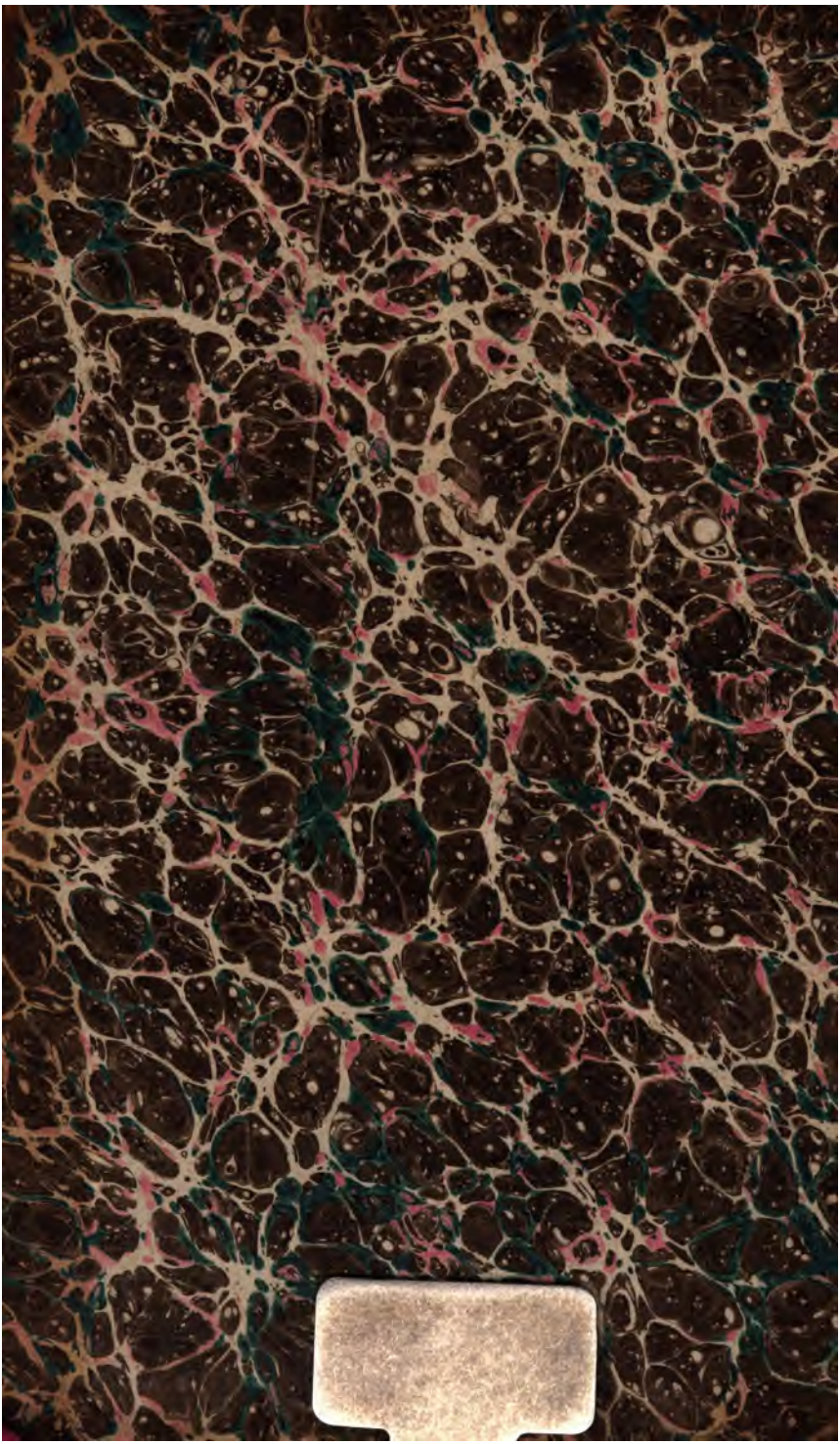

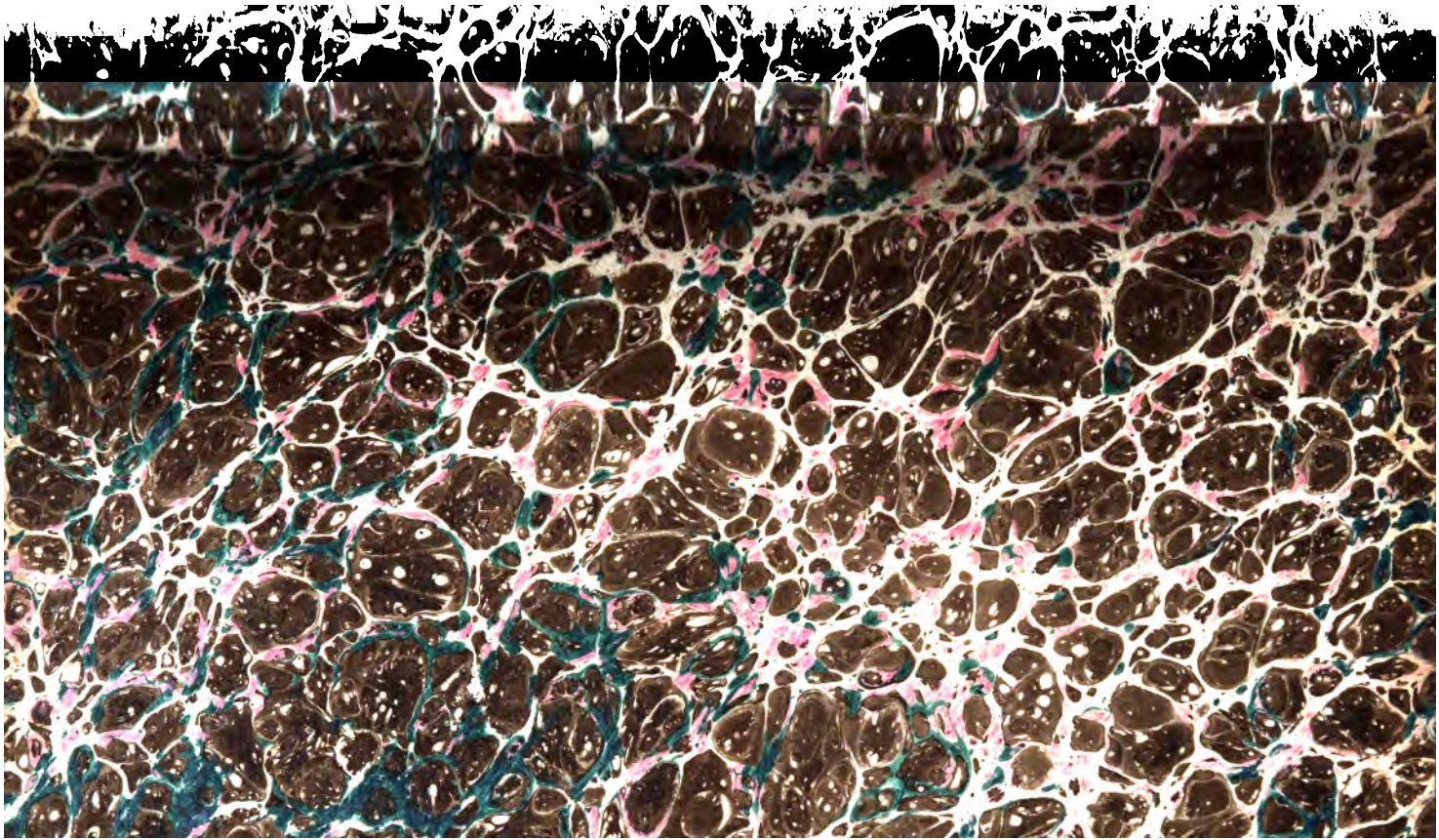

6000705330

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RELIGION.

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RELIGION.

CIRCONCISION.

La Circoncision, chez les Hébreux, étoit le signe et le gage de l'alliance de Dieu avec la nation. Toutes les communions Chrétiennes l'ont toujours regardée comme le premier Sacrement de la Religion juive. Le nom d'Incirconcis étoit un nom d'opprobre dans l'esprit des juifs : et ils regardoient comme des profanes, tous ceux qui n'avoient pas reçu ce signe d'alliance, de consécration et d'adoption divine.

L'origine de la Circoncision remonte jusqu'à Abraham, c'est-à-dire, à près de deux mille ans avant Jésus-Christ, et environ quinze cents ans avant la naissance d'Hérodote, le père de l'Histoire, ou, comme l'appelle Ciceron, le père des mensonges. Voici quel fut

l'ordre qu'Abraham reçut de Dieu même sur cette observance religieuse : « J'établirai une » alliance avec vous[1], et avec votre race après » vous, par un pacte éternel, afin que je » sois votre Dieu et le Dieu de votre postérité. En conséquence de ce pacte, tous » les mâles d'entre vous seront circoncis, » afin que cette Circoncision soit la marque » de l'alliance que je fais avec vous. On » circoncira un enfant au huitième jour de » sa naissance ; et tous les enfans mâles, » tant les esclaves nés en votre maison, que » ceux que vous aurez achetés, seront également circoncis, quoiqu'ils ne soient pas » de votre race ; et tout mâle qui n'aura pas » été circoncis, sera exterminé du milieu de » son peuple, comme violateur de mon » alliance. »

Ce fut pour satisfaire au devoir de cette alliance, qu'Abraham se circoncit lui-même, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingt dix-neuf ans: il circoncit en même temps son fils Ismaël, qui en avoit déjà treize ; enfin il circoncit tous les mâles de sa maison, tant ceux qui étoient nés chez lui, que ceux qui étoient nés en des pays étrangers[2].

Ce texte et ces circonstances historiques répandent beaucoup de lumières sur ce qui

[1] Gen. 17. — [2] Gen. ib.

concerne la Circoncision, et doivent nous décider sur beaucoup de points intéressants qui y ont rapport. Nous y voyons d'abord l'antiquité de la Circoncision, puisqu'elle remonte jusqu'à quinze cents ans, avant que les Grecs se missent à écrire l'histoire. Nous y trouvons la raison pour laquelle les Arabes ne se font circoncire qu'à l'âge de treize ans; et c'est parce que ce fut à cet âge que fut circoncis Ismaël, tige et père de leur nation. Nous y découvrons les véritables causes de cette supériorité que les Juifs croyoient avoir sur tous les peuples de la terre; et c'étoit l'alliance particulière que Dieu avoit contractée avec eux, et les promesses qui avoient été faites à Abraham. Enfin nous connoissons pourquoi l'usage de la Circoncision s'étant communiqué à quelques autres peuples, elle n'y a jamais été aussi solemnelle, aussi constante, aussi religieuse que parmi les Hébreux; et c'est parce que ce n'est que chez les Hébreux qu'elle fut établie par un ordre exprès du Ciel. Après avoir donné ces notions claires et simples sur la Circoncision, donnons maintenant quelques moments à confondre les rêveries et les mensonges du docteur.

CIRCONCISION.

I.

D'abord il nous cite un grand texte d'Hérodote, pour nous prouver que la circoncision, parmi les Hébreux, ne fut point une institution divine; et pour donner plus de poids à ce texte, il s'exprime ainsi : « Lorsqu'Hérodote raconte ce que lui ont dit » les barbares chez lesquels il a voyagé, il » raconte des sottises, et c'est ce que font la » plupart de nos voyageurs. Aussi n'exige-t-il pas qu'on le croie.... Mais quand il » parle de ce qu'il a vu, des coutumes des » peuples qu'il a examinées, de leurs antiquités qu'il a consultées, il parle alors à » des hommes.

Pour juger du cas qu'on doit faire de cette belle recommandation en faveur d'Hérodote, remarquons :

1.° Que c'est de ce même Hérodote que Ciceron dit que les fables et les fausseté fourmillent dans ses livres, *et apud Herodotum innumerabiles fabulæ*[1], et que Plutarque avoue *qu'il faudroit bien des volumes, pour faire connoître toutes ses rêveries et tous ses mensonges.* Diodore de Sicile[2], dans sa bibliothèque, et Manethon, Auteur égyptien, lui

[1] De Leg. lib. 1. — [2] Plut. de Herod.

font l'honneur de lui rendre un témoignage aussi avantageux.

2.° Que du temps d'Hérodote les Juifs avoient parmi eux les Esdras, les Nehémie, les prophètes Aggée, Malachie, et Zacharie, et plusieurs autres grands hommes qui étoient en état de lui donner bien des lumières sur ce qui concernoit la Circoncision. Il est donc faux qu'il ait été aussi exact et aussi attentif à consulter, qu'on l'affirme. Car les Juifs, qui sont ici désignés par ces mots, *ceux de la Palestine*, n'ont jamais avoué qu'ils aient pris des Egyptiens, l'usage de la Circoncision.

3.° Quand cet Hérodote auroit consulté tous ces divers peuples, comme on le suppose très-gratuitement, qu'auroit-il pu en apprendre de sûr pour des faits, usages et coutumes qui avoient eu lieu, et qui avoient été introduits dans le monde, avant que ces peuples mêmes existassent en corps de nations? Où étoient alors leurs archives, leurs monuments publics? A quoi se réduit donc la valeur du témoignage d'Hérodote!

4.° Notre Docteur avoue que cet écrivain, quand il raconte ce que lui ont dit les barbares chez lesquels il a voyagé, il raconte des sottises. Or, ce sont des Egyptiens, des Colchiens, des Ethiopiens, des Cananéens, c'est-à-dire, des barbares, qui ont raconté à

Hérodote, ce qu'il dit de la Circoncision; ce qu'il en dit n'est donc que sottise.

5.° Enfin ce texte même porte avec lui les preuves les plus incontestables de fausseté, comme nous allons le faire voir, après l'avoir rapporté.

II.

Texte d'Hérodote, rapporté dans le Dictionnaire : « Les peuples de Colchide, » d'Egypte et d'Ethiopie, sont les seuls sur » la terre qui se sont fait circoncire de tout » temps; car les Phéniciens, et ceux de la » Palestine, avouent qu'ils ont pris la Circoncision des Egyptiens. Les Syriens qui » habitent aujourd'hui sur les rivages du » Thermodon et de Parthénie, et les Macrons leurs voisins, avouent qu'il n'y a pas » longtemps qu'ils se sont conformés à cette » coutume d'Egypte; c'est par-là principalement qu'ils sont reconnus pour Egyptiens » d'origine. A l'égard de l'Ethiopie et de » l'Egypte; comme cette cérémonie est très-» ancienne chez ces deux nations, je ne saurois dire qui des deux tient la Circoncision » de l'autre; il est toutefois vraisemblable » que les Ethiopiens la prirent des Egyptiens.

« Il est évident, (remarque notre habile

» homme) par ce passage d'Hérodote, que » plusieurs peuples avoient pris la Circoncision de l'Egypte ; mais aucune nation n'a » jamais prétendu avoir reçu la Circoncision » des Juifs. A qui peut-on donc attribuer » l'origine de cette coutume : ou à une nation » de qui cinq ou six autres confessent » la tenir, ou à une nation bien moins » puissante, moins commerçante, moins » guerrière, etc. ?

Nous avons dit que ce texte portoit avec lui les preuves les plus incontestables de fausseté ; et nous allons les fournir.

1.° Hérodote dit que les Egyptiens et les Ethiopiens se sont fait circoncire de tout temps. Et le même Hérodote dit aussi qu'il ne sait pas lequel de ces deux peuples prit de l'autre l'usage de la Circoncision ; et il croit que ce sont les Ethiopiens qui l'ont pris des Egyptiens. Il regarde donc comme une fausseté, que l'un et l'autre de ces peuples se soit fait circoncire de tout temps. Voilà un écrivain qui s'accorde bien avec lui-même !

2.° Il dit que les peuples de la Palestine avouoient qu'ils avoient pris la Circoncision des Egyptiens. Les peuples de la Palestine, du temps d'Hérodote, étoient les Juifs, les Philistins, les Phéniciens. Or, les Juifs n'ont jamais avoué qu'ils eussent pris la circonci-

IV.

« Les Juifs avouent qu'ils demeurèrent » pendant deux cent cinq ans en Egypte; » ils disent qu'ils ne se firent point circon- » cire dans cet espace de temps. Il est donc » clair que pendant ces deux cent cinq ans, » les Egyptiens n'ont pas reçu la Circonci- » sion des Juifs! L'auroient-ils prise d'eux, » après que les Juifs leur eurent volé tous » les vases qu'on leur avoit prêtés, et s'en- » fuirent dans le désert avec leur proie? Un » maître adoptera-t-il la principale marque » de la religion de son esclave voleur et fu- » gitif? Cela n'est pas dans la nature hu- » maine. »

Les Juifs disent tout le contraire de ce que l'imposteur leur fait dire ici. Car il est marqué expressément dans le Livre de Josué, que tous les Hébreux qui sortirent d'Egypte, étoient circoncis. *Omnis populus qui egressus est de Egypto, et universi bellatores mortui sunt in deserto, qui omnes circumcisi erant*[1]. Après cela, on peut rire des conséquences et des raisonnements du docteur, ou les mépriser. C'est-là en effet tout ce qu'ils méritent.

[1] Josué 5.

V.

« Il est dit, dans le Livre de Jesué, que » les Juifs furent circoncis dans le désert. » *Je vous ai délivrés de ce qui faisoit votre* » *opprobre chez les Egyptiens.* Or, com- » ment leur ôte-t-on cet opprobre? En leur » ôtant un peu de prépuce. N'est-ce pas là » le sens naturel de ce passage? »

Notre homme veut se donner ici pour l'interprète du Saint-Esprit. Mais ce personnage ne lui convient guères. L'opprobre de l'Egypte étoit de n'avoir pas l'usage de la circoncision, ni par conséquent les privilèges de l'alliance avec Dieu. Lors donc que les Hébreux, qui étoient nés dans le désert, et qui n'avoient point encore été circoncis, eurent reçu, par la circoncision, le signe de cette alliance divine, le Seigneur leur dit: *Aujourd'hui je vous ai délivrés de l'opprobre de l'Egypte*, vous n'êtes plus à mes yeux aussi méprisables que le sont les Egyptiens. Voilà le sens naturel du passage. Nous sommes dispensés d'ajouter aucune réflexion.

VI.

« La Genèse dit qu'Abraham avoit été » circoncis auparavant. Mais Abraham voya-

» gea en Egypte, qui étoit depuis long-temps » un royaume florissant, gouverné par un » Roi puissant; rien n'empêche que dans ce » royaume si ancien, la circoncision ne fût » dès long-temps en usage, avant que la na- » tion Juive ne fût formée. De plus, la cir- » concision d'Abraham n'eut point de suite; » sa postérité ne fut circoncise que du temps » de Josué. »

C'est un mensonge de dire que la circoncision d'Abraham n'eut point de suite. Nous venons de voir que tous les Hébreux qui sortirent d'Egypte, étoient circoncis; nous trouvons dans la Genèse, que les fils, petits-fils et arrière-petits-fils d'Abraham furent circoncis[1]. C'est-là porter bien loin la hardiesse; mais la hardiesse n'est pas heureuse.

Ensuite où cet homme, qui ne cherche qu'à imposer par son ton décisif, a-t-il appris que le royaume d'Egypte fut déjà si florissant, si ancien, si bien gouverné, si puissant du temps d'Abraham? Ce sont-là de grands mots pour jetter de la poussière aux yeux, et puis c'est tout. Les plus anciens auteurs Egyptiens n'ont écrit qu'un millier d'années après Moïse, et quatorze ou quinze cents ans après Abraham. Moïse, né dans ce royaume, adopté par la fille du Roi,

[1] Gen. 17. 34.

choisi de Dieu pour traiter avec le Roi lui-même de la délivrance des Hébreux, devoit mieux connoître l'état de ce royaume, que ceux qui ne sont venus que dix à douze siècles, ou trente siècles après ce grand homme.

Enfin on peut, pour s'amuser, remarquer la catachrèse qu'emploie souvent notre judicieux et érudit écrivain. Il parle de Juifs, de nation Juive du temps de Moïse et de Josué, au lieu de parler d'Hébreux ou d'Israélites. Les noms de Juifs et de nation Juive, n'ont pu avoir lieu que plus de cinq cents ans après, lorsque ce peuple fut partagé en deux états différents, sous Roboam, fils de Salomon, et que l'un de ces états fut appellé royaume d'Israël, ou de Samarie, et l'autre, royaume de Juda : d'où vint le nom de Judée, et de nation Juive.

VII.

« Avant Josué, les Israélites, de leur » aveu même, prirent beaucoup de coutumes » des Egyptiens ; ils les imitèrent dans plu- » sieurs sacrifices, dans plusieurs cérémonies ; » tout atteste que le petit peuple Hébreu, » malgré son aversion pour la grande nation » Egyptienne, avoit retenu une infinité » d'usages de ses anciens Maîtres. »

On suppose que les Israélites avoient

qu'ils prirent beaucoup de coutumes des Égyptiens ; mais Moïse, les prophètes et les payens même nous attestent tout le contraire. « Vous ne suivrez point, dit ce grand Légis- » lateur à Israël, les usages des Egyptiens[1], » parmi lesquels vous avez demeuré, ni ceux » du pays de Chanaan, où je vais vous faire » entrer; vous ne vous conduirez, ni selon » leurs maximes, ni selon leurs lois. » Tacite nous représente Moïse comme un législateur qui a pris en tout le contre-pied de tous les autres, qui n'a rien voulu emprunter des autres nations, qui a voulu même que les Hébreux ne leur ressemblassent, et ne les imitassent en rien. Il fait remarquer aussi en particulier l'opposition de leurs coutumes avec celles des Egyptiens. Voici comment il s'exprime : « *Moses novos ritus contrariosque* » *cæteris mortalibus indidit*[2]. *Profana illic* » *omnia quæ apud nos sacra. Rursùm con-* » *cessa apud illos, quæ nobis incesta. Cæso* » *ariete in contumeliam Hammonis, bos* » *quoque immolatur quem Egyptii Apin* » *colunt. Adversùs omnes hostile odium, se-* » *parati epulis, discreti cubilibus, circum-* » *cidere genitalia ut diversitate noscantur.* On se dispense de citer davantage. La dé-

[1] Levit. 18. — [2] Tacit. Hist. l. 5.

monstration des mensonges du Docteur est assez claire.

S'il y a eu quelques usages dans lesquels les Egyptiens et les Hébreux se soient rencontrés, ce n'est nullement une preuve que les uns les aient empruntés des autres. Ces usages étoient des restes de la première loi de nature, qui avoit d'abord été observée chez toutes les nations, et qui, étant justes, innocents et raisonnables, avoient été conservés et alliés avec les lois postérieures. Tels étoient les sacrifices, les néoménies, les prières, etc. On peut en voir l'explication donnée d'une manière très-intéressante et très-lumineuse, dans l'Histoire du Ciel par M. l'abbé Pluche[1].

VIII.

« Il n'est point extraordinaire que Dieu, » qui a sanctifié le baptême, si ancien chez » les Asiatiques, ait sanctifié aussi la Cir- » concision, non moins ancienne chez les » Africains. »

On peut remarquer dans l'article *Baptême*, les absurdités et mensonges que débite à cette occasion l'exact écrivain. Ceux-ci sont

[1] Tom. I.

du même genre. La réfutation des uns peut également servir pour les autres.

IX.

« Les Egyptiens qui, dans les premiers » temps, circoncisoient les garçons et les » filles, cessèrent avec le temps de faire » aux filles cette opération, et enfin la res- » treignirent aux prêtres, aux astrologues » et aux prophêtes. C'est ce que Clément » d'Alexandrie et Origène nous apprennent. »

Cet homme-ci ne connoit apparemment Clément d'Alexandrie et Origène, que de nom; car ils ne disent pas un mot de ce qu'il leur fait dire ici. Clément ne parle de la Circoncision, qu'en disant que Pythagore s'y soumit, pour être initié aux mystères; et Origène nous nomme tous ceux qui se faisoient devoir de la pratiquer, comme nous le verrons plus bas. Mais ni l'un ni l'autre n'en parle comme d'une pratique commune à toute la nation. Pour achever d'éclaircir tout ce qui concerne le rite de la Circoncision chez les Egyptiens, nous allons proposer quelques questions qui ne laisseront rien à desirer sur ce sujet.

Première Question.

La Circoncision a-t-elle été réellement en usage chez les Egyptiens?

Réponse. Rien de plus aisé que de démontrer que la Circoncision ne fut jamais un usage de la nation Egyptienne; en voici des preuves auxquelles il n'est pas possible de rien répliquer :

1.° Le savant Origène[1], qui étoit Egyptien lui-même, nous fournit sur cela les lumières les plus sûres. « La Circoncision, dit-il, n'étoit » point pour le peuple. Elle n'étoit en usage » que parmi les prêtres et parmi ceux qui se » consacroient aux sciences les plus sublimes. » Car chez les Egyptiens, de qui presque » toutes les nations ont emprunté les rites et » les cérémonies religieuses, personne n'entroit dans la carrière des études de l'astronomie, de la géométrie, de l'astrologie, » de la cosmogonie, qu'il ne fût circoncis. » Il en étoit de même de tous les ministres » des choses sacrées, de ceux qui se chargeoient d'expliquer les mystères et les » hiéroglyphes, des devins, augures, aruspices, et enfin de ceux à qui on donnoit

[1] Orig. in Ep. ad Rom. lib. 3.

» le nom de prophètes. Et cet usage a été » également en vigueur parmi ceux des Arabes, » des Phéniciens, des Ethiopiens qui se sont » appliqués aux sciences, etc. » Voilà sur les coutumes d'Egypte le témoignage d'un Egyptien, qui est un peu plus sûr et plus respectable que celui du Grec Hérodote.

2.° L'historien Joseph, écrivant contre le calomniateur Apion, qui avoit raillé de plusieurs usages et cérémonies judaïques, et en particulier de la Circoncision, lui dit que » parmi les Egyptiens eux-mêmes, les Prêtres » et les Sages, c'est-à-dire, les adorateurs » de la Divinité, se faisoient circoncire, et » s'abstenoient, comme les Juifs, de la chair » de pourceaux.[1] » Ces usages n'étoient donc point pour la nation entière, mais seulement pour les Prêtres et pour ceux qu'on appelloit les Sages.

3.° L'Ecriture sainte met les Egyptiens au nombre des incirconcis. *Je ferai* (dit le Seigneur par la bouche de Jérémie[2]) *sentir mes vengeances à l'Egypte, à Édom, aux enfants de Moab, aux enfants d'Ammon, parce que tous ces peuples sont incirconcis.* Ce prophète connoissoit les Egyptiens, il avoit demeuré parmi eux; il y avoit de son temps beaucoup de communication entre les Egyptiens et les

[1] Joseph. contrà Apion. lib. 2. — [2] Jérem. c. 9.

peuples de la Judée. A ne prendre son témoignage que comme un témoignage humain, il est d'une toute autre force que celui de l'écrivain Grec.

4.° Enfin nul auteur ancien ne nous dit que les Égyptiens aient pratiqué la Circoncision. C'est donc une erreur dans Hérodote, d'avoir attribué à toute cette nation un usage qui n'étoit que pour les prêtres et pour les philosophes.

Qu'on juge par-là du cas que l'on doit faire des raisonnements à perte de vue, que débite le Docteur. Il paroît qu'il auroit lui-même besoin d'une forte circoncision.

Seconde Question.

De qui les Prêtres et les Philosophes Egyptiens prirent-ils la Circoncision ?

C'est une folie de prétendre que les Egyptiens aient été les instituteurs de la Circoncision. Aucun monument ne l'atteste; l'on ne voit aucune raison qui ait pu déterminer un peuple à établir un rite aussi singulier, s'il n'en avoit pas reçu un ordre exprès de Dieu, comme Abraham en reçut un pour lui et pour tous ses descendants : enfin ce qui est dit dans la réponse précédente, ne laisse sur cela aucun doute.

Mais comment les prêtres et les philosophes Egyptiens se déterminèrent-ils à adopter ce rite singulier, et de qui le prirent-ils? Car les quatre raisons qu'apporte Philon le Juif[1], pour prouver les avantages de la Circoncision, ne paroissent pas suffisantes pour engager des hommes à s'y soumettre. Ce qu'il y a de plus probable sur cela, c'est que ces prêtres et ces philosophes, instruits que la Circoncision avoit été établie comme le signe d'une alliance divine, ils voulurent, en prenant eux-mêmes ce signe, se distinguer du reste du peuple, se faire regarder comme des hommes fort élevés au-dessus du peuple, comme des hommes particulièrement consacrés à Dieu, et qui participoient à une alliance spéciale avec Dieu.

Pour ce qui est du second point de la question, on ne peut pas douter que ce ne soit des Arabes que les Egyptiens empruntèrent cet usage; 1.° parce que la circoncision ne se faisoit parmi eux qu'à l'âge de treize ans, comme parmi les Arabes, au lieu de se faire huit jours après la naissance, ainsi qu'il se pratiquoit parmi les Hébreux. 2.° Parce qu'un canton de l'Arabie, qui confinoit à l'Egypte, fut uni à ce royaume sous le nom de Nome, ou province Arabique;

[1] Philo de Circumcis.

parce que Strabon nous apprend que le pays situé entre le Nil et la Mer rouge[1], étoit peuplé par des Arabes ; et qu'enfin quelques auteurs prétendent que les Rois pasteurs qui subjuguèrent l'Egypte longtemps avant les Grecs, étoient venus d'Arabie ; et c'est ce qui aura pu donner lieu à l'introduction de la circoncision parmi les Egyptiens.

Enfin c'est encore des Arabes que les Ethiopiens ont probablement reçu le même usage de la circoncision. Car outre qu'il y a eu des Arabes établis sur la côte occidentale de la Mer rouge, comme le marque Strabon, on sait que l'Arabie n'est séparée de l'Afrique et de l'Ethiopie, que par le détroit de Babelmandel ; qu'il y avoit autrefois un grand commerce entre ces deux peuples, comme il y en a encore aujourd'hui ; le voisinage et le commerce continuel entre les Arabes et les Ethiopiens, auront donc donné lieu à l'introduction de la circoncision dans l'Ethiopie.

Ce que nous venons de dire sur la Circoncision, est plus que suffisant pour renverser tout cet appareil de mensonges, et tous ces misérables raisonnements que les philosophes libertins débitent sur cette divine institution.

[1] Strab. lib. 2.

CONSEILS

ÉVANGÉLIQUES.

Les Conseils évangéliques sont des moyens, des maximes, des règles qui mènent infailliblement aux vertus les plus héroïques et les plus pures, et que Jésus-Christ présente à ceux qui entreprendront de s'y élever. Quoiqu'il n'y ait rien dans tous les principes et idées de morale, qui approche de la sagesse sublime de ces divins Conseils; cependant nos beaux esprits ont exercé à l'envi leurs heureux talents à déclamer contre cette belle partie de la doctrine de Jésus-Christ.

Il ne sera pas peut-être aussi difficile que l'on pense, de justifier ces divines maximes, et de confondre les déclamateurs. Pour y procéder d'une manière claire, et qui ne laisse aucun doute dans l'esprit, 1.° nous donnerons un précis de ces Conseils divins; 2.° nous ferons voir combien ils sont dignes d'une Religion telle que celle de Jésus-Christ;

3.° nous démontrerons qu'ils ne blessent en rien les droits de la société civile ; 4.° nous répondrons à ce que les incrédules osent y opposer.

§. I.

Précis des Conseils évangéliques.

La vertu la plus digne de l'admiration des hommes, c'est celle qui élève l'ame au-dessus de tous les plaisirs et de toutes les richesses, au-dessus des passions les plus délicates et les plus vives, au-dessus de tout ce qui est naturellement capable de flatter ; c'est celle qui donne à l'ame le courage d'entreprendre pour l'amour, l'honneur et la conservation de la vertu même, les choses les plus difficiles, de soutenir les travaux et les peines les plus grandes, de faire les sacrifices les plus héroïques et les plus généreux ; c'est celle, en un mot, qui ne se contente pas de regarder comme un devoir ce qui est prescrit, mais qui regarde comme prescrit, tout ce qu'il y a de plus parfait.

Or, cette belle vertu, telle que nous la représentons, est précisément celle qu'enseigne Jésus-Christ par les Conseils évangéliques, à laquelle il invite les ames les plus généreuses, et celles qu'il destine à donner

de plus frappants exemples à l'univers, ou à faire de plus grandes choses pour la Religion. C'est ce que nous allons voir dans les paroles du divin Législateur lui-même.

Un jeune homme, qui avoit été fidèle à tous les devoirs de la Religion[1], demande à Jésus-Christ ce qu'il doit faire, pour s'assurer la vie éternelle. Gardez les commandements, lui répond Jésus-Christ. Je l'ai toujours fait, reprend le jeune homme : me manque-t-il encore quelque chose ? *Si vous voulez être parfait*, dit alors le Sauveur, *allez vendre tout ce que vous avez de biens, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le Ciel ; ensuite venez, et suivez-moi.* Voilà l'obligation et la perfection bien distinguées l'une de l'autre. L'obligation est pour tout le monde, et a pour objet les commandements ; la perfection n'est que pour quelques ames, et elle mène jusqu'à un entier dépouillement. Voilà le premier des Conseils évangéliques.

Les Disciples du même Sauveur, surpris de tout ce qu'il leur annonçoit sur les obligations qu'impose le mariage, lui dirent : « Puisque les choses sont ainsi, il n'est point » avantageux à l'homme de se marier[2]. Alors » il leur répond : Tous les hommes ne

[1] Matth. 19. — [2] *Ibid.*

» sentent pas le prix de la vertu de conti-
» nence ; il n'y a que ceux qui en ont reçu
» le don. Il y en a qui sont eunuques par la
» naissance, il y en a qui le sont par l'injure
» qu'on leur a faite, il y en a qui se sont
» rendus tels, pour s'assurer le royaume des
» Cieux. Que celui qui pourra suivre cette
» maxime, la suive. » Voilà le second Conseil évangélique, le choix de la vertu opposée à la plus naturelle et la plus forte des passions. Mais cette vertu n'est pas pour tout le monde.

Pour être de dignes enfants de Dieu, il faut porter la bienfaisance, la générosité, la patience au plus haut point. C'est pour cela que Jésus-Christ dit à ses disciples[1] : « Je
» ne veux pas que vous opposiez jamais au-
» cune résistance aux méchants. Mais si
» quelqu'un vous frappe sur une joue, pré-
» sentez encore l'autre[2]. Si l'on veut vous
» faire un procès pour avoir votre tunique,
» donnez encore votre manteau. Si quel-
» qu'un vous engage à l'accompagner l'es-
» pace de mille pas, faites-en encore deux
» mille avec lui. Aimez vos ennemis, faites-
» leur du bien, prêtez sans attendre aucun
» retour, et votre récompense sera grande,
» et vous serez de dignes enfans du Très-

[1] Matth. 5. — [2] Luc 6.

Haut, qui fait sentir les effets de sa bonté aux ingrats même et aux méchants.

La vertu est quelque chose de si respectable et de si beau[1], et les récompenses de la vertu sont si magnifiques, que pour l'assurer et la conserver, les grandes ames sont toujours prêtes à faire les efforts les plus héroïques et les sacrifices les plus généreux. C'est à ces grandes ames que Jésus-Christ dit, pour les diriger : « Si quelqu'un veut venir » après moi, il faut qu'il renonce à lui-même, » qu'il porte sa croix, et qu'il me suive. Car » celui qui voudra accorder à son ame les » satisfactions qu'elle désire naturellement, » la perdra; et celui qui les lui refusera à » cause de moi, la sauvera. » Ensuite, pour faire connoître combien l'amour qu'on doit à Dieu, est supérieur à celui qu'on doit aux créatures, il ajoute : « Si quelqu'un, venant » à moi, ne hait pas son père, sa mère, sa » femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, » (c'est-à-dire, n'est pas prêt à s'en détacher, quand les intérêts de Dieu seront en concurrence avec ceux des créatures,) il ne peut pas être mon vrai Disciple.

Enfin, pour faire comprendre avec quelle vigueur on doit sacrifier tout ce qu'on auroit de plus cher, quand il s'agit d'éloigner les

[1] Matth. 15.

obstacles ou les dangers de la vertu, il emploie les expressions les plus énergiques et les plus fortes, quoique métaphoriques : » Si » votre œil vous scandalise[1], dit-il, arrachez-» le, et le jetez loin de vous ; si votre main » vous scandalise, coupez-la, et jettez-la » loin de vous : si votre pied vous scandalise, » coupez-le aussi-tôt[2], » parce qu'on ne peut acheter à trop haut prix le Royaume des Cieux.

L'Évangile présente encore un grand nombre d'autres maximes semblables à celles que nous venons de rapporter : les unes, sur l'indifférence que les grandes âmes doivent avoir pour les choses de la terre, vu ce qui leur est réservé dans le Ciel ; les autres, sur le courage avec lequel elles doivent s'abandonner aux soins de la Providence ; celles-ci, sur l'aimable candeur qu'on doit porter dans le commerce de la vie ; celles-là, sur la joie avec laquelle on doit supporter les persécutions des méchants. Mais ce que nous avons présenté, suffit bien pour faire juger de la sublime sagesse de ces divins Conseils.

[1] Matth. 5. — [2] Marc. 9.

§. III.

Les Conseils évangéliques ne sont point contraires aux droits de la Société.

La Société est la réunion de plusieurs hommes ou familles qui vivent sous les mêmes lois ; l'esprit de la société est que chacun de ses membres concoure, autant qu'il le peut, au bien commun ; enfin ce bien commun doit s'estimer, non pas par ce que décideroient les caprices ou les passions de quelques particuliers, mais par ce que dictent la raison et la Religion.

Avec des notions si simples et si claires, on comprend d'abord que les Conseils évangéliques, n'inspirant que bienfaisance, générosité, respect et amour pour ses semblables, et élevant l'ame au-dessus de toutes ces passions de cupidité, d'ambition, d'orgueil, de volupté, lesquelles causent toutes les dissensions, les désordres, les fléaux qui peuvent troubler la société ; on comprend que ces Conseils, non-seulement n'en blessent jamais les droits respectables, mais qu'ils ne servent qu'à la rendre toujours plus douce, plus parfaite et plus sûre.

Bien plus : il n'y a que les ames qui se montrent supérieures aux intérêts personnels,

et qui ont le courage de dédaigner les richesses et les plaisirs, qu'on puisse appeller grandes ames, et qui soient en état de donner les plus grands exemples, et de rendre les plus grands services à la société. Et quels éloges n'a-t-on pas faits dans le paganisme même de ceux qui ont paru approcher de ces grandes vertus? Que n'a-t-on pas dit du désintéressement des Curius et des Fabricius, de la patience de Socrates, du courage d'Anaxarque, de la continence de Scipion, de la générosité de Curtius, du mépris que Cratès le Thébain fait de ses propres richesses? Et si ces mêmes vertus se trouvent dans les Chrétiens en un degré beaucoup plus parfait, sans le mélange d'aucun vice, appuyées sur des principes beaucoup plus purs, seront-elles moins dignes de louanges et d'admiration?

Pour ce qui est de ces grands propos de bien de l'état, de population, de l'obligation où est chaque particulier de se rendre utile à la société, que nos philosophes ont quelquefois à la bouche, pour combattre les Conseils évangéliques; on verra ailleurs combien leurs lumières politiques sont courtes, et leur manière de raisonner opposée au bon sens.

§. IV.

Réponse aux objections de quelques libertins contre les Conseils évangéliques.

I.

« Le Fondateur du Christianisme, dit » Panage[1], veut qu'on aime Dieu, qu'on le » prie, qu'on l'honore; et ses Disciples ont » cru que la haute perfection consiste à » s'abstenir de toute autre occupation. De-là » tous ces pieux fainéants qui ne font rien » de plus dans la société, que des inutilités » ou des crimes. »

On ne répondra à cela que par trois mots. 1.° C'est une brutalité de dire que tout ce qu'il y a d'ecclésiastiques et de religieux ne sont que des hommes inutiles, ou adonnés au vice. 2.° Parmi ces ecclésiastiques et ces religieux, il y en a qui cultivent les sciences avec succès, comme il paroît par quantité d'excellents Ouvrages, dont on leur est redevable; et d'autres instruisent et servent le public avec un désintéressement généreux. 3.° S'il y en a parmi eux quelques-uns qui soient des hommes inutiles, cela ne doit pas

[1] Les Mœurs, 1. p. c. 1.

surprendre. Quelle est la société où tous les membres soient ce qu'ils doivent être ? Combien n'y a-t-il pas de laïques qui leur ressemblent en cela, et combien de nos raisonneurs contre lesquels ceci est un argument *ad hominem* !

II.

« Il réprouve l'attachement aux richesses[1] ; » ils se sont imaginé en conséquence, que » c'étoit une vertu de ne rien avoir. De-là » cette fourmilière de mendiants incom- » modes, vrais frélons qui se nourrissent de » la substance des laborieuses abeilles. »

On a vu dans le paragraphe 1.er, que Jésus-Christ mettoit la perfection, non pas dans le détachement, mais dans le renoncement aux richesses. Ainsi le moraliste Panage en impose. Pour ces mendiants qu'on appelle de *vrais frélons*, ils sont bien moins redoutables que ces filous subtils, et ces concussionnaires violents, dont la société civile est aujourd'hui inondée.

D'ailleurs, il n'est aucun de ces Religieux qui n'eût pu devenir au moins secrétaire dans quelque bureau, ou même Directeur, et parvenir à des postes encore plus importants.

[1] Les Mœurs, 1. p. c. 1.

Alors auroient-ils été plus utiles au monde? Enfin plusieurs de ces Religieux étoient nés pour tenir dans le monde un rang plus honorable que la plupart de ces censeurs si méprisants.

III.

« Il défend l'adultère, le viol, la subor-
» nation : cette défense leur a fait croire
» qu'une continence perpétuelle seroit fort
» de son goût; oubliant sans doute que leur
» Maître a maudit un figuier, précisément
» parce qu'il ressembloit à une vierge.

C'est ici un mensonge, comme dans l'article précédent. Ce qu'il y a de plus, c'est l'impiété dans l'application. On en feroit une plus juste, en disant que le figuier, couvert de belles feuilles, et qui en même temps est sans fruit, ressemble à bien des gens qu'on voit en ce monde. Vous entendez un langage pompeux, fastueux, imposant; mais raison, bon sens, vérité, vous n'en trouvez pas la moindre lueur. Nous n'en disons pas davantage.

[1] Les Mœurs, 1. p. c. 1.

IV.

« Il blâme enfin la mollesse et la sensua-
» lité[1]. Quel effet produit cette morale sur
» eux? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de
» fouets, d'escourgées, de pointes de fer; et
» cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent
» impitoyablement, comme faisoient les
» prêtres de Baal en présence d'Elie. Que
» feriez-vous de pis, malheureux frénétiques,
» si vous aviez choisi pour Dieu, cet esprit
» malfaiteur, que vous appellez Diable? »

Dieu punit les pécheurs, selon la qualité des péchés. L'autorité souveraine punit les criminels, selon la qualité des crimes. Est-il surprenant qu'un Chrétien tâche de prévenir la justice de Dieu, en se punissant soi-même, de ses péchés? Les jeûnes et les mortifications sont autorisées par les exemples des prophètes, par les Conseils de Jésus-Christ, par les exhortations des Apôtres. Mais elles ne sont pas du goût des philosophes ; ce n'est pas qu'ils n'en eussent bon besoin.

[1] Les mœurs, t. 1. p. c. »

CRÉATION.

La Création du monde est, de tous les points que nous propose la révélation, celui qui caractérise le plus sensiblement la puissance infinie, l'autorité absolue, et la sagesse souveraine de l'Etre suprême; qui lie le plus intimément la créature au Créateur par les devoirs sacrés de la reconnoissance et de l'amour, et qui, en surpassant notre raison, l'éclaire et la contente infiniment plus que tout ce que la philosophie nous présente dans ses systêmes et ses objections.

Nous établissons la vérité du dogme de la création, dans l'article *Matière*, en répondant à la seconde question, qui est de savoir si la matière est éternelle. Nous nous bornerons ici à rapporter d'abord le récit que fait Moïse, et à le justifier par quelques courtes explications; et nous ferons voir ensuite combien sont foibles les objections par lesquelles la philosophie entreprend de le combattre.

Article Premier.

Explication et éclaircissement sur le récit que fait Moïse de la Création.

Au commencement, dit-il, *le Dieu fort commanda au Ciel et à la Terre d'exister*[1]. Cette terre fut d'abord nue, sans ornements, sans parure; sans habitants; parce que la puissance divine, seul principe de tout ce qui est, et de tout ce qui peut être, ne lui donna dans ces premiers moments que l'existence, sans lui donner encore l'activité et la fécondité. *In principio Deus creavit cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua*[2]. Elle resta même couverte par les eaux, et enveloppée dans les ténèbres, jusqu'à ce que le Seigneur dît : que la lumière soit faite ; et à l'instant la lumière fut faite. *Dixitque Deus : fiat lux ; et facta est lux.* Aussitôt un amas immense d'une matière infiniment déliée, remplit l'étendue inconcevable des Cieux. Cette lumière n'étoit point sensible, parce qu'elle n'étoit point encore en mouvement ; et elle n'étoit point en mouvement, parce que le soleil, qui devoit le lui imprimer, n'existoit pas encore. Dieu, qui voyoit l'effet que devoit pro-

[1] Premier jour. — [2] Gen. 1.

duire cette matière lumineuse, lorsqu'elle seroit mise en action par le soleil, et que la terre seroit peuplée de créatures intelligentes et sensibles, dit que la lumière étoit bonne. Il sépara la lumière des ténèbres; c'est-à-dire, qu'il régla le mouvement de la lumière, qui, par sa révolution diurne, se feroit sentir sur un hémisphère, tandis qu'elle seroit en repos sur l'autre. Ce temps du mouvement de la lumière, fut apellé le jour; ce temps du repos, fut appellé la nuit; et cette durée successive de la création du Ciel, de la terre et de la lumière, fut le premier jour de l'Univers.

Voilà les matériaux préparés pour le grand édifice du monde[1]. La même parole toute-puissante qui les a tirés du néant, va leur donner, dans le second jour, l'arrangement, la forme, la disposition qu'ils doivent toujours garder.

Que le firmament soit fait au milieu des eaux, dit le Dieu fort; qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. Et à l'instant le firmament fut fait, et il sépara les eaux d'avec les eaux. Les unes, épaisses et condensées, restent sur la surface de la terre; les autres, atténuées et volatilisées, s'élèvent par leur légéreté dans toute l'atmosphère qui en est remplie, comme une infinité d'expériences le démontre.

[1] 2.e Jour.

D'autres, plus atténuées encore et plus légères, s'élèvent au-dessus de l'atmosphère même, réservées à des desseins que la petite raison de l'homme ne peut pas pénétrer, et que la Sagesse éternelle peut seule nous découvrir. C'est cette atmosphère, composée d'air, d'eau et d'autres matières déliées, qui fait comme l'enveloppe de la terre, et l'azur du Ciel, qui, en environnant notre globe, nous rend les plus grands services par l'abondance des eaux qu'elle nous distribue, par les adoucissements, les inflexions, les réverbérations de la lumière, qui sert à donner au jour un nouvel éclat, et la consistance et l'affermissement à l'ordre qui doit règner dans tout notre globe. C'est cette atmosphère qui est le firmament, dont parle Moïse, et à qui il donne le nom de Ciel, comme nous le lui donnons encore tous les jours. Quel rapport admirable entre le récit de Moïse et la vérité, entre ce qu'il nous apprend, et ce que nous éprouvons! Quel est le philosophe de la Grèce, de l'Egypte, de la Chaldée, qui ait été aussi éclairé et aussi instruit?

Avançons, et voyons les nouveaux effets de la parole toute-puissante. Dieu dit: *que les eaux se rassemblent en un lieu, et que la terre paroisse*[1]. A cette parole, les montagnes

[1] 3.e Jour.

et les collines s'élancent dans les airs, les vallées s'enfoncent : *Ascendunt montes, et descendunt campi*[1] ; d'immenses réservoirs se creusent pour recevoir les mers. Les eaux étant rassemblées, et la terre découverte, cette terre ne montre encore qu'un sable aride, ou un stérile limon qui attend de nouveaux ordres du Créateur. Il les donne, ces ordres : « Que la terrre, dit-il, produise des herbes, des plantes, des arbres qui la parent, la décorent, l'enrichissent, et que ces herbes, ces plantes, ces arbres renferment, chacun selon leur espèce, des semences, pour naître d'eux-mêmes, dans toute la durée des siècles. » Le Créateur fut obéi. La terre parut à l'instant parée d'une riante verdure, émaillée de fleurs, couverte d'arbres, douée d'une fécondité qu'elle ne doit qu'à cette divine parole, et qui durera autant que l'Univers.

Que ce récit est noble, que ces images sont grandes, qu'elles sont dignes de l'Etre suprême ! Que les romans des Maillet, des Buffon, des Descartes, des Epicure, qui ne voient que du mouvement dans la création et la formation du monde ; que ces romans sont pitoyables, comparés à ce que nous présente le Docteur des Hébreux !

On le leur demande hardiment, à tous ces

[1] Ps. 103.

faiseurs de systêmes : Peut-il y avoir une production ou réproduction sans germe, sans semence, sans graine ? Mais quelle espèce de mouvement faudra-t-il pour produire le germe d'un épi de bled, d'une grappe de raisin, d'un œillet brillant, d'une petite violette ? La raison, leur dit-elle, ou l'expérience leur apprend-elle quelque chose sur cela ? Le plus orgueilleux philosophe, le plus habile calculateur, en savent-ils plus sur ce point que le Huron sauvage, ou le nègre stupide, qu'on ne distingue presque pas d'une bête de charge ? Qu'on leur donne sable, argile, limon purs, c'est-à-dire, sans aucune sorte de germes, ni de semences ; qu'ils agitent ces matières, qu'ils les arrosent d'une eau également pure ; qu'ils les échauffent avec leur feu et leur mouvement, qu'en feront-ils éclore ? Viendront-ils à bout de les rendre fécondes ? Ne faudra-t-il pas nécessairement en revenir à ce que nous apprend Moïse, et reconnoître qu'il n'y a eu que la parole toute-puissante du Créateur, qui ait pu donner à une matière inerte et stérile d'elle-même, l'activité, la force et la fécondité ?

De nouveaux miracles vont signaler au quatrième jour la Puissance divine. *Que deux grands corps lumineux soient faits, dit le Seigneur, pour briller dans le Ciel, et pour éclairer la terre ; qu'ils servent à régler les*

temps, *les saisons*, *les jours et les années*[1]. Et au même temps existe ce globe immense de feu, que nous appelons le *Soleil*, qui, par son seul mouvement sur son axe, ébranle toute la matière lumineuse, pour éclairer la terre, et la parer des couleurs les plus brillantes et les plus variées; qui, par sa chaleur, semble être l'ame et la vie de toute la nature; qui, par la régularité de sa course (pour parler le langage ordinaire), règle tout l'ordre, les devoirs, les occupations de la société. C'est l'astre du jour, parce que Dieu l'a créé pour *présider au jour*[2]; et il en crée en même temps un autre pour présider à la nuit. Ce nouvel astre n'est point un corps de feu, parce qu'il falloit laisser du repos et du rafraîchissement à la terre. Ce n'est point un corps éclatant par lui-même, parce qu'une grande lumière auroit nui au sommeil nécessaire aux êtres vivants. C'est un corps opaque, qui ne donne qu'une lumière douce, affoiblie par la réflexion, encore suffisante pour se conduire dans le besoin, et qui, par la différence de ses phases, c'est-à-dire, du plus ou du moins de parties éclairées qu'elle présente successivement chaque jour du mois, peut servir à régler avec plus de détail encore les diverses occupations de la société.

[1] 4.e jour. — [2] Gen. 1.

Dieu embellit en même temps le Ciel d'une multitude innombrable de brillantes étoiles, et de corps opaques qui brillent également par une lumière empruntée. Ne croyons pas cependant que cette parure soit sans utilité. Ces brillantes étoiles serviront encore à nous marquer les routes des deux grands flambeaux qui nous éclairent : elles avertiront les cultivateurs du temps de la culture et des travaux : elles serviront de guides aux hardis navigateurs qui traversent l'immensité des mers : elles serviront un jour à découvrir les distances des autres sphères opaques qui roulent dans les Cieux.

Moïse dit que la Lune est un des deux grands corps lumineux destinés à éclairer la terre, parce que, quoiqu'elle soit la plus petite des planètes, son voisinage de la terre nous la fait paroître sensiblement plus grosse que les autres, et nous renvoie une quantité de lumière plus grande que toutes les autres planètes ensemble, et les étoiles même ne peuvent nous en renvoyer.

Voilà la terre parée et enrichie, les Cieux embellis, les astres emportés avec une rapidité inconcevable dans leurs orbites[a] : la libéralité infinie du Créateur va maintenant

[a] 5.e Jour.

agir de concert avec sa toute-puissance, pour multiplier ses bienfaits.

Que les eaux, dit-il, produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent sur la terre et sous le firmament du Ciel. Au même moment les rivières et les immenses réservoirs des mers sont remplis d'une prodigieuse multitude de poissons, dont la variété de grandeurs, de figures, d'instincts, de qualités, est plus prodigieuse encore; les airs sont peuplés d'une multitude d'oiseaux, dont la beauté, la parure, le chant, la légéreté vous frappent encore davantage. Il les bénit en leur disant: Croissez, et multipliez-vous: remplissez l'étendue des eaux et le vuide des airs; et il leur donne en même temps l'instinct, c'est-à-dire, les qualités nécessaires pour pourvoir à leur conservation et multiplication. Ainsi finit le cinquième jour du monde.

Quelle vertu auroient donc pu avoir les eaux salées et bitumineuses de la mer, ou les eaux douces des rivières; quelle vertu auroit pu avoir l'air que nous respirons, pour donner naissance à ces peuples immenses qui les habitent, pour former leurs organes de telle manière qu'ils fussent nécessairement attachés à l'élément qui les a vu naître, et que ni les oiseaux ne pussent vivre dans les eaux, ni les poissons dans les airs? Quelle différence

de la philosophie de Moïse, qui nous présente la parole toute-puissante de l'Etre suprême, comme la cause unique de la fécondité des éléments, et celle de ces raisonneurs extravagants, qui attribuent tout à ces paroles vuides de sens, *le mouvement* et *le hasard.* L'Homme, environné de tant de bienfaits et de tant d'objets d'admiration, en voyant, sans pouvoir les comprendre, les mystères de la création, se sent porté à la reconnoissance la plus tendre envers le Créateur, et il ne peut pas s'empêcher d'admirer ses infinies perfections. Les systêmes philosophiques ne le mènent qu'à l'absurdité, l'ingratitude, l'impiété.

Les eaux et les airs ont leurs peuples ; la terre va aussi avoir les siens[1]. *Dieu dit : que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles, les bêtes sauvages ;* et à la parole du Seigneur ; les forêts, les montagnes, les plaines sont couvertes d'animaux de toute espèce. Les uns, d'une inclination plus douce, restent dans les prairies et les plaines ; les autres, plus timides et plus sauvages, cherchent leur asile dans les bois ; d'autres plus agiles se retirent sur les rochers et les montagnes. Tous, en faisant

[1] 6.e Jour.

éclater la sagesse et la puissance du Créateur ; sont donés de quelques qualités qui les rendront utiles ou nécessaires à celui qui sera bientôt déclaré le Roi de l'univers.

Moïse vient enfin à ce chef-d'œuvre admirable[1], par lequel le Seigneur couronne le grand ouvrage de la création, instruit l'homme de son origine toute divine, lui donne les leçons les plus admirables, et les plus propres à remplir son cœur de reconnoissance et d'amour envers le Créateur. Ce n'est plus ici le ton d'autorité absolue, et qui commande au néant : c'est un ton de douceur, de complaisance et d'amour. C'est un Dieu seul qui parle, et qui dit : *Faisons*, comme si plusieurs personnes parloient ensemble, annonçant déjà ce mystère adorable qui ne devoit être clairement déclaré que quatre mille ans après par la Sagesse incarnée. *Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du Ciel, aux bêtes, à toute la terre, et à tous les reptiles qui se remuent sous le Ciel.* Il le compose de deux substances. Il lui donne un corps formé du limon de la terre : il inspire, et fait passer dans lui un souffle de vie[2] ; c'est-à-dire, qu'il lui crée, et lui donne une ame

[1] Création de l'homme. — [2] Spiritualité de l'ame.

qui vient immédiatement de Dieu même, et qui est d'une origine toute différente de celle du corps, et de la vie des autres créatures animées. Car le terme d'*inspiration* de vie, n'est employé que pour l'homme seul.

Cependant, comme parmi toutes les créatures, aucune n'étoit douée d'une ame spirituelle et immortelle[1], il ne s'en trouva aucune qui fût semblable à Adam. Dieu lui envoya donc un profond sommeil. Durant ce sommeil, il tire une des côtes de ce premier homme, il en forme une femme : il la présente à Adam, à son réveil ; et Adam, en la voyant, dit aussitôt : Voilà l'os de mes os, et la chair de ma chair[2]. L'époux et l'épouse seront deux dans une même chair, et leur union sera si douce, si sacrée et si tendre, que l'homme quittera tout, même son père et sa mère, pour s'attacher uniquement et invariablement à son épouse.

Que de vérités sublimes et intéressantes nous découvre ce récit de Moïse ! Nous y voyons :

1.° La véritable dignité et grandeur de l'homme, puisqu'il est l'image vivante de Dieu, par son ame spirituelle, libre, intelligente, immortelle[3] ;

[1] Formation de la Femme. — [2] Sainteté du mariage.
[3] Conséquences de la création.

2.° Son domaine universel sur toutes les créatures, dont le titre est la concession que Dieu lui en fit, au jour de sa création;

3.° Son excellence et sa supériorité à toutes les créatures visibles, parce que, si pour le corps il est, comme elles, tiré de la matière, il les surpasse infiniment, par ce souffle divin qu'il reçoit, c'est-à-dire, par la divine origine de son ame;

4.° Le respect, l'amour, les égards que l'homme doit avoir pour sa femme, puisqu'elle est la chair de sa chair, et les os de ses os, et qu'elle a été formée d'une de ses côtes, et tirée d'auprès de son cœur, pour être sa compagne, et non pas son esclave, pour être son aide, et non pas seulement l'instrument de ses plaisirs, et que rien n'est plus contraire aux intentions du Créateur, ni plus déshonorant pour l'humanité, que la brutalité mahométane, qui sacrifie la plus douce et la plus aimable partie du genre humain, à la force et à la volupté de l'autre;

5.° La respectable indissolubilité du mariage, puisque l'époux doit quitter tout ce qu'il a de plus cher, pour s'attacher invariablement à son épouse, et qu'ils ne doivent avoir qu'un même cœur, comme ils ne doivent avoir qu'une même chair entre les deux;

6.° L'union, l'amour et la paix qui doit

règner entre tous les hommes, puisqu'ils tirent tous leur origine d'un même sang, et qu'ils ne font réellement tous sur la terre qu'une même famille.

7.° Les plus sacrés devoirs de la Religion; le culte, l'adoration, la reconnoissance, l'amour envers le Créateur, puisque l'homme lui doit tout, et qu'il a été distingué par tant de bienfaits, de privilèges, de graces et d'honneurs.

Qui est-ce qui avoit instruit Moïse de tous ces détails intéressants, et de ces vérités sublimes? Qui est-ce qui avoit répandu dans son esprit, ces grandes lumières? Comment cet homme, le plus ancien des sages, des législateurs, des philosophes connus, est-il si supérieur à tout ce que les autres hommes ont jamais imaginé, ou rêvé sur l'origine du monde et du genre humain? Nous attendons sur cela les réponses et les solutions de nos savants, de nos philosophes, de nos raisonneurs modernes.

Il n'est donc pas nécessaire de plaider davantage pour la vérité. Elle paroît avec trop d'éclat. Les explications que nous avons insérées dans le récit de Moïse, sont toutes fondées, ou sur les textes originaux de l'Ecriture, ou sur les plus exactes observations de la physique. Il ne s'agit plus que de donner encore un nouvel éclat à cette vérité, en

faisant sentir les absurdités de tout ce qu'y opposent les libertins, les impies, les mécréants.

Article Second.

Absurdité qu'opposent les libertins à l'Histoire, et sur le dogme de la Création.

I.

« Au commencement Dieu créa le Ciel et » la Terre. C'est ainsi qu'on a traduit. Mais » la traduction n'est pas exacte[1]. Il n'y a » point d'homme un peu instruit qui ne » sache que le texte porte : Au commence- » ment les Dieux firent, ou les Dieux fit, » le ciel et la terre. Cette leçon d'ailleurs » est conforme à l'ancienne idée des Phéni- » ciens, qui avoient imaginé que Dieu em- » ploya les dieux inférieurs, pour débrouiller » le chaos, le Chaut Ereb. Les Phéniciens » étoient depuis long-temps un peuple puis- » sant, qui avoit sa théogonie, avant que » les Hébreux se fussent emparés de quel- » ques villages vers son pays. Il est naturel » de penser que, quand les Hébreux eurent » enfin un petit établissement vers la Phé-

[1] Dict. Philos.

» nicie, ils commencèrent à apprendre la » langue, sur-tout lorsqu'ils y furent es- » claves; alors ceux qui se mêlèrent d'écrire, » copièrent quelque chose de l'ancienne théo- » logie de leurs maîtres. C'est la marche » de l'esprit humain. »

Ne diroit-on pas que cet homme-ci possède toutes les histoires, et qu'il est versé dans toutes les langues anciennes? Cependant il s'en faut beaucoup, comme nous allons le démontrer.

Il trouve d'abord que la traduction du premier verset de la Genèse, n'est pas exacte. Qui le croiroit, que ce texte ayant toujours été ainsi traduit depuis dix-sept siècles, par tous les savants de toutes les Communions chrétiennes, par les Grecs, les Latins, les Syriens, les Arabes, les Egyptiens, il se trouve aujourd'hui un homme, qui, sans rien savoir des langues anciennes orientales, vous dit hardiment qu'aucun de ces traducteurs n'a été exact! S'il avoit su la signification du mot *Elohim*, il n'auroit pas fait cette bévue. Ce mot, qui est pluriel, signifie la force, la puissance, l'autorité absolue. Il est traduit par le mot *Dieu*, parce qu'il n'y a que lui à qui ces perfections conviennent véritablement, et qui les ait par lui-même. On ajoute le mot *créa*, en Hébreu *Bara*, au singulier, pour faire connoître qu'il n'y

a qu'une seule nature, un seul créant ou Créateur. Cet usage de joindre un verbe singulier avec un nominatif pluriel, se trouve souvent dans l'Hébreu. On pourroit en citer plusieurs exemples. Voilà donc déjà notre réformateur pris en défaut.

Il prétend que les Hébreux copièrent l'ancienne théologie des Phéniciens. Mais par où a-t-il connu cette ancienne théologie phénicienne? Ce ne peut être que par les Grecs, qui n'ont guère écrit que mille ans après Moïse, ou par Sanchoniaton (si jamais cet auteur a existé), qui vivoit trois cents ans après le Législateur des Hébreux. Je dis, si Sanchoniaton a jamais existé; car un savant Anglois[1] a démontré qu'il n'y a jamais eu de Sanchoniaton, et que la prétendue traduction de cet auteur en langue grecque, est un roman de Philon de Biblos.

Il ajoute que les Phéniciens étoient depuis long-temps un peuple puissant, avant que les Hébreux se fussent emparés de quelques villages vers leur pays, et qu'ils apprirent leur langue lorsqu'ils furent leurs esclaves.

Il est bon de remarquer ici que la Phénicie est une petite langue de terre qui est au fond de la Méditerranée, qui n'est nul-

[1] Dodwel.

lement comparable, pour l'étendue, avec le pays qu'occupèrent les Hébreux, et qui étoit généralement aride et sablonneuse, sur-tout entre Tyr et Sidon. Les Phéniciens se rendirent fameux par leur commerce et par les colonies qu'ils conduisirent en différents pays[1]. Mais ils ne furent jamais un peuple puissant. La ville de Tyr est celle qui a le plus contribué à faire connoître les Phéniciens. Or, Tyr ne fut fondée qu'environ deux cent vingt ans après la mort de Moïse, auteur du livre de la Genèse. D'ailleurs ce livre fut écrit avant que les Hébreux fussent établis dans le pays de Chanaan, et avant qu'ils pussent avoir aucune communication avec les Phéniciens; comment donc les Hébreux auroient-ils puisé chez eux les idées de leur cosmogonie? On demandera encore à cet homme aux recherches, où il a appris que les Hébreux aient jamais été esclaves des Phéniciens. Depuis trois mille ans aucun auteur n'en avoit dit mot. Mais on voit aisément que notre écrivain en est pour l'histoire, ce que les faux monnoyeurs sont pour la monnoie; tout ce qui vient d'eux est faux.

[1] Strab. lib. 16.

II.

« La Terre étoit tohu, bohu, et vuide ; » les ténèbres étoient sur la surface de » l'abîme, et l'esprit de Dieu étoit porté » sur les eaux. Tohu, bohu, signifie préci- » sément *cahos*, *désordre*. C'est un de ces » mots imitatifs qu'on trouve dans toutes les » langues, comme *sens dessus dessous*. L'es- » prit de Dieu signifie le vent qui agitoit les » eaux. Cette idée est exprimée dans les » fragments de l'auteur Phénicien Sancho- » niaton. Les Phéniciens croyoient, comme » tous les autres peuples, la matière éter- » nelle. On ne trouve même, dans toute la » Bible, aucun passage où il soit dit que la » matière ait été faite de rien. »

C'est encore ici même ignorance et même hardiesse. *Tohu*, *bohu*, ne signifie pas cahos, mais désert, solitude ; ce qui convenoit bien à l'état ou se trouvoit la terre, telle que nous la représente Moïse dans sa narration du premier jour du monde.

Cet homme ose encore affirmer qu'il n'y a, dans toute la Bible, aucun passage où il soit dit que la matière ait été faite de rien. Et que signifie donc celui-ci : *Je vous prie, ô mon fils, de porter vos regards vers le Ciel, sur la terre, et sur tout ce qu'ils ren-*

ferment, et de reconnoître que Dieu les a créés de rien[1]. Peto, nate, ut adspicias ad cœlum et terram, et ad omnia quæ in eis sunt, et intelligas quià ex nihilo fecit illa Deus? Que signifient ces paroles du Pseaume : *Il a parlé, et tout a été fait; il a ordonné, et tout a été créé :* Ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt[2]?

III.

« Dieu dit aussi, faisons l'homme à notre » image. Qu'entendoient les Juifs par *faisons* » *l'homme à notre image !* Ce que toute » l'antiquité entendoit. On ne fait des images » que des corps. Nulle nation ne s'imagina » un Dieu sans corps. Les Juifs crurent un » Dieu constamment corporel, comme tous » les autres peuples. Tous les premiers Pères » de l'Eglise crurent aussi Dieu corporel, » jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé les idées » de Platon. »

Que doit-on entendre par *faisons l'homme à notre image !* c'est ce que nous avons expliqué, en parlant de la création de l'homme. Les Juifs, dit l'auteur, crurent constamment Dieu corporel. Mais avec quel éblouissant éclat de lumières ne peut-on pas dissiper les

[1] 2. Mach. cap. 7. — [2] Ps. 148.

ténèbres de ses mensonges? Quelles idées magnifiques des grandeurs de Dieu, de son éternité, de son immensité, de sa spiritualité, et de toutes ses infinies perfections, ne nous fournissent pas les livres qui nous viennent des Juifs? Et si les philosophes entreprennent de nous faire connoître les grandeurs de Dieu, n'est-ce pas chez les Juifs qu'ils iront en puiser les idées? « Le Seigneur, dit » Moïse[1], règne dans toute l'éternité, et » au-delà de tous les siècles; son véritable » nom est le Tout-puissant. C'est le Roi » invincible, qui vit éternellement, qui » subsiste pour jamais, et dont il est impos- » sible de représenter toute la puissance, la » grandeur, la miséricorde, dit l'auteur de » l'Ecclésiastique[2]. Que vos connoissances » sont admirables, Seigneur, s'écrie David » dans son extase[3], qu'elles sont puissantes, » et qui pourra jamais y atteindre! Où irai-je » pour me dérober aux lumières infinies de » votre esprit? Pourrai-je jamais échapper » à votre vue? Si je m'élève jusqu'aux cieux, » je vous y trouve; si je pénètre jusqu'au » centre de la terre, je vous y trouve encore. » Volerai-je jusqu'à l'extrémité des mers, ce » sera votre puissance qui m'y conduira. » M'envelopperai-je dans les ténèbres? Mais

[1] Deut. xv. — [2] Eccl. xli. — [3] Ps. cxxxix.

» les ténèbres sont à votre égard, comme » la lumière du jour. » Qu'on parcoure tous les livres des Juifs, Job, Isaïe, Ezéchiel, les Macchabées, etc.; ils vous présentent de toute part les plus sublimes idées de ces infinies et incompréhensibles perfections de Dieu; et l'on nous dit froidement : *Les Juifs crurent Dieu constamment corporel, comme tous les autres peuples !*

On sait combien étoient rigoureuses les défenses que faisoit la Loi, d'avoir aucune statue, ni figure, ni représentation dans le lieu où l'on s'assembloit pour les devoirs de la Religion. On sait que les Auteurs Grecs et Romains attestent qu'on ne voyoit aucune espèce d'image dans le temple des Juifs, parce qu'ils n'adoroient que la Divinité du Ciel, *Cœli numen adorant*. On sait que quand les Empereurs voulurent faire placer des statues dans le temple, tous les Juifs en pleurs, déclarèrent qu'ils sacrifieroient plutôt leurs biens et leurs vies, que d'y consentir. Après cela, ne faut-il pas être insensé pour affirmer que les Juifs crurent constamment Dieu corporel?

Dire ensuite que *tous les premiers Pères de l'Eglise crurent aussi Dieu corporel, jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé les idées de Platon*, cela est trop grossier et trop plat pour mériter une réponse. Combien ne nom-

merions-nous pas des plus anciens Pères de l'Eglise qui avoient été philosophes et Platoniciens avant d'embrasser le Christianisme; Athénagore, Justin, Origène, Clément d'Alexandrie, et une infinité d'autres. Mais remarquez que le même Auteur, dans son Dictionnaire, au mot *Christianisme*, dit en termes exprès, que *les Pères de l'Eglise des trois premiers siècles, furent presque tous Platoniciens.* Telle est la sagesse de ce philosophe, telles sont les lumières du critique, et la fidélité de l'historien.

IV.

« Il les créa mâle et femelle. Si Dieu, ou » les Dieux secondaires créèrent l'homme » mâle et femelle, à leur ressemblance, il » semble en ce cas que les Juifs croyoient » Dieu, ou les Dieux mâles et femelles. On » ne sait d'ailleurs si l'Auteur veut dire que » l'homme avoit d'abord les deux sexes. »

Si l'on regarde ce propos, comme le propos d'un insensé, il faut loger l'auteur où il mérite de l'être. Si on le regarde comme le propos d'un libertin, il excite une juste horreur, et demande punition.

V.

« Et il se reposa le septième jour. Les » Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens di- » soient que Dieu avoit fait le monde en six » temps, que l'ancien Zoroastre appelle les » six Gambars si célèbres chez les Perses. Il » est incontestable que tous ces peuples avoient » une théologie avant que la horde Juïve ha- » bitât les déserts d'Oreb et de Sinaï, avant » qu'elle pût avoir des écrivains. Il est donc » de la plus grande vraisemblance, que l'his- » toire des six jours est imitée de celle des » six temps. »

Qu'est-ce que cette citation perpétuelle des écrivains, docteurs et philosophes Phéniciens, Chaldéens, Indiens, desquels il ne reste aucun ouvrage, et qu'on ne connoît que par quelques rélations postérieures d'un grand nombre de siècles à Moïse? Si l'homme du Dictionnaire connoît ces auteurs, que ne nous en rapporte-t-il les passages? Que ne fixe-t-il la date et le temps auquel ils ont vécu? On attend qu'il s'explique sur tous ces points.

Pour ce qui est de Zoroastre, on sait bien qu'il y a eu un homme de ce nom du temps de Cambyse, Roi de Perse, c'est-à-dire, plus de mille ans après Moïse: et tout ce qu'on a dit des Zoroastres plus anciens, n'est qu'un

tissu de contes assez mal arrangés, selon le sentiment de Bayle et du docteur Prideaux, Doyen de Norwich. Les Gambars des Zoroastres *si célèbres chez les Perses*, ne devient dront pas célèbres parmi nous, sur l'autorité de notre Docteur.

VI.

« Du lieu de volupté sortoit un fleuve qui » arrosoit le jardin, et de-là se partageoit en » quatre fleuves; etc. Suivant cette version, » le Paradis terrestre contenoit près du tiers » de l'Asie et de l'Afrique. l'Euphrate et le » Tigre ont leur source à plus de soixante » grandes lieues l'un de l'autre, dans des » montagnes horribles, qui ne ressemblent » guères à un jardin. Le fleuve qui borde » l'Ethiopie, et qui ne peut être que le Nil » ou le Niger, commence à plus de sept cent » lieues des sources du Tigre et de l'Eu- » phrate; et si le Phison est le Phase, il est » étonnant de mettre au même endroit la » source d'un fleuve de Scythie, et celle d'un » fleuve d'Afrique;... Dieu mit donc l'homme » dans ce jardin de volupté, afin qu'il le » cultivât. Il est difficile qu'Adam cultivât un » jardin de sept à huit cents lieues de long, » apparemment qu'on lui donna des aides. »

On prend quelquefois le ton railleur,

quand on veut mieux faire sentir le ridicule d'une chose. Mais il faut être sûr de son fait, sans quoi on n'a pas les rieurs de son côté. Notre redoutable critique n'est-il point dans le cas? Il veut répandre du ridicule sur l'idée du Paradis terrestre. Nous ne répondons pas ici à tout ce qu'une imagination folle et impie ose débiter. Nous renvoyons à l'article *Paradis terrestre* de cet ouvrage, où tout ce qui concerne ce point de la révélation, est examiné, justifié et prouvé.

VII.

« Les Dieux Helohim, voyant que les filles » des hommes étoient belles, prirent pour » épouses celles qu'ils choisirent. Cette ima- » gination fut encore de tous les peuples. Il » n'y a aucune nation, excepté la Chine, où » quelques dieux ne soient venus faire des » enfants à des filles. Les enfants nés du com- » merce de ces dieux et de ces mortels, de- » voient être supérieurs aux autres hommes. » Aussi la Genèse ne manque pas de dire que » ces dieux, qui couchèrent avec nos filles, » produisirent des géants.

Voici encore un de ces traits de hardiesse qu'on a peine à croire, même après l'avoir vu. Moïse, dans tous les livres de la Loi, rappelle sans cesse le grand dogme de l'unité

de Dieu, il prend toutes les précautions imaginables pour préserver les Hébreux de l'idolâtrie; et l'homme du Dictionnaire veut nous faire entendre que Moïse a parlé de plusieurs dieux, qu'il a reconnu des dieux inférieurs. Une pareille absurdité ne mérite pas d'être relevée.

Le sens de ce passage, *videntes autem filii Dei filias hominum*, est simple et naturel. L'esprit de piété s'étant conservé dans la postérité de Seth, elle fut appellée *la race des enfants de Dieu:* et celle de Caïn, de laquelle l'Ecriture n'annonce rien de semblable, fut appellée *la race des enfants des hommes*. Ces deux branches, pendant longtemps, ne prenoient point d'alliance l'une chez l'autre. Ce ne fut que peu de siècles avant le déluge, que les descendants de Seth s'allièrent avec ceux de Caïn. Et ce fut de ces alliances, que vinrent ces hommes hardis et puissants, dont parle l'Ecriture. Car les hommes qui ne craignent pas Dieu, sont toujours les plus dangéreux et les plus redoutables. La traduction la plus juste de ce passage, est donc celle qu'ont toujours donnée toutes les communions chrétiennes, Aquila et Simmaque, qui firent les premières versions de l'Ecriture, et qui étoient attachés au Judaïsme, traduisent ce passage: l'un, par ces mots *les enfants d'He-*

Iehim, c'est-à-dire, de Dieu; et l'autre : *les enfants des Puissants.*

Enfin c'est une remarque aussi grossière qu'absurde, de dire que toutes les nations, excepté la Chinoise, ont imaginé que les dieux étoient venus faire des enfants à des filles. Ce fut la folie des Grecs, dont la religion passa dans tout l'Empire Romain. Mais on ne trouvera rien de cette folie chez les Perses, les Germains, les Japonois, les Indiens, les Arabes, et chez la plupart des peuples de l'Amérique[1]. Ces peuples furent moins extravagants, parce qu'ils ne connurent ni les Grecs, ni les Romains.

VIII.

« Or le Serpent étoit le plus rusé de tous » les animaux. Il dit à la femme, etc. » L'histoire du Serpent qui tenta Eve, est un sujet que les philosophes rappellent avec complaisance. A cette occasion je rapporterai une conversation qu'il y eut entre un de ces Messieurs et un Juif, précisément sur le même sujet.

[1] Voyez Hyde, Tacite, etc.

LE PHILOSOPHE.

Hé bien, vous autres pauvres Juifs, vous croyez donc fermement tous ces vieux contes de votre Bible; et vous êtes bien persuadés qu'Eve eut une belle conversation avec un serpent.

LE JUIF.

Et vous autres Chrétiens, ne le croyez-vous pas aussi?

LE PHILOSOPHE.

Bon, bon. Ceux qui pensent, ne croient que ce que la raison leur démontre.

LE JUIF.

Et votre raison vous démontre-t-elle que vous ne devez pas croire aux livres de Moïse? Votre raison vous démontre-t-elle que Moïse ait été un stupide ignorant, ou un grossier séducteur? Toute l'antiquité l'a regardé comme un des plus grands hommes qui ait jamais été. Ses cantiques ont une élévation et une noblesse, dont aucun poète, ni orateur, n'a jamais approché. Il nous donne toujours les

idées les plus sublimes de la Divinité. Le culte qu'il établit, est le plus auguste qui fût jamais chez aucun peuple. Son histoire est la seule où l'on trouve sûrement l'origine des anciennes nations. Il ne peut donc pas être regardé comme un ignorant. Il ne peut pas non plus être regardé comme un séducteur. Il a écrit et parlé sans aucun intérêt; il n'a jamais rien fait, ni pour lui, ni pour ses enfants. Que répondez-vous à cela?

LE PHILOSOPHE.

Quel conte que celui de la conversation d'Eve avec le Serpent! Un Serpent qui parle! Eve qui croit que les animaux parlent! Il faut mettre cela avec les contes du cheval d'Achile, qui lui annonça sa mort; du fleuve Caucase, qui dit bon jour à Pythagore; de l'arbre qui annonça la sagesse d'Apollonius du Thyane. Porphyre et Philostrate, qui rapportent ces faits, ne méritent pas d'être crus, Moïse ne le mérite pas davantage. Eve pouvoit-elle croire qu'un Serpent eût la faculté de parler? Ne devoit-elle pas être effrayée de l'approche et de la familiarité d'un Serpent? Peut-on concevoir quelque chose de plus mal imaginé?

LE JUIF.

Je suis bien surpris de vous entendre parler ainsi de Porphyre et de Philostrate, dont vous citez si souvent, et avec emphase, les rêveries, dans les écrits que vous faites contre votre Religion.... Mais laissons cela, et revenons à notre mère Eve.

Pour sa belle conversation avec le Serpent, je ne vous dirai pas, comme nos Rabbins, que Samaël, c'est-à-dire, Satan, se transforma en beau jeune homme tout brillant de lumière, et que s'étant mis à cheval sur un dragon d'une énorme grandeur, il tint à Eve ces beaux propos : J'aime mieux ce qu'ont dit vos anciens Docteurs, que dans ces courts moments de l'innocence de nos premiers pères, ils ne devoient pas craindre l'approche des animaux, dont ils savoient qu'ils étoient les maîtres, et qu'ils n'avoient encore vu causer aucun désordre; que Satan, déjeté depuis peu de l'état d'honneur et de gloire dans lequel il avoit été créé, put bien être jaloux du bonheur dont jouissoient des créatures qu'il regardoit comme très-inférieures à lui! que par haine pour le Créateur, et dans les mouvements de sa jalousie, il put bien tenter de les faire tomber dans le péché; que pour cela il n'avoit qu'à remuer les organes du Serpent, et former

des sons propres à tromper Eve : alors cette créature, qui n'existoit que depuis quelques heures peut-être, n'examina point quel principe pouvoit donner la parole à cet animal. Et si elle croyoit qu'il n'eût pas naturellement la faculté de parler, elle devoit être encore plus surprise et plus facile a séduire, lorsqu'elle l'entendoit parler réellement.

Enfin, comme ce fait est arrivé, il y a près de six mille ans, on ne peut le combattre qu'en en faisant voir l'impossibilité absolue, ou le défaut d'autorité dans celui qui le rapporte. L'impossibilité absolue ne peut pas se démontrer. Pour l'autorité de Moïse, hélas! vous ne faites que bégayer, Messieurs les philosophes, quand il s'agit de répondre à ce que nos Rabbins et vos Docteurs vous présentent pour établir l'autorité de ce grand Législateur.

LE PHILOSOPHE.

Mais quelle absurdité de dire que le Serpent, en punition de son méfait, a été condamné à ramper sur son ventre, et que par vengeance il cherche toujours à mordre? Le Serpent n'est-il pas aujourd'hui ce qu'il a été de tout temps? Les Egyptiens, les Chaldéens, les Indiens, les Arabes ont toujours regardé le Serpent comme le symbole de la vie. Les

Empereurs de la Chine, antérieurs à Moïse, portoient toujours ce symbole sur leur poitrine. Pilpay, Lockman faisoient parler les animaux chez les Indiens. Tout est ici allégorique; il n'y a point de réalité.

LE JUIF.

Mais quelle absurdité aussi de citer si souvent et si hardiment des auteurs dont on ne connoit que les noms, desquels on ne sait rien de certain, dont on a à peine quelques fragments informes, et qui ne sont même rapportés que par des écrivains postérieurs de huit, dix, douze ou quinze siècles? Cet air d'érudition peut en imposer aux petits-maîtres suffisants et superficiels; mais comment le regardent les hommes raisonnables et instruits?

Où avez-vous appris la manière dont les Empereurs Chinois antérieurs à Moïse, étoient accoutrés? Citez les auteurs, les dates, etc. Prétendez-vous que votre autorité suffise, pour qu'on vous en croie sur votre parole?

Citez-nous quelque morceau de Pilpai, ou Bilpai. Comment vous, qui êtes si érudit, ignorez-vous que le Lockman, dont parlent les auteurs Arabes, n'est autre qu'Esope le Phrygien, et qu'il n'a jamais été dans

les Indes? Comment ignorez-vous que chez les Egyptiens, les Arabes, les Chaldéens, le Serpent ne se prenait pour le symbole de la vie, que parce que le même mot, dans leur langue, signifioit également la vie ou un Serpent?

Enfin, vous trouvez de l'absurdité dans la sentence portée par le Seigneur contre le Serpent. Mais vos Sages, vos anciens, n'y voient qu'un signe mémoratif de l'événement le plus frappant, le plus instructif et le plus propre à humilier l'orgueil humain. Leur philosophie est certainement beaucoup plus sage et plus raisonnable que la vôtre; et moi, Juif, je n'hésiterais pas sur le choix.

IX.

On peut juger de la fidélité et du bon sens de l'auteur, par les observations qu'il fait sur l'ignorance de Moïse, à qui il prête des sentiments et une manière ridicule de penser sur les Cieux, le firmament, les étoiles, etc. pour avoir l'occasion de les combattre. On peut aussi juger de son goût, par ces remarques qu'il fait: « Le Seigneur fit à Eve et à » Adam des tuniques de peau; ce passage » prouve bien que les Juifs croyoient Dieu » corporel, puisqu'ils lui font exercer le » métier de tailleur..... Dieu dit à Noé: je

» vais faire alliance avec vous et avec tous » les animaux. Dieu faire alliance avec des » bêtes! Quelle alliance..... Il mit, devant » le jardin de volupté, un Chérubin avec » un glaive. Cherub signifie un bœuf. Un » bœuf armé d'un sabre fait une étrange » figure à une porte ». Je ne vais pas plus avant. Ce ne sont-là que de plattes bouffonneries; et qu'on pardonneroit à peine aux charlatans des carrefours. L'homme instruit sait que le mot *Cherbubim*, signifie force, puissance, et ce qui est propre à inspirer le respect ou la terreur.

Il sait que le mot d'*Alliance*, dans le cas dont il s'agit, ne signifie que *la promesse* que faisoit le Seigneur de ne plus bouleverser la terre par un nouveau déluge; et c'est ce que le texte annonce expressément.

Il méprise souverainement le pasquin également indécent et impie, qui, à l'occasion des habits que Dieu donna à nos premiers parents, ou leur inspira de se donner, dit que le Créateur du ciel et de la terre exerça le métier de tailleur.

Il reconnoît enfin que l'Ecriture entre les mains des impies, est, comme le disoit Jésus-Christ, *Margaritæ antè porcos.*

CULTE

DE RELIGION.

PAR le mot de Culte, on entend les rites, cérémonies et observances qui ont été légitimement établies pour rendre les hommages, et remplir les devoirs auxquels les hommes sont tenus envers la Divinité.

Ces rites, cérémonies et observances doivent d'abord avoir été établies par une autorité légitime; sans cela elles ne pourroient pas imposer une obligation véritable. Elles doivent être propres à honorer l'Être suprême; sans cela elles ne seraient que des superstitions vaines, ou même des abominations et des crimes, telles qu'il s'en rencontrait dans la plupart des fêtes payennes. Elles doivent conduire l'homme à la vertu, et le rendre agréable aux yeux de Dieu; sans quoi elles manqueroient une des principales fins pour lesquelles le culte est établi. Voilà l'idée qu'on doit se faire du Culte.

On distingue deux sortes de cultes; le culte

extérieur, et le culte intérieur. Le culte extérieur consiste dans ces rites, cérémonies et observances dont nous venons de parler ; et il est comme le corps de la Religion. Le culte intérieur consiste dans les sentiments de respect, d'anéantissement, d'adoration et d'amour, dont on doit être pénétré en pratiquant ces rites et ces cérémonies ; et c'est ce qui fait l'esprit et l'ame de la Religion. Le culte extérieur est d'obligation, mais il ne devient digne de Dieu, et n'est propre à sanctifier l'homme, que quand il est uni au culte intérieur.

Pour porter la lumière dans l'ame des lecteurs, et leur donner des idées justes sur tout ce qui a rapport à cette matière, nous établirons d'abord la nécessité du culte de Religion ; ensuite nous en démontrerons la sainteté ; nous ferons voir après, les avantages qui en résultent ; enfin nous répondrons à tout ce que les ennemis du culte osent nous opposer.

Article premier.

Nécessité du Culte de Religion.

Dès qu'on admet un Être suprême, un Dieu Créateur, et qu'on a une connoissance suffisante de la nature de l'homme, on ne

peut pas s'empêcher de regarder la nécessité du culte, comme un dogme incontestable. Les droits de l'Être suprême, et les devoirs de la créature, sont deux principes qui présentent cette vérité dans la plus grande évidence.

Nécessité du Culte, déduite de l'idée que nous avons de Dieu.

1°. Dieu est l'Être par lui-même, l'Être infiniment parfait, infiniment grand; comme Créateur, il est le principe de tout ce qu'il y a de bien et de perfection dans les créatures. C'est donc pour ces créatures un devoir naturel et indispensable de reconnoître, par leurs hommages, qu'elles tiennent tout de Dieu; et c'est, dans un Dieu, un droit essentiel et inaliénable, d'exiger ces hommages.

2.° Il est l'auteur, le distributeur, le conservateur de tous les biens, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, soit pour la vie présente, soit pour l'état à venir. Il est donc juste qu'il y ait, de la part des créatures, des actions de graces et des témoignages de reconnoissance pour les biens reçus, et des prières et demandes pour ceux qu'on attend.

3°. Il est le Dieu des créatures sensibles,

comme il l'est des créatures purement intelligentes. Ses droits sont les mêmes sur les unes et sur les autres. Il ne peut y avoir qu'un culte purement intellectuel et spirituel, de la part des pures intelligences. Cela est évident et incontestable. Mais, par les mêmes principes, il est également évident et incontestable, que des créatures, qui réunissent l'intelligence et les sens, sont tenues envers lui à un culte, partie spirituel, et partie sensible, parce qu'il faut que tout, dans la créature, rende hommage à Dieu.

Voilà des idées très-simples et très-claires. C'est la plus pure raison qui nous les présente elle-même. C'est Dieu qui les a gravées lui-même dans le cœur de l'homme, en le créant. On sait très-bien que le libertinage et les passions peuvent les affoiblir et les obscurcir; mais elles ne peuvent jamais les entièrement effacer. Or, c'est sur ces idées et sur ces vérités qu'est fondé le culte de Religion.

Ce seroit en vain que les libertins, philosophes et autres ennemis du culte, nous opposeroient cette parole du Fils de Dieu, qu'*il faut adorer en esprit et en vérité*[1]. Car, premièrement, il ne convient guère à ces Messieurs de citer l'Evangile; ce Livre n'est pas de leur compétence. Ensuite il est très-

[1] Joan. 4.

évident que Jésus-Christ ne s'est point borné à recommander le culte purement spirituel, puisqu'en mille endroits de son Evangile, il nous recommande les devoirs et les observances du culte extérieur. Enfin ce texte bien entendu, prouve également la nécessité de l'un et l'autre culte. Il faut adorer *en esprit*, c'est-à-dire qu'on ne doit pas se borner aux observances et cérémonies extérieures du culte, mais que l'esprit et le cœur en doivent être l'ame, par les sentiments dont on sera animé en les pratiquant; et cette leçon étoit très-nécessaire pour les Juifs. Il faut adorer *en vérité*, c'est-à-dire, qu'il ne doit rien y avoir que de légitime, de juste et de fondé sur l'autorité, dans ces observances et ces cérémonies; et cette leçon étoit nécessaire aux Samaritains, pour qui Jésus-Christ parloit, et dont la Religion n'étoit qu'un mélange de cérémonies judaïques et payennes, et renfermoit par conséquent beaucoup de faux et de répréhensible. Voilà l'explication la plus simple et la plus vraie de ces paroles de Jésus-Christ, qu'*il faut adorer en esprit et en vérité*.

Nécessité du Culte, invinciblement prouvée par la nature de l'Homme.

1°. L'homme est un composé d'un corps

et d'une ame ; il est environné de biens qui ont été créés pour son usage, ses besoins et ses plaisirs ; il est pourvu de différents sens qui le mettent en état de jouir de tous ces biens. Tout cela, il le tient de son Dieu, son Créateur, son bienfaiteur et son Père : Tout cela doit donc aussi être un instrument de sa reconnoissance et de ses hommages envers celui de la bonté et de la libéralité duquel il le tient.

Comme il est de la grandeur de Dieu d'exiger de sa créature tous les hommages dont elle est capable, il est également du devoir de la créature, de les lui rendre avec fidélité, zèle et amour. Or, l'homme rend à Dieu, ou du moins il doit lui rendre les hommages de son esprit, en adorant, avec une respectueuse soumission, ses incompréhensibles mystères. Il lui rend ceux de son cœur, en se soumettant avec amour à tous ses commandements. Ses sens et son corps lui doivent aussi les leurs. Mais ces hommages de son corps et de ses sens, ne peuvent se trouver que dans l'accomplissement extérieur et sensible des devoirs du culte. Alors tout est dans l'ordre : parce qu'il n'y a rien dans l'homme, qui, selon les droits du Créateur, et les devoirs de la créature, ne soit alors consacré par la Religion, et sanctifié par la Religion.

3°. Comme presque toutes les connoissances, les pensées, les sentiments de l'homme lui viennent par ses sens, et par les impressions que les choses sensibles font sur ses sens; il faut donc aussi qu'il y ait du sensible dans le culte de la Religion, afin que ce sensible du culte fasse continuellement renaître, et qu'il nourrisse et conserve la connoissance, les pensées et les sentiments de Religion. Sans ce secours, toutes les vues de Religion s'affoibliroient peu à peu, et peut-être s'évanouiroient entièrement. Qu'on bannisse le culte de la Religion; que l'homme ne voie plus rien, et n'entende plus rien qui la lui rappelle; elle sera bientôt oubliée, et effacée de son cœur.

Voilà, comme nous l'avons déjà dit plus haut, des idées très-simples et très-claires, et qui sont émanées de la plus pure raison. Ce sont autant de vérités qu'on ne peut ni contester, ni combattre de bonne foi, parce qu'on ne peut rien avoir d'aussi clair et d'aussi évident à y opposer.

Aussi le culte de Religion est-il aussi ancien que le monde même. On ne peut pas montrer la date de son établissement et de son origine. On voit par la Genèse, que les enfans d'Adam offroient déjà à Dieu des sacrifices. Il y a toujours eu un culte chez toutes les Nations, comme le témoignent

tous les écrivains qui ont traité des mœurs et des religions des anciens peuples. C'est donc un sentiment comme naturel et inné dans l'homme, que l'obligation de rendre un culte à la Divinité. La nécessité du culte de Religion, est donc une vérité également démontrée par les faits et par la raison.

ARTICLE SECOND.

Sainteté du Culte de Religion.

Nous ne parlerons, dans cet article, ni du culte établi autrefois par le ministère de Moïse chez les Hébreux, ni du culte usité dans le temps de la loi de nature. Nous nous renfermons précisément dans ce qui regarde le culte de la Religion Chrétienne, et nous en démontrons la sainteté, par l'autorité divine qui l'a établi et réglé, et par la nature même de ce culte.

Le premier est le véritable auteur du culte de la Religion chrétienne, c'est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, Chef et Fondateur de cette Religion; et ensuite l'Eglise, qui a reçu de lui un pouvoir et une autorité absolue et infaillible, pour en prescrire et en régler tous les détails. Voilà ce qui rend ce culte véritablement saint, et infiniment auguste et respectable.

La sanctification du septième jour, le Sacrifice de la Messe, les Sacrements, les Prières, les offrandes au Seigneur, les Assemblées religieuses, tout cela a été institué par Jésus-Christ; ou ce qui en a été tiré de l'ancienne Loi, qui étoit aussi une loi divine, a été de nouveau confirmé et ordonné par Jésus-Christ. Mais il a laissé à son Eglise le pouvoir de régler les rites et les cérémonies, et tout ce qui devoit appartenir au culte divin. Ainsi ce qu'il y a d'essentiel dans ces fonctions, ces exercices, ces devoirs de Religion, c'est Jésus-Christ qui l'a prescrit lui-même. Ce qui devoit les rendre plus augustes aux yeux des fidèles, plus propres à leur en inspirer le plus grand respect, et les y faire participer avec plus de fruit, ce sont les Apôtres eux-mêmes, et les successeurs des Apôtres; c'est l'Eglise, toujours assistée par le Saint-Esprit, qui l'a réglé.

Quelle est la fin qu'on se propose par les œuvres du culte? Tout s'y rapporte à la gloire de l'Etre suprême, et à la sanctification de l'homme. C'est-là la fin du sacrifice, des sacrements, des assemblées religieuses, des prières, des instructions, et de tout ce qui peut être regardé comme pratique et exercice du culte.

On trouve dans le sacrifice, tout ce que la Religion peut avoir de plus auguste et de

plus saint. Ce sacrifice s'offre pour honorer les grandeurs infinies de Dieu, pour faire couler sur les hommes les graces qui leur sont nécessaires, pour reconnoître ses bienfaits, pour expier leurs péchés.

Les sacrements de la Religion chrétienne, sont tous des principes de la grace, ou des signes efficaces de la grace. Le Baptême est pour consacrer l'homme à Dieu, et le faire enfant adoptif de Dieu; la Pénitence, pour le réconcilier avec Dieu; le Mariage, pour sanctifier une alliance qui est nécessaire à la conservation de l'espèce humaine, selon les desseins de Dieu. On trouvera les mêmes vues et les mêmes secours de sainteté dans les autres Sacrements.

Les assemblées religieuses ont été établies pour célébrer, par des cantiques divins, les grandeurs de Dieu, le remercier de ses bienfaits, lui représenter les besoins de ses créatures, implorer son secours, instruire les fidèles, leur rappeller les vues, les devoirs, l'intérêt de la Religion.

Les solemnités remettent sous nos yeux tout ce que la Religion a de plus grand et de plus intéressant. Elles sont toutes un mémoratif annuel, ou des plus augustes mystères de la Religion, et de ce qu'a fait Jésus-Christ pour la rédemption et l'instruction du monde, ou des combats, des victoires, des sublimes

vertus des héros du Christianisme. Il n'y a donc rien dans toutes ces solemnités, qui ne porte les caractères de sainteté, et qui ne fournisse des motifs, et des secours, pour arriver à la sainteté.

Les prières, les supplications publiques, les processions, les sociétés où l'on s'exerce aux œuvres de piété, de miséricorde et de charité, sont encore une partie précieuse du culte. Ce sont, ou des moyens d'intéresser le Ciel pour l'homme, ou des hommages publics de reconnoissance et d'actions de graces pour les bienfaits reçus, ou des établissements honorables à la Religion, et utiles à la société. Les abus qui pourroient quelquefois se glisser dans ces sortes d'œuvres et d'exercices, ne doivent pas les faire blâmer, condamner et proscrire. Ces abus sont la faute de l'homme, et non de la Religion.

Les réformateurs sans sagesse ne parlent que de casser et supprimer. Les hommes éclairés et judicieux ne désapprouvent que les abus, et ne s'attachent qu'à les corriger.

Il est donc vrai que le culte est établi par une autorité divine, et qu'il n'a pour fin que la gloire de l'Etre suprême, et la sanctification des créatures. Que des libertins, lorsqu'ils en parlent, prodiguent, à leur ordinaire, leurs termes chéris, de superstitions, d'ab-

surdités, d'occupations bonnes pour le peuple ; que des hommes orgueilleux le méprisent ; que des femmes, dont le plaisir et la vanité absorbent toutes les pensées, et épuisent toute l'activité de leur esprit, le dédaignent ; on ne doit pas en être surpris. Doit-on attendre autre chose de gens chez qui la licence tient lieu de sagesse, l'orgueil de raison, et les passions, de Religion ?

ARTICLE TROISIÈME.

Avantages du Culte de Religion.

Le Culte extérieur est la leçon la plus frappante, la plus persuasive, et souvent la plus instructive de la Religion ; la plus frappante, par l'impression qu'il fait nécessairement sur l'homme ; la plus persuasive, par la force de l'exemple ; la plus instructive, parce qu'il rappelle à l'homme ses devoirs les plus sacrés, ses intérêts les plus grands, et les vérités les plus importantes. Tels sont les avantages du culte de Religion.

Presque toutes les pensées, les sentiments, les connoissances de l'homme lui viennent par ses sens ; ses sens ont presque toujours plus de force pour le décider et pour l'entraîner, que ses lumières et sa raison même ; enfin rien ne fait sur lui des impressions si

fortes et si dominantes, que les choses extérieures et sensibles. Ces vérités n'ont pas besoin de preuves. Chacun n'a qu'à en appeler à sa propre expérience.

Qu'est-ce qu'éprouve en effet une jeune personne dans les spectacles profanes, dans ces spectacles où tous les sens sont à la fois enchantés, surpris, et entraînés par la magnificence éblouissante de tout ce qui les frappe, par la richesse des décorations, par le son harmonieux des voix et des instruments, par les graces des danses, par les maximes tendres et voluptueuses, dont le théatre retentit?

Ce que ces spectacles font sur le cœur humain, pour remuer les passions, ceux du culte le font également, pour inspirer le respect et l'amour de la Religion. Qu'un homme entre dans les temples Chrétiens, au jour des plus grandes solemnités, lorsque ces temples sont décorés avec une magnificence plus auguste, éclairés par des milliers de flambeaux, remplis d'une multitude de fidèles respectueusement prosternés, tandis que les Ministres annoncent également, par leurs chants et par leur modestie, les sentiments de Religion, dont ils sont pénétrés! Qu'un homme entre alors dans ces temples, il ne pourra pas résister à l'impression que ces augustes spectacles feront sur lui; le respect pour la Religion s'imprimera nécessairement dans son ame,

tianisme? C'est une suite de tableaux magnifiques, par lesquels sont comme peints à nos yeux les plus sublimes mystères de la Religion. Par le moyen de ces solemnités, la connoissance de la Religion, des dogmes, des devoirs, s'imprime dans les ames, s'y renouvelle, s'y conserve, s'y perpétue nécessairement.

Qu'est-ce que les Sacrements? Ce sont des rites sacrés pour conférer la grace d'adoption divine, ou pour l'augmenter, ou pour la faire renaître, si on l'avoit perdue. Ce qu'il y a d'extérieur et de sensible dans tous les Sacrements, est un symbole qui exprime l'opération insensible de l'esprit sanctificateur dans celui qui les reçoit. Ces rites sont donc par eux-mêmes très-instructifs.

Tout ce que la Religion peut faire naître dans une ame, d'admiration, de transports et d'extase sur les grandeurs divines; tout ce qu'elle peut inspirer de sentiments d'adoration, de respect, de reconnoissance, d'amour, d'humilité, de contrition, se trouve réuni dans la liturgie, c'est-à-dire, dans les prières du Culte. C'est ce qu'on éprouve en chantant ces cantiques, ces pseaumes que l'Esprit Saint inspira autrefois aux prophêtes, pour en faire éternellement le trésor des fidèles et de la Religion: c'est ce qu'on éprouve, en entendant lire ces Evangiles sacrés, où Jésus-Christ

parle lui-même aux hommes, pour les éclairer et les instruire ; c'est ce qu'on éprouve en s'unissant à ces touchantes oraisons ou prières que l'Eglise adresse à Dieu, au nom de tous ses fidèles, et par lesquelles elle lui représente leurs vœux et leurs besoins.

Les assemblées religieuses, auxquelles la piété ou la charité ont donné naissance, sont-elles moins utiles et moins respectables? Elles ont pour objet, ou d'honorer singulièrement différents mystères de la Divinité, ou de rendre quelques hommages particuliers à la Mère du Verbe incarné, ou de donner des soins tendres et charitables aux pauvres, aux orphelins, aux prisonniers, aux malades, et à tous ceux qui sont sans ressources dans les besoins. Y a-t-il quelque chose de plus honorable à la Religion, ou de plus avantageux à ceux qui s'exercent dans ces sortes d'œuvres? Y a-t-il quelque chose de plus digne d'une Loi qui est toute renfermée dans l'amour de Dieu et du prochain ! *In his duobus Mandatis universa Lex pendet et Propheta.*

Nous avons présenté, avec toute la précision possible, dans ces trois articles, tout ce qui concerne le Culte. En voilà la nécessité démontrée par les droits essentiels du Créateur, et par les devoirs indispensables de la créature ; la sainteté, par l'autorité divine et infaillible qui l'a établi, et par la nature

même du Culte; les avantages, par les effets admirables qu'il produit parmi les hommes. Si, malgré ces raisons si fortes et si convaincantes, on trouve cependant toujours des hommes qui se montrent les ennemis déclarés du Culte, et qui en dédaignent les devoirs, on ne doit pas en être surpris. Il n'est pas fort difficile de découvrir les raisons, et les véritables causes de l'éloignement qu'ils en ont. Ces raisons sont :

1.° Que ces œuvres et ces exercices du Culte humilient l'homme, et lui font trop sentir qu'il n'est qu'une créature foible, une créature qui ne peut rien par elle-même, et qui est redevable de tout ce qu'elle a, et de tout ce qu'elle est, à Dieu seul. Or, cet aveu coûte trop à l'orgueil de l'homme; il n'aime pas le faire, sur-tout publiquement; cela ne s'accorde nullement avec la fierté philosophique.

2.° Que ces exercices, ces œuvres, ces devoirs sont pénibles, assujettissants, et exposent à la censure! On aime mieux vivre à sa liberté, on ne veut pas se gêner, on craint les langues des libertins; et c'est ainsi que la fierté philosophique se change en foiblesse, et en lâcheté.

3.° Que plusieurs de ces exercices, et sur-tout ceux qui sont commandés, exigent nécessairement une réforme dans la conduite,

et un changement dans le cœur. Or, ce changement et cette réforme coûteroient trop, on ne veut pas en faire les frais ; on en est même fort éloigné. Voilà encore la fierté philosophique qui étouffe les plus sages avertissements de la raison et de la Religion.

4.° Qu'on n'est point instruit, et qu'on ne veut point s'instruire des vérités essentielles que nous avons prouvées et démontrées. Dans une fière et méprisable ignorance, on croit avoir répondu à tout, en lâchant ces beaux termes de superstition, d'absurdités, de préjugés populaires, etc. Voyons donc maintenant de quel côté sont les préjugés, et les absurdités ; et examinons ce que ces redoutables raisonneurs ont à nous opposer.

ARTICLE QUATRIÈME.

Objections des philosophes contre le Culte de Religion.

I.

« La seule Religion qu'on doive professer, » prononce définitivement l'auteur de l'exa» men important[1], est celle d'adorer Dieu,

[1] Exam. Imp. sonius.

» et d'être honnête homme. Le grand nom » de Théiste, qu'on ne révère pas assez, est » le seul qu'on doit prendre. »

Voilà un Chrétien renégat, qui fronde, et proscrit tout culte de Religion; et voici ce que lui répond le plus grand homme qu'ait eu Rome payenne. « En vérité, je ne sais » pas si en proscrivant tout culte de Reli- » gion, la société humaine[1], la probité, et » une des plus excellentes vertus, qui est la » justice, pourroient jamais subsister. Otez » la Religion et le culte, on ne verra dans » le monde que trouble et confusion. » *Quibus sublatis, perturbatio vitæ sequitur et magna confusio. Atque haud scio an pietate adversùs Deos sublatâ, fides etiam et societas humani generis, et una excellentissima virtus, justitia tollatur.*

Je laisse au lecteur à décider lequel des deux paroît le mieux penser, du renégat, ou du payen.

II.

« A quoi servent, demande le Militaire » philosophe[2], ces usages superstitieux qu'on » nous fait regarder comme sacrés, ces

[1] De Nat. Deor. lib. 1. — [2] Ch. 20.

» Messes, ces Chants, ces cérémonies aux-
» quelles on nous enjoint d'assister, etc?»

La superstition est une manière de culte qui outrage Dieu, au lieu de l'honorer. Comment le prétendu philosophe prouveroit-il que le chant des pseaumes sacrés, la messe, les prières qu'on adresse au Seigneur, pour reconnoître ses bienfaits, ou pour implorer son secours, et les autres rites du culte chrétien, outragent le Seigneur? Le mot de superstitieux est bientôt lâché, et souvent bien indécemment appliqué.

III.

Le grand Voltaire trouve qu'il seroit indigne du Créateur d'exiger des hommages de ses créatures; et voici comment il exprime sa pensée:

> Quel culte, quel hommage exige-t-il de vous!
> De sa Grandeur suprême indignement jaloux,
> Des louanges, des vœux flattent-ils sa Puissance[a]!

Mais quelle indignité y auroit-il donc que Dieu exigeât de ses créatures, 1.° des hommages, comme les princes en exigent de leurs sujets? 2.° de la reconnoissance, comme un bienfaiteur, de celui qui a reçu quelques

[a] Poème de la Loi naturelle.

cela répugne essentiellement à l'idée qu'on doit avoir de Dieu.

Corollaire.

Dieu n'est pas indifférent pour toute sorte de Cultes.

Dieu ne peut ni exiger, ni agréer aucun culte, qu'il ne soit digne de lui. S'il y a donc quelque espèce de culte où il y ait des choses qui soient indignes de Dieu, on ne peut pas croire qu'il les agrée, et qu'il soit indifférent pour ces sortes de cultes. De-là on doit tirer les conclusions suivantes :

1.° Si dans quelques-uns des cultes qui sont établis sur la terre, il y a quelque chose qui soit opposée à la Loi naturelle, ou qui renferme quelque impiété, on ne peut pas dire que Dieu agrée ces sortes de cultes, et qu'il les regarde du même œil dont il regarderoit un culte pur et innocent. Ainsi les impudicités autorisées et prescrites chez les payens, pour les fêtes de la bonne Déesse, pour celles de Vénus et d'Adonis, n'étoient pas des hommages, mais des outrages faits à la Divinité. Ainsi les mystères abominables des payens, dont nous trouvons les descriptions dans les anciens apologistes du Christianisme, sont également condamnables au

tribunal de la raison et de la Religion. Ainsi les sacrifices de victimes humaines qui ont été en usage chez les Africains, les Gaulois, les Mexicains, et chez plus de vingt différentes nations, au rapport du payen Porphyre, et d'un très-grand nombre d'autres Ecrivains, n'étoient que des actes de cruauté et de fureur, et non pas des actes de piété et de Religion[1]. Peut-on dire que Dieu fut indifférent pour ces sortes de cultes?

Si du paganisme nous passons aux autres religions, la même vérité se prouve aussi invinciblement. Le Juif maudit et déteste Jésus-Christ, Fondateur et Chef de la Religion des Chrétiens; le Socinien ne le regarde que comme un grand homme chéri de Dieu; le Musulman le respecte comme un prophète, le Déiste ne tient compte de ses lois, le Chrétien l'adore comme son Dieu, et l'écoute comme un Législateur divin, suprême et absolu. Dira-t-on que Dieu regarde d'un œil égal les malédictions du Juif, l'indifférence du Socinien, le foible respect du Turc, le mépris du Déiste, et l'adoration du Chrétien? Que l'homme raisonnable réfléchisse là-dessus, et qu'il juge.

Nous avouons bien que Dieu, en exigeant un culte et des hommages, auroit pu abso-

[1] Euseb. Præp. Ev. l. 4. c. 16.

lament laisser au choix de l'homme les expressions et les pratiques de ce culte, pourvu qu'elles fussent saintes et innocentes. On pourroit croire que les choses furent en cet état, durant les temps de la loi naturelle. Mais afin que le culte fût plus saint, plus parfait et plus digne de lui, il a voulu ensuite lui-même en prescrire un spécialement, et le régler; et c'est le culte des Chrétiens.

Nous n'avons point parlé dans ces articles de plusieurs usages et pratiques de dévotion particulière, que l'Eglise permet. Cette permission suffit pour les rendre respectables, parce que l'Eglise ne peut rien permettre qui ne soit selon le véritable esprit de la Religion. Les railleries que font quelquefois sur ces sujets quelques libertins, ne sont que le fruit de la malignité; ce ne sont pas des objections, et elles ne méritent point une réponse.

DÉLUGE.

Le Déluge est cette épouvantable catastrophe qu'éprouva, il y a plus de quatre mille ans, l'Univers, lorsqu'il fut enséveli et noyé dans les eaux en punition de ses crimes, par la colère du Tout-Puissant, et qu'il ne se sauva qu'une seule famille, miraculeusement réservée pour repeupler la terre.

Les Chrétiens croient ce déluge universel, sur l'autorité des Livres divins; ils en appercoivent encore des traces sensibles, et des preuves infaillibles dans presque toutes les parties de la terre; et nos savants philosophes leur disent, qu'avec toute leur créance et leur foi, ils ne sont que des sots, des aveugles, des ignorants. Très-convaincus de leur certaine science, ils affirment que le déluge universel est « une chimère absurde en physique, » démontrée impossible par les lois de la » gravitation[1], par les lois des fluides, par » l'insuffisance de la quantité d'eau, et que » c'est un mystère qu'on croit par la Foi, et

[1] Dict. philos.

» que la Foi consiste à croire ce que la raison » ne croit pas. »

Ces MM. les philosophes sont-ils autorisés à le prendre sur un ton si haut? Les Chrétiens sont-ils aussi simples et aussi méprisables qu'on ose le prétendre? C'est ce qu'il faut examiner.

La question du déluge est une question de fait. Or, les questions de fait ne peuvent, et ne doivent se décider que par la certitude des témoignages, et par l'autorité des témoins que l'on cite. On ne peut contester un fait, qu'en démontrant l'insuffisance des témoignages que l'on apporte en preuves, ou l'impossibilité absolue de ce qui est attesté. Sur ces principes, voyons qui est-ce qui a raison; ou des Chrétiens qui croient le déluge, ou des mécréants qui se moquent de la croyance des Chrétiens.

Les Chrétiens se fondent sur l'autorité des Livres divins, la Genèse, l'Evangile, les Epîtres canoniques du Chef des Apôtres; qui nous parlent de ce grand événement[1]. Ils appellent les mécréants à l'inspection du globe que nous habitons, et qui atteste encore aujourd'hui le bouleversement général qu'il a éprouvé autrefois par le séjour des eaux sur sa surface. Enfin ils présentent,

[1] Gen. 6. — Matth. 14. — 1. Pet. 3.

comme déposants pour le fait qu'ils défendent, des philosophes, des savants, des écrivains très-anciens, qui n'étoient point instruits de la révélation; mais aussi qui n'avoient point d'intérêt à la combattre. Entrons dans le détail de ces preuves.

1.° On trouve non-seulement dans les entrailles de la terre, et dans les endroits les plus bas, mais jusques dans les terreins les plus élevés, et même jusques sur les plus hautes montagnes, des lits, des couches, des amas de coquillages de mer, et d'herbes marines: on y trouve des poissons pétrifiés, des ossements d'animaux, qui ne se voient que dans des climats fort éloignés. Wooward, Vallisneri, Scheuzer, Buffon, les transactions philosophiques, les mémoires de l'académie des sciences, en fournissent des preuves et des détails, dont les plus fiers et les plus opiniâtres ennemis du vrai sont forcés de convenir. Il faut donc que tout cela ait été poussé du sein des mers, et transporté par l'agitation des eaux. Il faut donc que la surface des eaux ait au moins égalé la cime des plus hautes montagnes, qu'elles y aient séjourné longtemps, et qu'elles aient été dans une grande agitation pendant ce séjour.

Or, ce sont-là autant de circonstances que Moïse nous détaille dans son récit du déluge.

Il nous dit[1] que les eaux s'élevèrent de quinze coudées, c'est-à-dire, d'environ quatre toises au-dessus des montagnes; qu'elles restèrent dans cette élévation durant cent cinquante jours[2]; qu'au bout de cinq mois, le Seigneur envoya les vents sur cette terre couverte et détrempée par les eaux[3]; que ces eaux agitées alloient et revenoient par une espèce de flux et de reflux; que ce ne fut qu'après trois mois d'agitation et de diminution, que la cime des montagnes commença à reparoître; et qu'il fallut encore trois autres mois avant que la terre fût suffisamment desséchée.

Ces transports, ce mélange, cette confusion de tant de choses sorties des eaux, n'étoient-elles pas une suite nécessaire de leur agitation; et ne sont-ce pas autant de monuments toujours subsistants de la vérité du fait rapporté par Moïse? L'inspection du monde ne prouve-t-elle pas la vérité du récit de Moïse, et le récit de Moïse ne s'accorde-t-il pas parfaitement avec ce que nous reconnoissons dans ce monde?

2.° Dans les gorges des grandes chaînes de montagnes, telles que sont les Alpes et les Pirénées, on trouve en certains endroits d'autres montagnes, qui ne sont que des amas immenses de gros caillous accumulés et entassés.

[1] Gen. 7. 20. 24. — [2] *Ib.* 8. 13. 5. — [3] *Ib.* 8. 13. 4.

Ces montagnes sont moins élevées que celles qui sont de roc vif. Les caillous sont liés ensemble par une espèce de ciment d'une dureté presque égale à celle de la pierre. Dans les quartiers qui s'en détachent, on reconnoît souvent des herbes marécageuses, noircies, desséchées, et fortement incorporées dans cette espèce de ciment.

Si l'on fait attention à cette espèce de flux et de reflux des eaux, rapportée par Moïse, et à leur violente agitation, on ne sera pas surpris de ces amas immenses de caillous, qui forment de nouvelles montagnes dans ces gorges inégalement resserrées. Mais on donne hardiment le défi à tous les philosophes, d'en rendre raison dans aucun des systêmes qui ne supposera pas le récit de Moïse.

L'histoire du déluge a été connue de tous les anciens peuples. Berose le Chaldéen nous parle de l'arche qui s'arrêta vers la fin du déluge sur une montagne d'Arménie[1]. Nicolas de Damas, dans le 96me livre de ses histoires, dit qu'au temps du déluge, il y eut un homme, qui, arrivant avec une arche ou vaisseau sur une haute montagne d'Arménie, échappa à ce fléau universel, et que les restes de cette arche se sont conservés long-temps sur cette montagne. Abydène, auteur d'une

[1] Joseph. Antiq. l. 1. c. 4.

histoire des anciens Mèdes et Assyriens, donne de ce déluge quantité de détails, tous semblables à ceux qu'en donne Moïse[1]. Qu'on lise le traité de Lucien sur la Déesse Syrienne, on y trouvera toutes les circonstances de ce terrible évènement, aussi clairement et aussi énergiquement exposées, que dans le Livre de la Genèse. Si nous citons ici Lucien, ce n'est que comme déposant et attestant de la tradition générale qu'il trouva chez les Orientaux, sur le déluge.

A la clarté et à l'évidence de ces différentes preuves que nous venons de donner, il n'est point d'homme raisonnable qui hésite, ou à qui il vienne le moindre doute. Le mécréant, de son côté, n'ose pas entreprendre de les combattre; mais il tâche de faire diversion, d'éblouir par un jargon scientifique, de surprendre ceux qui seroient peu instruits, en leur présentant de prétendues impossibilités.

On peut juger de la profondeur de sa science, et de la force de ses raisonnements, par l'entretien suivant, dans lequel un mécréant rapporte tout ce qui est objecté contre le déluge par l'auteur du Dictionnaire philosophique.

[1] Præp. Ev. l. 9. c. 12.

LE MÉCRÉANT.

Bon bon. Ce n'est qu'une vieille fable, que votre déluge universel, une de ces vieilles erreurs, que la crédulité ignorante admet, et dont le philosophe voit d'abord l'absurdité.

LE CHRÉTIEN.

Peut-on en sûreté, vous en croire sur votre parole, Monsieur; et doit-on préférer votre autorité à celle de Moïse, et à celle de tant d'écrivains estimés et respectés, et certainement très-dignes de l'être?

LE MÉCRÉANT.

Il n'y a que la raison qui fasse autorité; et la raison me dit, que le déluge est une chimère absurde en physique, démontrée impossible par les lois de la gravitation, et par les lois des fluides, par l'insuffisance de la quantité des eaux.

LE CHRÉTIEN.

Mais qu'est-ce que la gravitation? Et que sont les lois de la gravitation, pour ou contre l'inondation du globe?

LE MÉCRÉANT.

Et qui est-ce qui ignore que la gravitation est cette force par laquelle les corps s'attirent mutuellement, en raison directe de leur masse, et en raison inverse du quarré de leurs distances?

LE CHRÉTIEN.

Encore une fois, que font ces lois de la gravitation? Empêchent-elles que la pluie ne tombe sur la terre, que les eaux ne coulent, qu'elles n'inondent les campagnes, qu'elles ne s'élèvent quand elles sont en grande quantité? Ont-elles donc pu empêcher le déluge?

Que font les lois fluides, pour ou contre le même fait? L'air est fluide et liquide. Les liquides se mettent de niveau, agissent et pèsent en tout sens, c'est-à-dire, par les côtés, comme sur le fond; et cette nature même des liquides, sert à rendre raison de plusieurs des phénomènes du déluge. Je ne vois pas pourquoi on emploie ces grands mots de lois des fluides, de la gravitation, pour combattre le récit de Moïse.

LE MÉCRÉANT.

Mais il est impossible de démontrer qu'il y ait eu une quantité d'eau suffisante, pour couvrir tout le globe, et pour s'élever de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes.

LE CHRÉTIEN.

Et combien y a-t-il de faits qu'on est obligé d'admettre, quoiqu'on ne puisse pas démontrer de quelle manière ils ont pu arriver? Parce que je ne pourrois pas comprendre comment une chose auroit été faite, serois-je en droit de conclure qu'elle n'a pas été faite?

LE MÉCRÉANT.

Mais où trouverez-vous une quantité d'eaux suffisantes, pour couvrir le globe entier?

LE CHRÉTIEN.

Mais, vous, avez-vous jaugé la profondeur de toutes les mers? Avez-vous mesuré la quantité des eaux raréfiées, qui sont mêlées

avec l'air qui fait notre atmosphère ? Savez-vous jusqu'à quel point ces eaux sont raréfiées, jusqu'à quelle hauteur elles s'élèvent, quel volume elles feroient, si la puissance du Créateur qui les a raréfiées et divisées, et qui, par la raréfaction les tient suspendues, les épaississoit, les condensoit, et les laissoit, selon les lois de la gravitation et de l'équilibre, retomber sur le globe que nous habitons ? Monsieur, vous ignorez bien plus de choses que vous n'en savez, et vous en croyez bien moins que vous ne devez.

Allez, Monsieur, allez, dès que vous en aurez le loisir, lire le trente-huitième chapitre du Livre de Job : là, vous apprendrez combien sont risibles ces petits êtres, qui prétendent nous donner toutes les dimensions des œuvres de la puissance du Créateur.

LE MÉCRÉANT.

Oh ! je le vois. Vous voulez me parler de vos eaux inférieures et supérieures, de vos cataractes du Ciel, de vos sources du grand abîme, et de tous ces autres ingrédients que Moïse rapporte, que l'ignorance admet, et qui sont également réprouvées par la philosophie, la saine physique et le bon sens. Mais qu'avancerez-vous par-là ?

LE CHRÉTIEN.

La science n'est pas toujours le lot de ceux qui affectent le plus d'en avoir ; et la raison et le bon sens ne se trouvent pas toujours avec le ton le plus fier et le plus décidé.

LE MÉCRÉANT.

Sont-ce là toutes les preuves que vous donnez de vos eaux inférieures et supérieures, et de tout le reste ?

LE CHRÉTIEN.

Non, Monsieur : Ce n'est qu'un mot que j'ai voulu mettre avant les preuves. Je vous dis donc qu'il y a des eaux supérieures à celles que nous voyons, et qui sont répandues dans tout l'atmosphère, et peut-être encore au-dessus de l'atmosphère ; qu'il y en a une quantité immense, que le degré de la raréfaction règle la hauteur où elles s'élèvent, et que Moïse, en distinguant des eaux inférieures et supérieures, n'a rien dit qui ne s'accorde avec la physique et la vérité.

1.° Il y a des eaux supérieures à celles que nous voyons, et qui sont répandues dans tout l'atmosphère. On peut en juger par la

quantité immense d'eau qui s'élève continuellement de la surface des mers, et qui ne s'élève jamais plus abondamment, que lorsque l'air est le plus serein, et par conséquent, lorsqu'on peut le moins s'en appercevoir. Ce sont ces eaux qui forment en partie les nuages, et qui vont ensuite, sur les ailes des vents, fertiliser les terres.

2.° La quantité de cette eau répandue dans l'atmosphère est immense, puisque l'évaporation des mers est continuelle, puisqu'elle est plus abondante dans les climats chauds que dans les climats froids ou tempérés, et que c'est principalement dans les climats les plus chauds, qu'est la plus grande étendue des mers.

3.° Selon les lois de la physique, la raréfaction doit être plus grande dans les climats plus chauds, que dans les autres. Selon les lois de l'équilibre et de l'hydrostatique, plus les liquides sont raréfiés, plus ils doivent avoir de facilité à s'élever; et comme on ne sait pas le degré de la raréfaction, on ne peut pas régler le degré d'élévation.

4.° La toute-puissance du Créateur a-t-elle pu raréfier au commencement, une partie des eaux, et les transporter dans les espaces immenses de l'atmosphère, et même au-dessus de l'atmosphère; et s'il l'a pu, l'a-t-

il fait? Voilà deux questions que je mets en avant. Quel seroit l'homme assez hardi, pour répondre négativement à la première question? Pour la seconde, elle ne peut se décider que par l'autorité et le poids des témoignages, et des témoins. Nous ne présentons d'abord que le témoignage de Moïse[1]. Mais en est-il un comparable à celui-là, pour l'antiquité, l'authenticité, l'autorité?

LE MÉCRÉANT.

Monsieur, je suis prêt d'abandonner le sentiment des philosophes, et d'épouser le vôtre, pourvu que vous vouliez bien convenir d'une chose avec moi : c'est que le déluge universel est la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler. Car tout y est miracle. Miracle, que quarante jours de pluies aient inondé les quatre parties du monde, et que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes; miracle, qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le Ciel; miracle, que tous les animaux se soient rendus dans l'arche, de toutes les parties du monde; miracle, que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois; miracle,

[1] Voyez les articles Moïse et Ecriture.

que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions; miracle, que la plupart n'y soient pas morts; miracle, qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir au sortir de l'arche; miracle, etc.

Mais ce sont-là des mystères qu'on croit par la foi, et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas; ce qui est encore un autre miracle.

LE CHRÉTIEN.

Seriez-vous bien en état de soutenir le beau principe que vous établissez : *Le miracle se croit par la foi, et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas.* Car c'est-là tout ce que vous voulez dire. Or, voici les conséquences de ce beau principe. C'est que la foi consiste à croire l'impossible; c'est que toutes les Communions chrétiennes, qui remplissent toute l'Europe, la moitié de l'Amérique, et une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, croient l'impossible; c'est que sur cette multitude immense d'hommes, il y en a bien une centaine, qui ont assez d'esprit et de bon sens pour ne pas croire l'impossible. Monsieur, Monsieur, ne craignez-vous pas qu'on ne dise de vos philosophes, ce que St. Augustin disoit d'une certaine espèce d'hommes de son temps, et qu'il ap-

pelloit des extravagants orgueilleux; *homines superbè delirantes*[1].

Mais venons au détail de vos graves difficultés. *Miracle*, dites-vous, *que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde*, etc. Mais y étiez-vous, pour mesurer les volumes, les masses, les torrents d'eaux qui se précipitèrent de toute l'atmosphère, épaissie pendant quarante jours et quarante nuits sans discontinuer? Mais savez-vous en quel état se trouvoit la surface de notre globe avant le déluge, et la quantité d'eaux qu'il falloit alors pour le couvrir tout entier? Mais savez-vous s'il n'y avoit pas des réservoirs immenses d'eaux souterraines, qui, poussées et élancées par la puissance du Seigneur, se joignirent encore à celles du Ciel? Lisez les sages et savantes observations de M. l'Abbé Pluche[2] sur le déluge; et vous serez un peu plus modeste et un peu plus réservé.

Miracle, qu'il y ait eu des cataractes dans le Ciel, etc. Hé! ne peut-on pas, et ne doit-on pas entendre physiquement par-là, ces amas, ces réservoirs immenses d'eaux, atténuées et répandues dans l'atmosphère, lesquelles se précipitèrent en torrents, dès qu'elles furent rapprochées et condensées? Ce mot de cataractes, veut-il dire autre chose

[1] Aug. Conf. lib. 5. — [2] Spect. de la Nature, tom. 3.

que la précipitation des eaux ; et les cataractes du Ciel, signifieront-elles autre chose que les eaux qui se précipitent du Ciel ?

Miracle, que tous les animaux se soient rendus dans l'Arche, etc. Mais ne dites-vous pas vous-même que, *Deus est anima brutorum*[1], et que ce Dieu fait mouvoir les animaux, comme il fait mouvoir les astres ? Ainsi, dans vos beaux systêmes, quelle difficulté y avait-il à les conduire à ce rendez-vous ?

Miracle que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois. Mais n'avoit-il pas eu assez de temps pour leur faire leurs provisions, puisqu'il mit tant d'années à construire l'Arche ?

Miracle, que tous les animaux aient tenu dans l'Arche avec leurs provisions. Mais il semble que vous ne sachiez pas ce que c'est qu'un vaisseau. Nos plus gros vaisseaux de guerre, ne sont que de très-petites machines, en comparaison de ce qu'étoit l'Arche ; et cependant, il est inconcevable qu'on puisse y faire entrer tant de choses pour les agrêts, provisions, munitions, service d'artillerie ; et avec tout cela, l'on y voit encore quelquefois des troupeaux entiers.

Miracle, que tous ces animaux aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'Arche.

[1] V. Dict. Philos. article *Bêtes*.

Mais vous ne faites donc pas attention qu'après le déluge, les animaux carnaciers ne devoient pas manquer de trouver de quoi se nourrir. Pour les autres animaux, ils ne pouvoient pas manquer d'herbages à demi-desséchés. Et de quoi vivent les loups, les sangliers, les chamois, durant les longs hivers? Hé, Monsieur! de pareilles objections sont-elles dignes de votre savante et profonde philosophie?

Mais ensuite que direz-vous de tous ces monuments du déluge, ces couches, ces lits de coquillages, et toutes ces productions de la mer, que l'on trouve par-tout dans les entrailles de la terre, dans le voisinage et jusqu'au sommet des plus hautes montagnes?

LE MÉCRÉANT.

Je dirai que cela ne prouve rien du tout pour le déluge. Je vous dirai que ces lits, ces couches de coquilles qu'on a découverts de tout côté, à soixante, à quatre-vingts, à cent lieues même de la mer, sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu à peu ces productions maritimes, sur des terrains qui étoient autrefois les rivages de l'Océan.

LE CHRÉTIEN.

On ne peut pas faire une réflexion plus heureuse. En la suivant, on trouvera qu'il y a eu autrefois des ports de mer dans les villes de Suisse et sur le mont Cénis ; car, dans tous ces endroits-là, on trouve de ces lits et de ces couches de coquilles, que la mer a déposés peu à peu sur ces terrains, lorsqu'ils étoient baignés par l'Océan.

LE MÉCRÉANT.

Oserez-vous nier que la mer ait pu couvrir successivement tous les terrains l'un après l'autre, et que cela ait pu arriver par une gradation continuelle, dans une multitude prodigieuse de siècles ?

LE CHRÉTIEN.

Oui, Monsieur, j'ose le nier.

LE MÉCRÉANT.

La mer, en cinq cents années de temps, s'est retirée d'Aiguemortes, de Fréjus, de Ravenne, qui étoient de grands ports, et a laissé environ deux lieues de terrain à sec.

Par cette progression, il est évident qu'il lui faudroit deux millions deux cent cinquante mille ans, pour faire le tour de notre globe. Donc, la mer se déplace successivement.

LE CHRÉTIEN.

Je vous assure que Bergerac ne nous conte rien, dans son voyage de la Lune, de plus admirable que ce que vous nous contez vous-même ici. Il se peut faire, dites-vous, que la mer ait couvert successivement tous les terrains l'un après l'autre. C'est donc à dire qu'il peut se faire que la mer ait passé autrefois par-dessus les Alpes, les Pyrénées, les chaînes des montagnes de l'Afrique; c'est donc à dire qu'il peut se faire que les baleines se soient promenées autrefois dans les campagnes de la Suisse, et qu'on ait pêché des huîtres sur le grand Saint-Bernard. Oh, Monsieur, que cela est bien trouvé! Mais en ces temps-là, où étoient les habitations des hommes? Car, selon les lois de la gravitation, et les lois des fluides, le globe devoit alors être entièrement couvert par les eaux.

LE MÉCRÉANT.

Monsieur, il ne s'agit pas de ricaner; il s'agit de m'expliquer comment la mer a pu se retirer d'Aiguemortes, de Fréjus et de Ravenne, dans l'espace de cinq cents ans; sans quoi j'aurai toujours le droit de conclure qu'elle a pu successivement couvrir tous les terrains l'un après l'autre.

LE CHRÉTIEN.

Je vous rendrai compte très-volontiers de ce changement qui est arrivé à ces villes, et à quelques autres qui se trouvent dans la même position. Mais je dois d'abord vous dire et vous démontrer, que le monde est encore aujourd'hui tel qu'il étoit il y a deux et trois mille ans; et que quelques petits amas de sable ou de gravier, arrêtés sur quelques côtes, n'ont pas plus fait de changement dans le monde, qu'en font, dans une rivière, quelques pieds de terre ou de cailloutage qui s'ébouleront, et s'arrêteront sur son bord.

Qu'on consulte Strabon, Pomponius Mela, ces géographes qui écrivoient, il y a seize à dix-sept cents ans; on trouvera qu'ils nous représentent les côtes de l'Espagne, des

Gaules, de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, telles que nous les voyons encore aujourd'hui; que des ports de mer, situés dans tous ces différents pays, et connus depuis plus de deux mille ans, se trouvent encore aujourd'hui dans la même place où ils se trouvoient alors, et reçoivent les vaisseaux comme ils les ont toujours reçus. Cependant, selon votre beau calcul, ces ports devroient déjà se trouver à huit ou dix lieues des côtes. Que l'on compare nos cartes modernes à celles qui sont faites sur Strabon, Pomponius Mela, etc. On y verra les côtes de la Méditerranée parfaitement les mêmes; on y verra Calpé ou Gibraltar, Carthagène, Barcelone, Marseille, Antibes, Gênes, Ostie, Naples, Corfou, Constantinople, Seïde ou Sidon, Carthage, ou plutôt ses ruines; on les verra encore au même lieu où elles étoient autrefois. Ainsi cette idée du déplacement des mers, n'est qu'une imagination de romancier.

Ce changement de position pour Aigues-mortes, Fréjus et Ravenne, ne prouve rien pour vous. On bâtit d'abord ces villes dans des endroits marécageux, on y construit des ports, on néglige de les curer, la vase s'y amasse, elle se répand; ce n'est pas la mer qui se retire; c'est un bourbier qui s'élève, qui corrompt l'air, qui fait déserter les ha-

bitans. Aussi Aiguemortes n'est plus qu'une retraite de pêcheurs; Fréjus, ville épiscopale, n'est qu'un village presque abandonné. Ces villes et ces ports seroient encore fréquentés, comme ils le furent autrefois, si l'on avoit donné les soins nécessaires pour les entretenir. Combien y a-t-il que le port de Cette ne seroit plus rien, si l'on ne travailloit pas toujours à le vider?

Pour Ravenne, on sait qu'elle étoit autrefois au milieu des eaux; et c'est pour cela qu'on appeloit autrefois ses habitants, les grenouilles de Ravennes, *Ranæ Ravennates*. A quelque distance de cette ville étoit un port, où Auguste tenoit une flotte, pour la sûreté de la mer Adriatique. Mais le terrain s'étant élevé peu à peu, on fauche, on moissonne aujourd'hui où l'on ne faisoit autrefois que pêcher. Ainsi je ne vois rien en cela qui puisse faire soupçonner ce déplacement de mers que vous imaginez.

LE MÉCRÉANT.

Cependant, combien trouve-t-on aujourd'hui d'excellents écrivains qui admettent ce changement? Lisez la savante Histoire naturelle de M. de Buffon, et vous verrez toutes les découvertes et observations qu'il a faites sur cela.

LE CHRÉTIEN.

On faisoit autrefois des romans de galanterie, on en fait aujourd'hui de physique. Tel est le livre de la théorie de la terre, par M. de Buffon. C'est le jugement qu'en portent les Sages.

LE MÉCRÉANT.

Peut-on parler ainsi des ouvrages d'un aussi grand homme que M. de Buffon?

LE CHRÉTIEN.

Je rendrai volontiers aux talents de M. de Buffon, la même justice que tout le public lui rend. Mais je ne m'écarterai guère des sentiments de ce public, en disant que M. de Buffon n'a prétendu donner qu'un roman dans son Histoire de la théorie de la terre.

Peut-on croire en effet qu'il parle sérieusement, quand il vous dit que les planètes, ces corps froids et opaques, ont été formées du corps même du Soleil, qui n'est que feu et lumière[1]? Quelle imagination, de dire que

[1] Tom. 1. p. 194.

cela est arrivé par la chûte oblique d'une Comète sur cet astre; que la Comète, par cette chûte, a sillonné le Soleil, et en a enlevé une grande quantité de matière, qui a donné naissance à ces planètes, lesquelles se sont mises à courir plus ou moins loin du Soleil, selon leur plus ou leur moins de densité. Les belles découvertes qu'il nous donne là!

Peut-on croire qu'il parle sérieusement, quand il vous dit que ces planètes ont été autrefois de petits Soleils[1], qui ont dû brûler pendant quelque temps, mais qu'elles se sont éteintes faute de matières combustibles, comme le Soleil s'éteindra probablement par la même raison dans les âges futurs. Mais, dira-t-on à M. de Buffon, si le Soleil doit s'éteindre peu à peu, il doit donc être déjà moins chaud qu'il n'étoit il y a deux siècles; et en remontant jusqu'à dix, douze, quinze, vingt siècles, il devoit être toujours plus chaud. Quelle devoit donc être la chaleur qu'on éprouvoit sur la terre, il y a cinq cents, mille, deux mille, ou trois mille ans? Tout cela ne doit-il pas être mis au nombre des idées romanesques?

Peut-on croire qu'il parle sérieusement, quand il vous dit[2] que cette mer immense,

[1] Tom. 1. p. 217. — [2] *Ibid.* 240.

qui sépare l'ancien continent du nouveau, a pu se former tout-à-coup par l'affaissement de quelque vaste caverne dans l'intérieur du globe; que les eaux qui couvroient la terre, ont alors coulé nécessairement de tous côtés pour former l'Océan Atlantique, et que c'est ainsi que se sont découvertes les terres que nous habitons. Qui est-ce qui a donné à M. de Buffon, les nouvelles de cette catastrophe? En quel temps s'est fait cet affaissement? Quelle idée doit-on se former de l'Architecte qui avoit si mal construit et si mal étayé cette grande partie de l'univers? Enfin, quelle caverne, que celle qui avoit près de quatre mille lieues de long, sur douze à treize cents de large?

Peut-on croire qu'il parle sérieusement, quand il explique la manière dont se sont formées les montagnes[1]? Elles ne se sont formées, vous dit-il, que par diverses couches de parties de pierre et de terre, que les eaux ont entraînées et transportées, et qui se sont élevées peu à peu; que c'est ainsi que se sont formées les chaînes immenses des Alpes, des Pyrénées, du Caucase, etc. Mais, lui dira-t-on, lorsque la cime même de ces masses immenses étoit couverte par les eaux, quelles étoient alors les régions de la terre que les

[1] Tom. 1. p. 114. etc.

hommes auroient habitées? Ou quelles étoient alors les lois des fluides, de l'hydrostatique, et de la gravitation?

Je n'aurois jamais fini, si je voulois faire de pareilles observations sur toutes les autres choses qu'il avance dans ce même genre. Vous pouvez en juger vous-même par cet échantillon.

LE MÉCRÉANT.

Et que répondriez-vous à l'objection de M. du Marsais[1], qui vous dit que les dimensions de l'Arche de Noé font voir l'impossibilité qu'il y avoit d'y placer, et d'y nourrir la dixième partie des animaux qui devoient y être?

LE CHRÉTIEN.

Je lui répondrois que nos philosophes sont bien plus hardis à affirmer, qu'habiles à prouver. Du Marsais fait cette assertion; et les preuves sont restées au bout de sa plume. Puisqu'il n'a pas été en état d'en fournir aucune, je n'ai rien à lui dire de plus. Au reste, nous autres Chrétiens, nous ne nous mettons guère en peine des objections, difficultés,

[1] Analyse de la Religion chrétienne, p. 4.

assertions de messieurs les philosophes; elles sont toutes confondues par les excellentes dissertations que nous ont données sur ce sujet, Jean Buteo, chanoine régulier de Saint Antoine, et M. Pelletier, de Rouen. Ces excellents ouvrages ne laissent rien à desirer sur ce point. On en trouvera tous les détails dans les premiers volumes de la Bible, imprimée à Avignon, chez Merande, en 1767, en dix-sept volumes in-quarto.

LE MÉCRÉANT.

Pour tout cela, je ne changerai pas d'avis.

LE CHRÉTIEN.

Vous êtes encore jeune, Monsieur; je ne désespère pas que vous ne deveniez un jour plus sage.

DESTIN.

On trouve, dans le Dictionnaire philosophique, un article sur le Destin, où l'écrivain a ramassé assez exactement, et copié assez fidellement toutes les extravagances qu'a débitées Hobbes sur ce sujet. Il s'efforce de les embellir des graces de son style, et il les répète d'un air qui annonce qu'il est très-content d'avoir si bien dit.

On peut regarder le système du Destin, comme la preuve la plus forte de l'aveuglement du paganisme, de l'extravagance des anciens philosophes, et de la stupidité grossière de ceux qui les ont écoutés. Le Destin, selon eux, étoit une loi, un décret éternel, nécessaire, qui fixoit et régloit irrévocablement tout ce qui devoit jamais arriver à un chacun, et qui soumettoit également les hommes et les Dieux. Il est vrai que plusieurs savants payens ont reconnu toute l'extravagance de cette opinion : Cicéron ne fait qu'en railler dans son Livre *De Fato*, où il dit expressément que le Destin n'est qu'une chimère, *Fati vis nulla est.* Sénèque la

combat fortement dans le second livre des *Questions naturelles ;* et Plutarque, dans son Traité des contradictions des Stoïciens, en fait voir toute l'absurdité.

Cependant c'est cette absurdité qu'on prétend renouveler aujourd'hui, et qu'on s'efforce d'étayer par le raisonnement, les exemples et l'autorité. On pourra juger de la force de ces preuves, et de la vigueur de ces raisonnements, par le Dialogue suivant. C'est un Fataliste et un Sage qui parlent. Le Fataliste répète tout ce qui est présenté dans le Dictionnaire philosophique ; et le Sage lui fait remarquer combien tout cela est mal raisonné.

LE FATALISTE.

Quoi, vous n'admettez pas le système du destin ! Vous me surprenez.

LE SAGE.

Et vous, vous l'adoptez ; vous me surprenez encore bien davantage.

LE FATALISTE.

La doctrine du destin est peut-être la plus ancienne qu'on connoisse, puisque c'est dans

le plus ancien de tous les auteurs, Homère, que l'on en trouve l'idée et la notion; ce qui prouve qu'elle étoit très en vogue de son temps. Les Pharisiens, chez les Juifs, l'enseignoient également; pourquoi êtes-vous si surpris que des philosophes l'admettent?

LE SAGE.

Arrêtez, Monsieur, vous faites d'abord un anachronisme trop fort, pour qu'on vous le passe. Vous dites que le plus ancien des livres que nous ayons, c'est Homère; et Moïse, dont nous avons également les livres, vivoit près de six cents ans avant Homère. Le premier naquit l'an du monde 2464 [1], et l'autre l'an 3039. Commencez donc par réformer ce point.

Pour la doctrine des Pharisiens, vous ne l'entendez pas mieux que la chronologie. Le destin, qu'on dit qu'ils admettoient, n'étoit autre chose que la prescience infaillible de Dieu, telle que l'admettent les Théologiens et les philosophes Chrétiens. Si l'historien Joseph a employé le mot de *Destin*, c'est parce qu'il écrivoit pour des Grecs et des Romains qui n'entendoient rien à cette prescience.

[1] Salian.

Que pouvoit être en effet le Destin pour des docteurs comme les Pharisiens? Ils admettoient la liberté dans l'homme; ils lui donnoient la raison pour guide, ils reconnoissoient des vices et des vertus, des peines et des récompenses, et un jugement après la mort; ils étoient extrêmement zélés pour la Religion, les devoirs du culte, la prière, et pour tout ce qui peut nous donner les plus hautes idées de Dieu.

C'est l'historien Joseph qui nous peint ainsi les Pharisiens. « Leur manière de vivre, » nous dit-il [1], est très-simple. Ils ne con- » noissent point les délices de la vie. Ils ne » s'éloignent jamais de ce que la raison leur » a une fois montré. Ils reconnoissent un » *Destin*, de manière cependant que l'homme » n'en est pas moins libre : Dieu, disent-ils, » ménageant les choses de telle façon que » l'homme a toujours sa liberté, pour choi- » sir entre le vice et la vertu, quoique tout » arrive toujours selon les vues de Dieu. Ils » admettent l'immortalité de l'ame, un ju- » gement après la mort, des traitements tels » qu'on les aura mérités par ses vertus ou » par ses crimes, des peines éternelles pour » les méchants; et tout ce qu'il y a de plus

[1] Antiq. Jud. liv. 18. c. 2.

» solemnel dans le culte divin, et dans la » prière, se règle par leurs sentiments. »

Monsieur, reconnoîtriez-vous ces gens-là pour des Fatalistes, ou seriez-vous vous-même Fataliste avec tous les dogmes des Pharisiens?

LE FATALISTE.

Un philosophe est très-persuadé que tout se fait par des lois immuables, que tout est arrangé, que tout est un effet nécessaire.

LE SAGE.

Tant pis pour le philosophe. Sa persuasion ne fait guère d'honneur à sa raison.

LE FATALISTE.

Ou le monde subsiste par ses lois physiques, par sa propre nature; ou un Être Suprême l'a formé selon ses lois suprêmes. Dans l'un et l'autre cas, ces lois sont immuables; dans l'un et l'autre cas, tout est nécessaire. Les corps graves tendent vers le centre de la terre, sans pouvoir tendre à se reposer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas; tout est arrangé, engrené, limité. L'homme ne peut avoir qu'un certain

nombre de dents, de cheveux, et d'idées. Il vient un temps où il perd nécessairement ses dents, ses cheveux, ses idées.

LE SAGE.

L'abus d'un terme fait tout le fonds de votre sophisme; l'explication de ce terme suffit pour le faire évanouir. Qu'on explique seulement ce mot *nécessaire*, et toute votre doctrine ne présente plus qu'un ridicule verbiage.

Il est des choses nécessaires par des lois immuables, desquelles lois l'usage et l'application n'est point soumise à notre volonté; il en est de nécessaires par des lois immuables, dont l'application et l'usage sont soumis à notre volonté. Voilà deux genres de nécessités bien différentes l'une de l'autre.

Ainsi, selon la nécessité du premier genre, il est nécessaire (que nous le voulions, ou que nous ne le voulions pas) que les corps graves tendent vers le centre de la terre, et qu'un corps qui a plus de densité que le liquide, dans lequel on le plonge, descende au fond.

Ainsi, selon la nécessité du second genre, il est nécessaire qu'un homme qui, en se battant, reçoit un coup d'épée dans le cœur, en périsse. Mais il n'étoit pas nécessaire que

cet homme se battît; il s'est battu, parce qu'il l'a voulu. Il n'étoit donc pas nécessaire que cet homme mourût d'un coup d'épée.

Enfin, quel abus de termes, de dire que le destin des corps graves est de descendre, d'un poirier de ne point porter d'ananas! Les anciens Fatalistes ont-ils jamais rien avancé d'aussi risible?

LE FATALISTE.

Mais Dieu ne fait rien d'inutile. Donc tout est nécessaire.

LE SAGE.

Il n'est pas nécessaire qu'un homme ait un tel nombre de dents. Quand il s'en fait arracher une, il n'est pas moins homme qu'auparavant. Cette dent lui servoit quand elle étoit saine. Elle n'étoit donc ni inutile, ni nécessaire. Il vous seroit bien nécessaire à vous d'être un peu plus logicien.

LE FATALISTE.

Ne regardez-vous pas comme des imbécilles ceux qui disent: Mon médecin a tiré ma tante d'une maladie mortelle, il l'a fait vivre dix ans de plus qu'elle ne devoit vivre.

Car il est clair que cette tante ne pouvoit pas s'empêcher d'avoir, dans un temps, une certaine maladie, que le médecin ne pouvoit pas être ailleurs que dans la ville où il étoit, que cette tante devoit l'appeler, et lui prescrire les drogues qui l'ont guérie. Le médecin n'a certainement pas contredit en cela l'ordre de la nature; il l'a suivi.

LE SAGE.

Hé, Monsieur, combien n'y a-t-il pas de maladies qu'on pourrait s'empêcher d'avoir? Combien sont occasionnées par des imprudences, des excès, des débauches qu'on auroit pu éviter? Tel meurt d'une indigestion, qui eût encore vécu long-temps, s'il eût été plus sobre; tel périt, etc. Le mal marié n'attribue pas son malheur au destin, et à des lois immuables et nécessaires. Il ne s'en prend qu'à lui-même. *Tu l'as voulu, George Dandin.* Le mal marié raisonne bien mieux que le Fataliste.

Quelles sont ces lois immuables qui attachoient le médecin à la ville, qui obligeoient la malade de l'appeler, qui rendoient la maladie nécessaire? N'est-ce pas là un jargonage à faire frémir le bon sens? Loin d'être philosophe, n'est-ce pas déshonorer la raison, que de parler ainsi!

LE FATALISTE.

Un paysan croit qu'il a grêlé par hasard sur son champ. Mais le philosophe sait qu'il n'y a point de hasard, et qu'il étoit impossible, dans la constitution de ce monde, qu'il ne grêlât pas ce jour-là en cet endroit.

LE SAGE.

Vous faites dire au paysan ce qu'il ne dit pas. Il regarde la grêle, non comme un effet du hasard, mais comme un malheur, et il s'en tient là. Il en sait, sur ce point, autant que le philosophe. Le philosophe n'en sait pas plus que lui; mais il bavarde davantage.

LE FATALISTE.

Mais ne seroit-il pas plaisant qu'une partie du monde fût arrangée, et que l'autre ne le fût pas; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, et qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver?

LE SAGE.

Tout ce que vous dites-là n'est fondé que sur un ridicule équivoque de ce mot *Devoir*.

Ce mot signifie quelquefois la future existence d'une chose, d'autres fois la nécessité d'une chose, et quelquefois encore l'obligation qu'impose une chose. Faisons ces trois propositions : *Je dois aller me promener après le dîner..... Un mur qui perd son aplomb, doit tomber..... Un sujet doit obéir à son prince.*

La première proposition signifie l'existence future d'une chose qui dépend précisément de ma volonté, et revient à celle-ci : J'irai me promener après le dîner, parce que je le veux ainsi. La seconde signifie que, selon les lois physiques, le mur ne peut plus subsister. La troisième exprime une obligation civile et religieuse, à laquelle on ne peut pas manquer, sans se rendre criminel.

Mettriez-vous au rang des beaux esprits, ou au rang des.... ceux qui raisonneroient comme les Fatalistes?

LE FATALISTE.

Vous avez beau dire, Monsieur; quand on y regarde de près, on voit que la doctrine contraire à celle du destin est absurde. Mais il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal, d'autres à ne point raisonner du tout, d'autres à persécuter ceux qui raisonnent.

LE SAGE.

Il est, dites-vous, beaucoup de gens destinés à mal raisonner. Cela est vrai. Les philosophes fatalistes nous en fournissent des exemples sensibles : d'autres, ajoutez-vous, à ne point raisonner du tout; et ceux-là sont moins à plaindre que ceux qui raisonnent mal : d'autres, à persécuter ceux qui raisonnent. Mais ceux qui raisonnent en fatalistes, ne méritent pas d'être persécutés; ils ne méritent que la risée et le mepris.

Qu'est-ce, en effet, que le fatalisme? C'est une force aveugle qui entraîne invinciblement tous les êtres, et toutes les créatures; qui détermine nécessairement tout en elles, indépendamment de leur volonté, et décide inévitablement de tout le cours de leur vie, et enfin de leur sort. Vous dites que la doctrine contraire à celle du fatalisme et du destin, est absurde; cela étant :

Il est donc absurde de dire que l'homme est libre, et qu'il est capable de faire le bien ou le mal, à son choix.

Il est donc absurde de faire des lois pour punir le vice, et pour récompenser la vertu.

Il est donc absurde d'établir des sociétés politiques, des états, des gouvernements, dont

les membres soient tenus à des devoirs réciproques.

Il est donc absurde de reconnoître aucune autorité comme véritable et légitime.

Il est donc absurde de dire qu'il y ait des vices et des vertus.

Il est donc absurde d'admettre une Religion, un Dieu rémunérateur de la vertu, et vengeur du crime. Voilà votre philosophie et votre sagesse. Adieu, Monsieur le fataliste.

ECCLÉSIASTE.

Ecclésiaste. Livre de réflexions et d'instructions morales, que l'Eglise Juive et l'Eglise Chrétienne ont toujours reconnu pour canonique, dont les esprits légers et superficiels ne pénètrent pas le sens, et dont les libertins et les matérialistes abusent par méchanceté.

Le but de ce Livre est de faire sentir le vide et la vanité de toutes les choses qui sont l'objet de l'ambition, de l'empressement et de l'attachement des hommes; de leur apprendre à user, avec modération et avec reconnoissance, des biens que le Seigneur leur offre dans ce monde; et d'avoir toujours en vue cet Être suprême, entre les mains duquel ils sont, et à qui ils rendront compte de l'usage qu'ils auront fait de la vie, et de toutes leurs pensées, leurs sentiments, leurs actions.

Tout l'ouvrage est divisé en douze chapitres. Les trois premiers présentent la vanité des choses sensibles et passagères; les trois suivants, le peu de fonds qu'on doit faire sur la manière de juger et de penser des hommes, et les contrastes choquants, ainsi que les tristes spectacles qui résultent de leur manière

de juger et de penser. Les septième, huitième, neuvième et dixième donnent des principes sages, pour régler la conduite et les jugements, et pour éviter également les injustices et les erreurs. Enfin les deux derniers vous avertissent qu'il y a un souverain Juge, et qu'à la mort, où tout finira pour vous, vous rendrez compte à Dieu de tout le bien et de tout le mal que vous aurez fait. Telle est l'idée que se fera du Livre de l'Ecclésiaste, l'homme qui sait juger et penser.

On ne peut pas douter que ce Livre n'ait été écrit par Salomon. Le portrait que l'Auteur fait de lui-même, ne peut convenir à d'autres qu'à ce Prince. Nous lisons, dans le troisième livre *des Rois*[1], que la sagesse de Salomon surpassoit celle de tous les Sages de l'orient, de l'Egypte et du reste de l'univers; qu'aucun des Rois qui l'avoient précédé, ne l'avoit égalé en richesses et en gloire, et qu'il ne seroit égalé par aucune de ceux qui le suivroient; qu'il composa des milliers de vers et de paraboles; qu'il fit des traités sur toutes les productions de la nature, et sur tous les animaux qui habitent sur la terre, volent dans les airs, ou nagent dans les eaux; qu'on venoit de toutes les parties du monde, pour écouter ses oracles; et ce sont-là préci-

[1] 3. Reg. c. 4.

sément les mêmes traits, par lesquels l'Ecclésiaste se peint lui-même dès le commencement de son Livre[1].

Nous avons déjà donné une légère analyse, ou plutôt la division du Livre de l'Ecclésiaste; nous allons ajouter un petit détail qui fera encore mieux sentir dans quel esprit il a été composé. Et d'abord l'Auteur ne pouvoit pas annoncer avec plus d'énergie le but qu'il se proposoit, que par cette vive exclamation, qui fait l'ouverture du discours : *Vanité des vanités, et tout est vanité;* ni mieux amener à la dernière conclusion par où il finit, *de la crainte de Dieu, et de la fidélité à ses Commandements.*

Le premier genre de vanité qu'il condamne[1], c'est cette avidité de tout savoir, tout rechercher, tout découvrir; parce que l'ordre de l'univers est toujours le même; les spectacles que présente le monde, toujours les mêmes; l'homme pour le fonds, toujours le même; et que cette étude donne bien plus de peine, qu'elle ne procure de satisfaction et d'utilité. *In multâ sapientiâ multa indignatio, et qui addit scientiam, addit et laborem.*

C'est une égale vanité de s'ensévelir dans les plaisirs multipliés[2], d'élever des édifices

[1] Eccli. 1. — [2] C. 2.

superbes, d'amasser des richesses immenses; parce que Dieu donne à l'homme, qui est agréable à ses yeux, la sagesse et la joie en partage, et qu'il laisse au pécheur les soins inutiles et l'affliction. *Homini bono, in conspectu suo, dedit Deus sapientiam et lætitiam; peccatori autem dedit afflictionem et curam superfluam.*

C'est encore une vanité de se laisser écraser par le travail [1], de vouloir pénétrer le secret des œuvres de Dieu, de chercher à lire dans l'avenir, parce que la modération dans les desirs est le vrai caractère de la sagesse, et en même temps un don de Dieu. *Et cognovi quòd non esset melius nisi lætari, et facere benè in vitâ suâ.* Voilà ce que nous enseigne le sage Salomon, dans la première partie de ce Livre.

Pour détacher encore plus le cœur humain des choses de la terre, il nous présente ensuite les spectacles affligeants et les odieux combats des passions [2]; le mérite, victime de l'envie; l'innocence persécutée et sans défenseur [3], l'avidité des richesses dans l'homme, qui est sans héritier; l'inutilité des soins et des desirs qui occupent le cœur de l'homme, parce que le bonheur sur la terre ne consiste que dans la paix de l'ame, et dans la modé-

[1] C. 3. — [2] C. 4. — [3] C. 5.

ration avec laquelle on use des biens qu'on a reçus de Dieu. *Hoc itàque visum est mihi bonum, ut comedat quis et bibat, et fruatur lætitia ex labore suo.... hoc est donum Dei*[1].

Il passe ensuite aux principes que l'homme doit suivre dans sa conduite[2] ; mettre des bornes à la curiosité et au desir de savoir; être circonspect avec les femmes, et fidèle à la loi de Dieu; se souvenir de la mort[3], remettre bien des choses au jugement du Seigneur; ne point trop compter sur le bien qu'on fait[4], ne point attendre sa récompense des hommes; et pour faire mieux sentir la sagesse des règles qu'il propose[5], il ranime l'attention par quelques traits plus vifs et plus marqués des désordres où entraînent les passions, l'imprudence et la méchanceté.

Il conclut enfin[6], en exhortant l'homme à profiter du temps présent, à se souvenir des jugements de Dieu; à prévenir, pour faire le bien, les jours d'une languissante vieillesse, à méditer sur sa fin dernière, parce que le corps doit retourner à la terre d'où il a été tiré, et l'esprit au Seigneur Dieu qui l'a créé[7]. Voilà toute la doctrine de Salomon, dans son Livre de l'Ecclésiaste.

Il faut observer que dans le troisième cha-

[1] C. 6. — [2] C. 7. — [3] C. 8. — [4] C. 9. — [5] C. 10. — [6] C. 11. — [7] C. 12.

pitre, il y a une suite de textes, dont les libertins s'autorisent, pour faire regarder ce Livre comme un ouvrage où le matérialisme est clairement annoncé et enseigné; et qui en font ensuite la matière de leurs railleries ou de leurs blasphêmes. Ils rapportent, et citent avec complaisance ces paroles[1] : *Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, et ostenderet similes esse bestiis : idcircò unus interitus est hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditio : sicut moritur homo, sic et illa moriuntur, et nihil habet homo jumento amplius : cuncta subjacent vanitati, et omnia pergunt ad unum locum : de terra facta sunt, et in terram pariter revertuntur. Quis novit, si spiritus filiorum Adam ascendat sursùm, et si spìritus jumentorum descendat deorsùm ?*

Plusieurs savants interprètes ne regardent pas cet endroit comme une objection qui soit tant peu fondée. Ils n'y voient qu'une instruction humiliante, mais nécessaire à l'homme pécheur, et dont les libertins n'abusent que par défaut de lumières, ou par méchanceté.

Il est évident, disent-ils, que dans tout ce chapitre Salomon ne se propose que de faire mieux connoître à l'homme sa foiblesse, son impuissance, sa misère et la vanité de tout

[1] C. 3. V. 17. etc.

ce qui passe, et de toutes les choses auxquelles il s'attache, en les opposant à la puissance, à la sagesse et aux inaltérables grandeurs de l'Eternel. Ils regardent même comme une preuve sans réplique, et comme une démonstration de leur sentiment, la simple traduction de ce morceau de l'Ecclésiaste. Voici comment ils la présentent, en remontant de quelques versets plus haut, et en ajoutant deux ou trois paroles, pour servir d'explication et de liaison :

« J'ai reconnu que tous les ouvrages que » Dieu a créés [1], restent à perpétuité dans » l'état où il les a mis, et que nous ne pou- » vons rien ajouter, ni rien ôter à tout ce » qu'il a fait [2], pour se faire craindre. Ce qui » a été fait, subsiste encore; ce qui sera, a » déjà été, parce que Dieu fait renaître ce » qui a passé. J'ai vu l'impiété sur le trône » de la sagesse [3], et l'iniquité sur celui de la » justice [4]. A cette vue, je me suis dit à moi- » même : il ne faut point s'en scandaliser; » car le juste et l'impie seront également ju- » gés par le Seigneur, et ils recevront alors » l'un et l'autre ce qu'ils auront mérité [5]. » J'ai aussi jetté mes regards sur les enfants » des hommes, que Dieu a voulu instruire » et éprouver dès leur première création, en

[1] V. 14. — [2] 15. — [3] 16. — [4] 17. — [5] 18.

» les rendant, à certains égards, semblables » aux bêtes[1]. C'est pour cela que la mort » est la même pour l'homme et pour la bête, » que le sort de l'un est égal au sort de » l'autre. Comme l'homme meurt, la bête » meurt, parce qu'ils respirent l'un et l'autre » de la même manière, qu'ils participent à » la même foiblesse. Ils tendent tous à une » même fin[2], parce qu'étant formés de la » terre, pour le corps, ils doivent tous éga- » lement retourner à la terre[3]. Pour ce qui » est de l'ame, qui est-ce qui a jamais pu » connoître, par les seules lumières naturelles, » si l'ame des enfants d'Adam monte en haut, » et si celle des animaux descend en bas? » Qui est-ce qui lui pourra faire connoître » ce qui doit arriver après sa mort[4] »?

Une traduction aussi naturelle suffit pour donner à l'homme raisonnable tous les éclaircissements qu'il peut desirer, et pour confondre le libertin, en faisant voir son ignorance et sa méchanceté. Donnons maintenant un moment à écouter et à résoudre les prétendues difficultés que fait, sur le Livre de l'Ecclésiaste, l'oracle des impies de nos jours.

[1] 19. — [2] 20. — [3] 21 — [4] 22.

I.

« Il est surprenant qu'on ait mis l'Ecclésiaste au rang des Livres canoniques! C'est l'ouvrage d'un Epicurien, qui répète à chaque page, que le juste et l'impie sont sujets aux mêmes accidens[1], que l'homme n'a rien de plus que la bête; qu'il vaut mieux n'être pas né, que d'exister; qu'il n'y a point d'autre vie, et qu'il n'est rien de plus raisonnable, que de jouir en paix du fruit de ses travaux avec la femme qu'on aime. Tout l'ouvrage est d'un matérialiste sensuel et dégoûté.

Si l'ouvrage est d'un impie et d'un matérialiste sensuel et dégoûté, il faut avouer qu'il a bien trouvé le commentateur qu'il lui falloit; et s'il y a quelque foible lueur de vérité dans une petite partie de cet exposé, il faut convenir aussi que cette foible lueur est mêlée aux plus grossiers mensonges. Il est bien vrai, par exemple, que le juste et l'impie sont sujets aux mêmes accidents de maladies, de renversement de fortune, de souffrances et de pauvreté; et l'on auroit bien tort de conclure que celui qui parle ainsi, est un Epicurien. Sans être Epicuriens, tous les sages

[1] Dict. Philos.

parleroient bien de même, en voyant ce qui se passe tous les jours sur la scène du monde.

Mais c'est un mensonge grossier de dire que l'Eclésiaste a affirmé qu'il n'y a point d'autre vie. Cette proposition ne se trouve nulle part dans ce Livre. Mais on y trouve bien la contradictoire, puisque, dans les chapitres trois, onze et douze, il est parlé si clairement du jugement que doit subir l'homme après sa mort.

C'est un mensonge grossier, de dire qu'il a affirmé qu'il n'y a rien de bon et de raisonnable, que de jouir du fruit de ses travaux avec la femme qu'on aime. Il est parlé dans le texte, d'épouse, et non de maîtresse ! » Jouis-» sez, dit Salomon, des douceurs de la vie, » avec l'épouse qui a toute votre tendresse, » pendant les jours de cette vie qui est sujette » à tant de vicissitudes. *Perfruere vitâ cum uxore, quam diligis, cunctis diebus vitæ instabilitatis tuæ*[1].

C'est un mensonge grossier de dire que tout l'ouvrage est d'un matérialiste sensuel et dégoûté, puisqu'il y est fait si souvent mention de la différence de l'esprit et de la matière, et qu'il y est dit expressément que le corps a été tiré de la terre, et que l'ame retournera à Dieu qui l'a créée.

[1] Eccl. c. 9.

C'est un mensonge grossier, ou plutôt c'est l'indigne supercherie d'un esprit séducteur, d'assurer que l'Ecclésiaste enseigne que *l'homme n'a rien de plus que la bête.* Nous avons développé ci-devant le véritable sens de l'Auteur.

Enfin c'est un mensonge grossier de dire, que, suivant cet Auteur, il vaut mieux n'être pas né, que d'exister. Cette assertion générale ne se trouve nulle part. Voici tout ce qui est dit au chapitre quatrième : « J'ai vu » les innocents noircis par la calomnie, » baignés dans les larmes, accablés par la » violence, sans secours et sans aucune con- » solation. A ce triste spectacle, j'ai trouvé » les morts plus heureux que les vivants, et » plus heureux encore ceux qui ne sont pas » nés. Et au chapitre sixième : Si un homme » a eu une famille nombreuse, et a passé de » longues années sur la terre, sans jamais » user de ses biens pendant sa vie, et sans » recevoir les honneurs de la sépulture après » sa mort, je ne crains pas de le dire, que » le sort de l'avorton est préférable au » sien. »

Dans le premier cas, c'est la compassion qui parle; dans le second, c'est l'indignation. La raison et le sentiment nous le disent à chacun de nous.

II.

« Ce qui est toujours surprenant, c'est » qu'on ait consacré cet ouvrage impie parmi » les Livres canoniques. S'il falloit établir » aujourd'hui le canon de la Bible, on n'y » mettroit certainement pas l'Ecclésiaste. » Mais il fut inséré dans un temps où les » livres étoient très-rares, et où ils étoient » plus admirés que lus. »

Ce seroit une chose plaisante de charger un homme, comme notre Docteur, de faire le canon de la Bible. Il en raie d'abord le *Pentateuque ;* il méprise le Livre *des Proverbes ;* il se moque de la prophétie *d'Ezéchiel ;* il ne fait pas grand cas *de l'Evangile.* Avec un homme comme lui, de toute la Bible il ne nous resteroit pas grand'chose.

Mais comment ose-t-il dire que, du temps de l'auteur de l'Ecclésiaste, les livres étoient très-rares, et qu'ils étoient plus admirés que lus ; puisqu'il avoue lui-même qu'il ne sait pas en quel temps cet auteur vivoit ? Comment prouveroit-il qu'ils étoient très-rares, puisque l'Ecclésiaste dit lui-même qu'on ne cessoit de faire des livres[1] ? *Faciendi plures libros*

[1] Eccl. 12.

nullus est finis. Nous attendons sa réponse sur ces deux questions.

III.

« On a fait pour l'Ecclésiaste, comme » pour tant d'autres choses qui révoltent » bien autrement. Elles furent établies dans » des temps d'ignorance, et on est forcé à » la honte de la raison, de les soutenir dans » des temps éclairés, et d'en déguiser ou » l'absurdité ou l'horreur, par des allé- » gories. »

Voilà un ton bien tranchant et bien décisif. Et qui est-ce qui le prend? C'est un homme qui n'a pas la plus légère connoissance de la langue de l'Ecriture, qui va glaner, dans quelques extraits de Bayle et de Spinosa, des objections qu'il assaisonne de quelques railleries, qui se contredit perpétuellement, et qui se moque encore des lecteurs qui l'admirent.

IV.

L'Auteur de la brochure impie, qui a pour titre : *Précis sur l'Ecclésiaste*, applaudira sans doute à l'homme du *Dictionnaire Philosophique portatif;* et l'homme du *Dictionnaire*, à l'auteur du *Précis*. Leur manière

de penser est si ressemblante, qu'on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'ils ne font qu'un même homme.

ÉCRITURE

SAINTE.

Tous ceux qui traitent de la Religion, défenseurs, ou adversaires, doivent également convenir qu'il n'est aucun point qui soit plus intéressant et plus décisif dans ces sortes de discussions, que celui de l'autorité des Livres, que nous appelons Divins. Car si ces livres sont véritablement authentiques et inspirés, c'est-à-dire, s'ils ont été écrits sous la direction de l'Esprit Saint, et s'ils ont été conservés dans toute leur pureté; dès-lors il n'y a plus de difficultés à faire, tout est décidé; l'Incrédule est confondu, et le Chrétien triomphe. Mais si leur authenticité et leur caractère de divinité restent douteux, il n'est plus aucun point fixe auquel on se puisse tenir dans l'examen de la Religion. Aussi les Docteurs chrétiens n'ont-ils rien oublié pour établir et démontrer l'autorité des Livres sacrés, ni les docteurs de l'impiété, pour l'affoiblir et la combattre.

Si l'on démontre donc à l'homme qui est capable de suivre un raisonnement, et qui est docile à sa raison ; si on lui démontre que les livres de l'Ecriture Sainte sont les livres les plus authentiques qu'il y ait jamais eu dans le monde, c'est-à-dire, ceux qui méritent le plus de créance et de foi ; si on lui démontre que ces livres portent des caractères évidents d'inspiration et de divinité, c'est-à-dire, qu'ils n'ont pu être écrits avec le secours des seules lumières naturelles, mais qu'il a fallu à leurs auteurs une assistance spéciale, et des lumières surnaturelles, de la part de Dieu ; il faudra conclure de-là qu'il n'est point d'autorité plus respectable et plus forte que celle des Livres saints, qu'il n'en est point à laquelle il soit plus raisonnable de se soumettre, et à laquelle il soit plus criminel de résister.

Or, les deux points d'où suivent ces conséquences, savoir, l'authenticité et la divinité de ces livres, nous espérons de les mettre dans le plus beau jour, et de les démontrer de manière à ne laisser ni incertitude, ni nuages, ni doute dans l'esprit. C'est ce qui se fera par les deux propositions que nous allons établir.

Première Proposition.

Les Livres de l'Ecriture Sainte ont la plus grande authenticité que l'homme raisonnable, et le critique le plus sévère puissent exiger.

Preuves de la Proposition. Des Livres qui ont tous été écrits par des auteurs contemporains, ou presque contemporains, lesquels tenoient le rang le plus distingué dans une Nation; des livres qui ont toujours été confiés à la garde de l'autorité publique, auxquels il étoit défendu, sous les plus grièves peines, de faire le moindre changement; que l'on ne communiquoit aux étrangers qu'avec les précautions les plus grandes; qu'un même peuple a regardé, pendant une longue suite de siècles, comme son trésor le plus précieux, et s'est intéressé à conserver dans la plus grande intégrité; que deux nations, toujours jalouses l'une de l'autre, ont conservés avec le respect le plus religieux. Des livres qui réunissent tous ces caractères doivent être regardés comme revêtus de la plus grande authenticité que l'on puisse désirer; et l'on défie les incrédules *d'en citer* d'autres, qui réunissent tous ces caractères et tous ces avantages.

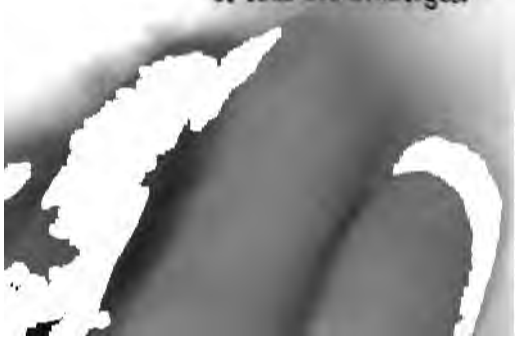

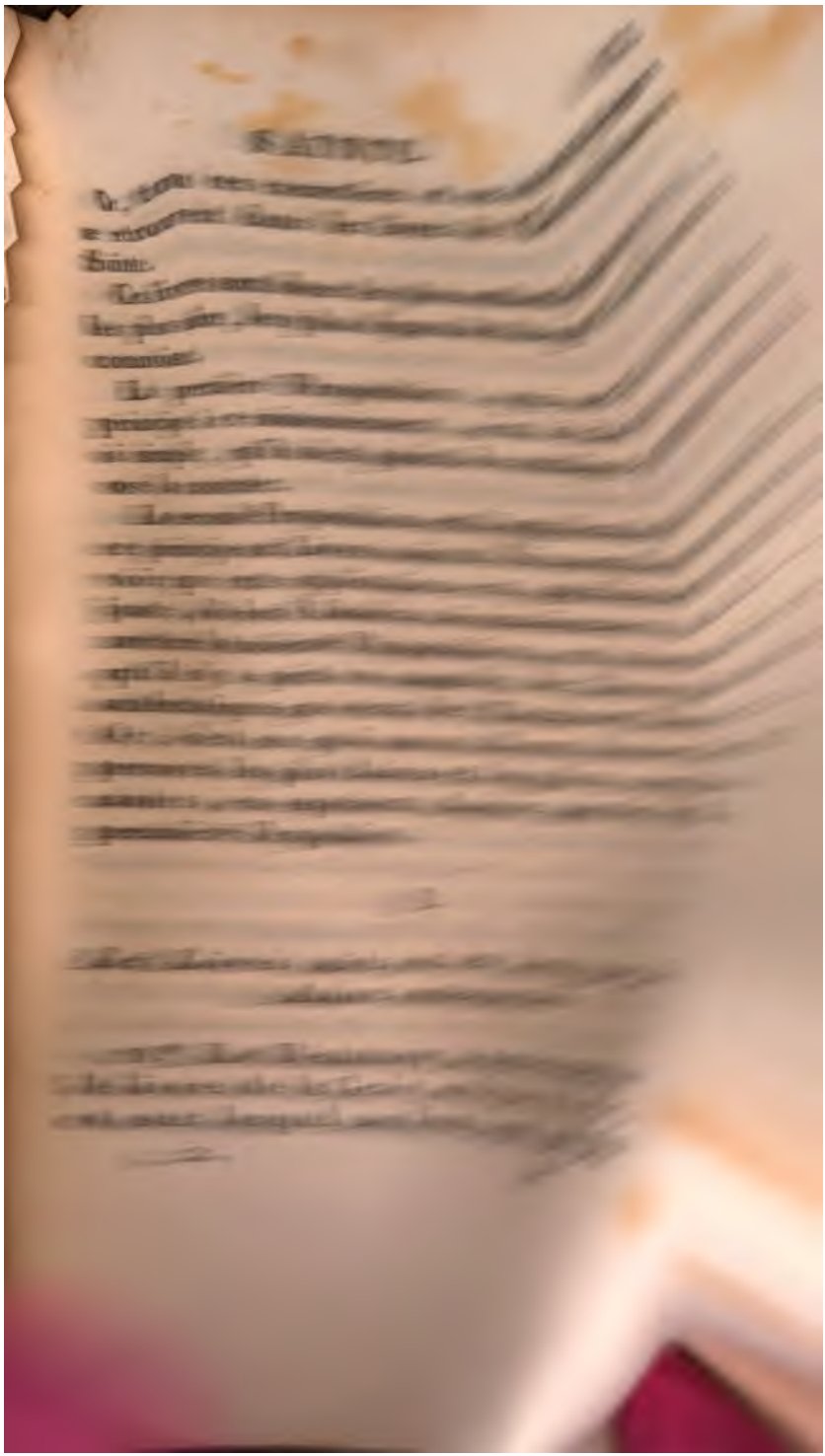

observations; le Pentateuque n'est que l'histoire de la sortie des Hébreux de l'Egypte, de la promulgation et de tout le détail de la Loi, et du séjour de ce peuple dans les déserts, jusqu'à ce qu'il arrivât sur les bords du Jourdain, pour se mettre en possession de la terre promise. Or, Moïse est le Hérbs, ou le chef sous lequel tous ces événements eurent lieu; et c'est lui-même qui en est l'historien. Voilà donc la première partie des Ecritures, qui a pour auteur un homme contemporain des choses même qu'il raconte.

2.° Josué, successeur de Moïse, conduisit toute l'entreprise de l'établissement des Hébreux dans la terre promise, et ce fut lui-même qui écrivit l'histoire de cet établissement. Il joignit son ouvrage à celui de Moïse même, dont il rapporte la mort dans un chapitre qu'on a joint au Deutéronome. Cela est attesté par le livre même : *Scripsit quoque* (*Josue*) *omnia verba hæc in volumine Legis Domini.*[1]

3.° Le Livre des Juges passe pour avoir été écrit par Samuël, qui fut lui-même le dernier de ces Juges; et l'on croit qu'il composa cet ouvrage sur les mémoires et archives publiques, qu'il avoit à sa disposi-

[1] Josué 24.

tion, comme chef de son peuple. Il est encore l'auteur d'une bonne partie du premier Livre des Rois, lequel porte aussi le titre de Livre de Samuël[1]. Voilà donc encore un auteur contemporain, ou presque contemporain des choses qu'il écrit.

4.° Les paralipomènes nous apprennent que l'histoire de David a été écrite par les prophètes Samuël, Nathan et Gad, qui avoient vécu avec ce prince; celle de Salomon, de Roboam et d'Abia, par les prophètes Addo et Semeïas, qui parurent sous leurs règnes[2]. Ces mêmes paralipomènes nous instruisent également des écrivains de l'histoire des autres Rois, lesquels étoient aussi contemporains de ces princes. Esdras et Nehémie, étant à la tête de leur Nation, écrivirent eux-mêmes ce qui se passa de leur temps. Judas Macchabée ramassa tous les mémoires de ce qui arriva aux Juifs, pendant les guerres qu'il soutint contre les Rois de Syrie[3].

Voilà toute la suite de l'historique de l'ancien Testament, et qui, depuis Moïse jusqu'aux Macchabées inclusivement, comprend environ quatorze cents ans. Par ce premier coup d'œil, on voit que tous les écrivains sont des contemporains; que ce

[1] Paral. 29. — [2] 2. Paral. c. 9. 12. — [3] 2. Marc. 2.

sont des hommes distingués par leurs rangs ou par leurs talents, par leurs lumières, et par leurs vertus ; qu'on y trouve des législateurs, des prophêtes, des généraux d'armée, les plus grands hommes, les premiers chefs, les plus respectables conducteurs de la Nation.

Qu'est-ce que les incrédules pourroient trouver parmi les auteurs profanes, que l'on pût comparer avec les auteurs Hébreux ? Et quand ils exhalent tant de bile contre ces auteurs et contre cette Nation, qu'ils les traitent d'ignorants, de barbares, de fanatiques, de superstitieux, de horde arabe ; qu'ils les représentent comme les plus méprisables de tous les hommes : se font-ils beaucoup d'honneur à eux-mêmes, et leurs déclamations doivent-elles faire beaucoup d'impression ?

Nous avons dit que nous ferions quelque observation sur le premier Livre du Pentateuque. Moïse n'y parle pas comme contemporain, il ne le pouvoit pas. Mais ce livre en sera-t-il pour cela moins authentique et moins digne de foi ? Non, certainement : car on doit faire attention que ce Moïse avoit été spécialement choisi par le Seigneur, pour conduire l'entreprise la plus extraordinaire et la plus grande qui fut jamais ; pour être l'interprête de ses volontés, de ses ordres

et de ses lois ; pour être le Thaumaturge le plus admirable qu'on eût vu en aucun siècle ; pour représenter enfin parmi les hommes, de la manière la plus frappante, toute l'autorité et la puissance de Dieu même. *Voilà que je t'ai établi*, lui dit le Seigneur[1], *pour le Dieu de Pharaon ; et Aaron, ton frère, sera ton prophète et ton ministre.* Peut-on douter qu'un homme, tel que Moïse, ait été inspiré de Dieu, et qu'il ait été surnaturellement éclairé pour connoître lui-même, et pour nous instruire ensuite de l'origine du monde ? Aussi Josué nous dit-il qu'*après Moïse on ne vit plus dans Israël de prophète qui l'ait égalé par les lumières, la puissance, la force, les miracles, les prodiges, et pour les intimes communications avec Dieu*[2].

Pour l'Histoire évangélique, ou le nouveau Testament, nous n'avons d'autres auteurs que des Apôtres et des Disciples de Jésus-Christ. Ces Apôtres et ces Disciples ayant été témoins oculaires de ce qu'ils rapportent, ou ayant vécu du temps de Jésus-Christ même, il s'ensuit que tout le nouveau Testament n'a été écrit que par des auteurs contemporains.

[1] Exod. 7. — [2] Deut. 34.

II.

Les Livres Saints ont été confiés à la garde de l'autorité publique.

Ce qui donne encore aux Livres saints un caractère unique d'authenticité, c'est que c'étoit un dépôt confié à l'autorité publique qui veilloit à leur conservation et à leur intégrité. C'étoit-là un point que les Hébreux avoient extrêmement à cœur. Les Livres de la Loi se conservoient dans l'arche même, qui étoit dans le sanctuaire. Moïse l'avoit ainsi ordonné. *Prenez*, dit-il aux Lévites, *ce volume de la Loi, et le placez dans un des côtés de l'Arche du Seigneur*[1]. Son successeur en usa de même. Car le Livre de Josué, ou de l'établissement des Hébreux dans la Palestine, fut joint au Livre de la Loi par l'ordre de Josué lui-même, et conservé avec les mêmes soins. Lorsque le Grand-prêtre Helcias voulut exciter le zèle du pieux Josias, après les affreux désordres qui avoient règné sous Manassez et Ammon, prédécesseurs de ce prince[2], il lui fit présenter le volume de la Loi, qui avoit été conservé dans le temple. Nehémie, qui gouvernoit la

[1] Deut. 31. — [2] 2. Paral. 34.

république Juive peu après la captivité, fit construire une bibliothèque[1], dans laquelle il plaça tous les livres qui intéressoient la Nation, et tous ceux des prophètes, et de David. Judas Macchabée, si connu par ses grandes victoires sur le Roi de Syrie, et qui fut le restaurateur de la liberté et de la Religion de son peuple[2], suivit l'exemple que Nehémie avoit donné. Enfin Joseph nous apprend que c'étoient les Grands-prêtres et les prophètes qui avoient ordre, non-seulement d'écrire les fastes de la Nation, mais encore de veiller à ce qu'ils fussent conservés dans toute leur intégrité[3]. Nos philosophes ne seront-ils point fâchés que nous mettions au jour des preuves si éclatantes de l'authenticité des Livres saints, ou auront-ils quelque chose à opposer à ces preuves?

III.

Les Livres saints ont toujours été regardés, par les Hébreux, comme le plus précieux trésor de la Nation, et conservés dans la plus grande intégrité.

Un troisième caractère d'authenticité, qui met les Livres saints au-dessus de tous les

[1] 2. Macc. 2. — [2] *Ibid.* — [3] Lib. 1. contrà Apion.

autres livres, c'est le respect infini qu'a eu pour eux toute la nation pendant une longue suite de siècles, et l'attention qu'on avoit pour les conserver sans la moindre altération. C'est sur quoi l'historien Joseph va lui-même nous parler.

« C'est avec beaucoup de sagesse, nous » dit-il[1], qu'on n'a point laissé, parmi nous, » à chacun la liberté d'écrire. Les prophètes » seuls en ont eu la commission. Les uns, » divinement inspirés, nous ont instruits des » choses qui étoient de la plus haute anti- » quité; les autres ont écrit l'histoire de ce » qui étoit arrivé de leur temps. Ainsi nous » n'avons pas, comme les autres nations, des » multitudes de livres, dont les uns contre- » disent les autres. Nos livres se réduisent » au nombre de vingt-deux, desquels les » cinq premiers sont de Moïse, les autres » sont de différents prophètes. Depuis tant » de siècles que notre nation subsiste, il ne » s'est trouvé personne qui ait osé y ajouter, » y changer, ou en ôter la moindre chose. » Car c'est un principe gravé dans l'ame de » tous les Juifs dès leur naissance, de re- » garder ces livres comme Divins, d'y de- » meurer constamment attachés, et de don- » ner même avec joie leur vie pour défendre

[1] Lib. 2. contrà Apion.

» leur créance. Aussi a-t-on vu souvent un » grand nombre de Juifs, aimer mieux » souffrir les plus horribles supplices, et » endurer divers genres de mort, que de » proférer une seule parole contre leur Loi, » et de manquer à quelques-unes des obser- » vances de leur religion. Les Grecs pour- » roient-ils nous fournir quelques exemples » semblables? » Je ne crois pas qu'on soit tenté de nous demander d'autres preuves du respect qu'avoient les Juifs pour les Livres saints, et de leur soin à les conserver dans toute leur intégrité.

IV.

Les Livres de Moïse ont toujours été conservés avec le respect le plus religieux, par les Juifs et par les Samaritains, quoique ces deux Nations fussent toujours ennemies l'une de l'autre.

Les Samaritains étoient des peuples originaires de la Médie, et de la province de Chut ou Chus vers les Indes, lesquels furent transportés par Salmanasar dans la Palestine, après la destruction du royaume d'Israël, et la captivité des dix Tribus. Ces peuples étant idolâtres, et ayant été affligés de divers fléaux qui sont rapportés dans les Livres

saints[1], et par Joseph, ils crurent que tous leurs malheurs venoient de ce qu'ils ne savoient pas quel étoit le culte qu'exigeoit le Dieu des pays qu'ils étoient venus habiter. Ils demandèrent donc au Roi d'Assyrie, de leur envoyer quelques prêtres Israélites, pour leur apprendre ce culte qu'ils ignoroient; ils obtinrent ce qu'ils avoient demandé, et se firent ensuite une Religion mêlée de judaïsme et d'idolâtrie.

Ils adoptèrent le Pentateuque que ces prêtres Israélites leur avoient communiqué, et ils le regardèrent avec le même respect, que le regardoient les Juifs eux-mêmes. La jalousie qui subsista toujours entre les deux Nations, ne les empêcha jamais, ni l'une ni l'autre, de regarder également Moïse comme leur Législateur, et de conserver ses livres dans la même intégrité et avec les mêmes soins. Nous avons encore aujourd'hui ce texte Samaritain, qui ne diffère du texte Hébreu, que pour de petites choses, qui peuvent attacher des éplucheurs scrupuleux; mais il est absolument le même pour toutes les lois, les prodiges, les personnes, les actions. Ainsi ce Pentateuque Samaritain donne encore un nouveau degré d'authenticité à nos Livres saints.

[1] Reg. 17.

V.

Les Livres Saints ne se communiquoient qu'avec des précautions infinies, pour en conserver infailliblement toute la pureté.

On peut juger des précautions que prenoient les Juifs dans la communication des Livres Saints, par ce qu'ils firent à l'égard de Ptolomée Philadelphe, second Roi d'Egypte, depuis Alexandre le Grand. Ce Prince ayant appris que les Juifs avoient des Livres, dont on faisoit la plus grande estime, et qui étoient de la plus haute antiquité, voulut en enrichir la belle bibliothèque qu'il formoit à Alexandrie. Il envoya une ambassade au Grand-prêtre Eléazar, pour le prier de lui communiquer ces Livres précieux[1], et de lui envoyer en même temps des hommes habiles, pour les traduire en Grec. Ce fut le Grand-prêtre lui-même, qui, avec le Conseil de la nation, fit le choix de ceux à qui cet important Ouvrage devoit être confié. C'étoient soixante et douze hommes, choisis parmi les plus anciens Docteurs de la Loi. On leur remit un exemplaire des Livres Saints, écrit en lettres d'or, et on leur donna ordre de les rapporter,

[1] Antiq. Jud. l. 12. c. 2.

quand ils auroient fini la traduction que le Roi avoit demandée. L'Ouvrage étant achevé, on en fit la lecture en présence de tous les Juifs d'Alexandrie, afin d'y faire les corrections nécessaires, si l'on s'apercevoit qu'on eût manqué en quelque point à bien rendre le texte de la Loi. Mais l'approbation fut générale; et c'est cette traduction qu'on appelle la version des Septante, et que l'Eglise Juive, et l'Eglise Chrétienne ont toujours également respectée.

VI.

Les Livres Saints sont invinciblement démontrés authentiques, par la conformité qui se trouve entre les exemplaires conservés par les Juifs, et les exemplaires qu'ont les Chrétiens.

Depuis plus de dix-sept cents ans, les Chrétiens sont séparés des Juifs; et depuis cette séparation, il y a, entre les uns et les autres, la plus grande opposition, et la plus grande contrariété de sentiments. Ils ont les uns et les autres les mêmes Livres, sur lesquels sont fondées leur croyance et leur Religion. Les uns et les autres les regardent comme des Livres Divins, comme des Livres auxquels il n'est pas permis de changer un

mot, une syllabe, un point. Quoique les Chrétiens s'en servent avec avantage pour combattre les Juifs, les Juifs se font le point de Religion le plus inviolable de n'y rien changer. Ils se défendent par l'interprétation et le raisonnement, mais ils ne nient, ni n'altèrent le texte, et ils n'accusent jamais les Chrétiens de l'avoir altéré; on trouve la plus parfaite conformité entre leurs exemplaires et les nôtres. Or, puisque, malgré cette opposition et cette contrariété de sentiments entre les Juifs et les Chrétiens, les uns et les autres nous présentent toujours des exemplaires si conformes des Livres Saints, n'est-ce pas une preuve démonstrative qu'ils les ont, de part et d'autre, conservé depuis tant de siècles dans toute leur pureté? N'est-ce pas, avec tout ce que nous avons déjà dit, la démonstration la plus évidente de leur authenticité?

Que l'homme du Dictionnaire, que le prétendu Milord Bolingbroke, que l'Auteur des trois Homélies, car c'est ici le Protée de la fable, puisque ces trois hommes n'en font qu'un; que cet homme fasse, sur quelques mots, quelques expressions, des chicanes que nous détruirons aisément ci-après; cela n'empêche pas que les Livres, qui sont entre les mains des Juifs, et ceux qui sont entre les mains des Chrétiens, ne soient absolument

et parfaitement les mêmes, pour le fonds, les faits, la révélation, les dogmes, la morale, et que l'on ne retrouve exactement dans les uns, tout ce qui est annoncé dans les autres. Il faudroit donc avoir renoncé à toute raison et à toute pudeur, pour oser nier l'authenticité de ces Livres, car ce n'est encore que de ce point unique qu'il s'agit ici; et c'est aussi cet unique point que nous nous sommes proposé de démontrer.

Seconde Proposition.

Les Livres Saints sont évidemment des Livres divins: c'est-à-dire, des Livres inspirés et dictés par l'Esprit de Dieu.

Preuve de la Proposition. On doit regarder comme évidemment Divins, c'est-à-dire comme dictés par l'Esprit de Dieu, des Livres qui annoncent des vérités qu'aucunes lumières naturelles ne pouvoient découvrir, et que Dieu seul pouvoit connoître et manifester.

Or, les Livres Saints annoncent des vérités, qu'aucunes lumières naturelles ne pouvoient découvrir, et que Dieu seul pouvoit connoître et manifester.

Donc, les Livres Saints sont évidemment

des Livres Divins, c'est-à-dire, inspirés et dictés par l'Esprit de Dieu.

Il n'est certainement personne qui ne sente d'abord l'évidence de la première proposition, ainsi elle n'a nul besoin de preuve. Toute la difficulté ne peut donc rouler que sur la seconde; et on la démontre avec la dernière clarté, par ce raisonnement très-simple et que nous présentons ainsi.

Il n'y a que Dieu qui puisse connoître, prédire, et annoncer ce qui doit arriver, et ce qui arrivera infailliblement dans une longue suite de siècles; et il n'est point de lumières naturelles qui puissent le prévoir infailliblement.

Or, les Livres Saints nous annoncent comme des vérités, l'enchaînement d'un grand nombre d'événements et de faits, qui ne devoient arriver que dans une longue suite de siècles.

Donc, les Livres Saints nous annoncent des vérités qu'aucunes lumières naturelles ne pouvoient découvrir, et que Dieu seul pouvoit connoître et manifester.

En effet, ces vives lumières qui percent dans les profondeurs obscures de l'avenir; qui montrent comme déjà présent, ce qui ne doit arriver que dans les siècles les plus reculés; qui présentent les révolutions, et les détails des révolutions que doivent éprouver

les peuples et les Empires : ces lumières sont infiniment au-dessus des intelligences humaines ; elles sont un caractère essentiel de la Divinité ; et il n'y a que la Divinité qui puisse les communiquer. Or, ce sont ces lumières toutes divines qui sont répandues de toute part dans les Livres Saints, et qui y sont répandues avec tant d'éclat, qu'il est impossible que le fidèle et le mécréant, le Chrétien et l'incrédule, n'en soient pas également éblouis et frappés.

Dans ces Livres, on voit annoncé, bien des siècles auparavant, presque tout ce qui doit faire la destinée de l'univers ; on y voit tout ce qui doit faire, en particulier, l'histoire de la postérité d'Abraham, toutes les révolutions que doivent éprouver les plus grandes Monarchies du monde, tout le détail de la vie admirable, du sacrifice sanglant, et du règne glorieux de Jésus-Christ ; ensorte que l'on peut regarder ces Livres comme une prophétie continuelle, et comme l'histoire anticipée de l'univers avant l'établissement de la Religion.

Mais parce que ces vérités si lumineuses, si intéressantes, si décisives, ne sont pas généralement assez connues, nous allons présenter, comme en raccourci, ces divers Tableaux prophétiques, comme autant de titres qui

constatent la divinité, et l'inspiration des Livres Saints.

I. Tableau Prophétique.

Toute l'Histoire des Hébreux, représentée en détails, et annoncée par les Prophéties des Livres Saints.

Depuis Abraham, le père des croyants, jusqu'à la destruction de la république judaïque, sous Vespasien, il s'écoule plus de vingt siècles. Dans ce long intervalle, il n'arrive presque rien au peuple Hébreu, qui n'ait été annoncé par les prophètes aussi clairement qu'il a été ensuite fidellement représenté par les Historiens.

Abraham étoit encore seul, et sans enfants, lorsque le Seigneur, lui faisant parcourir la Palestine, lui annonce qu'il aura une postérité aussi nombreuse que les étoiles qui brillent dans le Ciel; que cette postérité sera d'abord opprimée dans une terre étrangère, mais qu'au bout de quatre cents ans, elle en sortira riche et triomphante[1], pour entrer en possession de ce pays même, par les victoires qu'elle remportera sur les anciens habitans. Le séjour du peuple Hébreu en Egypte, l'op-

[1] Gen. 15.

pression qu'il y essuya, sa triomphante sortie sous la conduite de Moïse, ses victoires sous Josué; tout cela a-t-il pu être mieux représenté par les Historiens, qu'il n'avoit été annoncé par les prophéties? Le petit-fils d'Abraham est sur le point de mourir; il rassemble autour de son lit ses enfants; il les instruit en détail de leur future destinée; il leur marque déjà ce que chacun d'eux doit, trois cents ans après, posséder dans le pays de Chanaan; il voit les Rois qui sortiront de son sang; enfin, il annonce, avec extase, dix-sept cents ans avant l'événement, celui qui doit être l'attente, et le Libérateur des Nations[1].

Moïse, l'interprête des volontés du Seigneur, et son confident, le fléau de Pharaon, le Législateur de son peuple, au même temps qu'il instruit ce peuple des divines Lois, il voit avec douleur les prévarications, et les crimes auxquels il s'abandonnera après son établissement dans la terre promise[2]; il lui annonce la pesanteur des coups dont il sera frappé, ses tardifs repentirs, les miséricordes du Seigneur, qui se laissera toucher à leur pénitence, et les Libérateurs qu'il enverra. Qu'on lise les oracles de Moïse, ou

[1] Gen. 49. — [2] Deut. 29. 30. 31. 32.

l'histoire des Juges, on retrouvera les mêmes événements.

Salomon abuse des dons que le Seigneur avoit répandus avec profusion dans son ame; et, après avoir été le plus sage des hommes, il devient le plus criminel des débauchés[1]. Un prophète va lui annoncer, de la part du Seigneur, qu'en punition de ses désordres, son royaume sera partagé et démembré, et qu'il n'en restera que la plus petite portion à sa famille; et c'est ce qui arriva quelques années après sous Roboam, successeur de Salomon. Voilà la division qui partagea les états des Hébreux en deux dominations : le royaume de Juda, et le Royaume d'Israël ou de Samarie, telle qu'elle avoit été prédite par le prophète.

Les peuples du royaume de Samarie se livrent à toutes les abominations de l'idolâtrie et de la débauche. Le Seigneur les menace, et les fait avertir par différents prophètes. Michée annonce que « Samarie sera » réduite en un monceau de pierres, aban» donnée aux flammes, et ruinée jusqu'aux » fondements[2]; Amos, qu'Israël sera enlevé » du lieu de sa naissance, et transporté au» delà de Damas[3]; Osée, que les enfants de » Samarie seront écrasés contre la pierre, les

[1] 3. Reg. 11. — [2] Mich. 1. — [3] Amos. 5.

» femmes enceintes partagées en deux, les » hommes passés au fil de l'épée.

C'est ce qu'on vit arriver plusieurs années après, lorsque Phul, roi d'Assyrie, enleva un grand nombre d'Israélites, et lorsqu'ensuite Salmanazar acheva de détruire cette monarchie, prit Samarie, et emmena captif Osée, le dernier de ses rois.[1] Les habitans de Juda imitent les déréglements des Israélites, et ils ont à leur tour, part à leurs châtiments. La captivité des Juifs à Babylone, est annoncée deux cents ans avant qu'elle arrive, par le prophète Isaïe, et elle est présentée ensuite avec plus de détail encore par Jérémie[2]. Le premier de ces prophètes appelle déjà par son nom, le grand Cyrus, qui doit autoriser les Juifs à retourner dans leur patrie, à relever les murs de Jérusalem, et à rebâtir le temple du Seigneur. Le second donne le nombre précis des années que doit durer la captivité[3].

Il falloit les révolutions les plus singulières, pour que ces prophéties se vérifiassent; rien n'y préparoit, lorsque ces prophètes parloient aux Juifs. Les Mèdes étoient alors une nation encore foible, et les Perses une nation ignorée. Cependant tout ce que les

[1] 4. Reg. 18. — [2] Is. 45. — [3] Jérém. 29.

prophètes avoient annoncé, est ensuite vérifié par l'événement.

La dernière révolution que les Juifs devoient éprouver, c'étoit la ruine entière de leur république par les armes de Vespasien, leur bannissement de leur propre patrie, et leur dispersion chez toutes les nations. Cette révolution, Daniel la voit cinq cents ans auparavant[1], en déclare les causes, en peint les suites et les horreurs. Entendons-le parler lui-même : « J'étois en prière vers le temps » du sacrifice du soir, lorsqu'un Ministre cé- » leste s'approche de moi, et me dit : C'est » dans soixante et dix semaines (d'années, » c'est-à-dire, quatre cent quatre-vingt dix » ans) qu'est renfermé le temps le plus in- » téressant pour la Ville sainte, et pour vo- » tre peuple. Soyez donc, prophète, atten- » tif à mes paroles : Depuis la prophétie » de Jérémie, qui a annoncé le rétablisse- » ment de Jérusalem, jusqu'au Christ, roi » et chef de votre peuple, il y aura sept se- » maines, et soixante-deux semaines. Dans » l'intervalle des sept premières semaines, on » rebâtira la ville et les murs de Jérusalem ; » et soixante-deux semaines après, le Christ » sera mis à mort. Son malheureux peuple, » qui doit le renier, sera exterminé en pu-

[1] Dan. 9.

» nition de cet énorme crime. Une nation » guerrière, conduite par son chef, renver- » sera de fond en comble la ville et le tem- » ple; tout sera saccagé; la fin de la guerre » achèvera la désolation; et cette désolation » ne finira plus. »

Le prophète auroit-il pu s'exprimer avec plus d'énergie, s'il avoit été lui-même témoin de ce qui se passa dans cette affreuse et dernière guerre, sous laquelle succomba la République juive, sans avoir jamais pu se relever?

Il y a encore une infinité de révolutions, d'événements, et de faits particuliers qui ont été annoncés par des prophéties, et qu'on pourroit aussi rapporter. Mais on n'a promis qu'un tableau en raccourci; et celui qui a été donné, suffit bien, pour prouver ce que nous avons avancé. Portons les yeux sur le second tableau, qui est encore plus frappant.

II. Tableau Prophétique.

Les révolutions des plus grandes monarchies, annoncées par les Prophéties des Livres Saints.

Les anciennes monarchies les plus fameuses, furent celle des Assyriens ou Chaldéens, qui fut renversée par les Perses; celle des Perses

qui fut engloutie par les Grecs, sous Alexandre; celle des Grecs, qui devint à son tour la proie des Romains. L'Egypte et la Phénicie eurent aussi leurs révolutions particulières. Les écrivains Grecs nous ont bien conservé en partie le souvenir de ces grands événements; les prophètes hébreux nous les ont peints, de la manière la plus vive, long-temps avant qu'ils dussent arriver.

Ce fut l'an du monde 3516, que la superbe Babylone, la plus magnifique, la plus riche, la plus puissante de toutes les villes de l'Orient, la capitale d'un des plus grands empires qu'il y ait jamais eu : ce fut l'an du monde 3516, qu'elle fut prise par les Mèdes et les Perses, ainsi que le rapportent Hérodote et Xénophon. Mais trois cents ans avant cette grande catastrophe, Isaïe la représentoit déjà par ces vives images[1] : « Poussez » des cris et des hurlements, voici le jour » du Seigneur, voici la punition de Baby- » lone, telle que l'a vue Isaïe, fils d'Amos. » Je vois fuir les Babyloniens comme des » daims timides, et comme des agneaux » sans défense; personne ne songe à réunir » les combattants; l'effroi s'est emparé de tous » les cœurs. Je vais soulever contr'eux, dit » le Seigneur, les Mèdes, qui ne pensent

[1] Is. 13.

» point à combattre pour l'or et pour l'ar-
» gent. Tout ce qui se trouvera devant eux,
» tombera sous leurs coups; tout ce qui se
» présentera, sera passé au fil de l'épée; les
» femmes enceintes, les enfants à la mam-
» melle, seront également immolés. Cette
» superbe Babylone, qui commandoit à tant
» de Rois, ce monument si fameux de l'or-
» gueil Chaldéen, sera mis dans le même
» état que Sodome et Gomorrhe, dont on
» n'aperçoit pas aujourd'hui les vestiges. »
Environ cent ans avant le siège de Babylone, et dans le temps même où la puissance Chaldéenne étoit à son plus haut degré, sous le grand Nabuchodonosor; Jérémie annonce plusieurs circonstances de la prise de cette ville; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles sont absolument les mêmes que celles que les historiens Grecs, les mieux instruits, nous ont ensuite racontées.

Comme l'empire Babylonien fut renversé par les Mèdes et les Perses sous Cyaxare et Cyrus, ainsi l'Empire des Perses fut renversé par Alexandre et par les Grecs. Cette nouvelle révolution fut présentée à Daniel deux cents ans avant qu'elle arrivât; car ce prophète vivoit sous les Rois Babyloniens, et mourut au commencement de l'empire des Perses; et voici comment il s'exprime: « J'ai
» vu un bélier qui donnoit de ses cornes

» contre l'occident [1], l'aquilon, et le midi.
» Nul des animaux ne pouvoit lui résister,
» ni lui échapper; tout lui réussissoit; et il
» s'éleva au plus haut degré de puissance et
» de grandeur. Mais il vient de l'occident un
» bouc qui parcouroit la terre avec une ra-
» pidité inconcevable. Ce bouc avoit entre
» les yeux une corne extrêmement remar-
» quable. Il s'approche du bélier, l'attaque,
» le terrasse, l'écrase, et il s'élève à une
» puissance qui va toujours en augmentant.
» Cependant la grande corne du bouc se
» brise, et en place de celle-là il s'en élève
» quatre autres qui sont beaucoup moins con-
» sidérables, de l'une desquelles il en sort
» une médiocre, qui fait cesser le sacrifice
» perpétuel, et qui détruit le lieu de la sanc-
» tification: Je m'appliquois, dit le prophète,
» à chercher l'intelligence de cette vision,
» lorsque l'Ange du Seigneur me parla ainsi:
» Le bélier que vous avez vu, c'est le Roi
» des Mèdes et des Perses, et ce bouc im-
» pétueux, c'est le Roi des Grecs. Cette
» grande corne que vous avez remarquée,
» désigne le premier Roi de cette nation;
» et ces quatre cornes qui ont poussé, après
» que la grande a été brisée, annoncent les
» quatre monarchies qui se formeront de

[1] Daniel 8.

» l'empire de ce premier Monarque; mais » qui ne l'égaleront pas. »

Ainsi sont désignés le renversement de l'empire des Perses, la défaite de Darius, la puissance d'Alexandre, les quatre monarchies, qui, après sa mort, se formèrent de ses conquêtes, et qui furent les royaumes d'Asie, d'Egypte, de Syrie et de Macédoine. On voit encore, dans la même prophétie, toutes les barbaries d'Antiochus Epiphanès, dont nous n'avons dit qu'un mot, pour nous en tenir toujours à la plus grande précision.

Nous ne devons pas cependant quitter ce sujet sans faire deux remarques qui seront très-courtes[1]. La première, c'est que cette prophétie fut présentée à Alexandre-le-Grand, lorsqu'il passa à Jérusalem; que ce conquérant en fut dans l'étonnement; que de l'étonnement il passa au respect pour cet oracle, qu'il regarda comme véritablement divin; et que cela lui inspira une si grande affection pour les Juifs, qu'il leur donna, dans sa nouvelle ville d'Alexandrie, les mêmes droits, et les mêmes privilèges qu'aux Macédoniens.

La seconde, c'est que l'ancien philosophe Porphyre, ennemi aussi juré des Chrétiens, que le sont nos philosophes modernes, fut si frappé de cette prophétie, qu'il ne crut

[1] Joseph. Antiq. l. 11.

pouvoir la décréditer, qu'en disant que le Livre de Daniel n'avoit point été fait par Daniel lui-même, mais par quelque Juif contemporain d'Antiochus Epiphanès. Mais premièrement, ce Porphyre n'a fourni aucune preuve de ce qu'il ose avancer; secondement Daniel annonce bien des choses qui ne doivent arriver que deux cents ans après Antiochus, comme ce qui regarde les révolutions de l'empire Romain, la naissance et la mort du Christ, la ruine de Jérusalem et du temple. Tout cela avoit été également annoncé par Daniel, et n'est arrivé que deux siècles après cet Antiochus. Comment Porphyre se tirera-t-il de cette difficulté?

Enfin l'empire Romain, qui devoit engloutir tous les autres empires, les surpasser en puissance et en gloire, et voir naître l'empire de Jésus-Christ, est également présenté au même prophète, lorsqu'il explique à Nabuchodonosor le songe mystérieux que ce Prince avoit eu. « Vous avez vu, Prince, lui » dit le prophète[1], une statue d'une gran» deur prodigieuse, dont la tête étoit d'or, » la poitrine d'argent, les cuisses d'airain, » les jambes de fer, et les pieds en partie » de fer, et en partie d'argile. Vous con» templiez cette statue, lorsqu'une petite

[1] Daniel 2.

» pierre se détachant d'elle-même d'une mon-
» tagne, vient frapper les pieds de la statue.
» A ce coup tout se brise et se réduit en
» poussière, l'or, l'argent, l'airain, le fer,
» l'argile; tout se dissipe, il n'en reste pas
» le moindre vestige; et la petite pierre de-
» vient une montagne qui remplit tout l'U-
» nivers. Tel a été votre songe, Prince; et
» en voici l'explication : Le Dieu du ciel
» vous a donné en partage la puissance, l'em-
» pire et la gloire; vous êtes le Roi des Rois,
» tout est soumis à votre volonté et à vos
» lois; c'est donc vous, Prince, qui êtes
» représenté par l'or dont cette tête est for-
» mée. Après vous il viendra un autre em-
» pire, qui est représenté par l'argent, et
» qui n'égalera pas votre puissance, de même
» que l'argent n'égale pas le prix de l'or. Ce
» nouvel empire sera suivi d'un troisième, qui
» est représenté par l'airain, et qui s'étendra
» dans toute la terre. Il en viendra enfin un
» quatrième, qui est représenté par le fer; et
» comme rien ne résiste au fer, qu'il brise tout,
» qu'il vient à bout de tout, ainsi ce dernier em-
» pire se rendra le maître de tous les autres, et
» engloutira tous les autres. Ces pieds, moitié
» de fer et moitié d'argile, marquent la division
» qu'il y aura dans cet empire; division qui
» formera deux partis, dont l'un se soutien-
» dra, et l'autre sera dissipé. Ces deux par-

» tis s'uniront par le sang; mais cette union » ne sera pas plus solide que celle de l'ar- » gile avec le fer. Et ce sera alors que le » Ciel donnera naissance à un nouvel em- » pire, qui s'étendra dans l'univers entier, » et qui durera éternellement. »

Il faudroit être bien peu versé dans l'histoire ancienne, pour ne pas saisir d'abord le sens de cette prophétie magnifique. Qu'on se transporte aux temps de Nabuchodonosor le Grand, qui est le premier objet de cette prophétie. C'est son empire qui est représenté par la tête de ce colosse, laquelle est toute d'or; et cet empire, au rapport de Bérose le Chaldéen, étoit incomparablement plus étendu et plus puissant que celui des Perses, qui les renversèrent quarante-cinq ans après la mort de Nabuchodonosor[1]. L'empire des Perses, qui ne subsista que deux cents et quelques années, est représenté par l'argent. L'airain annonce l'empire des Grecs, lequel ayant été partagé en plusieurs monarchies, fut totalement englouti par les Romains.

Enfin, ce dernier empire est représenté par le fer qui dompte tout, ainsi que s'exprime le prophète; et c'est par-là qu'il caractérise la supériorité de l'empire Romain,

[1] Apud Joseph lib. 1. contrà Apion.

par l'étendue, la force et la puissance. Il annonce encore les grandes divisions qu'il y eut entre les premiers Chefs sur la fin de la république, et les alliances infructueuses qu'ils firent entre eux, lorsque Pompée épousa Julie, fille de César, et lorsque Marc-Antoine épousa Octavie, sœur d'Auguste. Et c'est alors qu'il marque le véritable but de sa magnifique prophétie, en annonçant l'empire spirituel de Jésus-Christ, lequel doit s'étendre dans toute la terre, et durer jusqu'à la consommation des siècles.

Ce seroit ici le lieu de placer notre troisième tableau prophétique de la vie, des miracles, et de l'établissement de l'empire de Jésus-Christ. Mais comme nous en avons déjà donné l'esquisse dans le portrait que nous avons fait de Jésus-Christ, au commencement de l'article *Christianisme*, nous n'en répéterons rien en celui-ci.

Réflexion sur le caractère prophétique des Livres de l'Ecriture.

Ce caractère prophétique des Livres saints, entraîne nécessairement les conséquences les plus pressantes contre les philosophes. Car si ces Livres sont véritablement prophétiques, il faut nécessairement qu'ils aient été inspirés et dictés par l'Esprit de Dieu. S'ils sont ins-

pirés, dès-lors ils sont Divins : on ne doit regarder que comme des collections de blasphêmes, tout ce que la cabale philosophique vomit contre eux. Cette cabale ne pourroit se défendre qu'en niant l'authenticité de ces Livres, et en disant qu'ils ont été fabriqués après les événements. Mais on en a démontré, avec la dernière clarté, l'antiquité et l'authenticité. Serrés entre ces deux genres de preuves, que peuvent-ils dire encore? On va mettre le comble à leur confusion, en répondant à ce qu'ils ont osé objecter.

Réponses aux objections des Philosophes sur les Divines Ecritures.

I.

« Plusieurs savants[1] ont cru que le Pen-
» tateuque ne peut avoir été écrit par Moïse.
» Ils disent qu'il est avéré par l'Ecriture
» même, que le premier exemplaire connu
» fut trouvé du temps du Roi Josias, et que
» cet exemplaire fut apporté au Roi par le
» Secrétaire Saphan. Or, entre Moïse et
» cette avanture, il y a 867 ans. Ce Livre,
» trouvé sous Josias, fut inconnu jusqu'au
» retour de la captivité de Babylone, et il

[1] Tiré du Dict. Philos.

» est dit que ce fut Esdras, inspiré de Dieu, » qui mit en lumières toutes les Saintes » Ecritures. »

Cet homme auroit parlé plus juste, si, au lieu de dire *plusieurs savants*, il eût dit, plusieurs impies, etc. Et nous, nous allons montrer que ces impies, ou savants, ne débitent que des absurdités et des faussetés.

Il est faux que l'exemplaire trouvé sous le Roi Josias, ait été le premier exemplaire connu[1]; puisque 1.° Josaphat envoya des Prêtres et des Lévites avec les Livres de la Loi, pour enseigner et instruire les peuples. Or, Josaphat fut le septième Roi des Juifs, et Josias ne fut que le dix-neuvième[2]. 2.° David fit suivre de point en point les ordonnances de Moïse, lorsqu'il fit transporter l'arche du Seigneur à Jérusalem; les Livres de Moïse étoient donc alors connus. 3.° Les Prêtres et les Lévites devoient, tous les sept ans[3], relire toute la Loi devant tout le peuple; et l'exemplaire original de Moïse lui-même, étoit gardé dans l'arche d'alliance. Que notre homme a bonne grace à dire que le Livre de la Loi n'a été connu que du temps de Josias!

Il est faux que ce Livre soit resté inconnu jusqu'au retour de la captivité; puisque les

[1] 2. Paral. 17. — [2] 2. Paral. 15. — [3] Deut. 31.

Juifs de la captivité même, écrivant à ceux qui étoient restés dans la Judée, après la prise de Jérusalem[1], citent, dans leur lettre, divers endroits de la Loi de Moïse; puisque Ezéchiel[2], qui étoit du nombre des captifs, présente un grand détail des points de la Loi; et qu'il est dit des parents de la chaste Susanne[3], qu'ils élevèrent leur fille dans le respect et la crainte de la Loi de Moïse.

Il est faux qu'il soit dit dans l'Ecriture, que ce fut Esdras qui mit en lumières les Livres saints. L'Ecriture nous dit au contraire, qu'Esdras étoit un docteur très-instruit dans la Loi de Moïse; elle nous apprend qu'un des successeurs de Cyrus, l'envoya en Judée pour instruire les peuples de la Loi qu'on y avoit déjà remise en vigueur depuis 80 ans, sous Zorobabel. Voilà donc nos savants, convaincus d'être des faussaires, ou des ignorants.

II.

« Je conjecture qu'Esdras forgea tous ces » contes de peau d'âne, au retour de la cap- » tivité[4]. Il les écrivit en lettres Chaldéen- » nes, dans le jargon du pays. Je crois que

[1] Baruch. 2. — [2] Ezéchiel 44. — [3] Daniel 13. — [4] De l'examen important de Bolinghroke.

» Jérémie put contribuer beaucoup à la com-
» position de ce Roman.

Remarquez d'abord l'absurdité et la révoltante indécence de ce conjecteur. 1.° L'absurdité : Il prétend qu'Esdras est l'auteur des Livres attribués à Moïse, et que Jérémie put l'aider dans cette composition. Or, Jérémie étoit mort en Egypte, il y avoit plus de cent ans, lorsqu'Esdras arriva à Jérusalem. 2.° L'indécence révoltante : Toutes les Nations Chrétiennes, depuis dix-sept siècles, regardent les Livres de l'Ecriture Sainte, comme divins; et un misérable, qui se cache sous un nom emprunté, les traite de *contes de peau d'âne!*

Remarquez, en second lieu, sa modestie. Il donne son ouvrage pour *le plus éloquent, le plus profond, et le plus fort qui ait été fait contre le fanatisme*, c'est-à-dire, contre la Religion chrétienne. Et toute l'éloquence y consiste dans la brutalité des injures; la force, dans la hardiesse des mensonges; et la profondeur, dans l'impiété toute nouvelle des blasphêmes, et dans l'extravagance des raisonnements.

Remarquez enfin, que le prétendu Milord Bolingbroke est un homme très-aisé à reconnoître à son style, et à sa manière de penser; un homme qui sait parfaitement tout ce que dit Voltaire dans ses Mélanges, et dans

son Histoire générale, tout ce qui est dit dans la philosophie de l'Histoire, dans le Dictionnaire philosophique, et dans quelques autres productions écloses plus de vingt ans après la mort du Milord de ce nom.

III.

« Ne suffit-il pas du simple sens commun » pour juger qu'un Livre qui commence par » ces mots : Voici les paroles que prononça » Moïse au-delà du Jourdain, ne peut être » que d'un faussaire mal-adroit, puisque le » même Livre assure que Moïse ne passa ja- » mais le Jourdain ? La réponse d'Abbadie, » qu'on peut entendre *en deçà* par *au-delà*, » n'est-elle pas ridicule ? et doit-on croire à » un prédicant mort fou en Irlande, plutôt » qu'à Newton le plus grand homme qui ait » jamais été ? »

Le Bolingbroke, copiste de Spinosa, a-t-il lui-même le sens commun, de décider des choses qu'il ignore entièrement ? S'il avoit eu la plus légère teinture de la langue hébraïque, il auroit su que la particule, que le traducteur Latin a rendu par *trans*, signifie *au voisinage*, *auprès*, *sur*. Abbadie avoit donc raison de dire [1] : « Il ne faut pas être fort

[1] Abbadie, t. 2. p. 24.

» savant en Hébreu, pour savoir que le » terme, qui est employé dans l'original, si- » gnifie indifféremment *deçà* ou *de-là*, selon » qu'il est appliqué, et que notre version a » traduit *deçà le Jourdain.* »

Cet honnête Bolingbroke fait mourir fou en Irlande M. Abbadie. Ce savant Ministre a fait un excellent ouvrage pour prouver la vérité de la Religion chrétienne; pouvoit-il s'attendre à un autre suffrage de la part du Bolingbroke? C'est une pure calomnie qu'il soit mort fou en Irlande, puisqu'il est mort à Sainte Mary-la-bonne près de Londres, généralement estimé et respecté.

Enfin il oppose au *prédicant Abbadie*, *Newton*, *le plus grand homme qui ait jamais été.* Mais, sans se mettre en peine de ces grands termes, on lui dit que quand il s'agira de géométrie, on préférera Newton à Abbadie, et que, quand il s'agira de Religion, on préférera le théologien Abbadie au socinien Newton.

IV.

L'auteur de l'Analyse de la religion chrétienne, prend un autre tour pour attaquer les Livres saints[1]. « Si nous les examinons

[1] De l'analyse de la Religion chrétienne.

» avec attention, dit-il, nous verrons que » Dina n'avoit que sept ans quand elle fut » violée par Sichem[1]; que Siméon et Lévi » avoient à peine onze à douze ans, lors- » qu'ils passèrent tous les habitans de Salem » au fil de l'épée; que les frères de Ruben, » âgé à peine de treize ans, conjointement » avec tous ses autres frères, tous au-des- » sous de dix ans, viennent ensuite piller la » même ville, dont ils emmènent captifs » toutes les femmes et les enfants.

Cette *Analyse de la Religion*, sent autant le faussaire, que *l'examen important*. Un moment d'attention va mettre la fausseté en évidence.

L'Ecriture Sainte marque expressément que Jacob demeura vingt ans chez Laban[2], dont il épousa les deux filles Lia et Rachel; que Dina etoit le septième enfant de Lia, laquelle avoit été mariée sept ans avant sa sœur; que Jacob, à son retour de chez Laban, s'établit d'abord à Socoth, et y bâtit une maison; qu'il abandonna ensuite cet établissement pour s'approcher de Salem, et que ce fut pendant son séjour près de Salem, qu'arriva le malheur de Dina. Tous ces différents séjours, voyages, établissements, donnent une suite de plus de vingt-cinq ou trente

[1] Ps. 5. — [2] Gen. 33. 34.

ans. Dina devoit donc alors être dans sa quinzième ou seizième année au moins, et Ruben dans sa vingt-troisième. On doit par là juger encore de l'âge de ses frères. Et le faussaire affirme que Dina n'avoit que sept ans, et Ruben treize, lorsque l'outrage fut fait à sa sœur!

V.

« L'histoire de Judas mérite qu'on y fasse » attention. On verra que pendant l'espace » de 22 ans, Judas eut trois enfants l'un » après l'autre, d'une même femme; que » l'aîné fut marié à Thamar, et mourut; » Thamar épousa le second, qui mourut » aussi; que dans la suite Judas eut de sa » bru Thamar, deux jumeaux, l'un desquels » fut marié, et eut des enfants. On voit » quelle vraisemblance il y a, que tout cela » se soit passé dans l'espace de vingt-deux » ans. »

Dans le chapitre de la Genèse[1], où les avantures de Thamar sont rapportées, il n'est pas dit un seul mot du mariage d'un des jumeaux que Judas eut de Thamar. Il n'est parlé que de sa naissance. C'est ce mariage cependant qui fait ici toute la difficulté.

[1] Gen. 38.

Voilà donc l'imposture découverte. Voilà donc le titre de faussaire duement acquis à Monsieur le faiseur d'analyse.

VI.

« Les autres Livres ne fournissent pas » moins d'exemples de pareilles fautes. Il est » dit, au Livre des Rois, que Salomon édifia » le Temple 480 ans après la sortie d'Egypte. » Qu'on en fasse le calcul soi-même, suivant » la durée du gouvernement des Juges et » des Rois, on trouvera plus de six cents » ans. »

Que l'on compte les cinquante-huit ans des règnes de Saül et de David, les quatre premières années de Salomon, les trois cent trente-huit ans que les Juges, depuis Josué jusqu'à Samuel, ont gouverné la nation, les quarante ans que le peuple resta dans le désert, enfin une quarantaine d'années d'intervalle entre différents Juges; on aura le nombre juste de 480 ans, et une nouvelle preuve que le titre de faussaire est justement donné.

VII.

» Au premier Livre d'Esdras, il y a une » erreur de calcul, qui saute aux yeux. Dans

» le total des Israélites revenus de la capti-
» vité, il les fait monter à 42360; et en ad-
» ditionnant chaque somme en particulier,
» il ne s'en trouve que 29819.

Troisième preuve du droit qu'a l'auteur au titre de faussaire. Esdras dit que le nombre total des Israélites, revenus de la captivité, fut de 42360. Il compte d'abord ceux dont la généalogie fut bien prouvée, et dont le nombre alla à 29819: et il ajoute ces paroles: « Ceux qui vinrent des villes de Thelmela[1], » de Lhelbarsa, de Cherub, d'Adon et d'E-
» mer, ne purent pas prouver de quelle
» maison ils étoient, et quelle étoit leur
» origine. » Esdras n'en fait point le dénombrement, comme il l'avoit fait des autres. Ils prirent cependant, comme les autres, le chemin de Jérusalem. Leur nombre dut être de 12541. Ce nombre, ajouté à 29819, fait précisément celui de 42360. Où est donc cette erreur de calcul qui saute aux yeux?

VIII.

« On trouve dans le Pentateuque Samari-
» tain des contradictions sans nombre avec
» la Vulgate et avec les Septante. La Vulgate
» ne compte que 1656 ans, depuis la création

[1] 1. Esdr. 2.

» du monde, jusqu'au déluge ; et, suivant » les Septante, il y en a 2262 ; le Penta- » teuque Samaritain va encore plus loin, et » en compte 2309. »

1.° On défie tous les incrédules, critiques, contradicteurs, de citer un chapitre, un fait, de l'un de ces Livres, lequel ne se trouve pas également dans les autres ; comment donc prouvera-t-on ces *contradictions sans nombre* ? Un mot, un nombre peut être changé par une faute de copiste, soit à cause de la ressemblance qu'on trouve entre plusieurs lettres Hébraïques, soit à cause de l'inattention naturellement presque inévitable d'un Ecrivain. Il n'est donc pas surprenant que l'on trouve quelque faute en ce genre dans les anciens manuscrits. Cela n'empêche pas que l'on retrouve toujours le même fonds, la même suite de choses, la même doctrine.

2.° Pour la différence de calcul, il est très-aisé d'y suppléer. Car quand on voit que le texte Hébreu et celui des Septante s'accordent, on juge que le Samaritain a été altéré ; quand l'accord se trouve entre le Samaritain et l'Hébreu, on regarde, comme une erreur, ce qui se trouveroit de différent dans les Septante ; et alors tout rentre dans l'ordre.

Enfin cet homme affirme que, suivant la Vulgate, il n'y a que 1656, depuis la création

du monde jusqu'au déluge, et que, suivant le Samaritain, il y en a 2309. C'est encore là une nouvelle fausseté. Car le Samaritain fait cet intervalle de la création au déluge, encore plus court que ne le fait l'Hébreu. On peut s'en convaincre en lisant la dissertation de M. l'Abbé de Vence sur les deux premiers âges du monde.

IX.

« Quelque peu importantes que soient » ces remarques, elles prouvent invinciblement que les Livres sacrés sont sujets à des » fautes grossières, qui se rencontrent rarement dans les autres Historiens, et que » par conséquent leurs Auteurs n'étoient » point inspirés de Dieu, ou qu'ils ont été » altérés depuis; ce qu'on ne doit point croire, » puisque, s'ils sont véritablement émanés de » Dieu, et qu'ils doivent faire la règle de » notre créance, Dieu ne peut pas avoir permis qu'il y soit arrivé aucune altération. »

On doit juger, par nos réponses précédentes, que les Livres sacrés sont encore bien plus sujets à des calomnies grossières, qu'à des fautes grossières.

Examinons maintenant le raisonnement singulier de cet homme. Il prétend que si ces livres Sacrés avoient été inspirés, Dieu

n'auroit pas permis qu'il y arrivât jamais la moindre altération. Mais sur quoi le prétend-il? Mais comment prouveroit-il que Dieu auroit dû faire des miracles continuels, pour empêcher l'inattention des copistes particuliers, ou les falsificateurs des hétérodoxes?

Mais Dieu n'a-t-il pas pourvu, avec assez de sagesse, à la conservation de ces Livres dans toute leur pureté? N'a-t-on pas eu, dès le commencement du Christianisme, les originaux Hébreux, la version des Septante, et l'ancienne version Italique, pour rectifier, réformer, corriger, ou les falsifications des hétérodoxes, ou les fautes des copistes? Origène, né dans le second siècle, n'a-t-il pas employé tous ses talents et ses lumières à rendre aux divines Ecritures toute leur authenticité et leur intégrité? Au quatrième siècle, S. Jérome qui savoit toutes ces anciennes langues, l'Hébraïque, la Chaldaïque, la Syriaque, la Grecque, n'a-t-il pas employé, par ordre des souverains Pontifes, presque toute sa vie à la correction, traduction et rétablissment entier des Livres saints? Les fautes des copistes n'ont-elles pas été reconnues? Les falsifications des hétérodoxes n'ont-elles pas été réprouvées? Le Seigneur n'a-t-il pas pourvu à tout avec sagesse, et pourroit-on avoir en-

core quelque doute raisonnable, et tant soit peu fondé?

X.

« La Vulgate ne compte, depuis Adam » jusqu'au déluge, que 1656 ans; les Septante » en comptent 2262. Ils donnent 100 ans de » vie de plus que la Vulgate à chacun des » ancêtres d'Abraham, et mettent une géné- » ration de plus, en introduisant un certain » Caïnan, dont la Vulgate ne parle pas. Si » l'on examine, sans prévention, la cause » de cette grande différence, on trouvera que » ce ne fut point une erreur d'inadvertance, » mais une fraude nécessaire. Ptolomée vou- » lant faire traduire la Bible en Grec, ce » Livre alloit paroître aux yeux d'une nation » éclairée. Il fallut donc en concilier la chro- » nologie, autant qu'on pouvoit, avec celle » des Grecs; et l'on fut obligé de reculer » considérablement le déluge, parce que les » Histoires grecques, remontant plus haut » que le temps auquel il est fixé dans l'Hé- » breu, la fausseté en auroit été démontrée » sur le champ. »

On diroit que cet homme-ci a deviné juste, et qu'il a vu l'embarras des Septante, par la différence qui se trouvoit entre la chronologie de la bible, et celle des Grecs Egyptiens.

La bible, selon l'Hébreu, ne met guères que cinq cents ans entre Abraham et le déluge; et la chronologie Egyptienne, selon le calcul de Manethon, remonte jusqu'à trente-six mille ans. C'est donc *pour se concilier, autant qu'on pouvoit, avec cette chronologie Egyptienne*, que les Septante, dit-il, ont reculé de cinq à six cents ans le déluge; et cette fraude étoit nécessaire, parce que, sans cela, *la fausseté des Livres de Moïse auroit été démontrée sur le champ.*

On a vu, par les articles précédents, que le faiseur d'analyse étoit un falsificateur maladroit: on voit, par celui-ci, qu'il est un bien pauvre raisonneur. Sans ce recul de la date du déluge, *la fausseté de la bible auroit été démontrée sur le champ*, dit-il; mais par-là est-elle bien mise à couvert? Et cette petite addition de cinq à six cents ans, qu'on trouve dans les Septante, concilie-t-elle bien les deux chronologies? Ne reste-t-il pas toujours, entre les deux, plus de trente-cinq mille ans de différence?

Les Histoires grecques, ajoute-t-il, *remontent plus haut que le temps du déluge.* Mais de quel front ose-t-il l'affirmer? Ne sait-on pas bien que les rêveries ou fables Grecques, si l'on en excepte un certain Inachus, ne remontent qu'aux temps de Moïse; que ce fut vers ce temps-là que les Colonies Phéni-

ciennes et Egyptiennes s'établirent dans la Grèce, et que les histoires Grecques, un peu sûres, ne datent que de l'établissement des Olympiades, qui ne commencèrent que mille six cent vingt-deux ans après le déluge?

La bible alloit paroître aux yeux d'une nation éclairée. Et quelle nation a été plus décriée pour l'histoire? Xenophon et Hérodote se contredisent presque toujours. Crésias est regardé comme un conteur de fables; Strabon relève continuellement les fautes de Mégasthènes, d'Eratosthènes, et de plusieurs autres écrivains Grecs; Juvenal caractérise les Grecs par le beau titre de menteurs en histoires, *et quidquid Græcia mendax audet in historiâ.* Oh! que les Septante devoient redouter cette Nation éclairée!

Maintenant, pour ce qui est de l'addition, qui est aujourd'hui dans le texte des Septante, on l'avoue sans peine. Mais comme elle ne se trouve pas dans le texte Hébreu, auquel cette version étoit parfaitement conforme dans le commencement, on n'a pas cru devoir corriger la Vulgate sur les exemplaires de cette version, telle que nous l'avons aujourd'hui, et l'on a eu de très-fortes raisons, pour se décider ainsi. Enfin, pour ce qui est de Caïnan, fils d'Arphaxad, on convient qu'il a été omis dans le chapitre dixième de la Genèse: mais on le retrouve dans le chapitre troisième

de saint Luc : il est donc faux que la *Vulgate n'en parle point.*

Au reste cette différence de chronologie, entre les Septante et le texte Hébreu, ou la Vulgate, ne vient point des premiers traducteurs, puisque Chilon, qui vivoit du temps des Apôtres, dit dans la vie de Moïse, qu'on ne peut pas porter plus loin la fidélité, que l'ont fait ces interprêtes. *On le reconnoît par des expériences journalières*, dit-il, *que si un Chaldéen a appris la langue Grecque, ou si un Grec a appris la Chaldaïque, il ne peut pas s'empêcher de regarder avec admiration et vénération l'accord parfait qu'il y a entre l'original et la traduction.*

XI.

« Il est démontré que les cinq premiers » Livres de la bible ne sont point de Moïse. » 1.° On y trouve la fin de sa vie, et ce qui » est arrivé en Israël depuis sa mort. 2.° Il » est toujours parlé de Moïse à la troisième » personne. Son éloge se trouve en plusieurs » endroits. Enfin il est dit dans la Genèse : » ce sont ici les Rois qui ont règné en Edom, » avant qu'aucun Roi règnât sur les enfants » d'Israël ; ce qui prouve clairement que ce » Livre a été écrit au temps des Rois d'Is- » raël. »

Nous allons faire voir combien la démonstration de cet homme est louche. 1.° Nous avons prouvé, par les témoignages des payens et des Juifs, que Moïse avoit été le Législateur de sa nation. Devons-nous croire le contraire sur le témoignage d'un homme, venu plus de trois mille ans après Moïse? 2.° Tout le monde convient que le dernier chapitre du Déutéronome, où la mort de Moïse est racontée, est une addition de son successeur Josué. Cela fait-il une grande difficulté? 3.° Il est parlé de Moïse à la troisième personne dans le Pentateuque. Mais il est toujours parlé de César à la troisième personne dans les Commentaires. Doute-t-on pour cela que les Commentaires soient de César? 4.° Moïse parle une seule fois de lui-même, et c'est lorsqu'il fait sentir l'injustice des murmures de son frère et de sa sœur contre lui, et il la fait sentir en leur opposant sa douceur naturelle. En peut-on raisonnablement conclure qu'il n'est pas l'auteur du Pentateuque? 5.° Jacob, plus de trois cents ans avant Moïse, avoit annoncé que le sceptre seroit dans la Maison de Judas; Moïse avoit lui-même annoncé, dans le Déutéronome, que le peuple auroit des Rois. Ne pouvoit-il pas bien dire aussi : *Tels furent les Rois d'Edom, avant qu'il y eût des Rois*

en Israël. Que devient maintenant la démonstration !

XII.

« Nous ignorons absolument quels sont » les Auteurs du Livre des Juges, de ceux des » Rois, de ceux de Judith, de Tobie, de » Ruth, de l'Ecclésiaste, de la Sagesse, et de » la plupart des Prophètes.

Et quand nous l'ignorerions, cela prouveroit-il que ces Livres n'ont pas été inspirés? Nous avons déjà fait voir dans l'explication de la première proposition, quels étoient les auteurs des Livres de Josué, des Juges et des Rois. Nous ajoutons à présent que l'Ecclésiaste est de Salomon, comme il est marqué dans le premier et le deuxième chapitre de ce Livre; que le Livre de la Sagesse est du même Prince, comme les chapitres sept et neuf de ce même Livre le démontrent; qu'il est insensé de dire qu'on ignore les auteurs des Livres des prophètes, puisque ces prophètes se nomment eux-mêmes très-souvent dans leurs Livres, et ont toujours été reconnus pour les auteurs de ces Livres.

XIII.

« La plupart des Livres de la bible ont été

» successivement approuvés ou rejettés par » différentes Eglises; tel a été le sort de Ju- » dith, de l'Ecclésiaste, de Daniel, d'Es- » dras. »

Remarquez que l'Ecclésiaste et les deux premiers Livres d'Esdras, n'ont jamais été exclus du rang des Livres canoniques, ni Daniel pour toutes les parties de son Livre, et que Judith étoit dans l'ancien canon des Hébreux, et a été dès le quatrième siècle dans celui des Chrétiens; ainsi l'homme de l'analyse en impose en tout point à ses lecteurs.

XIV.

« Le troisième et le quatrième Livre d'Es- » dras, qui avoient toujours été au nombre » des Livres canoniques, ont été rejettés par » le Concile de Trente. »

Voilà le mensonge le plus hardi que l'on puisse avancer. On défie l'Ecrivain de citer un Concile qui ait reconnu ces Livres. Nous nous expliquerons plus au long dans la réponse suivante.

XV.

« D'où tenons-nous ces Livres? qui nous » les a transmis? qui les a attribués à ceux

» dont ils portent le nom? Je ne veux, pour
» répondre à toutes ces questions, que con-
» sulter ces Livres mêmes. Esdras nous ap-
» prend que, dans la captivité, d'où le peuple
» d'Israël revint sous sa conduite, tous les
» Livres de la Loi furent brûlés, et que ce
» fut lui qui, avec cinq autres personnes, les
» écrivit tous. A la vérité, il ajoute que l'Es-
» prit de Dieu les lui dicta, et qu'il les refit
» précisément tels qu'ils étoient auparavant.
» Il est inconcevable qu'une aussi foible au-
» torité soit le fondement du respect qu'on
» exige de nous pour cet Ouvrage merveil-
» leux. Le Livre que nous venons de citer,
» existe pourtant; il est entre les mains de
» tout le monde; il est au nombre des Livres
» sacrés, et il a été regardé comme canonique
» jusqu'au Concile de Trente. On en sentit
» alors la répugnante conséquence, et les
» deux derniers Livres d'Esdras ne furent
» point insérés dans le canon publié par le
» Concile: mais ils se trouvent dans toutes
» les bibles, soit manuscrites, soit imprimées,
» avant le quinzième siècle; et il est aisé d'i-
» maginer les raisons qu'on a eu de les sup-
» primer. Voilà donc les seuls fondements et
» la seule autorité sur laquelle est établie
» l'autorité des Livres de l'Ancien Testa-
» ment. »

S. Jérome donne le nom de rêveries aux

deux derniers Livres d'Esdras : *apocryphorum tertii et quarti somnii*[1] ; il ajoute que ces Livres ne se trouvent point chez les Hébreux. L'Historien Joseph ne dit pas un mot de toutes ces mêmes rêveries ; et c'est cependant sur l'autorité de ces deux Livres, que se fonde le censeur, pour détruire celle des Livres Saints.

Mais si ce censeur eût été un peu plus judicieux et un peu plus pénétrant, il eût jugé que ces Livres avoient été probablement composés après la naissance du Christianisme, par quelque Juif converti ; premièrement, parce qu'on y trouve le nom de *Jésus-Christ*, lequel nom n'a été connu que depuis le Christianisme ; *mon Fils Jésus se montrera, et mon Fils le Christ sera mis à mort dans quatre cents ans*[2], fait-on dire au Seigneur ; ensuite on trouve au même endroit des choses qui paroissent imitées de l'Evangile, sur-tout en ce qu'il est dit de la voie étroite qui conduit aux Cieux ; enfin il y a bien des choses puériles, et qui ne répondent nullement à l'idée qu'on doit avoir des lumières et de la sagesse d'Esdras. Cette réponse pourroit suffire, mais il est bon de faire encore remarquer deux fausseté qu'avance ce censeur.

Il est faux que le quatrième Livre d'Esdras

[1] Hieron. Præf. in. Esdr. — [2] 4 Esdr. c. 7.

soit au nombre des Livres sacrés, puisqu'aucune Eglise, ni aucun Concile ne l'ont jamais reconnu pour tel.

Il est faux que le témoignage d'Esdras *soit la seule autorité sur laquelle est établie l'autorité des Livres de l'ancien Testament.* C'est sur l'autorité de l'Eglise Juive, laquelle étoit la dépositaire de ces Livres, et qui n'a jamais connu ce quatrième d'Esdras; c'est sur cette autorité que l'Eglise Chrétienne les a reçus.

XVI.

Nous n'avons pas répondu en détail à bien des articles que le prétendu Milord Bolingbroke a donné sur l'ancienneté de la Fable de Bacchus, imaginée par les Arabes, et sur laquelle, dit-il, les Hébreux ont fabriqué leur histoire de Moïse sur l'antiquité des Tyriens, qui avoient bâti un temple à Hercule douze cents ans avant que les Hébreux sortissent d'Egypte; sur l'ancienne cosmogonie des peuples dont les Juifs étoient environnés; sur le Jardin d'Eden, défendu contre le Serpent, selon l'ancien fragment de Phérécide, sur l'aveu que fait Philon, que, jusqu'au nom d'Israël, les Juifs l'avoient emprunté des Chaldéens. Il ne faut qu'un mot, sur chacun de ces points, pour faire sentir le mépris dont est digne cet avanturier.

» profane; car, pour celle des Juifs, nos » maîtres et nos ennemis, que nous croyons » et que nous détestons; comme l'Histoire de » ce Peuple a été visiblement écrite par le » Saint-Esprit lui-même, nous avons pour » elle les sentiments que nous devons avoir. »

Cet homme veut répandre du ridicule sur l'histoire d'Abraham; voyons si ce n'est point sur lui que le ridicule restera bien imprimé. Qu'étoit-ce que tous ces personnages que l'on met ici avec Abraham?

Le Thaut ou Thyot des Egyptiens ne fut jamais un personnage réel; cela est comme démontré[1]. Ce n'est que le nom donné à l'étoile de la canicule, qui avertissoit, comme un chien fidèle, de l'approche des débordements du Nil. Ce ne fut que bien tard qu'on s'avisa d'en faire un Sage, un Législateur.

Ce qu'on dit de Zoroastre n'est qu'un ramas *d'incertitudes et de contes bigarrés*, au jugement de Bayle. On n'est d'accord ni sur le temps où il a vécu, ni sur ce qu'il a fait, ni sur ce qu'il étoit dans le monde.

Hercule est le nom d'un brigand embelli par les fables; tout le monde en convient.

Cicéron et tous ceux qui connoissent l'antiquité, pensent qu'il n'y a jamais eu d'Orphée, ni d'Euridice.

[1] Hist. du Ciel, tom. 1.

L'Odin ou Othen des Nations septentrionales, n'est qu'un conte de Fées. Les historiens Suédois et Danois conviennent qu'il n'y a point de monuments de ce prétendu Roi d'Asie, venu dans le Nord. Ils disent seulement qu'il y a eu quelques vieilles chansons qui parloient des ensorcellements d'Odin, ou Othen.

Qu'il y a de jugement et d'esprit dans cette comparaison d'Abraham, dont l'histoire est la plus authentique, avec tous ces personnages fabuleux!

XVIII.

« On nous dit qu'Abraham étoit né en » Chaldée, et qu'il étoit fils d'un pauvre » potier, qui gagnoit sa vie à faire de petites » idoles de terre. »

Ce tour ne seroit pas mal imaginé, pour répandre du ridicule sur le père des Croyants, s'il y avoit quelque lueur de preuves ou de probabilité. Mais on ne trouve ici ni l'un, ni l'autre. Il n'y a pas la moindre preuve. Qu'il parcoure tous les historiens Grecs et Arabes, et qu'il en cite un seul qui ait parlé de ce prétendu potier Tharé.

Il n'y a pas plus de probabilité. Car comment la famille de ce pauvre potier seroit-elle devenue tout-à-coup aussi puissante et aussi

riche que le furent Laban et Bathuel, les propres neveux d'Abraham? Il faut avouer que cet homme est bien plus hardi à débiter des faussetés, qu'adroit et heureux à les imaginer.

XIX.

« La Genèse rapporte qu'Abraham avoit » soixante et quinze ans, lorsqu'il sortit » d'Aran, après la mort de son père. Mais » la même Genèse dit aussi que Tharé ayant » engendré Abraham à soixante et dix ans, » ce Tharé vécut jusqu'à deux cent cinq » ans, et qu'Abraham ne partit d'Aran » qu'après la mort de son père. A ce » compte, il est clair, par la Genèse même, » qu'Abraham étoit âgé de cent trente-cinq » ans, quand il quitta la Mésopotamie, » c'est-à-dire, lorsqu'il sortit du pays » d'Aran. »

Il veut nous faire observer que Moïse se contredit lui-même, en donnant à Abraham tantôt soixante et dix ans, tantôt cent trente-cinq ans, lors de cette sortie. Mais son observation ne montre autre chose qu'ignorance, ou mauvaise foi.

Qu'on lise attentivement le chapitre onzième de la Genèse, on verra 1.° que Tharé avoit vécu soixante et dix ans, avant d'avoir

des enfants ; 2.° qu'il eut ensuite Aran, Nachor et Abraham ; 3.° que les différents temps de la naissance de ces trois fils, ne sont point marqués, et qu'il faudroit être fou, pour les supposer venus tous trois dans le même jour ; 4.° Que Tharé étant mort à l'âge de deux cent cinq ans, il devoit en avoir cent trente, lorsqu'il devint père d'Abraham.

Qu'on lise attentivement ce chapitre, on conclura qu'Abraham devoit être le cadet des trois frères, puisqu'il épousa, selon Joseph, sa propre nièce, fille d'Aran son aîné, et que cette fille n'avoit que dix ans de moins qu'Abraham. Enfin on jugera que, si Abraham est toujours nommé le premier des trois frères, dans la narration de Moïse, ce n'est que parce qu'il a été le plus illustre et le plus célèbre des trois, le Chef de la Nation choisie, et celui qui a été le plus magnifiquement distingué par le Seigneur.

XX.

« Abraham, qui aimoit à voyager, alla » avec sa femme dans le désert horrible de » Cadèz. Un Roi de ce désert ne manqua » pas d'être amoureux de Sara, comme le » Roi d'Egypte l'avoit été. Le père des » Croyants fit le même mensonge qu'en

» Egypte. Il donna sa femme pour sa » sœur. »

Comment l'habile censeur prouveroit-il qu'Abraham avoit fait un mensonge, en disant que Sara étoit sa sœur? Ignore-t-il donc que, selon l'usage du pays, on donnoit le nom de frères et de sœurs aux neveux et aux nièces, aux cousins et aux cousines? C'est ainsi qu'Abraham donne le nom de frère à Lot, son neveu et frère de Sara[1]. Il pouvoit donc aussi donner le nom de sœur à sa nièce, qui étoit en même temps sa femme.

Il y a encore une autre explication très-naturelle et très satisfaisante à donner pour la justification d'Abraham. Ce seroit de dire que Sara, devenue orpheline par la mort de son père Aram, auroit été adoptée par son grand-père Tharé, comme on vit après Ephraïm et Manassé, fils de Joseph, adoptés par leur grand-père Jacob. « Vos deux » enfants, dit Jacob à Joseph[2], que vous » avez eus avant mon arrivée en Egypte, » Ephraïm et Manassé, seront à moi, et ils » seront comptés parmi mes enfants, comme » mes deux aînés, Ruben et Siméon. Ceux » que vous aurez dans la suite seront à » vous. »

Cette explication répandroit peut-être un

[1] Gen. 13. — [2] Gen. 48.

beau jour sur la réponse que fit Abraham au Roi de Gerare. Ce prince se plaignant à Abraham de ce qu'il l'avoit trompé, en disant que Sara étoit sa sœur ; « J'ai pensé, dit le » patriarche, qu'on n'avoit peut-être pas la » crainte de Dieu dans ce pays, et qu'on » pourroit bien se défaire de moi, pour avoir » mon épouse[1]. D'ailleurs elle est véritable- » ment ma sœur, étant fille de mon père, » mais elle n'est pas fille de ma mère. » *Aliàs autem verè soror mea est, filia patris mei, et non filia matris meæ.*

Enfin, si l'on veut prendre à la lettre ces dernières paroles de l'auteur sacré, au lieu de s'en tenir aux traditions des anciens docteurs Juifs, rapportées par Joseph, Abraham se trouvera toujours pleinement justifié ; et ceux qui voudront accuser de mensonge le père des Croyants, nous les supplierons de nous présenter l'arbre généalogique de Sara.

XXI.

Cet homme, dans sa belle histoire d'Abraham, toute fabriquée de railleries et de mensonges, nous dit que ce patriarche avoit *cent quarante ans, et sa femme soixante-*

[1] Gen. 20.

cinq, lorsqu'il alla à *Memphis*, *qui étoit à deux cents lieues de Sichem*, *chercher de quoi vivre*; qu'*il n'est pas naturel d'aller demander du bled si loin*, *et dans un pays dont on n'entend point la langue*; qu'*il seroit assez difficile de croire qu'il eût été le père des Arabes*; qu'*il avoit cent soixante ans*, *lorsque Dieu lui promit que sa femme Sara lui feroit un enfant*, *etc.*

Mais comment Abraham avoit-il cent quarante ans, lorsque sa femme n'en avoit que soixante-cinq, puisque l'Ecriture nous dit qu'il n'y avoit que dix ans de différence pour l'âge entre l'époux et l'épouse?

Comment nous prouveroit-il qu'il y a deux cents lieues de Sichem à Memphis, puisque tous les géographes anciens et modernes rapprochent ces deux villes de plus de quatre-vingt lieues, et même de cent?

Comment nous prouveroit-il qu'Abraham n'entendoit pas la langue des Egyptiens, puisque plusieurs savants prétendent que la langue Egyptienne n'étoit qu'une dialecte de l'ancienne langue des Chaldéens, et qu'Abraham étoit Chaldéen d'origine?

Comment prouveroit-il que tous les historiens Arabes et Orientaux, qui reconnoissent Abraham et Ismaël pour le père des Arabes, se sont trompés?

Comment prouveroit-il que Moïse se

trompe, en faisant naître Isaac à la centième année de la vie d'Abraham, et que c'est lui qui a raison, en mettant cette naissance soixante ans plus tard?

Mais laissons-là cet homme avec ses railleries aussi impies qu'insipides. Jugeons d'Abraham par ce que nous en disent les Livres divins, et par ce que nous apprennent Berose le Chaldéen, Hécarée, Nicolas de Damas, Eupolème, et d'autres, dont on trouvera les témoignages rapportés par Eusèbe de Césarée. Tous ces auteurs, quoique payens, nous le représentent comme un des plus grands hommes qui aient jamais été, par sa sagesse, par ses lumières, par ses vertus, et sur-tout par la connoissance du vrai Dieu.

Revenons à notre objet principal. Nous avons donné des preuves incontestables de l'authenticité des Livres saints; nous avons fait voir, par leur caractère prophétique, leur divinité; nous avons confondu les impostures, les mensonges, les blasphêmes des apostats. Il ne reste plus qu'à détester ces impostures, et à plaindre leurs auteurs, sans les redouter.

ÉTERNITÉ

DES PEINES.

De tous les dogmes de la Religion, il n'en est point contre lequel l'intérêt de l'homme l'indispose davantage, que contre celui des peines éternelles. Les passions en sont effrayées, le libertinage irrité, la raison interdite ; la vertu même ne peut pas y penser sans trembler. C'est contre ce dogme redoutable que l'impiété se soulève avec le plus de fureur, et fait les plus grands efforts ; parce que ce dogme une fois détruit, toutes les passions seroient à leur aise, et la Religion sans nulle autorité. Pour procéder avec ordre, et tenir une marche sûre dans la discussion d'un point si important, nous nous proposons de faire voir :

1.° Que la raison nous prépare et nous conduit à la créance de ce dogme.

2.° Que cette créance est autorisée par les traditions les plus anciennes et les plus répandues chez tous les peuples.

3.° Que les Livres saints nous l'annoncent de la manière la plus claire et la plus précise.

4.° Que le caractère propre des dogmes de la Religion Chrétienne, nous conduit comme nécessairement à la croyance de celui-ci.

5.° Que tout ce que le raisonnement humain oppose à ce dogme, n'est pas capable de l'ébranler.

Après avoir établi et prouvé ces cinq propositions, nous examinerons ce que les philosophes modernes opposent à cette redoutable vérité.

Première Proposition.

La raison nous prépare et nous conduit à la croyance du Dogme de l'Eternité des peines.

1.° L'ame de l'homme est spirituelle, libre et intelligente. Ces dons précieux nous conduisent nécessairement à l'idée de son immortalité. Il n'y a que des désespérés qui, sur l'article d'une autre vie, mettent l'homme au rang des bêtes. Mais leur sentiment n'excite que l'horreur et le mépris de ceux qui écoutent la raison, et qui consultent

le sentiment intérieur qui est dans chacun de nous.

2.° Il y a un Dieu créateur, infiniment puissant, comme il le paroît par ses œuvres, infiniment sage et infiniment juste, comme nous l'annonce l'idée que nous avons de lui. Il doit donc aimer essentiellement la vertu, et avoir essentiellement le vice en horreur; et par une conséquence nécessaire de cette sagesse, de cette puissance et de cette justice, que nous reconnoissons dans Dieu, nous devons passer à cette autre idée : qu'il viendra un temps où il recompensera la vertu, et punira le vice.

3.° Nous voyons dans ce monde des vertus respectables qui sont sans aucune considération ni recompense; nous en voyons même qui sont opprimées, et cruellement persécutées. Nous y voyons aussi des crimes, non-seulement impunis, mais heureux, honorés, et insultant encore à la vertu humble et maltraitée. A cette vue, la raison nous dit encore ce qu'elle disoit déjà, il y a trois mille ans, au plus sage des Rois[1] : *J'ai vu l'impiété assise sur le trône de la raison, et l'iniquité sur le trône de la justice; et j'ai dit en moi-même : Dieu jugera le Juste et l'impie; et chaque chose aura alors ce qui lui est dû.*

[1] Eccl. 3.

4.° La félicité des ames vertueuses, reposant dans le sein de Dieu, ne paroîtroit ni parfaite, ni digne de Dieu, si elle n'étoit pas éternelle, parce que nous ne concevons pas qu'il fût digne de Dieu d'anéantir des ames qui sont naturellement immortelles, et qui, par leur vertu, sont dignes de la continuation de son amour. Mais nous ne concevons pas mieux que Dieu doive jamais anéantir des ames qui ont été volontairement et librement criminelles, parce que ces ames sont aussi naturellement immortelles, que les ames vertueuses. Criminelles et immortelles en même temps, quel doit donc être leur sort dans l'éternité?

5.° Nous ne concevons pas qu'un péché puisse être pardonné par un Juge souverainement juste, sans repentance. Or, la repentance dans l'autre vie paroit impossible, parce que la violence des grandes peines ne laisse à l'ame d'autre sentiment que la haine de celui qui en est l'auteur; et l'auteur étant infiniment juste, il ne peut point pardonner un crime qui n'est ni réparé, ni réparable. D'ailleurs, si la souveraine sagesse établit un ordre pour régler le sort des créatures libres, et que ces créatures ne daignent, ni le respecter, ni s'y conformer; l'abus qu'elles font de leur liberté, ne doit pas faire changer,

à la souveraine Sagesse, cet ordre qu'elle avoit établi.

L'homme qui pense, qui médite, qui raisonne, réunissant sous un même point de vue toutes ces vérités, ne pourra pas s'empêcher de faire en conséquence ce raisonnement, qui est très-simple et très-concluant :

La raison nous fournit des lumières très-précieuses sur l'immortalité de l'ame, sur la sagesse, la justice et la sainteté du Créateur, sur la nécessité d'une autre vie pour la récompense de la vertu et le châtiment du crime, sur la durée de cette autre vie.

Or, ces lumières nous préparent et nous conduisent à la croyance du dogme de l'éternité des peines.

Donc la raison nous prépare et nous conduit à la croyance du dogme de l'éternité des peines.

Seconde Proposition.

La croyance de l'Eternité des peines est autorisée par les Traditions les plus anciennes et les plus répandues.

Quelle impression doit faire sur un homme qui pense, cette remarque singulière, que l'idée des peines d'une autre vie a été ré-

pandue chez tous les peuples de la terre? Or, c'est-là un fait qu'on ne peut contester. Toute la mythologie payenne l'a annoncé, cette idée. Les Romains la reçurent des Grecs; les Grecs la reçurent des Egyptiens et des philosophes qu'ils appelloient Barbares. Tous les livres des auteurs payens qui ont parlé de la Religion, en sont remplis. Diodore de Sicile nous apprend qu'Orphée[1], Musée, Homère, Platon, puisèrent, dans la doctrine des philosophes Egyptiens, ce qu'ils en ont dit. Personne n'ignore ce qu'en ont écrit Virgile, Ovide, et les poètes Latins.

On dira que les payens eux-mêmes traitoient tout cela de pures fables. D'accord. Mais on sera toujours en droit de demander quelle avoit été la première origine de ces fables. Mais on forcera toujours quiconque voudra raisonner, d'avouer qu'il a dû y avoir quelque tradition primitive sur les recompenses de la vertu, et sur les châtiments du crime après la mort, laquelle tradition aura ensuite été altérée et défigurée par ces fables. Mais on sera toujours obligé de convenir que tous les Sages de l'antiquité ayant admis le dogme de l'immortalité de l'ame, et d'un lieu de délices, séjour des ames vertueuses

[1] Biblioth. lib. 1.

après la mort, ils ont dû également admettre un lieu de châtiment pour les ames criminelles.

Platon est un de ceux qui a le mieux senti cette conséquence, et qui s'en est expliqué le plus clairement. « Tous les morts, dit-il, » sont conduits devant le Souverain Juge » par leur démon[1]. Ceux qui ont marché » dans les sentiers de la justice, de la sa- » gesse et de la vertu, et ceux qui ont suivi » d'autres voies, apprennent également à ce » Tribunal le sort qui leur est réservé. Les » derniers, c'est-à-dire, ceux qui se sont » souillés de crimes atroces, comme de » sacrilèges, d'assassinats, de mépris des Lois » saintes, sont précipités dans le Tartare, » pour n'en sortir jamais[2]. C'est-là, dit-il » encore, une terrible instruction pour ceux » qui voient ces malheureux souffrir des » tourments qui sont aussi horribles, et qui » seront éternels. On peut, j'en conviens, » ajoute-t-il, faire peu de cas de ce que je » dis; mais après avoir mûrement réfléchi, » et tout bien examiné, je n'ai rien trouvé » qui soit plus selon la sagesse, la raison et » la vérité. » C'est ainsi que Platon fait parler le sage Socrate.

Diphile de Sinope, qui vivoit environ

[1] Plato in Phæd. — [2] Id. in Gorgiâ.

trois siècles avant Jésus-Christ, ne s'exprime pas avec moins d'énergie et de clarté que Platon, sur le même sujet. « Ne pense pas, » dit-il[1], que ceux qui se livrent à tous les » plaisirs de cette vie, échappent aux regards » de la Divinité. Il est un œil juste qui » veille sur tous les mortels; et c'est pour » cela que nous distinguons deux différents » lieux dans les enfers : l'un, qui est des- » tiné aux justes; l'autre, qui est préparé » pour les méchants. Ne t'y trompe pas. Tu » y trouveras un Juge, qui est le Dieu, le » Roi suprême, l'Auteur de toutes choses, » dont je n'ose pas même prononcer le nom » redoutable. Il laisse souvent prolonger les » jours du criminel. Mais si, en commettant » le crime, on croit échapper à ses regards, » on est dans une erreur bien funeste. La » main de Dieu est encore suspendue; que » le criminel profite des moments, ou qu'il » s'attende aux châtiments les plus hor- » ribles. » Ne diroit-on pas que ces payens avoient déjà été, trois ou quatre siècles avant Jésus-Christ, éclairés des lumières évangéliques, et qu'ils ne faisoient que commenter par avance, et expliquer les textes évangéliques? Plutarque parle à peu près de même dans son ouvrage qui a pour titre : *Qu'on ne*

[1] Apud. Clém. Strom. lib. 5.

peut pas mener une vie heureuse, en suivant les principes d'Epicure. Diogène Laërce nous apprend que Protagoras avoit fait un Livre sur le même sujet ; et l'on pourroit faire une longue liste des auteurs payens qui ont adopté le même sentiment.

Le plus déterminé des ennemis du Christianisme, en voulant ôter à la Religion révélée le privilège d'être la source des dogmes fondamentaux de la morale, nous sert encore ici lui-même contre son intention. Il avoue que le dogme de l'immortalité de l'ame est de la plus haute antiquité, et que les peuples orientaux ne l'ignoroient point. « Un » second Zoroastre[1], dit-il, n'avoit fait » que perfectionner l'ancienne religion des » Persans. C'est dans ces dogmes qu'on » trouve les premières notions de l'im- » mortalité de l'ame, et d'une autre vie » heureuse ou malheureuse. C'est-là qu'on » voit expressément un enfer. Zoroastre, » dans ses écrits conservés par Sadder, feint » que Dieu lui fit voir cet enfer, et les » peines réservées aux méchants. » Cette croyance, est-il dit dans le Dictionnaire philosophique, étoit universelle en Egypte, en Chaldée, en Perse, du temps de Moïse. L'ouvrage de Planner, *de Gentilium Theol.*

[1] Essai sur l'Histoire Génér. ch. 7.

fournit un grand nombre de preuves encore plus convaincantes de la vérité et de la réalité de cette tradition.

On avoue sans peine que parmi les payens il y a beaucoup eu d'incrédules sur ce point. Mais premièrement, leur incrédulité doit moins surprendre, parce qu'ils ne connoissoient ce dogme que par une tradition qui, avec le temps, étoit devenue fort obscure; parce que cette tradition étoit défigurée par beaucoup de fictions purement imaginaires, ce qui fondoit principalement leur incrédulité; parce qu'ils n'avoient pas des déclarations de ce dogme, aussi claires et aussi authentiques que celles que nous en a donné la révélation. Secondement, la plupart de ces payens ont été très-inconséquents dans leur manière de raisonner sur ce point; car admettre en même temps l'immortalité de l'ame, et nier les peines d'une autre vie, c'est tomber dans une inconséquence qui saute aux yeux.

De tout ce que nous venons d'exposer, il s'ensuit qu'on doit regarder comme une vérité incontestable, que la croyance de l'éternité des peines est autorisée par les traditions les plus anciennes et les plus répandues.

Troisième Proposition.

Les Livres Saints annoncent, de la manière la plus claire et la plus forte, le dogme de l'éternité des peines.

Celui qui est la vraie lumière, et qui éclaire tous les hommes ; celui au nom duquel tout doit être saisi de respect dans le ciel, sur la terre, et jusqu'aux enfers[1], le divin Législateur du genre humain nous parle lui-même en Maître, en Juge, et en Dieu, de ce Dogme redoutable. Voici comment il nous représente dans son Evangile, l'appareil du jugement général, où le sort éternel de tous les hommes sera décidé : « Lorsque le Fils de l'Homme viendra dans sa » gloire[2], et accompagné de tous ses Anges, » il s'asseoiera sur son tribunal, environné » de tout l'éclat de sa majesté. Au même » temps, toutes les Nations se rassembleront » devant lui, et il séparera tous ces hommes » les uns des autres, comme un berger sé- » pare les brebis d'avec les boucs. Il placera » les brebis à sa droite, et les boucs à sa » gauche. Alors, parlant en Roi et en Maî- » tre, il dira à ceux qui seront à sa droite :

[1] Joan. 2. ad Philip. 2. — [2] Matth. 25.

» Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, » entrez en possession du Royaume qui vous » a été préparé dès le commencement du » monde. Ensuite, se tournant vers ceux qui » seront à sa gauche, il leur dira : Retirez-» vous de moi, hommes maudits, allez au » feu éternel, qui a été préparé pour le dé-» mon et pour ses anges. Et ceux-ci iront au » supplice éternel, et les Justes à la vie » éternelle[1]. Le ver qui rongera ces mé-» chants, sera immortel; et le feu qui les » brûlera, ne s'éteindra jamais. »

Ce que ce Législateur divin annonce d'une manière si effrayante, avoit déjà été annoncé par divers prophètes. Nous ne rapporterons pas tous ces textes, et nous nous bornerons à ce que Job en disoit, quinze siècles avant Jésus-Christ : « L'impie, dit cet homme ins-» piré[2], sera puni de tous les crimes qu'il a » commis. Ses supplices seront proportion-» nés à leur nombre et à leur énormité, et » cependant ils ne lui donneront pas la mort. » Le feu qui le dévorera, ne s'allume point » par les hommes. Tel est le partage que » Dieu réserve à l'impie, et l'héritage qu'il » recevra du Seigneur pour ses actions. »

Ces textes sont assez effrayants, pour faire trembler; assez clairs, pour n'avoir besoin

[1] Marc. 9. — [2] Job. 20. v. 18. 26. 29.

ni de commentaires, ni d'explications; assez authentiques, pour convaincre. Nous n'avons donc rien à ajouter à cette preuve de notre Proposition.

Quatrième Proposition.

Le caractère propre des Dogmes de la Religion Chrétienne, nous conduit nécessairement à la croyance de l'éternité des peines.

Quel est le caractère propre des Dogmes de la Religion chrétienne? C'est que tout ce qu'elle nous apprend, tout ce qu'elle nous propose à croire, tient de l'infini, et est marqué au sceau de l'infini. C'est ce qu'on remarque trop peu, et ce qui paroît cependant évidemment, dès qu'on examine ces différents dogmes avec un peu d'attention.

Ainsi, dans le premier point fondamental de cette Religion, savoir, l'Incarnation du Verbe, on voit une sagesse et une miséricorde infinie. Un Dieu qui se fait homme pour être le Législateur, le modèle, le chef, la caution des hommes; pour unir, dans sa propre personne, la nature humaine à la Divinité; pour être le principe de la vie surnaturelle des hommes. Voilà certainement le carac-

tère d'une sagesse et d'une miséricorde infinie.

Dans la réparation du péché sur le Calvaire, on voit une justice infinie. Un Dieu, victime d'un Dieu, attaché à une croix, en réparation des péchés, expirant pour offrir une satisfaction égale à la grandeur de celui qui est offensé par le péché. Voilà le caractère d'une justice véritablement infinie.

Dans les hommages et le culte de la Religion, on voit une excellence, un prix, un mérite infini, parce que tout y est fondé sur les mérites de J. C., parce qu'aucune des pratiques de ce culte, n'est digne de Dieu, si elle n'est relevée par les mérites infinis, faite en nom, et en union des mérites infinis de J. C., et que tout ce que nous faisons dans la Religion peut toujours tirer son véritable prix de ces mérites.

Dans les récompenses de la vertu, on voit une libéralité et une magnificence infinie, parce que la récompense promise aux ames justes, consiste en ce qu'elles seront transportées dans le sein de la Divinité, transformées, pour toute l'éternité, en Dieu; transformées en lui par la connoissance, par l'amour, par l'impeccabilité, par la sainteté, par la gloire, par le bonheur même de Dieu.

C'est ainsi qu'en parcourant tous les dog-

mes de la Religion, on y retrouve toujours la profondeur infinie et incompréhensible. Or, si tout ce qu'elle nous propose, porte le caractère, et est marqué au sceau de l'infini, ne doit-on pas s'attendre que ce qu'elle annoncera de la punition des péchés, le sera de même? Si elle annonce un Dieu infini dans sa sagesse, infini dans son amour, infini dans ses graces, infini dans ses récompenses, ne doit-on pas s'attendre qu'elle l'annoncera également infini dans sa justice et sa sévérité?

C'est ainsi que cette Religion sublime, en nous développant le mystère, et toutes les suites du mystère de l'Incarnation, nous apprend également à adorer un Dieu, qui, par un amour infini, s'est fait homme, et a donné sa vie pour nous; et à trembler devant un Dieu, dont la justice est nécessairement aussi infinie que son amour. Cependant, quelque frappé que l'on soit des profondeurs sublimes de cette Religion, et quelque ébloui que l'on soit des lumières admirables qu'elle nous présente, on est toujours effrayé de ce redoutable dogme. Mais cet effroi peut-il nous autoriser à ne le pas croire? Non certainement. Car, ou il faut renoncer à cette Religion, et ne rien croire absolument de tout ce qu'elle annonce; ou il faut croire un dogme qui est présenté avec la dernière clarté,

et qui a un caractère essentiellement propre à tous les autres dogmes de cette même Religion.

Cinquième Proposition.

Tout ce que les raisonnements humains opposent au dogme de l'Eternité des peines, n'est pas capable de l'ébranler.

Tous les raisonnements qu'on fait contre le dogme de l'éternité des peines, sont appuyés sur l'idée qu'on se fait de la bonté infinie, et de la justice infiniment parfaite de Dieu.

Or, tous ces raisonnements ne sont pas capables d'ébranler le dogme de l'éternité des peines.

Donc, tout ce que les raisonnements humains opposent à ce dogme, n'est pas capable de l'ébranler.

Tout ce que les incrédules opposent à ce dogme, aboutit à ce qu'affirme la première proposition; et à nous dire, tantôt qu'il répugne à une bonté infinie de laisser éternellement malheureuses, des créatures qu'elle a elle-même tirées du néant; tantôt, qu'il n'y a point de proportion entre une durée interminable de peines horribles, et des crimes, qui, quelque énormes et quelque mal-

tipliés qu'on les suppose, n'ont eu que des degrés bornés de malice, et n'ont, après tout, duré qu'un temps; et que ce seroit là, plutôt une cruauté infinie, qu'une justice infinie. Ainsi, nous supposons qu'on admet, comme bien sûre, cette première Proposition.

Toute la difficulté est donc dans la seconde Proposition. Mais il n'est rien de plus aisé que de démontrer que tous ces raisonnements des incrédules, sur la bonté et la justice infinie de Dieu, sont très-vicieux et très-défectueux. Pour cela, commençons par éclaircir cette idée de la bonté infinie de Dieu, et de la concevoir telle, qu'elle soit véritablement digne de Dieu. C'est le point le plus capable de déconcerter les impies et les incrédules, et auquel il est absolument nécessaire de les toujours ramener.

Quelle est donc l'idée que nous devons nous faire de la bonté de Dieu? C'est que c'est une volonté infinie de faire du bien, telle qu'elle peut être, et telle qu'elle doit être dans un Etre qui est en même temps infiniment sage, infiniment juste, infiniment saint.

Cette volonté, infiniment bienfaisante, doit être réglée par la sagesse, parce que sans cela elle seroit plutôt foiblesse que bonté; elle doit être compatible avec la justice,

parce que, sans cela, ce ne seroit qu'une tolérance des désordres ; elle doit s'accorder avec la sainteté, qui est un amour infini de l'ordre, parce que, sans cela, elle détruiroit dans Dieu un de ses plus essentiels attributs. Toute autre idée qu'on se feroit de la bonté de Dieu, seroit vicieuse.

Or, cette volonté infinie de faire du bien, éclate admirablement dans toute la conduite et les dispositions de Dieu à l'égard de l'homme. Elle éclate dans la fin sublime pour laquelle il a créé l'homme, et dans les moyens qu'il lui donne pour arriver à sa fin. Elle éclate dans le don qu'il a fait aux hommes de son Fils éternel, pour être leur Rédempteur, leur victime, leur modèle, leur législateur. Elle éclate dans les secours, les lumières, les graces, les instructions, les moyens de salut que fournit la Religion. Elle éclate dans la patience avec laquelle elle soutient la vue des crimes des hommes, attend les pécheurs, les presse, les sollicite de rentrer dans les voies de la justice et de la vertu. Elle éclate dans la variété et la profusion des biens et des agrémens que la nature nous présente, et dont elle nous enrichit. Mais éclateroit-elle dans la tolérance éternelle, et l'impunité générale de tous les crimes, les désordres, les horreurs, les abo-

minations? L'impie lui-même n'oseroit pas le dire.

La bonté de Dieu paroît donc véritablement infinie par le bien qu'il fait aux hommes. Il est libre à l'homme d'en profiter ou d'en abuser. Mais s'il en abuse, il ne doit pas être surpris que sa bonté l'abandonne ensuite à la justice, parce qu'il est aussi essentiel à Dieu d'être infiniment juste, que d'être infiniment bon.

Enfin, cette bonté ne paroîtroit pas digne de Dieu, s'il devoit y avoir un terme à la félicité des ames justes, et si cette félicité devoit un jour finir, ou par l'anéantissement de ces ames justes, ou par leur retour à une nouvelle vie d'épreuves, de dangers et de souffrances; de même nous ne retrouverions point dans lui une sagesse digne de lui, si, après avoir donné à tous les hommes le temps et les secours pour se décider, et pour choisir entre le vice et la vertu, entre la sainteté et l'iniquité, il n'y avoit pas un état fixe et immuable de récompenses et de châtiments, selon le choix qu'ils auroient fait, et si les justes pouvoient encore devenir criminels, et les criminels devenir justes.

L'argument des incrédules, tiré de la bonté infinie de Dieu contre l'éternité des peines, est donc très-vicieux, par la fausse idée qu'ils se font, et qu'ils donnent de cette bonté.

Nous allons faire voir maintenant, que l'argument tiré de la justice, n'est pas moins défectueux.

La justice, dans Dieu, n'est autre chose qu'une volonté infiniment éclairée et toute-puissante, de rendre, dans le temps, à chaque homme, ce qui lui est dû. Elle est *infiniment éclairée*, parce qu'elle voit infiniment mieux que l'homme, ce qui fait le mérite des actions vertueuses, ou le démérite des actions vicieuses. Elle est *toute-puissante*, parce que rien ne peut arrêter ou empêcher l'exercice de ses droits. Elle les exerce *dans le temps*, c'est-à-dire, que l'action n'est pas immédiatement suivie de récompense, ou de châtiment, pour laisser au bien le moyen de s'affermir ou de s'accroître, et au mal le temps et le moyen de se réparer. Nous avons ajouté qu'*elle rend aux hommes*, parce que, traitant de cette justice relativement aux hommes, nous n'entrons pas dans l'examen de celle qui s'est exercée envers les Anges. Il n'y aura certainement aucun incrédule qui ose, ou qui puisse se refuser à cette définition de la justice de Dieu.

Mais en conséquence de cette définition, comment pourra-t-on prouver qu'il y a de l'injustice dans la punition éternelle des crimes? Pour le prouver, il faudroit faire voir que la punition excède le crime. Pour

faire voir que la punition excède le crime, il faudroit en connoître toute la malice, et tout ce qui en caractérise l'énormité, sans quoi on ne pourra pas juger de sa proportion, ou disproportion avec la peine. Pour en connoître toute la malice, et l'énormité, il faudroit voir clairement tous les secours, les moyens, les graces, les lumières que l'homme a eu pour l'éviter, ou pour le réparer; il faudroit connoître tout le prix de ces graces, qui ne sont autre chose que le fruit des mérites infinis, et du sang de l'Homme-Dieu; il faudroit savoir tout ce qu'il y a dans le crime, d'ingratitude, d'obstination, de mépris des Lois divines. Or, c'est ce qui est impossible à l'incrédule de déterminer. Il lui est donc également impossible de juger de la proportion ou disproportion de la peine avec le crime, et de la justice ou injustice des peines éternelles.

Dans cette profondeur impénétrable, l'homme qui raisonne, quoiqu'attéré par ce dogme épouvantable, ne peut suivre d'autre règle de jugement que celle-ci : Je ne puis pas comprendre la proportion qu'il y a d'un crime avec des peines éternelles; je ne puis pas comprendre le dogme de l'éternité des peines; ma raison, mes lumières ne peuvent pas s'élever jusques-là. Mais la révélation, qui me montre un Dieu infiniment juste,

m'annonce ce dogme; ce dogme, tout incompréhensible, et tout impénétrable qu'il est, n'est donc point contraire à la justice, il est donc nécessairement vrai.

Par-là on voit toute l'évidence, la force et la justesse de cette conséquence de l'argument proposé; savoir : que *tout ce que le raisonnement oppose au dogme de l'éternité des peines, n'est pas capable de l'ébranler.* Mais quoique les principes répandus dans ces preuves, répondent par avance à toutes les difficultés des incrédules, nous allons cependant rappeler les principales, et nous finirons par un petit entretien avec le plus hardi, et le plus pauvre raisonneur qu'on connoisse parmi les impies.

Réponses aux Objections des Incrédules.

I.

« Dieu sans doute châtie en Père[1]; et ses » châtiments ne sont vraisemblablement que » des moyens de nous améliorer : j'ose le » dire de ceux même d'après cette vie, s'ils » ne sont point éternels. Or, la raison, loin » de m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue » tout le contraire. Je ne crois pas que, sem-

[1] Les Mœurs, II. part. articl. 1. § 2.

Mais cette bonté doit-elle se régler sur celle des hommes? Non certainement; parce que la bonté paternelle est un sentiment que l'Auteur de la nature a donné aux hommes, pour ceux dont ils sont pères, mais qui n'est accompagné, ni des lumières, ni du pouvoir, ni de l'autorité, dont est nécessairement accompagnée la bonté de Dieu. L'homme est une créature foible dans son pouvoir, bornée dans ses lumières, dépendante dans sa conduite. Dieu est un Etre d'une sagesse infinie, qui connoît tout ce qui convient à la dignité de ses attributs, et tout ce qui est du devoir de la créature; il est infini dans son pouvoir et son autorité, comme Etre indépendant, et cause universelle. Sa Loi doit servir de règle à l'amour, au pouvoir, à l'autorité que le père a sur ses enfants; c'est elle qui doit en fixer l'étendue et les bornes. L'amour de Dieu pour ses créatures, est réglé par une sagesse infinie, et accompagné d'une justice infinie, parce qu'il est aussi essentiel à Dieu, d'être infiniment juste à récompenser et à punir, selon que l'exige sa sagesse, qu'il lui est essentiel d'être infiniment bon. La bonté paternelle de l'homme ne peut donc pas servir de règle à celle de Dieu; et la comparaison qu'en fait Panage, ne peut donc pas être juste en tous ses points.

II.

« Ne me demandez pas si les tourments » des méchants seront éternels; je l'ignore, » et je n'ai point la vaine curiosité d'éclair» cir des questions inutiles[1]. Que m'importe » ce que deviendront les méchants? Je » prends peu d'intérêt à leur sort. Toute» fois j'ai peine à croire qu'ils soient con» damnés à des tourments sans fin. Si la su» prême Justice se venge, elle se venge dès » cette vie. Vous et vos erreurs, ô Nations, » êtes ses ministres. Elle emploie les maux » que vous faites, à punir les crimes qui les » ont attirés. C'est dans vos cœurs insatia» bles, rongés d'envie, d'avarice, d'ambi» tion, qu'au sein de vos fausses prospérités, » les passions vengeresses punissent vos for» faits. Qu'est-il besoin d'aller chercher l'en» fer dans l'autre vie? Il est dès celle-ci » dans le cœur des méchants. »

Qui le croiroit! que le grand philosophe Rousseau ne peut pas passer d'une page à une autre, sans se contredire de la manière la plus expresse! *Que m'importe ce que deviendront les méchants*, dit-il, *je prends peu d'intérêt à leur sort.* Tournez le feuillet, il

[1] Emile, t. 3. p. 83.

vous dira : *Si les maux des méchants doivent finir, je t'en loue, ô Etre clément et bon ! Le méchant n'est-il pas mon frère ? Combien de fois ai-je été tenté de lui ressembler ! Qu'il soit heureux, ainsi que moi ; son bonheur ne fera qu'ajouter au mien.*

Ici il met au nombre des questions inutiles, celle des peines de l'autre vie ; et dans le même volume, il la regarde comme d'une nécessité absolue. *Philosophe, tes lois morales sont fort belles*[1], dit-il, *mais montre-m'en, de grace, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du Poul Serrho*, c'est-à-dire, de l'enfer. Enfin, si cette question est si inutile, pourquoi les philosophes s'échauffent-ils tant lorsqu'on la propose ?

Ensuite il ne connoît d'autre enfer, que les agitations des passions dans cette vie. Les Tibère, les Néron, les Cromwel, les plus horribles monstres de cruauté, de débauche, de rapacité, en seront donc quittes pour les maux que leurs passions leur auront causés dans ce monde. Les payens ne traitoient pas si doucement les fameux scélérats. Ils enchaînoient dans les enfers, les Sysiphe, les Ixion, les Tantale, les Salmonée. Jean-Jac-

[1] Emile t. 3. p. 187.

ques Rousseau est plus humain. *Les méchants sont frères; et leur bonheur ajoutera au sien.*

Enfin, il dit qu'*il ignore si les tourments des méchants seront éternels*, et qu'*il a de la peine à le croire.* Tous les méchants ont la même peine que Rousseau. Mais son ignorance, ou son infidélité, sont-elles excusables, s'il a pu s'instruire, s'il a dû s'instruire, ou s'il n'a pas apporté à l'instruction, la bonne foi, la candeur, la docilité? Ce dogme a toujours été l'épouvantail des libertins, parce que l'impunité, comme dit Cicéron, étant le plus doux attrait du crime; *impunitas peccandi maxima illecebra*[1], la crainte des peines en est aussi le frein le plus puissant. Ce que Cicéron sentoit si bien, nos philosophes modernes le sentent également. Ils n'osent pas en convenir, parce qu'ils en voient la conséquence.

Entretien entre un Mécréant et un Chrétien, dans lequel le Mécréant rapporte tout ce qui est dit dans le Dictionnaire Philosophique, sur le Dogme de l'Enfer.

LE MÉCRÉANT.

Vous croyez un enfer?

[1] Offic. lib. 1.

LE CHRÉTIEN.

Oui, je le crois, parce que la raison me conduit à cette créance, que la tradition générale me l'apprend, et que la foi me l'enseigne.

LE MÉCRÉANT.

Il est évident que votre tradition générale n'a eu sa source que dans l'imagination. Car dès que les hommes vécurent en société, ils dûrent s'apercevoir que plusieurs coupables échappoient à la sévérité des lois. Ils punissoient les crimes publics; il falloit établir un frein pour les crimes secrets. La Religion seule pouvoit être ce frein. Les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, imaginèrent des punitions après la vie; et de tous les peuples que nous connoissons, les juifs furent les seuls qui n'admirent que des châtiments temporels. Voilà toute l'histoire du dogme de l'enfer.

LE CHRÉTIEN.

Voilà bien des choses que vous avancez, et que vous tranchez en très-peu de mots. Vous supposez qu'il y a eu un temps, où les

hommes se sont avisés de se mettre en société, et de se faire une Religion et des lois. Vous supposez donc aussi qu'avant ce temps-là, ils n'avoient ni société, ni lois, ni Religion.

Vous supposez que ce furent les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, qui imaginèrent les peines de l'autre vie. On ne les connoissoit donc pas avant eux.

Vous supposez enfin, que les anciens juifs n'ont pas même eu l'idée de ce dogme. Toutes ces assertions et suppositions mériteroient bien d'être soutenues par quelques preuves.

LE MÉCRÉANT.

Monsieur, Monsieur, cela ne se prouve pas, cela n'a pas besoin de preuves.

LE CHRÉTIEN.

Votre ton décidé n'en imposera pas, et votre autorité ne tiendra pas lieu de preuves. Mais vous avez raison de dire que cela ne se prouve pas, puisque le contraire non-seulement se prouve, mais se démontre.

1.° Qu'il y ait eu des temps où les hommes aient vécu comme des brutes et sans aucune société; c'est une absurdité qui a déjà été

présentée dans le Roman, aussi ridicule qu'impie, de *la Philosophie de l'Histoire*, où le Romancier s'exprime ainsi : *Lorsqu'après un grand nombre de siècles, quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu'il y eut quelque Religion, quelque espèce de culte grossier.* Mais on défie tous les philosophes de citer aucun historien de l'antiquité, qui fournisse quelque monument de ce prétendu état primitif de l'homme brute, sans société, et sans loi. Au contraire, en rapportant l'origine des Nations, ils nous font toujours voir les colonies s'étendant de proche en proche en Asie, en Egypte, en Grèce, en Afrique, etc. Or, les colonies des Nations supposent nécessairement des sociétés. Première absurdité de votre système.

2.° Je défie de même tous vos savants philosophes de citer un seul auteur ancien qui ait marqué le temps auquel les Persans, les Chaldéens, imaginèrent ce dogme, et qui en ait nommé les auteurs. Sur quoi donc est appuyée votre tranchante assertion ?

3.° Vous osez dire que *les juifs furent les seuls qui n'admirent que des châtiments temporels ;* et on ose vous répondre que les juifs sont les seuls qui attestent les peines et les récompenses d'une autre vie, et qui nous les attestent dans les Livres qui sont plus anciens qu'aucuns que nous connoissions dans

le monde. *Craignez le Seigneur*, dit l'Ecclésiaste[1], *gardez ses commandements. C'est-là l'essentiel pour l'homme. Car tout ce qui se fait sera soumis au jugement de Dieu, soit pour le bien, soit pour le mal.* Soyez donc plus discret à affirmer; et ne trouvez pas mauvais qu'on vous démontre combien il y a loin de vos affirmations à la vérité.

LE MÉCRÉANT.

Mais Moïse, ou le rédacteur du Pentateuque, ne dit pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport avec les châtiments de la vie future. On seroit donc en droit de lui dire : Vous êtes un homme inconséquent, et sans probité, comme sans raison. Vous êtes indigne du nom de Législateur, que vous vous arrogez. Quoi! vous connoissez un dogme aussi réprimant, aussi nécessaire au peuple que celui de l'enfer, et vous ne l'annoncez pas expressément, tandis qu'il est admis chez toutes les nations qui vous environnent! Ou vous êtes un ignorant, qui ne savez pas que cette créance étoit universelle en Egypte, en Chaldée, en Perse; ou vous êtes un homme très-mal avisé, si, étant instruit de

[1] Ecclé. 21.

ce dogme, vous n'en avez pas fait la base de votre Religion.

LE CHRÉTIEN.

Vous dites des injures à Moïse[1], au plus grand homme que l'antiquité ait connu; cela n'est guère honnête, et ne sent point du tout son philosophe; et ces injures sont fort hors de propos. La commission de Moïse, et le sujet de sa législation, ne le conduisoit point à parler de l'enfer. Car quelle étoit la fin de sa législation? C'étoit 1.° d'établir dans sa nation, le culte de Religion le plus auguste, le plus magnifique, le plus capable d'annoncer la majesté et la grandeur de l'Etre suprême; 2.° de lui donner la morale la plus raisonnable, la plus équitable, la plus pure, et de régler la police et tous les devoirs de la société; 3.° de tenir cette Nation distinguée et séparée de toutes les autres, par divers usages, observances, et lois particulières, à cause du grand objet de la naissance du Messie, qui devoit sortir de cette nation; et des moyens de le reconnoître.

Quant à ce que vous dites, que Moïse auroit dû faire, du dogme réprimant de l'enfer,

[1] V. art. *Moïse.*

la base de sa Religion, vous le dites sans raison et sans fondement. Car, 1.° de tous ces Législateurs et nations que vous estimez, et que vous respectez tant, nul n'a mis ce dogme pour base de sa Religion. Moïse n'est donc ni plus inconséquent, ni plus ignorant, ni plus suspect que les autres. 2.° Il n'étoit point obligé de mettre dans ses lois des points qui n'en étoient nullement l'objet, et dont la nation étoit d'ailleurs très-instruite. Ainsi il n'a point parlé expressément de l'immortalité de l'ame, de la résurrection future, de l'immensité de Dieu, etc., parce que tous ces dogmes étoient connus, et reçus de chacun, comme on le démontre par les Livres des juifs. C'est donc bien à tort que vous accusez Moïse d'inconséquence, d'ignorance et de manque de probité, au sujet de sa législation.

LE MÉCRÉANT.

Ce qui est certain, c'est que le dogme de l'enfer a passé des Grecs aux Romains, et a été adopté par les Chrétiens; voilà la source de votre créance.

LE CHRÉTIEN.

Laissons-là les Romains et les Grecs;

mais songez-vous à l'absurdité qui vous échappe ?

LE MÉCRÉANT.

Et quelle est cette absurdité ?

LE CHRÉTIEN.

C'est que vous prétendez, ou du moins vous supposez que Jésus-Christ a étudié la philosophie et les Livres des Grecs et des Romains. Car les Chrétiens ne croyant ce dogme que sur la parole de Jésus-Christ, et ce dogme n'ayant fait que passer des Romains et des Grecs aux Chrétiens, il faut bien que Jésus-Christ le soit aller puiser dans leur philosophie et dans leurs Livres. Votre idée est véritablement singulière et toute nouvelle !

LE MÉCRÉANT.

Mais plusieurs Pères de l'Eglise ne crurent point les peines éternelles. Il leur paroissoit absurde de brûler, pendant toute l'éternité, un pauvre homme, pour avoir volé une chèvre.

LE CHRÉTIEN.

Cet homme, qui a volé la chèvre, n'a qu'à s'en repentir, satisfaire à Dieu et au prochain, autant qu'il dépend de lui, et on ne le brûlera pas; c'est une chose évidente. Mais vous accusez plusieurs Pères de l'Eglise, de n'avoir pas cru les peines éternelles. Nommez-les, de grace, ceux qui ne l'ont pas cru. Je sais bien qu'on en a accusé Origènes. Mais je sais aussi qu'il est très-difficile de prouver cette accusation, et qu'il est très-aisé d'y répondre. Elle est très-difficile à prouver, puisque saint Pamphyle, martyr, dans son apologie pour Origènes, et Ruffin, démontrent qu'on lui a attribué bien des sentiments qu'il n'avoit pas, et qu'on avoit altéré plusieurs de ses ouvrages. Elle est très-aisée à réfuter, puisqu'on ne peut pas s'exprimer sur ce dogme plus clairement qu'il le fait dans son commentaire sur saint Matthieu. Voici comment ce grand homme s'explique :

Ceux qui abandonnent Jésus-Christ, sont condamnés au feu éternel[1], *qui est bien différent de celui dont nous nous servons. C'est ce feu, duquel Isaïe dit : Leur ver ne mourra*

[1] In. Matth. Tract. 35.

point, et leur feu ne s'éteindra point. Ce feu est éternel et invisible, tel que Job l'annonçoit en disant : Ils seront dévorés par un feu qui ne s'allume point. Ce feu éternel avoit été préparé pour le diable et pour ses anges ; et il sera aussi le partage de ceux qui auront imité le diable et ses anges. Ainsi s'exprime ce grand homme, l'un des plus admirables par le génie, par les talents et par les vertus, qu'ait le Christianisme.

ÉVANGILE.

Le mot d'*Evangile* signifie *l'heureuse annonce*, *la bonne nouvelle*[1]. C'est le nom que Jésus-Christ lui-même a donné à la doctrine et à la Loi qu'il est venu annoncer aux hommes. Il la prêcha pendant trois ans, durant lesquels il instruisit plus particulièrement douze Disciples, auxquels il donna le nom d'Apôtres; c'est-à dire, d'envoyés, d'Ambassadeurs, de légats, et qu'il chargea d'aller prêcher cette nouvelle Loi par toute la terre, lorsqu'il seroit retourné dans le Ciel. Ces Apôtres entreprirent, avec beaucoup de courage, la commission dont ils étoient chargés, et ils s'en acquittèrent avec un succès qu'on ne pouvoit pas attendre des seules forces humaines. Il se forma d'abord des Eglises assez nombreuses, puisque saint Pierre[2], par son premier discours, fit trois mille disciples, et cinq mille peu de temps après, par un autre.

Cependant, Jésus-Christ n'ayant rien laissé

[1] Matth. 28. — 2 Act. 2. 4.

par écrit, et les nouveaux Chrétiens n'étant encore instruits que de vive voix, S. Matthieu, l'un des douze Apôtres[1], écrivit, en langue Hébraïque ou Syriaque, l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, huit ans après la fondation de l'Eglise. Ce Livre fut ensuite traduit en Grec; et plusieurs ont cru que ce fut S. Matthieu lui-même qui fit cette version, en faveur des juifs hellénistes, c'est-à-dire, des juifs qui étoient Grecs d'origine. Trois ans après, S. Marc, qui étoit Disciple de S. Pierre[2] et son interprète, écrivit la même histoire à Rome. Quelques-uns croient qu'il l'écrivit en Latin; d'autres, qu'il l'écrivit en Grec, qui étoit la langue la plus commune dans l'Empire; d'autres, enfin, pensent qu'il l'écrivit en Grec et en Latin. Quelques années plus tard, S. Luc, l'un des soixante et douze Disciples, et le fidèle compagnon de S. Paul, écrivit aussi, en langue Grecque, l'histoire de Jésus-Christ. Enfin, S. Jean, surnommé le disciple bien-aimé, écrivit encore la même histoire sur la fin du premier siècle. Eusèbe de Césarée et S. Jérôme nous apprennent que ce qui le détermina à écrire, ce fut premièrement la prière que lui en firent les Evêques d'Asie, afin qu'avec ce secours ils fussent en état de

[1] Eusebii Chron. — [2] Hieron.

répondre à Cérinthe et aux Ebionites, qui débitoient des erreurs sur la personne de Jésus-Christ. Secondement, pour suppléer à certains points que les autres Evangélistes n'avoient point touchés dans leurs écrits.

Soit que l'on considère l'Evangile, relativement à celui qui en est le véritable Auteur et le sujet, et qui est la Sagesse éternelle de Dieu, l'Homme-Dieu; soit qu'on le considère, par rapport à ceux qui l'ont écrit, et qui sont des Apôtres, ou des Disciples des Apôtres, formés par Jésus-Christ, et à l'école de Jésus-Christ; soit enfin qu'on le considère, relativement à la doctrine sublime qui y est enseignée; on verra toujours également que ce Livre ne peut être regardé, et ne doit être regardé qu'avec la vénération la plus profonde, et le respect le plus religieux.

Cependant on ne peut pas exprimer jusqu'à quel point de fureur des hommes, nés dans le Christianisme, se sont laissés aller contre ce Livre divin. Il n'est pas possible de porter plus loin l'horreur des blasphêmes, des impiétés, des impostures, que le font le déclamateur frénétique, qui a fait *l'Examen important*, l'infernal Ecrivain du *Catéchisme de l'Honnête-Homme*, le Blasphêmateur prédicant, auteur du *Sermon des Cinquante*, le Métaphysicien extravagant, qui a pris la

nom de *Militaire Philosophe;* le calomniateur de sang-froid, qui, à sa mort, a laissé pour monument de sa Religion, *l'Examen critique des Apologistes du Christianisme.* Nous ne finirions pas, si nous rappellions tous les monstrueux ouvrages que l'impiété a enfantés contre l'Evangile. On en trouve un grand nombre réuni, sous le beau titre de *Recueil nécessaire.*

C'est dans ces ouvrages qu'on lit des horreurs que l'enfer seul étoit capable d'inspirer. On y voit la personne du divin Législateur Jésus-Christ, traitée comme on ne traiteroit pas le plus vil des hommes; les plus respectables maximes de sainteté tournées en railleries; les premiers fondateurs de la Religion, représentés comme des imbécilles, ou comme des extravagants; les mystères les plus sacrés, devenir le sujet d'une dérision sacrilège; tous les artifices du mensonge et de l'imposture, employés pour faire passer l'histoire Evangélique pour une absurdité enfantée par l'ignorance et l'imbécillité; et ce qui fait l'opprobre de ce siècle, c'est que ces détestables ouvrages ne trouvent que trop de lecteurs et de partisans.

Pour dévoiler l'horreur de tant d'impiétés, et par-là même venger la religion, il suffit de faire voir que l'Evangile nous vient d'un Homme-Dieu, qui est Jésus-Christ; que la

Loi évangélique, par ses caractères de sagesse et de sainteté, est véritablement digne de son divin Auteur; que cette Loi se trouve dans nos quatre Evangiles avec toute sa pureté, et telle que le Divin Législateur l'a lui-même annoncée. Mais, comme nous avons déjà donné le portrait et le caractère de ce Législateur divin, et le précis de sa Loi, au commencement de l'article *Christianisme*, nous prions les lecteurs de commencer par les lire, parce que nous nous bornons ici à deux points: 1.° A montrer que l'Evangile, qui est entre les mains des Chrétiens, est encore aujourd'hui tel que les Apôtres le laissèrent à l'Eglise primitive; 2.° A confondre les impiétés et les blasphêmes, par lesquels les philosophes l'ont attaqué. Nous allons d'abord établir le premier point par la proposition suivante.

PROPOSITION.

L'Eglise Chrétienne a toujours reconnu les quatre Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean; elle les a toujours conservés dans leur pureté essentielle, et n'en a jamais adopté d'autres.

La proposition présente trois objets, qui

se démontrent tous les trois avec la même facilité et clarté ; et nous allons les reprendre chacun en particulier.

Premièrement, on ne peut pas douter que l'Eglise n'ait toujours reconnu les quatre Evangiles, si on les trouve cités, et continuellement rappelés dans les écrits des premiers Disciples des Apôtres, et des premiers Pères de l'Eglise.

Or, ces quatre Evangiles sont cités, et continuellement rappelés dans les écrits des premiers Disciples et des premiers Pères.

En effet, S. Clément, Disciple de S. Pierre, et l'un de ses successeurs, en écrivant aux Corinthiens, leur cite des passages de S. Marc et de S. Luc ; S. Ignace, Disciple de S. Jean, en cite de S. Luc et de S. Matthieu, dans son Epître aux fidèles de Smirne ; S. Barnabé, qui étoit Apôtre lui-même, en rapportant divers textes de l'Evangile, marque en même temps que ces Evangiles sont entre les mains des Fidèles. Si l'on ne veut pas se donner la peine de consulter les écrits de ces Pères, pour retrouver ces passages, on pourra les trouver réunis dans l'Abbé Houteville[1].

Continuons cette preuve, en présentant

[1] L. c. 7.

la suite des témoignages, avec la suite des temps.

Il n'y avoit pas quarante ans que l'Apôtre S. Jean étoit mort, lorsque les premiers ouvrages de S. Justin parurent. Qu'on lise ses deux Apologies et son Dialogue avec le juif Thyphon, on y trouvera un grand nombre de textes, dont quelques-uns sont fort longs, tirés des quatre Evangélistes.

Le savant Clément d'Alexandrie étoit né avant le martyre de S. Justin. Qu'on lise ses Stromates, on verra qu'il ne reconnoît que quatre Evangiles qui soient admis par l'Eglise, puisqu'en parlant d'un certain fait rapporté dans un autre Evangile, il dit expressément: « Ce fait ne se trouve pas dans les quatre » Evangiles que nous tenons de l'Eglise[1]; » mais seulement dans l'Evangile selon les » Egyptiens. » Outre cela, en divers endroits de ses ouvrages, il cite nommément les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean.

Origène fut le Disciple de S. Clément. Qu'on lise sa première Homélie sur S. Luc; on y verra les preuves démonstratives que l'Eglise ne reconnoît, et n'a jamais reconnu d'autres Evangiles, que les quatre que nous avons aujourd'hui. On verra la même

[1] Strom. l. 3.

chose dans le troisième Livre de S. Irénée, *des Hérésies*, dans le Livre *des Prescriptions* de Tertulien, et dans plusieurs autres ouvrages des Pères du second et du troisième siècle.

Qu'on lise Eusébe de Césarée[1] : on y apprendra que c'étoit une tradition constante dans tout l'Orient, que S. Jean ayant lu les trois Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc, les approuva, et qu'il composa le sien à la prière des Evêques d'Asie, comme nous l'avons déjà dit.

A mesure qu'on s'éloigne de ces premiers temps, l'Eglise s'étendant toujours davantage, les témoignages et les autorités se multiplient à proportion. Il seroit donc contre le bon sens de contester sur ce point. Il est donc évident que l'Eglise a toujours reconnu les quatre Evangiles que nous révérons encore aujourd'hui. Voilà donc la première partie de notre proposition clairement démontrée.

Secondement, l'Eglise a toujours conservé ces Livres dans leur pureté essentielle. Dès le commencement du Christianisme, les Fidèles furent bien aises d'avoir, pour leur instruction et leur consolation, l'Histoire évangélique. Plusieurs tiroient pour cela des

[1] Euseb. Hist. l. 3.

copies des Evangiles ; et ces copies, sur-tout celles des particuliers, se multipliant, il s'y glissoit quelquefois des fautes, ou bien on ajoutoit quelquefois, dans quelques-uns, des choses qu'on avoit apprises d'ailleurs. Mais dès le second siècle, le grand Origène travailla, avec l'application la plus courageuse et la plus constante, à rendre aux Ecritures toute leur pureté et leur intégrité. S. Jérôme, dans le quatrième, fut chargé par le Pape Damase de revoir tout le nouveau Testament[1] ; et de rendre à l'ancienne version Italique, la conformité la plus parfaite avec les originaux. Depuis lors, les Evangiles sont restés à-peu-près dans le même état que nous les avons aujourd'hui. Et quand on trouveroit, dans certaines versions, quelques mots, quelques expressions différentes, cela n'empêcheroit pas que l'on n'y retrouvât toujours la même chose pour l'essentiel, c'est-à-dire, pour tous les faits, les dogmes, et la morale. On est donc toujours sûr que les Evangiles ont été conservés dans toute leur pureté essentielle, comme nous l'avons annoncé dans la seconde partie de notre proposition.

Enfin l'Eglise n'en a jamais reconnu d'autres que ceux que nous reconnoissons aujourd'hui. On ne peut pas s'exprimer d'une

[1] Hieron. Præf. in Evang.

manière plus forte et plus décisive, que le fait Origène sur ce point. Voici comment il parle, dans sa première Homélie sur S. Luc : « Nous apprenons, dit ce savant homme, » par l'exorde de S. Luc, que plusieurs se » sont efforcés de composer l'Histoire évan- » gélique. Ce mot, *se sont efforcés*, est une » accusation indirecte, intentée à ceux qui, » sans y être poussés par l'inspiration du » Saint-Esprit, ont entrepris d'écrire des » Evangiles. Matthieu, Marc, Jean et Luc ne » *se sont pas efforcés* d'écrire des Evangiles ; » mais ils les ont écrits, parce qu'ils étoient » remplis de l'Esprit Saint. On connoît dans » l'Eglise quatre Evangiles véritables, on en » connoît plusieurs de faux parmi lesquels » il y en a un qui est intitulé, selon les Egyp- » tiens ; un autre, selon les douze Apôtres : » Basilides en a osé écrire un, auquel il a » donné son nom. Je connois aussi un Evan- » gile, selon S. Thomas, un autre, selon S. » Matthias. J'en ai lu plusieurs autres encore. » Mais nous nous en tenons à ce qu'a ap- » prouvé l'Eglise, qui nous déclare qu'il n'y » a que les quatre Evangiles que l'on puisse » adopter. »

Un texte aussi clair est déjà bien suffisant pour faire évanouir tout ce que la malignité artificieuse a imaginé, pour faire suspecter les vrais Evangiles, et pour les confondre

avec les Evangiles supposés. Mais pour dissiper plus efficacement tous les nuages, mettre la vérité dans le plus beau jour, et répandre dans l'ame du lecteur des lumières qui le rassurent entièrement sur ce point; nous allons encore donner, en peu de mots, une idée précise de ce qu'on a appellé les Evangiles apocryphes.

DES ÉVANGILES APOCRYPHES.

Le mot d'*apocryphe* vient du Grec, et signifie, *caché*, *douteux*, *incertain*. C'est le nom qu'on donna à plusieurs Livres et Ecrits concernant la Religion; lesquels Livres et Ecrits étoient, les uns, sous des noms supposés; les autres, fabriqués par des Hérétiques, mais qui n'ont jamais été admis comme authentiques, ou qui ont toujours été rejettés comme faux, par l'Eglise Chrétienne. Parmi ces Livres apocryphes, il y en avoit beaucoup qui portoient le titre d'Evangile; et ce ne sera que de ces derniers que nous parlerons ici.

Dès que les saints Evangiles parurent, ils furent reçus avec le plus grand respect par les Fidèles; ils furent regardés comme le dépôt authentique des instructions, de la doctrine et de la vie de Jésus-Christ, et comme l'ouvrage du S. Esprit même. Les noms de leurs

Auteurs, qui étoient des Apôtres, ou des confidents intimes, et des compagnons des Apôtres, leur donnoient la plus grande autorité; et le mot d'Evangile fut, parmi ces premiers Fidèles, un mot comme sacré.

Les premiers hérétiques, tels que furent les Cérinthiens, les Ebionites, les Gnostiques, voyant le respect qu'on avoit pour ce nom d'Evangile, s'avisèrent de donner le même nom d'Evangile à quelques-uns des Livres qu'ils composèrent pour établir leurs erreurs, où ils les laissèrent à ceux des Evangiles qu'ils avoient défigurés, soit en y ajoutant leurs dogmes particuliers, soit en retranchant ce qui les incommodoit. C'est-là un fait que nous apprenons de S. Papias, lequel avoit été le Disciple de l'Evangéliste S. Jean.[1]

Basilides fut le premier des hérétiques qui osa composer un Evangile sous son propre nom. Le Ebionites en fabriquèrent un, sous le nom de Jacques et de Jean[2]; les Gnostiques un, sous le nom d'Eve, et un autre qu'ils appellèrent l'Evangile de la perfection : les Marcosiens composèrent une misérable histoire de l'enfance de Jésus, que S. Epiphane traite d'extravagante[3]; Tatien forma un seul Evangile des quatre que nous avons; Mar-

[1] Euseb. Hist. L. 4. — [2] Epiph. Her. 30. — [3] Epiph. Hæres. 26.

tion et les Marcionites défigurèrent l'Evangile de S. Luc, qui étoit le seul qu'ils admissent. Il y eut encore beaucoup d'autres faux Evangiles que nous ne perdrons pas le temps à nommer ici, et qui ne furent regardés qu'avec horreur, ainsi que nous l'apprennent les plus anciens Pères de l'Eglise, comme S. Irénée, S. Epiphane, Origène, Eusèbe de Césarée, et ensuite S. Jérôme et S. Augustin.

Outre ces faux Evangiles, la plupart remplis de blasphêmes et toujours détestés, il y en a eu d'autres encore, comme l'Evangile selon les Hébreux, et l'Evangile selon les Egyptiens, qui ont été originairement le pur Evangile de S. Matthieu, et dans lesquels il s'étoit peu-à-peu glissé quelques additions, que l'on croit n'avoir été que des traditions des Apôtres même. Ces Evangiles ont toujours été respectés, sans être cependant admis parmi les vrais Evangiles, comme on le voit par les textes de Clément d'Alexandrie et d'Origène que nous avons déjà rapportés. Ils sont mis parmi les Evangiles apocryphes, non pas comme des Evangiles faux, mais comme n'étant ni authentiques, ni conservés dans leur pureté originale. Cette observation est de conséquence, relativement à la malignité artificieuse des adversaires de la Religion; il sera bon de s'en souvenir.

Enfin, il y a eu des Evangiles d'une troi-

sième espèce, qui avoient été faits sans aucune mauvaise intention par quelques Fidèles. Ces Evangiles étoient des compilations de divers endroits des vrais Evangiles, avec quelques additions de choses qui avoient été dites, ou que l'on croyoit avoir été dites par les Apôtres, ou par leurs premiers Disciples. Ces Livres restèrent quelque temps entre les mains des Chrétiens, sans être proscrits par aucune condamnation, et sans être ni reconnus, ni autorisés par l'Eglise.

Le nombre de ces Evangiles apocryphes, soit faux, soit hérétiques, soit ceux qui n'avoient de l'Evangile que le titre seul, peut aller à une trentaine à la plus grande rigueur. Plusieurs tombèrent dans le mépris aussitôt qu'ils parurent; d'autres ne se répandirent que parmi un très-petit nombre de sectaires; et de la plupart, il ne resta bientôt que le nom. C'est donc un mensonge grossier de la part de Messieurs les philosophes, de dire, avec les Bolingbroke et les du Marsais, que l'on compte jusqu'à cinquante Evangiles, et qu'il y en a eu bien davantage[1]. Les mensonges ne leur coûtent rien; mais les mensonges sont les armes ordinaires des ennemis de la vérité; et nous allons faire voir, par

[1] Exam. import. c. 10.

nos réponses, que ces armes sont d'une bien mauvaise trempe.

Réponses aux Objections des Philosophes, contre l'authenticité des Evangiles.

Ce sera le froid calomniateur, M. Fréret, qui entrera le premier en lice, parce que c'est celui qui paroît s'être le plus sérieusement appliqué à détruire l'authenticité de ces Livres divins. Voici comment il commence ses attaques.

I.

« Dès les premiers siècles de l'Eglise, les » Disciples de Jésus-Christ se partagèrent en » diverses sectes, qui, quoiqu'opposées de » sentiments, se réunissoient toutes à se dire » Chrétiennes[1]. Elles se croyoient toutes éga- » lement intéressées à la gloire de leur Lé- » gislateur. Plusieurs chefs de ces différents » partis avoient vu Jésus-Christ. Or, parmi » ces témoins si anciens, il y en avoit plusieurs » qui faisoient profession de regarder comme » fausse la doctrine que l'on trouve enseignée » dans les Evangiles qui nous restent présen- » tement.

[1] Examen des Ap. de la Relig. chrét. chap. 2.

Voilà le premier mensonge de Fréret: savoir, que plusieurs chefs des sectes qui s'élevèrent parmi les Chrétiens, eussent vu Jésus-Christ.

Le plus ancien de ces chefs, ou hérésiarques, fut Cérinthe, natif d'Antioche. Or Cérinthe commença par être disciple de Simon le magicien; il se fit Chrétien ensuite; finit par être hérésiarque, et mourut près de soixante et dix ans après la mort de Jésus-Christ. La chronologie de Fréret est donc ici fautive. Si le plus ancien des hérésiarques n'a pas vu Jésus-Christ, comment ceux qui ne sont venus qu'après, auroient-ils pu le voir? Il est donc faux que plusieurs chefs des différents partis aient vu le Sauveur.

On ne compte pas Simon de Samarie parmi les hérétiques, parce qu'il ne fut Chrétien que quelques jours, et bientôt après apostat, ennemi déclaré de Jésus-Christ.

II.

« Les plus anciens Pères de l'Eglise ne » paroissent pas avoir connu les quatre Evan- » giles qui nous restent, tandis qu'ils citent » fréquemment, et avec une entière confiance, » des Livres apocryphes, comme faisant au- » torité. Jusqu'à Justin, on ne trouve que » des Livres apocryphes cités. Justin est le

» premier qui ait eu connoissance des quatre » Evangiles que nous avons. »

M. Fréret, il a été démontré que les plus anciens Pères de l'Eglise citent les Evangiles qui nous restent; ils avoient donc connoissance de ces Evangiles; et votre première assertion est fausse. M. Fréret, vous dites que ces anciens Pères citent *fréquemment avec confiance, et comme faisant autorité*, des Livres apocryphes, et vous ne prouvez rien de ce que vous avancez; et nous avons déjà prouvé le contraire de ce que vous affirmez. Votre seconde assertion est donc tout au moins téméraire. M. Fréret, vous dites que Justin est le premier qui ait eu connoissance des quatre Evangiles; et saint Justin assure qu'on avoit coutume, dans les assemblées des Chrétiens[1], de lire les Evangiles le jour du Dimanche. On les connoissoit donc avant lui; et par-là S. Justin vous donne un démenti formel sur votre assertion troisième. M. Fréret, si vous n'aimez par la vérité, craignez au moins la confusion.

Nota que du Marsais affirme que saint Irénée[2] est le premier qui ait parlé des quatre Evangiles, et que Fréret affirme que c'est S. Justin, lequel mourut quarante ans avant

[1] Justini Apol. 2. — [2] Anal. de la Rel. chrét. p. 18.

S. Irénée. Voilà comment les Docteurs du mensonge s'accordent.

III.

« Il est incertain si les maximes de Jésus-» Christ répétées par les premiers Pères, » sont tirées de quelques Livres, ou si elles » ont été retenues de vive voix, et trans-» mises par le canal de la tradition. »

Ce qui est très-certain, c'est que le mensonge de Fréret va être démontré; car qu'on lise la seconde Epître de S. Clément, on y trouvera ces propres expressions : *En effet le Seigneur nous dit dans l'Evangile.... Il est encore marqué dans un autre endroit de l'Ecriture*, *etc.* Qu'on lise l'Epître de S. Barnabé, on y trouvera ces autres expressions: *Prenons garde que comme il est écrit, il y en a beaucoup d'appellés et peu d'élus*, *etc.* Il est donc très-certain que les maximes répétées par les Pères étoient tirées de l'Evangile, que les Ecritures du nouveau Testament existoient de leur temps, et par-là même il est très-certain que le savant Fréret ignore, ou trahit la vérité.

IV.

« Les Apologistes Chrétiens se sont ima-

» giné avoir prouvé suffisamment l'authenti-
» cité des Evangiles, en tâchant de faire voir
» qu'il n'est pas possible de supposer des livres
» de cette nature. Cela pourroit faire impres-
» sion sur ceux qui ne sauroient pas que plu-
» sieurs Evangiles ont été supposés dans le
» premier siècle. Mais comme on ne peut
» douter de ce fait, il en résulte qu'il n'étoit
» pas difficile de tromper les premiers Chré-
» tiens, et de leur donner des romans pour
» des livres historiques.

Admirez la droiture et la probité de Fréret. 1.° Il confond malicieusement des Evangiles non canoniques, avec des Evangiles faux. 2.° Il suppose que dans le premier siècle on a pu donner de purs romans pour des histoires véritables. 3.° Il affirme qu'il n'étoit pas difficile de tromper les premiers Chrétiens par ces sortes de romans.

Mais il est heureusement confondu lui-même sur tous ces points. Il l'est sur le premier, parce qu'un Evangile peut n'être pas canonique, sans être faux, et sans devoir être mis au nombre des romans. Tel étoit l'Evangile *des Nazaréens*, ou *selon les Hébreux*, dans lequel tous les traits de la vie et des instructions de Jésus-Christ, étoient très-fidellement rapportés. On peut dire la même chose de quelques autres Evangiles encore. Ces

Livres pouvoient donc n'être pas canoniques, sans être faux pour cela.

Il l'est sur le second, parce qu'il n'y a eu aucun hérétique dans le premier siècle, qui n'ait donné l'histoire de Jésus-Christ, à-peu-près comme l'ont donné les quatre Evangiles. Cérinthe en fournit la preuve, puisqu'il avoue la naissance, les miracles, la résurrection, l'ascension de Jésus-Christ, comme nous la reconnoissons nous-mêmes. L'on défie le séducteur Fréret de citer un Evangile du premier siècle, qui ait été un roman, tel qu'il le suppose.

Il l'est enfin sur le troisième, puisque S. Ignace, disciple de S. Jean[1], nous apprend qu'il y avoit de son temps, des Chrétiens si attentifs sur l'article de l'authenticité des Livres évangéliques, qu'ils disoient qu'ils ne se fieroient qu'aux livres qu'ils trouveroient dans les archives des Eglises même. Ces Chrétiens n'étoient donc pas si faciles à tromper. A quoi aboutit donc l'artificieux verbiage de Fréret?

V.

« Les faux Evangiles qui furent reçus dans » le premier siècle, n'étoient composés que

[1] Ignat. Epist. ad Philad.

« dans le dessein de faire triompher la Reli-
» gion de Jésus-Christ, et d'engager les
» hommes à lui tout sacrifier. Nous voyons
» tous les jours, que ceux qui sont prévenus,
» reçoivent ordinairement tout ce qu'ils
» s'imaginent être favorable à la cause qu'ils
» ont épousée. C'est pourquoi les premiers
» Chrétiens se laissoient tromper toutes les
» fois que quelques fourbes vouloient prendre
» la peine de les séduire. »

Le beau portrait que nous trace ici Fréret des premiers Chrétiens, c'est-à-dire de ces hommes, qui, remplis de l'Esprit-Saint, saisis de la beauté des sublimes maximes de l'Evangile, imitateurs courageux d'un Dieu incarné, s'élevoient au-dessus de tout ce qui peut flatter, plaire, séduire, épouvanter, et n'étoient sensibles à d'autre amour qu'à celui des plus héroïques vertus! Ces premiers Chrétiens, au jugement de Fréret, n'étoient que des imbécilles, des jouets des premiers fourbes qui vouloient prendre la peine de les séduire; des hommes prévenus, qui embrassoient aveuglément tout ce qui favorisoit leurs méprisables préjugés. Fréret, quel démon t'inspiroit, quand tu traçois ton détestable écrit! Tu dis qu'il y avoit, dans les premiers siècles, des fourbes, pour séduire les premiers Chrétiens: que pensera la postérité, des fourbes bien plus odieux encore, qui font tant d'ef-

forts pour séduire aujourd'hui des Chrétiens bien moins attentifs, et moins bien disposés?

VI.

« C'est au sujet de la vie de Jésus-Christ, » que les faussaires ont le plus exercé leurs » talents. A peine étoit-il crucifié, que les » Chrétiens inondèrent le Public d'histoires, » dans lesquelles ils n'avoient d'autre but » que d'inspirer de l'admiration pour leur » Législateur, et d'autoriser leurs sentiments » particuliers, sans se mettre en peine de » consulter même la vraisemblance. Saint » Luc nous apprend que plusieurs Auteurs » assez mal instruits avoient entrepris de » faire la Vie de Jésus-Christ, et il nous fait » entendre qu'il n'étoit pas content des écrits » qui avoient paru jusqu'alors sur ce sujet, » quoique cependant on convient que son » Evangile n'a été publié qu'après ceux de » S. Mathieu et de S. Marc. »

C'est bien ici qu'on peut s'écrier à l'esprit d'imposture et de séduction. A peine, dit Fréret, Jésus-Christ étoit-il crucifié, que les Chrétiens inondèrent le public de fausses histoires. Mais on défie, lui et toute sa cabale, de citer aucune de ces histoires, faite d'abord après la mort de Jésus-Christ, et avant les Evangiles de saint Marc et de saint Matthieu.

Le plus ancien des faux Evangiles est celui de Cérinthe, qui ne parut qu'un demi-siècle après ceux de nos premiers Evangélistes. Les autres ne parurent que vers la fin du premier siècle, ou beaucoup plus tard encore. Comment ose-t-il donc dire que le public fut inondé de fausses histoires, d'abord après la mort de Jésus-Christ?

Ensuite il nous représente saint Luc, comme mécontent de tout ce qui avoit paru avant lui, sur l'histoire de Jésus-Christ, et même des Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc; et cependant il n'y a pas, dans saint Luc, un mot qui insinue les sentiments et les soupçons que Fréret lui prête. Qu'on en juge par les paroles de saint Luc lui-même: « Comme plusieurs, dit cet Evangéliste[a], » ont entrepris d'écrire l'histoire des choses » qui se sont passées parmi nous, conformément à ce que nous ont appris ceux qui » en ont été les témoins oculaires, et qui les » ont annoncées, j'ai aussi jugé à propos de » composer et de vous adresser, Théophile, » l'histoire de ces mêmes choses, parce que » je m'en suis instruit avec soin, en remontant jusqu'à leur première origine, afin que » vous connoissiez parfaitement la vérité de » la doctrine qu'on vous a enseignée. »

[a] Luc. 1.

Qu'on lise ce texte avec attention : on y verra premièrement qu'il n'y a pas un mot qui indique que ceux qui avoient entrepris d'écrire l'histoire Evangélique, avant saint Luc, aient été des *Auteurs assez mal instruits.* On y verra ensuite que, loin de témoigner du mécontentement de ces histoires, saint Luc semble plutôt les approuver, puisqu'il dit qu'il a jugé à propos d'entreprendre aussi un ouvrage de la même nature : *Visum est mihi.*

Mais pourquoi, dira-t-on, l'entreprenoit-il, puisque saint Matthieu et saint Marc avoient déjà donné leurs Evangiles?

On pourroit d'abord répondre qu'il est absurde de demander pourquoi Dieu inspira à saint Luc la pensée d'écrire son Histoire évangélique; une pareille question ne faisant point une objection raisonnable. Cependant on ne sera point en peine de donner des raisons très-satisfaisantes de l'entreprise de saint Luc. Saint Mathieu avoit déjà écrit son Evangile, il est vrai. Mais il l'avoit écrit en Hébreu, et cet Evangile Hébreu ne pouvoit pas servir aux Grecs. Saint Marc écrivit le sien peu d'années avant saint Luc, mais il l'écrivit à Rome; plusieurs pensent même qu'il l'écrivit en Latin, et il passa peu de temps après en Egypte. Il pouvoit donc très-bien se faire que les Grecs n'en eussent pas encore la communication. L'entreprise de saint Luc,

de donner aux Chrétiens Grecs une Histoire évangélique, étoit donc une entreprise sage et raisonnable.

On dit ensuite que saint Matthieu et saint Marc avoient écrit avant saint Luc, et que saint Luc n'avoit pas été *content des Ecrits qui avoient paru jusqu'alors sur ce sujet.*

Mais est-il probable, est-il même concevable que saint Luc ait eu la pensée de désapprouver deux Evangiles, dont l'un étoit écrit par un Apôtre même, et l'autre par le premier Disciple du Chef des Apôtres? Tous ces raisonnements, ces observations, ces soupçons de Fréret, n'annoncent donc qu'artifice, mensonge, et esprit séducteur.

VII.

« Nous avons déjà vu qu'il y avoit autre-
» fois un plus grand nombre d'Evangiles[1],
» qui sont mis aujourd'hui au rang des apo-
» cryphes. Pourquoi ont-ils été pendant
» plusieurs siècles en aussi grande vénération
» que les autres? Et pourquoi ont-ils été
» rejettés dans la suite? La morale en étoit-
» elle différente? Non. Voici ce qui les a fait
» retrancher du Canon. Après la mort de
» Jésus-Christ, les Sectateurs, ou Disciples,

[1] Anal. de la Relig. chrét. p. 29.

» publièrent un grand nombre de relations » de sa Vie, ou de ses Miracles. Le mot » d'Evangile ne signifie autre chose que bonne » nouvelle, ou nouvelle véritable. Chaque » Ecrivain paroit sa relation de ce titre, pour » s'attirer la confiance des Lecteurs. Ces » relations se contredisoient néanmoins en » une infinité d'endroits. Les plus sages d'entre » les Chrétiens sentirent que cette diversité » de témoignages fournissoit contre eux un » argument invincible. Ils s'assemblèrent, et » choisirent entre toutes ces histoires, celles » qui avoient le plus de rapport entr'elles, » ou se contredisoient le moins : ils les adop- » tèrent, et déclarèrent les autres, apocryphes. » On trouve, dans plusieurs de ces apocry- » phes, qui sont parvenus jusqu'à nous, des » passages qui sont cités par les anciens Pères, » parce qu'ils étoient alors au même rang » que les nôtres, et que leur zèle aveugle » leur faisoit adopter tout ce qui avoit rap- » port à l'Histoire de Jésus. »

Tout ce que l'impiété a pu imaginer contre l'authenticité des Evangiles, du Marsais le réunit ici avec le plus grand artifice. Et voici comment on peut y répondre :

C'est une imposture de dire que les *Evangiles apocryphes ont été, pendant plusieurs siècles, en aussi grande vénération que les autres.* On a démontré, par les témoignages

de saint Clément d'Alexandrie, de saint Irénée, de Tertulien, d'Origène, que l'Eglise n'a jamais reconnu, pour vrais Evangiles, que ceux que nous révérons aujourd'hui. Outre cela, on trouve dans plusieurs textes de ces Pères, les expressions les plus fortes pour montrer l'horreur qu'on avoit pour plusieurs de ces apocryphes.

C'est une imposture de dire que les *Evangiles apocryphes ont été retranchés du Canon.* On défie du Marsais, et toute sa cabale, de citer un Canon où ces apocryphes aient été compris.

C'est une imposture de dire que les premiers Chrétiens sentirent que *cette diversité de témoignages fournissoit entre eux un argument invincible.* Cette imposture est répétée d'apres Celse, et Origène lui répond que les Chrétiens ne regardent qu'avec horreur ces faux Evangiles, et n'honorent pas même du nom de Chrétiens ceux qui les admettent.

C'est une imposture de dire qu'au Concile de Laodicée, on choisit, entre toutes ces histoires de Jésus-Christ, celles qui se contredisoient le moins, qu'on les adopta, et qu'on déclara les autres apocryphes. Tout cela est de l'imagination de du Marsais. Dans le Concile provincial de Laodicée, il ne fut nullement question de triage d'Evangiles. Et

comment cela auroit-il pu être, puisque saint Irénée, qui écrivoit plus de cent cinquante ans avant ce Concile, atteste que l'Eglise ne reconnoît que les quatre Evangélistes; que saint Clément d'Alexandrie, Origène, Tertulien, et tant d'autres Pères antérieurs à ce Concile, déclarent la même chose. Il est donc évidemmeut faux que, lors du Concile de Laodicée, on ait été dans le cas de faire le triage dont parle du Marsais.

C'est une imposture de dire qu'on *trouve dans ces apocryphes des passages cités par les anciens Pères, parce qu'ils étoient au même rang que les autres Evangiles.* Les anciens Pères disent expressément tout le contraire de ce qu'affirme ici du Marsais. S'ils rapportent quelquefois des passages des Evangiles apocryphes, ils font toujous remarquer que ces Evangiles ne sont de nulle autorité. Ainsi Origène, en rapportant quelques mots de l'Evangile selon les Hébreux, dit : *Il est bien écrit dans un certain Evangile*[1] *selon les Hébreux, si on veut bien l'admettre, non pas comme faisant autorité, mais comme pouvant servir à éclaircir la question : il est bien écrit que, etc.* Origène ne mettoit donc pas cet Evangile au même rang que les autres. Ainsi Clément d'Alexandrie, en répondant

[1] Tract. 8. in Matth.

aux hérétiques Encratites, qui citoient de faux Evangiles, leur dit[1] : *Ce que vous rapportez ne se trouve point dans les quatre Evangiles qui nous ont été transmis; il ne se trouve que dans celui qu'on appelle selon les Egyptiens.* Il ne mettoit donc pas cet Evangile au même rang que les autres.

Tous les anciens Pères se sont élevés de toutes leurs forces contre les faux Evangiles; et du Marsais nous dit que les anciens Pères les citent tous comme des Evangiles véritables. Il n'est pas nécessaire de faire aucune réflexion sur cela.

Réponses aux Objections contre la vérité des Faits Evangéliques.

Du Marsais, le Bolingbroke, le Fanatique Prédicant dans le sermon des Cinquante, sont ceux qui se sont le plus distingués par la hardiesse à attaquer la vérité des faits Evangéliques. D'autres menus Ecrivains se sont fait une gloire d'être les échos de leurs blasphêmes et de leurs impiétés. On va leur faire voir qu'il n'est pas difficile de venger la Religion outragée, et de remettre la vérité dans tous ses droits, et dans tout son éclat.

[1] Clém. Alex. Strom. lib. 3.

I.

« Quelle foule de contrariétés et d'im-
» postures est restée dans les quatre Evan-
» giles ? N'y en eût-il qu'une seule, elle
» suffiroit pour démontrer que c'est un ou-
» vrage de ténèbres[1]. N'y eût-il que le conte
» que l'on trouve dans Luc, que Jésus na-
» quit sous le gouvernement de Cyrénius,
» lorsqu'Auguste fit faire le dénombrement
» de tout l'Empire ; cette seule fausseté ne
» suffiroit-elle pas pour faire jetter le Livre
» avec mépris ? 1.° Il n'y eut jamais de tel
» dénombrement, et aucun Auteur n'en
» parle. 2.° Cyrénius ne fut Gouverneur de
» Syrie que dix ans après l'époque de la
» naissance de ce Jésus. Autant de mots,
» autant d'erreurs dans les Evangiles ; et
» c'est ainsi qu'on réussit avec le peuple. »

Du Marsais, en faisant la même accusation que le Bolingbroke, ajoute que *Tacite et Suétone, les plus exacts des Historiens, ne disent pas un mot du dénombrement.*

Il n'est pas possible de le prendre sur un ton plus fier et plus insultant, que le font ici ces Messieurs Bolingbroke et du Marsais ;

[1] Examen important.

et il n'est rien de plus aisé que de leur en faire rabattre.

Tacite et Suétone, dit du Marsais, *ne disent pas un mot du dénombrement.* Mais en parlant ainsi, du Marsais fait voir qu'il ne connoît pas seulement ces Auteurs. Comment Tacite auroit-il pu parler du dénombrement fait sous Auguste, puisqu'il n'a point fait l'histoire d'Auguste, et qu'il déclare au commencement de ses annales, qu'*il ne dira que peu de mots des derniers jours de cet Empereur*[1] ! Pour Suétone, quiconque l'a lu, ne sera point surpris qu'il n'ait point parlé du dénombrement. Cet écrivain n'a fait que donner la vie des douze Césars, en se renfermant dans le précis de leur caractère, et de leur manière de se gouverner, sans faire l'histoire de leur Empire. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait point parlé de ce dénombrement. Voilà ce que ne savoit pas apparemment le savant du Marsais.

Il faut bien cependant qu'il y ait eu un dénombrement en Judée, puisque l'historien Joseph en parle d'une manière fort détaillée dans le premier et dans le troisième chapitre du dix-huitième livre de son Histoire, et que Saint Luc, qui étoit de ce temps-là même, l'atteste également.

[1] Tac. Ann. l. 1.

Mais, disent les Bolingbroke et du Marsais, Cyrénius ne fut gouverneur de Syrie que dix ans après la naissance de Jésus-Christ.

Il est bien vrai que Cyrinus, ou Quirinus, que ces Messieurs nomment, par erreur, Cyrénius, ne fut Gouverneur de Syrie qu'une dixaine d'années après la naissance de Jésus-Christ ; mais il est également vrai qu'il fut dans cette même Province, une dixaine d'années auparavant, et avec une autorité plus grande que celle d'un Gouverneur. Tacite et Suétone nous l'attestent l'un et l'autre[1]. Ils nous apprennent qu'Auguste envoya son petit-fils Caïus César pour reconnoître l'état des provinces de l'Orient, et qu'il lui donna Quirinus pour son principal Conseil, et pour le diriger par ses lumières. Ce fut pendant son séjour en Orient, que Caïus, comme le prouve Salien dans ses annales, fit publier un édit pour le dénombrement des sujets dans ces provinces. Auguste l'avoit ordonné, parce qu'il vouloit être instruit des forces de tout l'Empire ; et on en trouva même, après sa mort, un état écrit de sa main, comme le rapporte Suétone.

Quirinus étant l'ame du conseil de Caïus,

[1] Tacit Ann. l. 3. Suet. in Aug.

dut avoir la plus grande part à la promulgation et à l'exécution de l'Edit ; mais le jeune Prince étant mort peu de temps après en Lycie [1], Quirinus fut obligé de retourner à Rome ; il ne reparut en Syrie que quelques années après, lorsqu'il y fut renvoyé par Auguste, en qualité de Gouverneur ; et ce fut alors qu'il reprit l'affaire du dénombrement qui ne finit, selon Joseph, que la trente-septième année après la bataille d'Actium[2].

Par-là on reconnoît 1.° que ce dénombrement ne s'est fait qu'à plusieurs reprises ; 2.° que Saint Luc s'exprime avec la plus grande exactitude, quand il dit que le premier dénombrement se fit vers le temps de la naissance de Jésus-Christ, par Quirinus, qui fut Gouverneur de Syrie : *hæc descriptio prima facta est à Præside Syriæ Cyrino*[3] ; 3.° par-là on concilie les textes de Saint Luc et de l'historien Joseph ; 4.° par-là enfin l'on voit comment toutes ces hardies accusations *de contrariétés et d'impostures*, que le Bolingbroke prodigue si facilement, doivent retourner à son honneur et gloire.

[1] Flor. — [2] Joseph. l. 18. — [3] Luc. 2.

II.

« Luc lui dresse une généalogie absolument » différente de celle que Mathieu lui forge. » Aucun d'eux ne songe à faire la généalogie » de Marie, de laquelle seule on le fait » naître. L'enthousiaste Pascal s'écrie : *Cela* » *n'est pas fait de concert.* Non, sans doute. » Chacun a écrit des extravagances à sa fan- » taisie, pour sa petite société. »

Pascal est l'enthousiaste de la vérité, et Bolingbroke l'est des blasphêmes. L'un est un philosophe éclairé et religieux, l'autre est un déclamateur ignorant et impie. Il y a quatorze cents ans que l'apostat Julien avoit déjà fait cette objection, et le Bolingbroke n'est aujourd'hui que le foible écho de cet apostat.

Avec un peu d'attention, on éclaircit, et on concilie très-aisément, tout ce que disent les deux Evangélistes, et l'on en sent bientôt la justesse et la vérité. Pour cela, il n'y a qu'à observer que Jésus étoit véritablement fils de Marie par la nature, et en même temps, fils de Joseph, par une espèce d'adoption. Alors tout s'éclaircit, parce que c'est selon ces deux filiations différentes, que les deux Evangélistes tracent leurs généalogies, lesquelles sont deux branches sorties

d'une même tige. Joseph descendoit de David, par Salomon ; Marie descendoit aussi de David, par un autre fils qui étoit Nathan. Par-là, Jésus-Christ étoit véritablement du sang de David, par Marie, sa mère ; et il étoit censé être de la même famille de David, par son père putatif, Saint Joseph.

Mais pourquoi est-ce que Saint Mathieu dit que Joseph étoit fils de Jacob, et que Saint Luc dit que Joseph étoit fils d'Héli ? C'est que Jacob étoit véritablement le père de Joseph par la nature ; et c'est pour cela que, dans toute la suite de cette généalogie, Saint Matthieu emploie toujours le mot, *genuit*, *il engendra*. Mais quand il vient à Joseph, il s'abstient de ce mot *genuit*, et il ne le désigne que par ces expressions : *Joseph*, *l'Epoux de Marie*, *de laquelle est né Jésus*. Saint Luc dit de même, que Joseph étoit fils d'Héli ; mais il le dit dans un autre sens. Il le dit, parce que Joseph ayant épousé Marie, fille unique d'Héli, il devint le gendre et le beau-fils d'Héli. Mais comme il n'étoit point fils par génération, et qu'il l'étoit seulement par alliance, Saint Luc n'emploie point le mot de *genuit*, *il engendra* ; il se sert du mot de *fuit*, *il appartint* ; parce que ce mot convient également pour

la généalogie de nature, et pour celle d'alliance et d'adoption.

On pourra faire encore une difficulté, en disant que Marie n'étoit point fille d'Héli, mais fille de Joachim, comme on le reconnoît dans toute l'Eglise chrétienne. Mais cette difficulté n'en est pas une véritable. Héli, Héliacim ou Joachim, sont des noms qui se prenoient pour le même. On en a un exemple dans le fils aîné de Josias[1], qui portoit le nom d'Eliacim, ou Joachim.

De ce que nous venons d'exposer, il s'en suit : 1.° Qu'il n'y a ni contrariétés, ni erreurs dans les Evangiles. 2.° Que Saint Matthieu donne la véritable généalogie de Saint Joseph, et Saint Luc celle de la Sainte Vierge ; 3.° Que les deux Evangélistes s'expriment avec toute la décence et la vérité qui convient. *Voyez encore la réponse à la quatrième objection de l'article* Christianisme.

III.

« Dans la même généalogie, dit du Marsais, Saint Matthieu tombe encore dans » une contradiction manifeste, car il dit » qu'Osias étoit le père de Joathan ; et dans

[1] 4. Reg. 23.

» les paralipomènes, on trouve trois géné-
» rations entre eux; savoir, Joas, Amasias
» et Azarias. De plus, cette généalogie ne
» fait rien à celle de Jésus, puisque, selon
» notre Loi, Joseph n'avoit aucun commerce
» avec Marie. On verra encore qu'il y a
» quinze générations de plus dans l'une que
» dans l'autre. »

Saint Matthieu rapporte très-fidellement toutes les générations, pendant une suite de deux mille ans, et il en omet trois de suite. Ces trois générations sont-elles omises par erreur, ou sont-elles supprimées à dessein? La première supposition n'est pas recevable, parce que l'historien étoit instruit, inspiré, et qu'il avoit les archives publiques sous les yeux. Il faut donc recourir à la seconde. Or, voici ce qu'il faut observer. Les trois Rois omis, sont trois rejettons de la postérité de la tyrannique Athalie. Cette Reine étoit l'exécration des Juifs, parce qu'elle avoit voulu exterminer toute la race de David, sur laquelle étoient appuyées les promesses faites par le Seigneur à la Nation[a]. Outre cela, des trois Princes omis, deux ne furent point placés, après leur mort, dans le tombeau des Rois. On croit que l'horreur qu'on avoit pour la mémoire d'Athalie, et le sort flé-

[a] Joseph, lib. 9. c. 8. 11.

trissant de ces Princes, furent cause, ou que l'on effaça leurs noms des régistres publics, ou que l'on ne daignoit plus en faire mention. En supprimant donc les noms de ces trois Princes, Saint Matthieu n'auroit fait que suivre l'esprit de sa Nation. Voilà pour le premier point.

Pour le second, on répond que le nombre de quinze générations de plus dans Saint Luc que dans Saint Matthieu, n'est point une raison pour s'inscrire en faux contre l'Evangile. Premièrement, parce qu'il faut faire rentrer dans Saint Matthieu, les trois générations omises, pour les raisons que nous avons dites; et alors la différence n'est plus que de douze. Secondement, parce qu'il n'y a rien de surprenant, que dans l'espace de douze cents ans, il y ait douze générations de plus dans une famille que dans une autre. Qu'est-ce qu'une génération de moins dans un siècle? Il ne faut pour cela, qu'un peu de retardement pour quelques mariages. Or, l'on compte douze cents ans depuis David à Jésus-Christ. Ainsi toutes les difficultés de du Marsais s'évanouissent.

IV.

« S. Matthieu cite quelquefois à faux les » passages de l'ancien Testament, témoin

» celui d'une prophétie qu'il rapporte pour » être de Jérémie, et qui ne s'y trouve » point, mais dans Zacharie ; ce qui prouve » une altération dans le Prophète, ou dans » l'Evangéliste. »

C'est en imposer de dire que Saint Matthieu cite à faux les passages de l'ancien Testament. Tout ce qu'il en cite, s'y trouve en effet. Si, dans le chapitre vingt-septième de saint Matthieu, on voit le nom de Jérémie pour celui de Zacharie, le texte prophétique n'en est pas moins cité très-fidellement ; et la substitution d'un nom pour un autre, peut être regardée comme une faute de copiste ; et cette faute avoit déjà été apperçue du temps de Saint Augustin, et n'est de nulle conséquence.

V.

« Une preuve bien évidente que l'Evangile » attribué à Matthieu, n'a été écrit que » très-long-temps après lui, par quelque » malheureux demi-Juif, demi-Chrétien, » c'est ce passage fameux : *S'il n'écoute pas* » *l'Eglise, qu'il soit à vos yeux comme un* » *payen et un publicain.* Il n'y avoit point » d'Eglise du temps de Jésus et de Matthieu. » Ce mot *Eglise* est Grec, et ne fut adopté » par les Chrétiens, que dans la suite des

» temps, quand il y eut quelque forme de » gouvernement. Il est donc clair qu'un » faussaire prit le nom de Matthieu, pour » écrire cet Evangile en très-mauvais Grec. » J'avoue qu'il seroit assez comique, que » Matthieu, qui avoit été publicain, com- » parât les payens aux Publicains. Mais quel » que soit l'auteur de cette comparaison ri- » dicule, ce ne peut être qu'un écervelé de » la bonne du peuple, qui regarde un Che- » valier Romain, chargé de recouvrer les » impôts, comme un homme abominable. » Cette idée seule, destructive de toute ad- » ministration, est non-seulement indigne » d'un homme inspiré de Dieu, mais indigne » du laquais d'un honnête citoyen. »

Ainsi parle un homme qui vous donne son *Important Examen.*, pour l'Ouvrage *le plus éloquent, le plus fort, et le plus profond qui ait été fait contre le Fanatisme.* On en cite ce morceau, pour en faire connoître toute l'éloquence et toute la profondeur.

Parce que le mot d'Eglise vient du Grec, il en conclut que l'Evangile de Saint Matthieu a été écrit par un faussaire; une parole, une sentence, prononcée par Jésus-Christ, il la traite de propos d'écervelé; il appelle ennemis de toute administration, tous ceux qui ne respectent pas les gens de maltôte. On le donneroit en dix à quiconque, de

réunir plus d'absurdités et de grossièretés, en moins de paroles, qu'en réunit l'éloquent Bolingbroke.

Tout ce que nous dirons au lecteur, c'est que le mot d'Eglise est aussi ancien que la Religion, et qu'il est employé par tous les Ecrivains sacrés, contemporains de Jésus-Christ. Pour la comparaison des payens et des publicains, on voit bien que le Bolingbroke ne comprend pas ce qu'elle veut dire ; il faut donc le lui faire sentir. Il faut donc lui apprendre que les Juifs, adorateurs de l'unique et vrai Dieu, avoient en horreur les adorateurs des méprisables divinités du paganisme ; que les Juifs, libres jusques à Pompée, avoient en horreur les publicains, collecteurs, et saute-buissons mis par les étrangers, pour rançonner leur nation. Sur cela, Jésus-Christ voulant apprendre aux Fidèles jusqu'où doit aller leur respect pour l'Eglise, dit : Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme la Nation regarde les payens et les publicains.

Cette comparaison choque ce prétendu Milord, courtisan des maltotiers. Mais qu'y faire ?

VI.

« Un Evangéliste prétend que le petit

» Jésus fut élevé en Egypte ; un autre dit » qu'il fut toujours élevé à Bethléem : ce- » lui-ci le fait aller une seule fois à Jéru- » salem ; celui-là trois fois : l'un fait arriver » trois Mages, que nous nommons les trois » Rois, conduits par une nouvelle étoile, » et fait égorger tous les petits enfants du » pays par le premier Hérode, qui étoit » alors près de sa fin ; l'autre passe sous » silence, et l'étoile et les Mages, et le » massacre des innocents. On a été obligé » enfin de faire une concordance pour ex- » pliquer cette foule de contradictions, etc. »

Voici encore une manière de raisonner, qui est bien digne de remarque. Cet Ecrivain *si profond et si éloquent*, trouve quelquefois, dans un Evangéliste, des faits qui ne se trouvent pas dans un autre, et là-dessus, il se récrie à la contradiction. Ainsi, selon sa pensée, il faut aussi se récrier à la contradiction sur tous les historiens qui rapportent quelques faits, lesquels ne seront pas aussi rapportés par les autres. Ainsi il faudra affirmer hardiment, que Tacite et Suétone sont en contradiction sur l'histoire des premiers Césars ; Mézerai, Daniel, Velly, sur l'Histoire de France ; Velléius et Flore, sur l'histoire Romaine ; car on trouve dans les uns de ces historiens, des faits qui ne se trouvent point dans les autres. Quelle pitié

de raisonner de la sorte, et de prendre en même temps un ton si fier et si haut !

Que cet homme apprenne ce que c'est que l'Histoire évangélique. Tout le but des Evangélistes a été de nous donner l'histoire de la doctrine et des instructions de Jésus-Christ ; et sur cela ils sont d'un accord parfait entre eux. Pour ce qui regarde le détail de sa vie, les uns se sont plus étendus sur certains points, que ne l'ont fait les autres, ou même ont rapporté des faits qui n'ont point été rapportés par les autres ; mais ils ne se contredisent jamais. Quand ce Bolingbroke affirme que l'un des Evangélistes fait élever le petit Jésus en Egypte, et qu'un autre le fait élever à Bethléem ; que l'un ne le fait aller qu'une fois à Jérusalem, et l'autre trois fois ; il en impose à ses lecteurs. Nous ne daignons pas répondre à ces mensonges. On a assez d'Histoires évangéliques entre les mains, pour se convaincre aisément que ce sont-là autant de faussetés impardonnables. Sur les autres faits qu'il avance encore, et qu'il veut faire suspecter, on peut consulter les réponses aux objections rapportées dans l'article *Christianisme*.

VII.

Ce que les ardents promoteurs de l'impiété

ont osé dire de la personne, de la vie et des actions de Jésus-Christ; nous ne le représentons pas au lecteur, parce que leurs expressions et leurs propos, sont trop révoltants et trop scandaleux. Les payens avoient respecté la personne de Jésus-Christ. L'Empereur Adrien avoit pensé à lui élever un temple; Alexandre Sévère lui offroit des sacrifices dans son palais[1]; et les auteurs de l'*Examen important*, du *Sermon des Cinquante*, du *Catéchisme de l'honnête-Homme*, etc. vomissent contre lui tout ce que la brutalité et la rage peuvent se permettre de blasphêmes, de grossièretés et de railleries. Et ce sont-là aujourd'hui les livres recherchés, dont une jeunesse libertine se nourrit, et que le vil intérêt fait répandre et multiplier. Le payen Celse s'étoit moins emporté contre Jésus-Christ, que ces philosophes apostats. Origène[2] ne lui dit que ces mots: *Il est fort inutile de répondre à des propos qui ne présentent que des outrages, et qui ne diffèrent en rien de ceux que des crocheteurs tiennent sur des places.* Nous ne ferons pas non plus d'autre réponse.

Le Livre sacré des Evangiles, n'est pas traité avec plus de respect[3]. L'impie Boling-

[1] Lamprid. in Severo. — [2] Origen. in Cels. lib 1. — [3] Examen. import. c. 3. 10. 11.

broke l'appelle un livre de *détestables fadaises*, *un Ouvrage de ténèbres*, *un tissu de fables qui outragent plattement la raison, et de blasphêmes qui imputent des horreurs à la Divinité*. Il n'y a point de lois, ni de peines décernées contre de pareils blasphêmes, parmi les Chrétiens, comme il n'y en avoit point parmi les Athéniens contre les parricides ; parce qu'on ne croyoit pas que de pareils crimes pussent jamais se trouver parmi les hommes. Mais il y a un Dieu, et nous ne répondrons à ces horreurs, qu'en rapportant le caractère que Jean-Jacques Rousseau fait de la Loi évangélique. Cet Auteur est trop intraitable sur l'article de la révélation, pour n'être pas du goût des incrédules ; voici cependant comment il parle de Jésus-Christ et de sa doctrine :

« La sainteté de l'Evangile parle à mon » cœur. Voyez les livres des philosophes » avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits » près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à » la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage » des hommes ? Se peut-il que celui dont il » fait l'histoire, ne soit qu'un homme lui-» même ? Est-ce-là le ton d'un enthousiaste, » ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle dou-» ceur, quelle pureté dans ses mœurs ! » Quelle grace touchante dans ses instruc-» tions ! Quelle élévation dans ses maximes !

» Quelle profonde sagesse dans ses discours ! » Quelle présence d'esprit, quelle finesse, » et quelle justesse dans ses réponses ! Quel » empire sur ses passions ! Où est l'homme, » où est le sage qui sait agir, souffrir et » mourir sans foiblesse et sans ostenta- » tion ? .... Mais où Jésus avoit-il pris, » parmi les siens, cette morale élevée et » pure, dont lui seul a donné les leçons et » l'exemple ? .... Dirons-nous que l'histoire » de l'Evangile est inventée à plaisir ? Non, » ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits » de Socrate, dont personne ne doute, sont » moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Il » seroit plus inconcevable, que plusieurs » hommes d'accord eussent fabriqué ce » Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait » fourni le sujet. Jamais les auteurs Juifs » n'eussent trouvé, ni ce ton, ni cette mo- » rale ; et l'Evangile a des caractères de » vérité si frappants, si parfaitement inimi- » tables, que l'inventeur en seroit plus éton- » nant que le Héros. »

Comparez ce morceau qui élève véritablement l'ame, avec les horribles blasphêmes de l'Auteur très-connu de *l'Examen important !*

Enfin, ces blasphémateurs n'épargnent pas plus la Mère de Jésus-Christ, que Jésus-Christ lui-même. Ce que la plus grossière

canaille oseroit dire de la créature la plus méprisable, et la plus déréglée, ils le disent avec l'impudence la plus révoltante, de l'auguste Mère du Fils de Dieu ; ce n'est pas ainsi que pensent les Mahométans ; ils ne parlent de Marie qu'avec le plus grand respect, ils l'appellent la source de toute pureté, ils la reconnoissent pour avoir été préservée de tout péché. On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus glorieuse pour elle, que le fait Mahomet lui-même dans le troisième chapitre de son Alcoran. Ainsi ce n'est pas à l'Inquisition, c'est à Constantinople même, qu'il faudroit envoyer ces scélérats nés dans le Christianisme. Les Turcs leur apprendroient à respecter la Vierge, modèle de toute pureté et sainteté. Faudra-t-il que des Turcs soient les vengeurs des blasphêmes vomis par des Chrétiens?

ÉZÉCHIEL.

Le prophète Ezéchiel vivoit du temps des derniers Rois de Juda. Il étoit de race sacerdotale, et fut du nombre de ceux que Nabuchodonosor enleva de Jérusalem, pour la punir de sa révolte, et qu'il transporta dans la Babylonie. Parmi ces transportés se trouvèrent le Roi, l'élite de la noblesse et des magistrats, et ce qu'il y avoit de meilleur parmi les gens de guerre. Douze ans après, cette ville malheureuse s'étant révoltée de nouveau, fut encore assiégée. Elle fut prise, saccagée, abandonnée aux flammes. Rien n'y fut épargné. Le temple fut entièrement dépouillé et détruit, le reste de la nation enlevé; et Nabuchodonosor ne laissa dans le pays que quelques pauvres artisans, laboureurs, vignerons et autres gens de cette espèce, et qui ne pouvoient plus donner d'inquiétudes.

Quelques années avant ce dernier siège, deux prophètes annoncèrent en même temps les affreuses extrémités où cette ville devoit alors être réduite, et les horribles coups

dont elle seroit frappée. Jérémie les prédisoit dans Jérusalem même, pour ouvrir les yeux à ses malheureux habitants; et Ezéchiel à Babylone, pour consoler les exilés, en leur apprenant que leur sort étoit encore moins funeste que ne devoit être celui de leurs compatriotes qui étoient restés.

Ezéchiel annonce, par des figures et des allégories effrayantes, dont il est toujours lui-même le sujet; il annonce toutes les circonstances du siège : l'investissement, les approches, les attaques, il les dessine sur une brique; il a ordre de tenir le bras étendu, et les regards arrêtés sur la ville malheureuse, et de prophétiser contre elle. Il annonce la durée de ce siège, par les trois cent quatre-vingt dix jours qu'il est obligé de rester couché sur un même côté, ayant toujours ce dessin du siège sous les yeux. Il annonce les rigueurs de la famine par le fumier desséché, dont il a ordre de couvrir le peu de nourriture, dont il a la permission d'user. En faisant percer le mur de sa maison, et se faisant transporter par cette ouverture, un voile sur les yeux, il annonce les vains efforts de Sédécias pour s'enfuir, et se dérober à la colère de Nabuchodonosor : ce fut en effet de cette même manière que Sédécias sortit de Jérusalem, dès qu'elle fut prise; mais il fut bientôt

arrêté par les Chaldéens, et conduit devant son vainqueur.

Jérémie annonce les mêmes désastres, mais sans figure et sans allégorie. » Je livrerai, » dit le Seigneur, par la bouche du Pro- » phète[1], je livrerai Sédécias, Roi de Juda, » son peuple, et ceux qui auront échappé à » la peste, à l'épée et à la famine, entre les » mains de Nabuchodonosor, Roi de Baby- » lone, entre les mains de leurs ennemis, » et ils les feront passer au fil de l'épée. J'ar- » rête mes regards sur cette ville, non pour » la sauver, mais pour l'accabler. Je la livrerai » au Roi de Babylone qui la consumera par » le feu. Ensuite, s'adressant à Sédécias lui- » même, il lui parle ainsi[2]: Voici ce que dit » le Seigneur: j'abandonnerai cette ville au » Roi de Babylone qui la brûlera; vous-même » vous ne pourrez échapper de ses mains. » Vous serez pris; vos yeux verront ses yeux. » Vous parlerez à lui, bouche à bouche; » vous entrerez dans Babylone, mais vous ne » mourrez point par l'épée. »

Voici comment le même prophète nous peint les horreurs dont il avoit été témoin : « Où est le bled[3], où est le vin, disoient les » enfants à leurs mères, en tombant au mi- » lieu des places, et en rendant l'ame entre

[1] Jérém. c. 21. — [2] Ib. c. 34. — [3] Ib. c. 2.

» leurs bras. Les vieillards sont étendus morts
» le long des rues, les enfants à la mammelle
» meurent sur le sein de leurs mères, les
» vierges, et les jeunes hommes sont tombés
» sous l'épée. Ceux qui se nourrissoient
» de viandes délicates[1], ont saisi avidement
» l'ordure et le fumier. Les femmes tendres
» et compâtissantes ont fait cuire leurs propres
» enfants, pour en faire leur nourriture.
» Ceux qui sont tombés sous l'épée, ont été
» plus heureux que ceux qui sont morts par
» la famine. Ces beaux Nazaréens, plus
» blancs que la neige, sont devenus plus noirs
» que les charbons, leur peau desséchée est
» collée sur leurs os. Ils ne sont plus con-
» noissables. Le Seigneur a allumé dans Sion
» un feu qui l'a dévorée jusqu'aux fonde-
» ments. »

Telles sont les circonstances du siège de Jérusalem, qu'annoncent de concert les deux prophètes, l'un à Jérusalem, l'autre à Babylone; et ce qu'ils annoncent plusieurs années avant que cette ville fût écrasée par de si terribles coups.

Les plattes bouffonneries par lesquelles un scélérat ose travestir ces prophéties respectables ne doivent être ni rapportées ni réfutées. Un libertin même n'y verra que de la gros-

[1] Jérém. ch. 4.

sièreté, un honnête homme que de l'indécence, et un Chrétien qu'une impiété horrible.

Le même Ezéchiel annonce la justice des châtiments de Jérusalem et de Samarie, en peignant, avec l'énergie la plus vive, toute l'énormité de leurs crimes. Ces deux villes malheureuses sont représentées sous la personne de deux jeunes filles, qui, ayant renoncé à toute pudeur, et à tout sentiment d'honneur et de Religion, se sont livrés avec fureur aux derniers excès de la débauche.

Pour sentir toute la force de l'allégorie, il faut remarquer que presque tous les crimes contre la pureté et la chasteté étoient punis de mort, selon la Loi de Moïse, et que ces mêmes crimes faisoient une partie des rites et des cérémonies de religion chez les Idolâtres, comme nous l'apprenons de Lucien, de Strabon[1], et d'une infinité d'auteurs payens. Par ces deux raisons, la leçon allégorique devoit être de la plus grande énergie. C'est pour cela que le prophète l'emploie, pour reprocher à Jérusalem et à Samarie les abominations de leur idolâtrie, et de leurs débauches, et ensuite leur punition.

Comme ces horribles désordres étoient devenus entièrement communs dans les deux Royaumes, Ezéchiel ne jette point de voile.

[1] Strab. lib. 16. — Luc. de D. Syr.

Il étoit inutile à ceux qui étoient continuellement dans l'exercice et l'ivresse de ces sortes de crimes. L'infame auteur du Dictionnaire se propose-t-il d'accoutumer les oreilles et les yeux à ces sales images et à ces indécentes expressions? C'est apparemment pour cela qu'il enchérit sur le texte, qu'il y ajoute, qu'il le falsifie, pour présenter des idées encore plus fortes de brutalité, et donner de nouveaux aiguillons à l'amour de la débauche, et de la plus révoltante impudicité. Il dit, dans son *Philosophe ignorant*, que si l'on vouloit empêcher les philosophes de parler et d'écrire, il faudroit leur arracher la langue, et leur couper la main. Mais en seroit-ce assez pour l'auteur de tant d'infamies, et de blasphêmes que nous venons de remarquer?

Ce malheureux écrivain sent que le licencieux de ses expressions doit révolter. Il veut hazarder quelques mots de justification. Et cette justification est encore digne de lui. Elle n'est fondée que sur le mensonge et l'impudence. « Les expressions, dit-il, qui nous » paroissent libres dans ce récit du prophête, » ne l'étoient point alors. La même naïveté » se montre sans crainte dans plus d'un en» droit de l'Ecriture. Les termes dont elle » se sert pour exprimer l'accouplement de » Booz et de Ruth, et de Judas avec sa belle-

» fille, ne sont point déshonnêtes en Hébreu,
» et le seroient dans notre langue.

« N'écoutons point, dit Cicéron[1], ces in-
» pudents cyniques, qui trouvent mauvais
» qu'on appelle déshonnête le nom de cer-
» taines choses qui ne sont point condamnables
» en elles-mêmes ; ou que l'on nomme sans
» crainte par leur propre nom des choses qui
» sont en elles-mêmes très-répréhensibles.
» Le brigandage, la fraude, l'adultère sont
» très-condamnables en eux-mêmes, et les
» noms n'en sont pas obscènes. L'action du
» mariage est honnête en elle-même, et le
» nom est une obscénité. Suivons la nature,
» et évitons tout ce qui peut blesser les oreilles
» ou les yeux. »

Que cet auteur, né Chrétien, apprenne donc d'un payen à avoir de la réserve et de la pudeur. Qu'il ne donne pas le nom d'accouplement à l'union des deux sexes parmi les hommes. Ce mot n'est que pour les animaux. Qu'il ne dise pas que les termes dont se sert l'Ecriture, en parlant de Booz et de Ruth, de Judas et de Tamar, ne sont point déshonnêtes en Hébreu. L'Ecriture n'annonce pas qu'il y ait eu aucun commerce entre Booz et Ruth, et elle emploie les termes les plus décents, pour la rencontre de Judas et de

[1] Cic. de Off. l. 1.

Thamar. Qu'il laisse à un crocheteur à traduire le mot de *femur*, par celui de *génitoires*. Le lot d'un crocheteur est d'être impudent et ignorant. Qu'il ne cite pas le plus obscène vers d'Horace, pour prouver que les termes les plus indécents aujourd'hui, n'étoient alors ni contre la politesse, ni contre les bienséances Romaines. On sait qu'Horace étoit un des plus débauchés Epicuriens de son siècle, et que lui-même n'avoit pas honte de se nommer un cochon d'Epicure.

Avant de finir, nous ferons encore trois petites remarques sur cet Article.

1.° L'impie travestisseur des Livres divins, dit qu'on interdisoit aux jeunes gens la lecture d'Ezéchiel, parce que ce prophète fait dire au Seigneur, *qu'il a donné aux juifs des préceptes qui ne sont pas bons*[1]; ce qui pouvoit faire douter de l'irréfragabilité des Lois de Moïse. Mais il ne peut parler ainsi que par ignorance, ou par mauvaise foi. Il ne s'agit, dans ce texte, ni de la Loi de Moïse, ni des préceptes du Seigneur. Il ne s'agit que du culte abominable, dont les Israélites s'étoient fait une loi, comme si elle fût venue de Dieu; et c'est ce que le Seigneur leur reproche, de la manière la plus amère, quelques versets plus bas, en leur

[1] Ezéch. c. 20. v. 25.

disant : *Hé bien, Maison d'Israël*[1], *voici ce que dit le Seigneur Dieu : Courez après vos Idoles ; servez-les, etc.* Aussi la paraphrase Chaldaïque suit-elle exactement cette explication, et c'est-là le vrai sens du passage : *Je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons.*

2.° C'est en vain qu'il veut présenter une contradiction entre Moïse et Ezéchiel. Moïse, dans l'Exode, et dans le Deutéronome, fait parler ainsi le Seigneur[2] : *Je punis l'iniquité des pères sur leurs enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération, dans ceux qui me haïssent*[3]. Et Ezéchiel lui fait dire[4] : *L'ame qui péchera, mourra. Le fils ne portera point l'iniquité de son père. Le Père ne portera point l'iniquité de son fils. La justice accompagnera l'homme juste, et l'impiété accompagnera l'impie.* Qu'on réfléchisse sur ces deux passages, qu'on examine les circonstances où ils sont énoncés, et l'on n'y verra pas la moindre apparence de contradiction. On verra évidemment que, dans le premier, il s'agit des fautes qui sont générales, et qui se trouvent dans le corps de toute la nation ; dans le second, il s'agit des fautes personnelles, et considérées relative-

[1] Ezech. v. 39. — [2] Exod. 20. 5. — [3] Deut. 5. 9. — [4] Ezéch. c. 20. v. 20.

ment à chaque particulier. Dans le premier, Moïse parle à toute la nation assemblée, et il lui déclare, de la part du Seigneur, que si elle abandonne son culte, il punira sa désobéissance jusqu'à la troisième et quatrième génération. Ainsi punit-il plusieurs fois la nation, devenue idolâtre, par différentes captivités. Alors des pères purent voir leurs fils, petits-fils et arrière petits-fils dans la servitude. Dans le second, Ezéchiel parle à chaque particulier, et pour chaque particulier ; il leur parle relativement à ce qu'ils doivent attendre du Seigneur, par rapport à leur conduite personnelle. *Toutes les ames sont à moi*, dit le Seigneur[1], *l'ame du père, comme celle du fils. L'ame qui pèchera, mourra ; et l'homme juste qui gardera la justice et la Loi, vivra.* L'innocence n'empêchoit pas d'être enveloppé dans les punitions générales. Ainsi le furent Tobie, Daniel, Barruch et tant d'autres. Ezéchiel parle de menaces, de justice, de punitions, qui ont un tout autre objet. Il n'y a donc aucune contradiction.

3.° L'écrivain donne encore une belle preuve d'ignorance et de mauvaise foi dans la manière dont il traduit le texte, où il est parlé de la nourriture du prophète. Il ne s'agit point de paîtrir du pain avec les excré-

[1] Ezéch. c. 18. v. 4. 5.

ments humains, ou avec de la fiente de vache. L'Ecriture n'en dit pas le mot. Elle dit précisément qu'il fera son pain avec du froment, de l'orge, des fêves, du millet, mêlés ensemble; qu'il le mangera, comme on mange le pain d'orge cuit sous la cendre, (comme le cuisoient les pauvres gens de la Babylonie, où le bois étoit rare,) qu'au lieu d'excréments humains réduits en cendre, il se serviroit de fiente de vache, et que c'étoit ainsi qu'il feroit son pain, *et facies panem tuum in eo*[1].

En voilà assez pour démontrer que l'esprit de blasphême, la grossièreté, l'impudence, le goût de la turpitude, font, à en juger par cet article, le caractère du faiseur de Dictionnaire.

[1] Ezéch. c. 4. v. 15.

FANATISME.

Le Fanatisme est une forte impression qui est faite dans l'ame par des idées fausses et outrées de religion, et qui rend capable des coups les plus hardis, et quelquefois les plus criminels. Je ne crois pas que nos philosophes puissent rejetter cette définition; je ne sais pas s'ils pourront en donner une meilleure.

Il n'est rien que ces Messieurs aient plus souvent à la bouche, que les accusations de Fanatisme contre la Religion chrétienne. A les entendre, c'est le Fanatisme chrétien qui a occasionné les plus grands désastres et les plus grands crimes dont ait jamais eu à gémir l'Univers. Pour toute réponse à leurs ardentes déclamations, nous leur ferons voir paisiblement, et en peu de mots, que le Fanatisme qu'ont inspiré les autres Religions, a surpassé infiniment celui dont les peuples Chrétiens ont été quelquefois agités; et nous examinerons ensuite les grands faits, et les belles maximes dont sont remplies leurs déclamations.

Article Premier.

Où l'on fait voir que le Fanatisme qu'ont inspiré les autres Religions, a surpassé infiniment celui dont les Chrétiens ont été quelquefois agités.

Le Fanatisme consistant dans des erreurs que l'imagination saisit avec chaleur, et qu'elle croit pouvoir appuyer et défendre par toute sorte de moyens, on conçoit que chez toutes les nations, et dans tous les climats, il a pu y avoir des hommes atteints de cette maladie. Il y en a eu même parmi les Chrétiens; mais il faut remarquer que les accès de ce mal ont été infiniment moins violents chez eux, que chez les peuples des autres Religions. On en sera convaincu, en jettant les yeux sur le court exposé que nous allons faire.

Et d'abord, le plus cruel, le plus sanguinaire et le plus opiniâtre des Fanatismes que nous connoissions, c'est celui dont furent agités les Romains persécuteurs. Il a fait couler des fleuves de sang dans toutes les provinces de l'Empire; il a fait massacrer, brûler, hâcher en pièces une multitude innombrable de victimes, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de condition. On en trouve

les preuves dans Suétone, Tacite, Pline, Ammien Marcellin, Libanius, tous auteurs payens. Ce Fanatisme a duré trois siècles entiers. Pendant ces trois siècles, tout l'Empire Romain ne fut souvent qu'un échafaud immense, et tout couvert de cadavres et de victimes expirantes par les plus horribles supplices. On ne conçoit pas que des hommes aient été capables d'une barbarie aussi affreuse et aussi opiniâtre, pour défendre des erreurs, et pour combattre la vérité. Nos savants philosophes semblent ignorer tout cela. Ils n'en disent pas un mot dans leurs déclamations contre le Fanatisme. C'est que ce n'est pas au paganisme qu'ils en veulent.

Au septième siècle, dans les arides et brûlants déserts de l'Arabie, et au milieu d'un peuple encore barbare, naquit un autre Fanatisme d'une nouvelle espèce, qui est principalement fondé sur le fatalisme, et qui s'entretient par la soumission la plus aveugle, pour les dogmes d'un Livre le plus absurde qu'il y eût jamais. L'imposteur Mahomet en est l'auteur. Après avoir été chef de voleurs et de brigands, il fait l'inspiré. Il excite, par l'appas des plaisirs grossiers et des richesses, quelques hommes stupides, et en fait ses premiers sectateurs. Il leur met les armes à la main, pour prêcher, avec ce secours, ses rêveries. Il leur annonce qu'ils

n'ont qu'à massacrer quiconque refusera d'adopter leur sentiment, et de marcher avec eux au combat. *Si vous ne regardez pas*, dit-il, en parlant de son Alcoran[1], *ce Livre comme venu du Ciel, et si vous ne me reconnoissez pas pour le prophète de Dieu, je vous enlèverai vos biens, vos femmes, vos enfans, etc.*

Cet esprit sanguinaire et fanatique les fait redouter de leurs voisins, étend leur puissance par la terreur, et les anime ensuite les uns contre les autres. La Syrie, l'Arabie[2], la Perse, l'Egypte, ne voient, coup sur coup, que perfidie, assassinats, renversement de trônes. En peu de temps, huit des principaux Califes sont massacrés. Le seul Moktar se vantoit d'avoir fait périr plus de cinquante mille Ommiades. Abdallah Mahomet fut surnommé *Saffah*, c'est-à-dire celui qui répand le sang, à cause du massacre épouvantable qu'il fit de ceux qui ne pensoient pas comme lui. Tel fut, dans le siècle qui suivit Mahomet, le fruit de sa doctrine fanatique.

Vers le onzième siècle, fut le Fanatisme des Assassiniens, ou Assassins. C'étoit un rejetton du Mahométisme. Ces Assassiniens étoient un petit peuple enfermé entre les montagnes de la Syrie et de la Phénicie, et

[1] Alcor. — [2] Bibliot. Orient.

qui obéissoit à un Chef ou Prince, qu'on appelloit le Vieux de la Montagne. Ses aveugles sujets étoient toujours prêts d'aller, au premier commandement, assassiner quiconque leur étoit désigné par leur maître. Ils ne craignoient ni la mort, ni les plus horribles tourments[1], parce qu'ils croyoient que toutes les délices du Paradis seroient la récompense de leur courageuse obéissance. Cette funeste engeance fut détruite peu de temps après les croisades.

Cette horrible peste du Fanatisme n'a régné peut-être plus cruellement nulle part que dans l'Amérique, et sur-tout dans le Mexique, où les victimes humaines étoient immolées par milliers aux Divinités. On frémit d'horreur au récit de ce que découvrirent les Espagnols dans les temples du pays, et des amas immenses de débris des cadavres qu'ils y virent, lorsqu'ils en firent la conquête[2].

A ces Fanatismes des nations entières, on pourroit ajouter les Fanatismes personnels, c'est-à-dire les traits et les crimes que le Fanatisme a inspirés à divers particuliers. Le plus ancien dont il soit parlé, est celui du sacrifice d'Iphigénie, immolée solennellement par les Princes Grecs, lorsqu'ils alloient faire le siège de Troye; et le plus ancien

[1] Guill. Tyr. — [2] Conq. du Mex.

qu'on connoisse sûrement, est celui de Mesa, Roi des Moabites, qui, étant assiégé dans sa capitale, sacrifia lui-même, à ses Dieux, son fils aîné, à la vue des deux armées. Les nations idolâtres ont ensuite fourni un grand nombre d'exemples de ces détestables sacrifices, et de ces abominables fureurs. On trouvera dans Eusèbe de Césarée, le dénombrement de tous les peuples qui immoloient des victimes humaines; et les écrivains, qu'il cite pour ses garants, sont principalement Porphyre, Philon et Biblos, Denis d'Halicarnasse, desquels il rapporte des morceaux très-étendus[1]. On peut voir aussi ce qu'en disent Plutarque, dans ses Questions romaines, Suétone, Tacite, et plusieurs autres, tous auteurs payens.

Que penser maintenant de ces prétendus philosophes, qui, en déclamant, avec tant de chaleur, contre le Fanatisme, et qui, en le peignant avec de si horribles couleurs, n'en accusent jamais que les Chrétiens, n'en font jamais retomber l'odieux que sur les Chrétiens? Qu'il y ait eu quelquefois des accès de cette maladie parmi eux, c'est une chose dont on convient sans peine. Il étoit moralement impossible qu'il en fût autrement, vu la nature de l'homme, l'étendue de cette

1 Præp. Ev. l. 4.

Religion, et le temps depuis lequel elle est établie. Mais ces accès ne sont presque rien, en comparaison de ce qu'il y en a eu parmi ceux qui n'étoient pas Chrétiens. On ne trouvera rien qui égale ou l'extravagance des erreurs, ou la durée et l'universalité des transports, ou la barbarie des exécutions du Fanatisme des Romains, des Musulmans, des Assassiniens, des Américains.

Que le déclamateur Voltaire, dans ses menteuses histoires, dans ses vers enflés, dans ses brochures impies adroitement lâchées, et hardiment reniées, crie contre le Fanatisme, et les maux qu'a causé le Fanatisme des Chrétiens; on sait quel est son ton. Il avance tout, il défigure tout, il ne prouve rien; il ne mérite d'être cru sur rien. On ne doit pas être embarrassé sur le jugement que l'on a à porter de lui. Achevons de dissiper les erreurs, en confondant la doctrine insensée que débitent les philosophes sur cette matière.

Article Second.

Examen de ce qu'ont dit les philosophes sur le Fanatisme.

I.

« Il n'y a qu'une seule Religion dans le

» monde[1], qui n'ait pas été souillée par le » Fanatisme; c'est celle des Lettrés de la » Chine. »

Quelle imagination nous vient présenter cet Homme, avec sa religion des Lettrés de la Chine? En quoi consiste cette religion? Quelles sont les lumières, le savoir, les talents de ces prétendus Lettrés? Qu'on consulte l'article *Chinois* de cet Ouvrage; on pourra juger de l'extravagance de l'assertion du Docteur.

II.

« Les sectes des philosophes étoient non-» seulement exemptes de cette peste; mais » elles en étoient le remède. »

Si les sectes des philosophes étoient le remède de cette peste, on peut dire que le remède étoit encore pire que le mal. Qu'on en juge par les sectes d'aujourd'hui.

III.

« Il n'y a d'autre remède à cette maladie » épidémique, que l'esprit philosophique, » qui, répandu de proche en proche, adou-» cit enfin les mœurs des hommes.

[1] Dict. philos.

On nous parle beaucoup de l'esprit philosophique, mais on ne le définit pas. Si l'on en juge par ceux qui le vantent avec le plus d'affectation, et qui s'en piquent davantage, voici ce que l'on pourra en dire de plus vrai. L'esprit philosophique est un orgueil qui ne veut reconnoître aucun genre de soumission; un goût de libertinage, qui ne sait rien se refuser; une hardiesse impie, pour laquelle il n'y a rien de sacré; une présomption arrogante à décider de tout; une application de méchanceté à aller chercher dans tous les écrivains de tous les siècles, ce qui est contre la Religion, et qui est propre à la déshonorer; enfin, c'est l'ennemi né de la Religion, et de la vérité.

Cet esprit n'est pas certainement propre à adoucir les mœurs. Aussi un sage a-t-il dit qu'*à mesure que l'esprit philosophique se répand, la probité, l'honneur, les vertus sociales semblent s'affoiblir toujours davantage;* et l'expérience ne confirme tous les jours que trop la vérité de cette triste décision.

Enfin l'on demande, comment l'esprit philosophique peut-il adoucir les mœurs des hommes? Ce ne peut être qu'en soumettant les passions à la raison. Or, tous les philosophes de nos jours se déchaînent sans cesse contre ceux qui parlent de modérer, d'arrêter, de régler les passions.

IV.

« Les Lois et la Religion ne suffisent pas » contre la peste des ames ; la Religion, loin » d'être pour elles un aliment salutaire, se » tourne en poison dans les cerveaux infec- » tés. »

Nos philosophes mettent sans façon la sagesse de leur philosophie au-dessus de celle de l'Evangile. Nous ne qualifions pas de pareilles propositions. Nous en laissons le soin aux lecteurs.

V.

« Que répondre à un homme qui vous dit » qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux » hommes? »

Et que faudroit-il répondre à un homme qui diroit qu'il aime mieux obéir aux hommes qu'à Dieu?

Si c'est parler en fanatique, de dire qu'on aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, S. Pierre étoit donc un fanatique, lorsqu'inspiré par le Saint-Esprit il répondit en ces mêmes termes devant le Grand Conseil des Juifs. Les Martyrs chrétiens étoient donc des fanatiques, lorsqu'ils aimoient mieux donner leur sang et leur vie, que d'obéir aux com-

mandements que leur faisoient les Empereurs d'adorer les Idoles. Jésus-Christ a donc prêché le fanatisme, lorsqu'il a dit que, quand il s'agissoit des devoirs de Religion, on ne devoit pas craindre ceux qui peuvent nous ôter la vie présente.

On n'accusera pas l'auteur de parler en fanatique; mais on dira qu'il parle comme le plus détestable de tous les impies.

VI.

« Ces misérables ont sans cesse présent à » l'esprit l'exemple d'Aod qui assassine Eglon, » de Judith qui coupe la tête à Holopherne, » en couchant avec lui, de Samuel qui hache » en morceaux le Roi Agag; ils ne voient pas » que ces exemples, qui sont respectables » dans l'antiquité, sont abominables dans le » temps présent. »

Samuel punit un Roi barbare de ses meurtres et de ses inhumanités; Aod délivre son peuple de la servitude, en tuant un injuste oppresseur; Judith sauve sa patrie de l'esclavage qui lui étoit préparé. Samuel fit donc un acte de justice, vis-à-vis d'un prisonnier toujours sanguinaire et inhumain. Aod exécuta sur Eglon ce que Scévola, que les Romains ont tant admiré, tenta contre Porsenna. Judith, pour sauver sa patrie, montra

une adresse, une vertu, un courage qu'aucune des Héroïnes grecques ou romaines n'a jamais égalé. Samuel, Aod et Judith n'étoient donc ni injustes, ni fanatiques, ni criminels.

On peut abuser des exemples des choses les plus justes et les plus louables. Seroit-ce une raison pour blâmer ceux qui les ont faites? O Homme du Dictionnaire, quel abus faites-vous ici de votre raison!

Vous ajoutez que *ces exemples, qui sont respectables dans l'antiquité, sont abominables dans le temps présent.* Il étoit respectable dans l'antiquité de sauver sa patrie, d'arrêter les usurpateurs, de venger et de punir le crime. Croyez-vous que tout cela seroit abominable dans le temps présent? On ne vous dit rien sur la fausseté que vous annoncez, en annonçant que la chaste Héroïne de Béthulie coucha avec le stupide Holopherne. On ne regardera cela que comme un fruit digne de votre luxurieuse imagination.

VII.

« Barthelemi Diaz, retiré à Nuremberg, » qui étoit fermement convaincu que le Pape » est l'Antechrist, et qu'il a le signe de la » bête, n'étoit qu'un enthousiaste. Son frère » Alphonse Diaz, qui partit de Rome pour

» aller assassiner saintement son frère, et » qui le tua en effet pour l'amour de » Dieu, étoit un des plus abominables fa- » natiques, que la superstition ait jamais » pu former. »

C'est du menteur Sleidan qu'est tirée cette histoire des Diaz. Jean Diaz, et non pas Barthelemi Diaz, apostasia de la Religion catholique, se jetta entre les bras de Calvin, et de Bucer. Alphonse Diaz, son frère, se transporta en Allemagne pour tâcher de le ramener à son devoir, sans pouvoir y réussir. Quelque temps après, Jean fut assassiné par le valet d'Alphonse, et on ajoute que ce fut par l'ordre d'Alphonse même. Voilà ce qu'a écrit Sleidan, ce que les protestants ont répété après lui, et ce que l'Homme du Dictionnaire répète après eux. Sur cela nous ferons ces deux courtes observations.

1.° Il est évident que Jean Diaz fut un vrai fanatique, puisqu'il étoit convaincu que le Pape étoit l'Antechrist. Il est évident que son frère en fut un autre, s'il ordonna le meurtre. Mais le premier fait est sûr, puisque l'Homme du Dictionnaire l'annonce lui-même; et le second reste encore à prouver.

2.° Le fait d'Alphonse Diaz, quand il seroit vrai, ne seroit pas le plus abominable exemple de Fanatisme. Il ne seroit pas aussi abominable que celui de la roche de Mor-

nas, d'où l'on précipitoit les Catholiques, les Prêtres, les Religieux, qui étoient reçus sur les piques des Huguenots placés au pied de la roche. Il ne seroit pas aussi abominable que celui de tant de payens qui ont massacré leurs propres enfants, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à Jésus-Christ.

VIII.

« Le plus détestable exemple de Fanatisme » est celui des Bourgeois de Paris, qui cou- » rurent assassiner, égorger, jetter par les » fenêtres, mettre en pièces, la nuit de S. » Barthelemi, leurs concitoyens, qui n'al- » loient point à la Messe. »

Il paroît toujours plus que cet homme-ci ne sait pas trop bien l'histoire. Des exemples incomparablement plus détestables de Fanatisme, furent ceux que donnèrent les Empereurs Dioclétien et Maximien, tantôt en faisant mettre le feu à une ville entière, dont tous les habitants étoient Chrétiens, et où tous, hommes, femmes, enfants, magistrats furent consumés par les flammes, ainsi que le rapporte Eusèbe de Césarée, auteur contemporain; tantôt en faisant remplir de Chrétiens enchaînés, des vaisseaux qu'on conduisoit en haute mer, et qu'on couloit à fond, comme l'a écrit le même auteur.

Ces spectacles étoient bien autrement horribles, que celui de cette nuit de Paris. Ces Chrétiens, victimes de la barbarie de Dioclétien, étoient des hommes soumis aux Lois, fidèles à leurs Princes, et sans aucun autre crime que celui de refuser de l'encens aux faux Dieux. Les Parisiens, qui massacrèrent cinq à six mille huguenots, étoient répréhensibles au tribunal de la Religion et de l'humanité. Ils se livrèrent trop à l'esprit de vengeance; mais cet esprit de vengeance, les huguenots ne l'avoient aussi que trop excité par douze ans de rébellions, de guerres civiles, de meurtres et de profanations.

Le fanatique auteur que nous combattons, se plaît à peindre les plus grandes horreurs, et à les exagérer. Il nous en coûte de les rappeler, pour le confondre; mais il paroît que les plus grandes horreurs sont celles qui partent de son cœur.

FOI.

De tous les points qui appartiennent à la Religion, il n'en est aucun sur lequel les braves champions de l'incrédulité s'exercent avec plus de satisfaction, et s'escriment avec plus de vigueur que sur la Foi. La Foi est le grand objet, tantôt de leur indignation, tantôt de leurs mépris, tantôt de leurs railleries, et tantôt de leurs fureurs. Tout ce qui peut en imposer aux esprits superficiels, surprendre les ignorants, faire rire les libertins, c'est ce qui fait la matière de leurs déclamations, de leurs sophismes, et de toutes ces impiétés et blasphêmes, qu'ils donnent encore pour de bons mots.

Notre manière de procéder contr'eux, sera simple, claire et précise. Pour confondre leur extravagante philosophie, nous expliquerons d'abord ce que signifie ce mot de *Foi*, dont l'usage est aussi fréquent dans les affaires de la société, que dans les matières de Religion. Après cela nous fixerons les esprits par une définition exacte de la Foi chrétienne, et nous montrerons combien les idées qu'elle nous donne, sont sublimes, intéres-

santes et dignes de notre attention. Ensuite nous ferons voir que la raison elle-même nous conduit à une soumission entière et parfaite aux vérités de la Foi. Enfin nous démontrerons que la certitude des vérités de la Foi, égale la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées. Après avoir établi toutes ces notions et ces vérités, nous dévoilerons cette multitude innombrable de sophismes, par lesquels les philosophes combattent la Foi.

Article Premier.

Ce qu'on doit entendre par ce mot de Foi.

La Foi, à prendre ce mot dans toute sa signification, est la créance que l'on donne aux vérités, et aux choses que nous ne connoissons que par le témoignage et la parole d'autrui. On annonce une chose, un fait, un événement, et l'on dit que l'on tient cela d'un tel homme, et que cet homme est digne de foi, c'est-à-dire, qu'il mérite d'être cru, et qu'on peut sans crainte, s'en fier à sa parole. Voilà ce qu'on appelle Foi ou croyance.

Cette croyance augmente de fermeté et de certitude, à mesure qu'on est plus assuré des lumières et de la probité de ceux qui attestent une chose. Plus le nombre des dépo-

sants et des témoins qui auront ces qualités de probité et de lumières, sera grand, plus la croyance augmentera de fermeté et de certitude. Et si la chose est encore attestée par des monuments publics, et par de très-grandes sociétés subsistantes depuis l'événement des choses attestées, alors il ne seroit pas plus permis de douter de cette chose-là, qu'il est permis de douter que la terre soit éclairée par le soleil.

Cette croyance et cette foi est le fondement de tout l'ordre social et civil; et sans elle il seroit impossible qu'il y eût dans le monde aucune police, ni aucune société. Les sociétés ne sont appuyées que sur les conventions faites pour le bien réciproque de tous les membres, et l'on est obligé de s'en fier à ce que les titres annoncent avoir été stipulé et convenu. Otez la foi et la croyance aux titres, dès-lors vous détruisez toute société. Dans le civil, les droits de naissance, de possessions, de successions, ne sont fondés que sur les témoignages des hommes, ou de vive voix, ou par écrit. Comment prouve-t-on que tel particulier, que tel Prince est le possesseur légitime de telle terre, de tel domaine, de telle province? Ce n'est que par les titres, lesquels ne sont autre chose que des attestations humaines. C'est donc la Foi, comme le remarque Cicéron, qui est le prin-

cipe de l'ordre, de la justice, de la paix dans toutes les sociétés. *Fundamentum autem justitiæ est Fides*[1].

La Foi se divise en Foi humaine et Foi divine. La Foi humaine est celle qui est appuyée sur les paroles et les témoignages humains, revêtus des conditions que nous avons mises dans les remarques précédentes. Car les témoignages de ceux dont on auroit droit de suspecter les lumières et la probité, ou qu'on pourroit regarder comme des hommes de passions et de préjugés, ne sont point recevables. La Foi divine est celle qui est appuyée sur la parole de Dieu même. Ce qui caractérise la parole et les oracles divins, c'est la prophétie, et des miracles incontestables; parce qu'il n'y a que les lumières divines qui puissent percer dans l'avenir, et le montrer infailliblement; et qu'il n'y a que le maître de toute la nature qui puisse commander à la nature même, et en arrêter ou suspendre les Lois à son gré.

La religion des Juifs, et celle des Chrétiens, sont les seules qui connoissent une Foi divine, parce que ce sont les seules qui soient appuyées sur des prophéties et des miracles. Les auteurs du Poème de la Loi naturelle, de l'Emile, des Pensées philosophiques, du

[1] Cic. Off. lib. 1.

Militaire philosophe, etc., qui mettent la révélation mahométane au même rang que celle des Juifs et des Chrétiens, nous font bien connoître jusqu'à quel point l'impiété et la haine de la Religion peuvent aveugler certains esprits. Expliquons maintenant plus en détail ce que c'est que la Foi chrétienne.

Article Second.

Ce que c'est que la Foi Chrétienne.

On ne peut pas donner de la Foi une idée plus magnifique et plus grande, que celle que nous en donne Saint Paul par ces paroles : « C'est la Foi qui nous présente les biens infinis qui nous attendent, et c'est elle qui » est le flambeau qui nous éclaire, pour nous » faire connoître ces vérités sublimes que » nous ne pouvions pas découvrir par nous-» mêmes. » *Est autem Fides sperandarum substantia rerum*[1], *argumentum non apparentium.* Par ce peu de mots il nous trace, avec l'énergie la plus forte, la grandeur des objets de la Foi, les récompenses de la Foi, et les raisons victorieuses qui doivent soumettre nos esprits à la Foi. Les objets de la Foi, ce sont ces grandes vérités qui font la matière de l'enseignement dans l'Eglise. Les

[1] Paul. ad Hebr. cap. 11.

récompenses de la Foi, sont, dès ce monde, le courage et l'assurance avec lesquels on marche dans les voies qui conduisent infailliblement à Dieu. Les raisons victorieuses qui soumettent les esprits à la Foi, sont ces preuves démonstratives que Dieu a révélé ces grandes vérités.

C'est en conséquence de ces sublimes idées, que les Docteurs Chrétiens définissent la Foi : un don de Dieu, par lequel nous croyons, avec une fermeté inébranlable, les vérités qu'il a révélées, et qui sont contenues dans les Livres Divins, et enseignées par l'Eglise.

La Foi est un don de Dieu, parce que les hommes ne peuvent pas aller à lui, si lui-même n'éclaire leur esprit, et ne dispose leurs cœurs par sa grace; et c'est pour cela que Jésus-Christ dit que personne ne peut venir à lui, s'il n'y est conduit par son Père. *Nemo potest venire ad me*[1], *nisi Pater, qui misit me, traxerit eum.* Elle nous fait croire avec une fermeté inébranlable; parce que Dieu, qui est la vérité même, et le principe de toute vérité, proposant lui-même ces objets à notre croyance, son autorité et sa parole équivalent aux plus grandes démonstrations que l'on puisse exiger; et que dès

[1] Joan. 6.

lors l'obscurité qui reste dans les objets, ne doit plus arrêter la raison.

Cette Foi est la même dans tous les hommes; mais elle est plus développée dans les uns que dans les autres. Ceux qui sont chargés de l'enseignement, comme les Evêques et les Docteurs, et ceux qui font une étude particulière de la Religion, qui méditent avec plus d'attention sur les vérités qu'elle propose, sur les preuves qu'elle fournit, sur l'intérêt qu'elle renferme; ceux-là connoissent plus en détail les vérités de la Foi, et les preuves de ces vérités. Ceux qui ne sont pas à même de faire ces études, soit par l'âge, soit par les occupations, soit par le défaut de culture et de certains secours, ont une connoissance moins détaillée de ces vérités; mais ils croient ce qu'on croit dans l'Eglise, ce que leur enseignent leurs Pasteurs et leurs maîtres dans la Religion. Une sage docilité est, avec la grace, leur guide et leur règle. Leur Foi est véritable; et elle est suffisante pour leur faire remplir leur devoir, plaire à Dieu, et marcher sûrement dans la voie du salut.

Enfin cette Foi a ses secours et ses dangers. Elle se nourrit par la piété, l'innocence des mœurs, la fidélité aux devoirs de la Religion. L'homme qui est véritablement modeste, qui respecte les mœurs, qui ho-

nore la vertu, qui est modéré dans ses desirs, qui est plein de droiture et d'équité, on ne le verra point contester, disputer sur les vérités de la Foi, ou se plaindre du joug de la Foi. Il est ferme, parce qu'il est raisonnable; il est tranquille, parce qu'il est vertueux.

Pour les dangers de la Foi, ils ne viennent jamais, ni de l'étendue des lumières, ni de la force de l'esprit. C'est un mot bien peu réfléchi, que celui qu'ont quelquefois à la bouche certaines personnes, quand elles disent que les plus beaux esprits sont les plus sujets à s'égarer. Depuis dix-sept cents ans il y a eu, dans le Christianisme, trop de beaux génies qui ont honoré la Foi par leur docilité, pour regarder la force de l'esprit comme un obstacle à la soumission de la Foi.

Les dangers de la Foi viennent de l'orgueil de l'esprit qui veut s'élever au-dessus de sa sphère, qui a la présomption de vouloir juger de tout, et qui ne redoute rien tant que d'être obligé d'avouer qu'il est des choses qu'il ne peut ni concevoir, ni pénétrer, ni expliquer.

Les dangers de la Foi viennent des déréglements du cœur, qui ne veut point souffrir de lois qui le gênent, qui ne cherche naturellement que l'indépendance, et la li-

berté de suivre ses goûts, et qui craint tout ce qui le ramène à la règle et au devoir, parce que cela ne se fait qu'en le tenant dans la contrainte, en l'humiliant, en le mortifiant.

Les dangers de la Foi viennent principalement de l'imprudente curiosité qu'on a de voir et de savoir tout ce qui s'écrit et se dit contre la Religion dans ce siècle de licence. Une jeunesse, dont l'imagination est vive et les passions ardentes, dont le jugement est plus impétueux que réfléchi, et plus présomptueux qu'éclairé, à qui tous les devoirs de la Religion deviennent onéreux et incommodes; cette jeunesse se repaît avec avidité de ces brochures remplies de raisonnements captieux, dont elle n'est pas capable de pénétrer le défaut; de faits calomnieux, dont elle ne connoît pas la fausseté; de déclamations fougueuses, dont elle n'apperçoit pas la méchanceté et la noirceur. Empoisonnée par les lectures funestes, quelle prévention, quel éloignement, quelle aversion même ne doit-elle pas prendre contre les vérités les plus intéressantes, les plus nécessaires, les plus incontestables? Tels sont les dangers de la Foi; et c'est pour y parer, que nous allons opposer quelques propositions aux détestables principes des incrédules.

Première Proposition.

La raison elle-même nous conduit à une soumission entière et parfaite aux vérités de la Foi.

Preuve de la Proposition. Quelque obscures que soient des vérités par elles-mêmes, et quelque répugnance qu'on puisse avoir à les admettre; si cependant la raison nous démontre, 1.° Que ces vérités sont émanées de celui qui est la vérité même, la vérité souveraine, éternelle, et le principe unique de toute vérité; 2.° Que ces vérités sont les sources des plus hautes et des plus sublimes idées que nous ayons de la Divinité; 3.° Que ces vérités découvrent à l'homme tout ce qu'exige de lui l'ordre immuable, c'est-à-dire, tous ses devoirs et ses véritables intérêts; alors la raison nous conduit elle-même à admettre ces vérités avec la soumission la plus entière et la plus parfaite.

Or, la raison nous démontre que les vérités de la Foi sont émanées de celui qui est la vérité même, et le principe de toute vérité; qu'elles nous donnent les idées les plus hautes et les plus sublimes de la Divinité; qu'elles découvrent à l'homme tout ce que l'ordre immuable exige de lui.

Donc la raison nous conduit elle-même à

une soumission entière et parfaite aux vérités de la Foi.

La première proposition du syllogisme est trop évidente, pour laisser aucun doute dans l'esprit de quiconque en pénètre les termes. Toute notre attention doit donc être à mettre dans la même évidence, les trois parties que renferme la seconde proposition. Or, voici comment nous y procédons.

1.° *Les vérités de la Foi sont émanées de celui qui est la vérité même, et le principe de toute vérité.* Ces vérités sont renfermées dans des Livres divins, c'est-à-dire, dans des Livres qui n'ont pu être inspirés et dictés que par l'esprit de Dieu. C'est ce que nous démontrons avec la plus grande évidence, dans les articles *Ecriture* et *Révélation ;* et c'est à ces articles que nous renvoyons les Lecteurs.

2.° *Les vérités de la Foi nous donnent les plus hautes et les plus sublimes idées que nous puissions avoir de la Divinité.*

Nous en donnons hardiment le défi à toute la cabale des prétendus savants, philosophes et incrédules qui combattent la Foi. Qu'ils recherchent, qu'ils ramassent, qu'ils rapprochent tout ce que les anciens philosophes ont pensé, dit et écrit de la Divinité. Que trouveront-ils qui soit comparable, ou qui approche de ces sublimes idées que nous en

présentent les Livres divins? Que ces grands philosophes paroissent petits; que ces génies si vantés, réduits aux seules lumières naturelles, paroissent foibles devant les Ecrivains inspirés! Que trouvera-t-on dans toute la philosophie, qui nous donne de Dieu une idée aussi haute que celle que nous en donne Moïse par cette seule expression : Celui qui est, *qui est.* Petites créatures, vous n'êtes que par emprunt et par grace[1]. Dieu seul est véritablement, essentiellement, et par lui-même. Qu'y trouvera-t-on qui approche de la majesté avec laquelle il vous met sous les yeux le grand ouvrage de la Création? « Au commencement Dieu créa le Ciel et la » Terre[2]. Cette Terre étoit sans activité et » sans ornement, elle étoit enveloppée de » ténèbres, et Dieu dit que la lumière soit » faite, et la lumière fut faite à l'instant, » etc. » Successivement toutes les autres créatures sortent aussi du néant au seul commandement, et à la seule parole du Seigneur. Ainsi nous peint Moïse, la puissance créatrice de Dieu.

Qu'on parcoure les Pseaumes, les livres Sapientiaux, les Prophêtes; quelles magnifiques, quelles sublimes idées n'y trouvera-t-on pas de l'éternité, de l'immensité de la

[1] Exod. cap. 3. — [2] Gen. 1.

Puissance, de la sagesse infinie de Dieu, et de plusieurs autres attributs dont les philosophes ont eu à peine quelques lueurs bien légères et bien imparfaites! Qu'on lise ensuite les Ouvrages philosophiques de Cicéron, de ce grand homme qui transporta chez les Romains toutes les richesses de la philosophie grecque; que vous apprendra-t-il de l'essence et de la nature de Dieu? Que ses idées paroîtront petites, foibles, resserrées en comparaison de celles des Moïse, des David, des Isaïe, des Ezéchiel, des Apôtres Saint Jean et Saint Paul! De quelles brillantes lumières la raison n'est elle pas éclairée par ces hommes inspirés; et quelle foiblesse, quelles obscurités, quelles incertitudes n'aperçoit-elle pas dans les écrits des plus grands hommes de la Gentilité?

Si nos philosophes modernes paroissent présenter quelquefois des idées de Dieu, plus justes, plus pures et plus belles que celles qu'en présentoient les philosophes payens, on ne doit pas ignorer que c'est dans le Christianisme même, qu'ils viennent les puiser. Mais ils font comme ces enfans mal nés, qui, après avoir sucé le lait de leur nourrice, se servent de leurs forces pour la battre et la maltraiter.

Il est bon de remarquer en passant, qu'aucun de ces Messieurs, en parlant des

attributs divins, ne dit jamais mot de la sainteté de Dieu. Ils semblent ne pas connoître cet attribut, ou ne pas le croire digne de Dieu. On devine aisément la raison de cette réticence.

3.° *Les vérités de la Foi découvrent à l'homme tout ce que l'ordre immuable exige de lui, c'est-à-dire, ses devoirs et ses véritables intérêts.* Nous ne trouvons dans aucun système philosophique, ni dans aucun code de Législation, des principes sur les devoirs et sur les véritables intérêts de l'homme, ni aussi lumineux, ni aussi intéressants, ni aussi féconds que ceux que nous présente la Foi.

La Foi nous conduit jusques dans le Sanctuaire auguste des Conseils de l'Eternel; elle nous découvre l'alliance et les rapports que nous avons avec Dieu; elle nous apprend que l'homme est sorti des mains de Dieu, qu'il ne doit exister que pour Dieu, que ce n'est que par l'amour pour le Divin Auteur de son être, qu'il demeure uni à Dieu, et que cet amour ne s'exprime et ne se prouve qu'en aimant ce qu'aime Dieu lui-même. Voilà le principe très-pur et très-fécond de tous les devoirs de l'homme, de toute la morale, et de toutes les véritables vertus.

L'homme abandonné à sa seule raison, n'avoit point approfondi ces principes sublimes, on n'en voit nulle trace chez les phi-

losophes payens. C'est la Foi qui a appris à l'homme ce qu'il étoit à Dieu, ce qu'il avoit à attendre de Dieu. La raison éclairée par ce divin flambeau, connoît infiniment mieux la dignité de l'homme, et tout ce qui peut faire son véritable mérite, sa véritable gloire, et son véritable bonheur. L'homme peut aimer les passions qui le flattent, il peut en faire le panégyrique, et en prendre la défense. Mais la raison ne respecte, ne loue et n'approuve que les véritables vertus.

Nous laisserons maintenant aux philosophes à discuter notre proposition, qui les prend justement par l'endroit par lequel ils se croient les plus forts. Ils opposent sans cesse aux vérités de la Foi, les lumières de la raison; et nous, nous leur démontrons que la raison elle-même nous conduit à une soumission entière et parfaite aux vérités de la Foi. Nous leur laissons cet os à ronger, et nous passons à la proposition suivante.

Seconde Proposition.

La certitude des vérités de la Foi est égale à la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées.

Avant d'en venir à la preuve de notre Proposition, il est bon de rappeler quelques

notions, qui puissent aider à en reconnoître, et à en sentir plus aisément la vérité.

1.° La certitude, ou l'assurance sur les choses qu'on nous propose pour des vérités, est nécessairement relative, et proportionnée aux raisons que nous avons de croire ces choses, et de les admettre comme des vérités.

2.° S'il s'agit d'une chose qu'on ne peut connoître que par le raisonnement, la certitude est proportionnée à la clarté avec laquelle nous voyons que les deux termes d'une proposition ne nous présentent que les mêmes idées. Ainsi je suis assuré qu'un triangle est une figure de trois côtés, et de trois angles; parce que l'idée de triangle, et l'idée d'une figure à trois côtés, et à trois angles, ne font qu'une même idée.

3.° S'il s'agit d'une chose de fait, la certitude est relative à l'autorité de celui, ou de ceux qui déposent la vérité du fait. Si l'on trouve donc dans les déposants, tout ce qu'on peut souhaiter du côté de la probité, des lumières, de la sincérité, du désintéressement, on ne peut pas raisonnablement douter de ce qu'ils attestent. Et si celui qui atteste, est la vérité même, s'il est essentiellement infaillible, de manière qu'il soit également impossible, ou qu'il se trompe, ou qu'il nous trompe, la certitude de ce qu'on croit sur sa

parole, est égale à celle que nous donneroient les plus claires et les plus fortes démonstrations.

4.° Il faut bien distinguer la perception claire qui opère la conviction, d'avec la certitude. Nous appelons ici conviction, cette impression qui se fait dans l'ame, lorsqu'elle aperçoit clairement que les deux termes d'une proposition présentent la même idée: et la certitude est l'impression qui se fait dans l'ame, lorsque n'apercevant absolument rien qu'elle puisse opposer aux attestations d'une vérité, elle est obligée d'y adhérer aussi fortement qu'à une vérité connue par une perception claire.

5.° La raison admet également ces deux sortes de vérités. Elle voit de part et d'autre, des démonstrations d'une égale force. Toute la différence qu'il y a, c'est que la démonstration des vérités du premier genre, est une démonstration intrinsèque, c'est-à-dire, qui est tirée de la nature même de la vérité démontrée; et que la démonstration des vérités du second genre, est une démonstration extrinsèque, c'est-à-dire, qui est tirée d'ailleurs que de la nature de la vérité démontrée. L'une a une clarté qui lui est propre, qui se fait sentir plus immédiatement et plus facilement; l'autre a une clarté empruntée, mais qui n'agit ni moins fortement, ni moins sûrement.

Tout ce que nous venons de dire, doit être regardé comme autant de principes incontestables; et ceux qui ne se rendroient pas à la vérité, et à la solidité des explications que nous avons données, on peut les regarder hardiment comme des gens qui manquent de droiture, et qui se refusent à ce que nous dicte la droite raison. Venons maintenant à la preuve de notre proposition.

Preuve de la proposition. La certitude morale, portée au souverain degré, fait une impression aussi forte dans l'ame, que la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées; et l'homme qui use de sa raison, est aussi obligé de se rendre à une vérité de fait, lorsque la démonstration morale en est portée au souverain degré, qu'à une vérité métaphysique, contradictoirement démontrée.

Or, la certitude morale des vérités de la Foi, est portée au souverain degré. Donc la certitude des vérités de la Foi, est égale à la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées.

La première proposition doit être regardée comme un principe incontestable. Car 1.° Les vérités de fait, qui ne sont susceptibles que de la démonstration morale, étant aussi essentielles et aussi intéressantes, souvent même plus essentielles et plus intéressantes pour l'homme, que les vérités métaphysiques,

l'homme doit avoir un moyen de parvenir à une certitude entière et parfaite de ces vérités: sans quoi on seroit obligé de dire que la sagesse du Créateur auroit manqué à l'égard de l'homme, en lui refusant une chose aussi essentielle et aussi nécessaire. Ce qui seroit la plus grossière des absurdités. 2.° On ne regarderoit pas, comme usant de sa raison, un homme qui diroit qu'il n'est pas certain qu'il y ait eu un Alexandre, conquérant de l'Asie; Jules-César, destructeur de la République Romaine; un Mahomet, dont les sectateurs se rendirent maîtres d'une partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. La certitude morale est donc une vraie démonstration pour l'homme raisonnable.

Venons à la seconde proposition, qui est l'application de ce principe aux vérités de la Foi. Les vérités de la Foi sont toutes appuyées sur la mission de Jésus-Christ, laquelle nous a été annoncée par tous les Livres de l'Ancien Testament, et dont l'exécution et les grands événemens nous sont présentés dans le Nouveau. Or, jamais la certitude d'un fait n'a été portée à un degré d'évidence, égal à celui de la mission de Jésus-Christ.

1.° Cette Mission a été annoncée par une suite de prophéties de plus de quinze cents ans, depuis Abraham jusqu'à Aggée et Zacharie, les deux derniers des prophètes.

Nous les trouvons, ces prophéties, dans les Livres que les Juifs conservent, les uns, depuis plus de deux mille, les autres, depuis plus de trois mille ans. Si on ne s'en fie pas à la Bible des Chrétiens, on peut consulter les Bibles juives, ou pour avoir encore plutôt fait, consulter l'historien Joseph, Juif de naissance. Cet excellent Ecrivain nous donne de grands détails des écrits de plusieurs prophêtes, dans son histoire et dans ses deux Livres contre Appion. L'existence des prophéties et des prophêtes, est donc une chose qu'il n'est pas permis de révoquer en doute. Or, ces prophéties et ces prophêtes ne nous annoncent rien qui ne soit relatif à la Mission de Jésus-Christ.

2.° Les événemens de cette Mission ont été les plus frappants que l'on puisse concevoir et imaginer. Ils l'ont été premièrement, par la sublimité et la pureté de la doctrine que Jésus-Christ a annoncée. Le plus grand ennemi de la Révélation et de la Foi, Jean-Jacques Rousseau, avoue qu'il ne lui faut point d'autre garant de la divinité du Livre de l'Evangile, que la sainteté, la sagesse, la pureté, la sublimité de la doctrine qui y est enseignée. Vous trouverez ce témoignage à l'article *Evangile*.

Ils l'ont été secondement, par les miracles que Jésus-Christ a opérés. Ces miracles avoient été prédits long-temps auparavant par les

prophètes[1]. Ces miracles ont été avoués par les plus fiers adversaires du Christianisme, Celse, Lucien, Porphyre, Hérocles, Julien. Ces miracles ont été reconnus pendant une suite de dix-sept siècles, par tous ceux qui ont fait profession de cette Religion, et ils ont été examinés, discutés et défendus par les plus savants hommes qu'ait eu cette Religion.

Ils l'ont été troisièmement, par les prédictions dont l'évènement a démontré la vérité. Jésus-Christ a prédit la destruction entière de Jérusalem, la ruine du Temple, pour n'être plus rétabli, la prédication de son Evangile par toute la terre, la perpétuité de sa Religion, malgré les persécutions, les hérésies, le libertinage, et tous les efforts de l'enfer et des passions. Tels ont été les principaux événements de la Mission de Jésus-Christ.

3.° Les suites de cette Mission ont quelque chose de plus merveilleux encore, que tout ce que nous avons présenté. Quel changement que celui qui se fait dans l'Univers! l'Idolatrie triomphante par-tout, soutenue par toutes les puissances humaines, placée sur tous les trônes : cette idolâtrie est presque tout à coup éteinte, proscrite, et devient méprisable par toute la terre. Et comment s'opère ce changement? Par la Foi en Jésus-

[1] V. Is. 35, etc.

Christ, par le ministère de douze pauvres pêcheurs; par l'éclat des vertus des Chrétiens, par la prédication de la Croix, qui, après avoir été l'instrument du supplice de Jésus-Christ, est devenue l'ornement des diadêmes des Rois. Voilà un changement et des faits dont il n'est pas plus permis de douter, qu'il seroit permis de douter de sa propre existence.

Or, c'est sur tous ces faits, dont la plupart portent le caractère le plus évident de la Puissance et de la Sagesse divine, tels que sont les prophéties et les miracles; c'est sur ces faits qu'est appuyée la certitude des vérités de la Foi. Il est donc évident qu'il n'est point de certitude supérieure; je dis plus, qu'il n'en est point d'égale à celle que nous donnent les vérités de la Foi.

Article troisième.

Réponses aux Objections des Philosophes contre la Foi.

Le premier qui paroîtra dans la lice, c'est ce fanatique déguisé sous le nom de Militaire philosophe, qui ne procède que par *des argumens démonstratifs, des dilemmes sans répliques*, et qui conclut son monstrueux Traité, par avouer que ses desirs et ses vœux seroient que toute Religion fût bannie de la terre. Voyons donc la force de ses prétendues démonstrations et arguments sans réplique.

I.

« Croire, ce n'est pas savoir, ce n'est » pas voir. Croire, suppose une incertitude: » je sais, je suis sûr, je vois que les trois » angles d'un triangle sont égaux à deux » droits. Il en est de même des autres pro- » positions de mathématique. Mais je crois » qu'Alexandre a vaincu Darius, et qu'il a » conquis la Perse.

Tout porte ici sur une misérable équivoque, et n'aboutit qu'à des ridiculités que

[a] Milit. Ph. c. 13.

nous allons rendre sensibles par une explication claire et nette des termes.

Croire, *voir et savoir*, sont différentes manières de connoître.

Croire, c'est connoître par les témoignages de ceux qui ont vu, qui ont eu part aux événements, qui ont reçu, examiné, vérifié les dépositions et les preuves.

Voir, c'est connoître par l'organe de la vue.

Savoir, c'est connoître par le rapport et la ressemblance des idées que présente une proposition.

Il y a encore bien d'autres manières de connoître : On connoît par toutes les sensations; cependant *sentir* n'est pas savoir. J'ai la sensation du chaud, du froid, du doux, de l'amer, des sons, des odeurs; mais, en tout cela, je ne vois rien, je ne fais nulle comparaison d'idées à idées; et cependant je suis très-assuré de ce que je sens. Il est donc indubitable qu'il y a d'autres manières de connoître, que celles de la vue et de la science.

A quoi aboutit donc ce grand mot, *Croire, ce n'est pas savoir*, etc.?

Croire, ajoute le sophiste, *suppose une incertitude.* Cela est très-faux. Je crois qu'il y a une ville de Rome, une ville de Constantinople; je crois que Clovis est le Fondateur de la

Monarchie Françoise, que Charlemagne fut couronné Empereur l'an 800, par le Pape Léon III, et je n'ai pas la moindre incertitude sur cela.

II.

« La conviction que les vérités métaphysiques, éternelles et nécessaires portent » dans l'esprit de tout homme, dont l'organe » n'est point vicié, n'est point susceptible » du plus et du moins. Elle est immuable ; » et comme elle exclut toute espèce de doute, » tous les êtres intelligents et sains voient la » même chose. Mais que le Roi propose cent » mille écus à qui pourra prouver que César » n'a jamais été en Angleterre, il y aura là- » dessus mille dissertations dans six mois. »

Conviction, vérités éternelles et nécessaires, exclusion de toute incertitude, etc. Ce ne sont-là que de grands termes, par lesquels le sophiste veut surprendre et jetter de la poussière aux yeux. Nous allons tout remettre à sa juste valeur. Nous avons déjà dit qu'il falloit bien distinguer la conviction de la certitude. La conviction, dans les vérités métaphysiques vient de l'identité et ressemblance qu'on apperçoit dans les idées que présente une proposition. La certitude, dans les vérités de fait, vient de la force des témoignages, et

elle est quelquefois équivalente à la plus forte conviction. Je ne puis pas plus douter qu'il y ait eu un Charlemagne, que je puis douter que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux droits. Les principes de certitude, sur ces deux points, sont de différente nature; mais ils font la même impresion.

Le projet d'une dissertation, comme celle que propose ce raisonneur, prouveroit que, parmi les Dissertateurs, il y a bien des sophistes, et bien des gens qui donnent à gauche, ainsi que parmi ceux qui se mêlent de raisonner sur la Religion.

III.

« On voit tous les jours les opinions les » plus généralement reçues, et les notions les » plus enracinées, combattues et détruites. » Mais on n'a jamais vu, et l'on ne verra » jamais personne révoquer en doute les dé- » monstrations d'Euclide, ni aucune vérité » que l'esprit apperçoit clairement.

On n'a jamais vu, et l'on ne verra jamais des hommes usant de leur raison, révoquer en doute des faits démonstrativement prouvés, comme la naissance, les progrès, l'étendue de puissance, et enfin la décadence de l'Empire Romain. On en est aussi certain, que des démonstrations d'Euclide.

IV.

« Croire, n'est pas affirmer, comme ne » pas croire, n'est pas nier. Croire, signifie » ne pas contester, acquiescer par provision, » jusqu'à une meilleure et plus ample infor- » mation. Ce mot suppose du doute, et laisse » à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance » contraire. »

Remarquez 1.° la force des raisonnements, et la sagesse des décisions de cet homme. *Croire*, selon lui, ce n'est ni affirmer, ni nier. Or, n'affirmer, ni ne nier, c'est ne savoir que croire. Ainsi, croire, selon lui, c'est ne savoir que croire.

Croire, selon lui, suppose du doute, et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire. Ainsi, croire de lui qu'il est un homme d'esprit, un honnête-homme, cela suppose du doute, et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire.

Remarquez 2.° que ces misérables sophismes iroient à bouleverser tout l'ordre social. Je n'en donne que cet exemple : Croire que les Princes et les Magistrats sont revêtus d'une autorité légitime sur les peuples, cela suppose du doute, et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire.... Les

Anabaptistes avancèrent-ils autrefois des principes plus séditieux?

V.

« Les Religions se contentent de demander qu'on croie, qu'on ne dispute pas, qu'on » ait la complaisance d'acquiescer ; en un » mot, qu'on soumette aveuglément son entendement sous l'obéissance de la Foi. » *Captivantes intellectum in obsequium Fidei.* » Voilà la formule commune de toutes les » Religions. »

Nous parlerons ci-après des autres Religions. Nous nous arrêterons ici à ce qui regarde la Religion chrétienne. Il n'y a que fausseté dans le caractère que fait le sophiste, de la Foi. Elle ne consiste point dans un acquiescement de complaisance, dans un éloignement de dispute, dans une croyance de bouche. Cela pourroit passer pour des dogmes humains, mais cela ne seroit pas digne des dogmes divins. La Foi s'élève plus haut, parce qu'elle a pour fondement la parole même de Dieu. Elle est intérieure, elle est d'une fermeté invariable et inébranlable, elle est supérieure à toutes les puissances de la terre, à tous les dangers, les menaces, les tourments, la mort même. Tel est le caractère de la Foi chrétienne.

N. B. La Foi, selon le sophiste, *se contente de demander qu'on ne dispute pas, qu'on ait la complaisance d'acquiescer*, c'est-à-dire, qu'elle ne demande nulle soumission intérieure. Et, selon le même sophiste, *elle demande qu'on soumette aveuglément son entendement*, c'est-à-dire, qu'elle demande la plus grande soumission intérieure, et ne demande aucune soumission intérieure. La contradiction est assez sensible. Il est surprenant que cet homme, qui se pique tant de faire des arguments démonstratifs et sans réplique, fasse de pareilles bévues.

VI.

« Le paganisme des Grecs et des Romains » demandoit qu'on crût que Jupiter, Nep- » tune et Pluton avoient partagé l'Univers ; » que la fumée de l'encens et le sang des » animaux égorgés, gagnoient ces dieux ; » qu'ils s'unissoient aux simulacres qu'on » leur consacroit ; qu'ils faisoient tous les » jours des miracles. »

Tout ceci ne présente que les propos d'un séducteur impie, qui ose mettre en parallèle la Foi chrétienne avec les absurdités du paganisme. Mais nous demandons à celui qui tient ces propos : 1.° Quelle preuve le paganisme donnoit-il des choses qu'il vouloit

que l'on crût ? Aucune. 2.° Lorsque les premiers Pères de l'Eglise démontrèrent les absurdités, l'indécence, le ridicule de la Théologie, et de la Théogonie payenne, qu'est-ce que le paganisme eut à leur répondre ? Rien. Il se vengea par le fer et le feu, de ce ridicule dont on le couvroit ; ce fut-là toute sa réponse. 3.° Est-il bien vrai que le paganisme demandoit que l'on crût ? Non. Car le grand oracle des impies dit expressément, que *les payens n'avoient point de dogmes*[1].

Le paganisme débitoit des fables. Les croyoit, ou ne les croyoit pas qui vouloit ; tout cela étoit égal, et également sans conséquence. Les uns s'en moquoient, les autres les méprisoient, quelques-uns les expliquoient comme des allégories, sous lesquelles étoient enveloppées les connoissances physiques. On n'a qu'à consulter Cicéron[2], Lucien[3], Macrobe[4], et la plupart des auteurs payens, pour reconnoître la vérité de cette réponse.

VII.

» N'est-il pas vrai que ce n'est pas la vé-

[1] Volt. Histoire Génér. ch. 7. — [2] Cic. de Nat. Deor. — [3] Luci. Dial. — [4] Macrob. Satur.

» rité qui vous fait croire, mais seulement » la prévention ; si votre Curé vous avoit dit » dès l'enfance, qu'il y a sept personnes en » Dieu, et trois Sacrements, l'auriez-vous » démenti ? Non, certainement. Vous auriez » reçu ces articles de Foi, comme vous re- » cevez tous ceux du Catéchisme qui admet » trois Personnes en Dieu, et sept Sa- » crements »

D'une supposition absurde, il ne peut s'en suivre que des absurdités. Or, la supposition qu'on fait, en disant : *Si un Curé*, etc. est souverainement absurde. Car le Curé n'enseigne que ce qu'enseigne son Evêque ; son Evêque, que ce qu'enseigne la Chaire de S. Pierre. La Chaire de S. Pierre n'enseigne que ce que S. Pierre a appris de Jésus-Christ. Or, il est souverainement absurde de supposer que Jésus-Christ eût enseigné qu'il n'y avoit que trois Sacrements, et qu'il y a sept personnes en Dieu.

Il est également absurde de dire que le Chrétien ne croit que par prévention. Ce qu'il croit a été annoncé par les prophéties les plus évidentes, et confirmées par les miracles les plus incontestables. Les prophéties et les miracles étant le langage de Dieu même, il ne peut point y avoir de prévention à croire, ce qui est évidemment attesté par la parole de Dieu.

VIII.

Le sophiste conclut ainsi toutes les impiétés et absurdités de son treizième chapitre.

Argument Démonstratif.

« Toutes les Religions se contentent de » demander qu'on croie ; elles n'osent rien » demander de plus.

« Croire n'est qu'un acquiescement conditionnel, qui suppose incertitude et doute ; » ce qui peut donner lieu au changement.

« Donc toutes les Religions ne demandent » qu'un acquiescement conditionnel, supposent incertitude, et laissent lieu au » changement. »

Cet argument démonstratif est composé de trois propositions absurdes. Car la première est absurde, puisqu'il est démontré que le paganisme ne demandoit, ni ne pouvoit demander qu'on crût ; la seconde, parce que nous avons fait voir que la certitude de la Foi égaloit la certitude des plus fortes démons-

trations ; la troisième, parce qu'elle réunit les absurdités des deux premières.

IX.

« Croire, n'est pas une chose libre[1] ; la » croyance est nécessairement proportionnée » aux raisons de croire, ou aux motifs de » crédibilité. Il en est de la vérité, comme » du bien. On aime le bien nécessairement, » et on se rend à la vérité intérieurement, » malgré qu'on en ait. »

C'est ici le grand cheval de bataille du Militaire. Voyons si ce cheval est un Bucéphale, ou une Rossinante. Notre preux Chevalier y a grande confiance. « Car la » croyance[2], dit-il, étant la base de la Re- » ligion, et pour ainsi dire, la première » pierre de l'édifice, j'ai cru devoir discuter » à fond ce point important, savoir, qu'au- » cune Religion ne peut exiger une véritable » croyance. »

Pour nous, nous espérons bien lui faire voir que dans mille occasions rien n'est plus libre que de croire, et que l'on ne peut pas alors refuser de croire, sans se rendre très-coupable. Pour parvenir à démontrer clairement ces deux vérités au lecteur, nous

[1] Milit. Philos. ch. 14. — [2] Ch. 14. p. 120.

allons lui proposer quelques questions qu'il résoudra lui-même sans peine.

1.° N'est-il pas vrai qu'on trouve tous les jours des hommes à qui il est très-libre de se donner des connoissances qui leur seroient très-utiles et très-nécessaires, et qui néanmoins ne veulent rien faire, pour se les donner?

2.° N'est-il pas vrai qu'il est bien des hommes qui ne craindroient rien tant que d'être trop éclairés, trop instruits, et trop pressés sur certains devoirs, et sur-tout, sur certains devoirs de la Religion?

3.° N'est-il pas vrai qu'il est des hommes qui vont hardiment contre toutes les lumières de la conscience, et qui, semblables aux vieillards dont il est parlé dans l'histoire de Suzanne, ont la tête renversée, n'écoutent plus ni raison, ni décence, détournent les yeux de la vue du ciel, de peur que cette vue ne les confonde, et ne leur rappelle les principes de vertu, de Religion, de justice, qu'ils voudroient pouvoir étouffer? *Everterunt sensum suum et declinaverunt oculos*[1], *ut non viderent lumen Cœli, neque recordarentur judiciorum justorum.*

4.° N'est-il pas vrai que ces sortes d'hommes, dont le nombre n'est que trop

[1] Dan. 13.

grand, doivent haïr et craindre extrêmement les dogmes de la Foi?

5.° N'est-il pas vrai que ceux qui sont dans ces belles dispositions que nous venons de représenter, ne feront pas les démarches nécessaires pour être instruits des principes de la Foi, des connoissances, des moyens, des motifs qui peuvent conduire l'homme à la Foi; mais qu'au contraire ils ne se nourriront que des écrits qui se font pour ébranler, détruire, et anéantir la Foi?

6.° N'est-il pas vrai qu'en tout cela ces hommes agissent très-librement? Toutes ces questions sont très-simples et très-claires. On voit d'abord la réponse qu'y fera l'homme qui a de la droiture et de la sincérité. Il ne seroit pas nécessaire d'en donner d'autre. Mais pour ne rien laisser à desirer au lecteur, nous en allons donner une directe, et qui débrouille entièrement le sophisme du Militaire. Il ne faut pour cela qu'une petite distinction; et la voici:

Croire n'est pas une chose libre, c'est-à-dire, quand on a aperçu clairement et distinctement une vérité, il n'est pas libre à l'homme d'y adhérer, ou de n'y pas adhérer; c'est-là une chose dont nous convenons de tout notre cœur.

Croire, n'est pas une chose libre, c'est-à-dire, il n'est pas libre à l'homme de s'ap-

pliquer à rechercher les raisons qu'il y a de croire, de prendre les voies qui pourroient le conduire à la Foi, d'éloigner les obstacles qui empêcheroient la Foi de s'établir dans son cœur. C'est-là un point dont personne ne conviendra. Pour donner encore plus de clarté et de force à cette réponse, nous ajouterons les deux observations suivantes.

1.° La Foi est un don de Dieu; et c'est un don que Dieu ne refuse point à celui qui fait tout ce qu'il peut, pour ne point mettre d'obstacle à la réception de ce don même. Cette proposition que je fais-là, n'est point un dogme qu'on mette parmi les vérités de la Foi. C'est une conclusion théologique, tirée de cet oracle de S. Paul, que Dieu *veut que tous les hommes se sauvent*[1], *et parviennent à la connoissance de la vérité*, et que par conséquent il leur donne tout ce qui est de sa part nécessaire au salut. Or, la Foi est absolument nécessaire au salut, puisque, selon le même Apôtre, *il est impossible de plaire à Dieu sans la Foi.*

Si quelques Théologiens bourrus rejettent cette conclusion, on ne doit pas faire cas de leur sentiment. Il faut seulement les plaindre de ce qu'ils ne s'apperçoivent pas de l'outrage qu'ils font aux attributs divins, et des armes

[1] 2 Thi. 2.

qu'ils prêtent aux libertins contre la Religion.

2.° L'acte de Foi est toujours parfaitement libre, parce que, bien que je sois convaincu par les motifs de crédibilité que je dois croire, ma Foi n'a pas pour objet les motifs de crédibilité, mais les dogmes que ces motifs de crédibilité me présentent. Or, ces dogmes sont toujours, par rapport à moi, enveloppés de ténèbres; ils ne satisfont point la curiosité naturelle de l'esprit humain. Il faut donc que je fasse des efforts pour m'élever au-dessus de cette curiosité, et de cette inquiétude qui me laissent les obscurités des dogmes; il faut donc que je fasse des efforts pour tout sacrifier par la soumission de mon entendement à la parole de Dieu. Or, cette force, victorieuse de la curiosité naturelle de l'esprit humain, cette soumission de mon entendement à la parole de Dieu, sont des actes de la volonté, des actes très-libres, et par conséquent il y a un véritable exercice de la liberté dans les actes de Foi. Il est donc démontré qu'en matière de Religion, croire, est une chose très-libre, dans le principe et dans les actes, et que c'est une évidente fausseté de dire que la Religion ne peut exiger une véritable croyance.

X.

« Les gens savants ne croient point pour » la plupart ; les personnes médiocrement » éclairées ont des doutes ; le paysan, et » l'homme borné dit qu'il *croit*, et ne sait » ce qu'il dit par le mot de *croire.* »

Ne diroit-on pas en vérité que tout l'esprit et toute la science sont concentrés chez les incrédules ? Il s'en faut de beaucoup cependant. Qu'on lise avec attention leurs ouvrages, on y trouvera beaucoup plus de présomption que de savoir véritable, beaucoup plus de sophismes que de raisonnements justes, beaucoup plus de mensonges que de vérités. Y a-t-il bien là de quoi tant se vanter ? Y a-t-il bien de quoi les tant vanter ? Mais venons à la réponse.

Les gens savants, dit-on, *ne croient point pour la plupart.* Mais Justin, Athénagore, Tatien, Clément d'Alexandrie, Origènes, Augustin, etc. croyoient ; et qu'est-ce que sont nos fiers Incrédules devant ces grands hommes, et devant une multitude innombrable d'autres que nous pourrions nommer ?

Les personnes médiocrement éclairées ont des doutes. Les doutes sont quelquefois une suite du défaut d'instruction ; et alors c'est la faute de celui qui a ces doutes. Ils peu-

vent venir du déréglement des passions; et alors ils sont une juste punition des crimes. Ils peuvent venir de l'obscurité des objets de la Foi, et alors il faut prier avec ardeur, et consulter avec humilité. Soit dit à nos fiers Incrédules. Parmi les dogmes, il y en a dont les conséquences présentent un trop grand intérêt pour ne pas inspirer de la crainte; mais les motifs de crédibilité sont trop évidents, pour ne pas raffermir contre tous les doutes.

Le Paysan et l'homme borné dit qu'il croit, *et il ne sait ce qu'il dit par le mot* croire. Le Paysan, qui a l'ame droite, rendra mieux compte de sa Foi que l'homme qui veut subtiliser; il déconcertera même l'homme subtilisant. Il vous dira qu'il croit ce que croit l'Eglise. Et comment sait-il qu'il croit ce que croit l'Eglise? C'est qu'il croit, comme nous l'avons dit plus haut, ce que lui enseignent son Curé et son Catéchisme. Ce Catéchisme est la croyance de l'Evêque; l'Evêque est uni de croyance avec le Souverain Pontife, le Chef de l'Eglise, le Successeur de S. Pierre. Voilà le compte le plus juste et le plus simple que l'homme puisse rendre de sa Foi.

XI.

« Qu'est-ce que la Religion du commun
» des hommes? C'est un résultat de l'éduca-
» tion et des opinions vraies ou fausses, re-
» çues dans le pays où ils sont nés. »

Le *commun des hommes* regarde la Religion comme un joug pénible, en secoue ce qu'il peut, et ne se met guères en peine d'en rechercher la vérité. Cette recherche de la vérité est expressément interdite aux Musulmans, et sans cela leur religion tomberoit bien vîte. Elle est recommandée aux Chrétiens; mais la plupart craignent d'être trop éclairés sur ce qui serviroit heureusement à les rendre plus sages, à rabaisser leur présomption et leur orgueil, et à retenir dans la contrainte et dans la règle, leurs passions.

XII.

« Qu'est-ce que la Religion d'un Théolo-
» gien qui lit la Bible, les Pères, S. Thomas,
» etc? C'est la prévention d'un fanatique qui
» s'est tant rabattu l'esprit d'un simple fait
» d'éducation, qu'il en a fait une opinion;
» à force de s'échauffer sur cette opinion,

» il s'y est opiniâtré jusqu'à s'en faire une » espèce de persuasion.

Tous les grands hommes qui ont été dans l'Episcopat, qui ont brillé dans les Conciles, qui ont travaillé à discuter, à expliquer les matières de Religion, étoient Théologiens. Qu'étoient un Bossuet si estimé en France, un Bellarmin si redouté de tout le protestantisme, au témoignage de Bayle; un Tostat dont la prodigieuse érudition le fit appeller l'étonnement du monde, *hic stupor est mundi!* C'étoient des Théologiens. Et un misérable faiseur de sophismes, un frénétique compilateur d'horreurs, de mensonges et de calomnies, ne désigne un Théologien que par le nom de fanatique! Tel est le ton de nos Sages et de nos philosophes modernes.

XIII.

Argument Démonstratif.

« On n'est pas libre de croire.

» On ne peut faire un commandement de » ce qui n'est pas libre. Donc on ne peut » faire un commandement de croire; donc » les Religions ne peuvent exiger la Foi. »

SECOND ARGUMENT.

« La Foi est nécessairement proportionnée » aux raisons de croire, et aux preuves.

« Aucune Religion n'a des raisons solides » ni des preuves convaincantes. »

» Donc aucune Religion ne peut être crue » d'une foi ferme et solide.

TROISIÈME ARGUMENT.

« Il n'y a que les raisons de croire, ou » les préventions de l'éducation, qui puissent » déterminer la Foi, ou plutôt le consente- » ment qu'on donne aux différentes Religions.

» Ce n'est pas les raisons.

» Donc c'est l'éducation seule.

Il ne faut pas s'épouvanter des cris de ce Cerbère. Ils ne font que du bruit; ils ne sont pas capables de faire du mal. Ces trois arguments ne sont que trois misérables sophismes que nous allons débrouiller en peu de mots.

Le premier argument ne porte que sur le faux, puisqu'il est démontré, dans la réponse

à la neuvième objection, que rien n'est plus libre que de croire.

Le second ne vaut pas mieux. Les raisons qu'ont les Chrétiens de croire, sont si convaincantes et si solides, que nous donnons hardiment le défi à toute la cabale philosophique d'y répondre.

Le troisième, ne disant rien de plus que le second; nous y arrêter, ce seroit un temps perdu.

XIV.

La Foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas[1].

L'homme du Dictionnaire croit avoir dit un bon mot, et il s'en applaudit. Mais il n'est pas difficile de lui démontrer que son bon mot n'est qu'une sottise. Qu'il réponde à ce dilemme :

Ou la raison est capable de connoître par elle-même toutes les vérités, ou elle n'en est pas capable. Si elle est capable de connoître par elle-même toutes les vérités, ses lumières sont donc aussi étendues, aussi infinies que celles de Dieu. Si elle n'en est pas capable, il est donc des vérités qu'elle ne

[1] Dict. philos.

pourroit connoître que par la révélation, et qu'elle seroit aussi obligée de croire que celles qu'elle peut connoître par elle-même. C'est donc une sottise de dire que la Foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas.

Voyez les autres objections contre la Foi, à *l'article* Révélation.

JEPHTÉ.

Jephté étoit le fils d'un Israélite puissant, qui demeuroit dans la province de Galaad, à l'orient du Jourdain. Il passa toute sa jeunesse dans l'exercice des armes, et fut ensuite Juge ou Chef de la République des Hébreux. Ses compatriotes, étant attaqués par le Roi des Ammonites, le choisirent pour leur général. Jephté accepta la commission qu'on lui offroit, et il envoya aussitôt demander au Roi des Ammonites les raisons de cette déclaration de guerre. Ce prince reçut fièrement les Envoyés, et fit dire à Jephté qu'il redemandoit tout le pays qui étoit entre les rivières du Jourdain, de Jaboc et d'Arnon, que les Israélites avoient usurpé. Jephté, de son côté, lui fit répondre qu'il s'y prenoit bien tard, pour redemander un pays dont les Israélites étoient en possession paisible depuis trois cents ans: qu'il devoit se contenter de ce qu'il possédoit sous la protection de son Dieu Chamos; et que pour lui, il défendroit de toutes ses forces le pays que les Israélites avoient légitimement acquis par les victoires

que le Seigneur leur avoit accordées ; et tout de suite il se mit en chemin pour aller combattre les Ammonites. Ce fut pendant cette route qu'il fit ce vœu fameux, à l'occasion duquel nos philosophes font tant de déclamations, comme si Jephté avoit été, par religion, le meurtrier de sa propre fille, et comme s'il eût trempé lui-même ses mains dans son sang, pour l'offrir en holocauste au Seigneur. C'est ce que nous allons examiner avec attention, pour démontrer qu'il n'y a que l'ignorance et la mauvaise foi qui les fassent parler.

I.

« Voilà donc les sacrifices de sang humain » clairement établis, s'écrie avec emphase le » grand Oracle de la cabale philosophique, » en parlant de ce vœu de Jephté ; il n'y a » aucun point d'histoire mieux constaté ; on » ne peut juger d'une nation que par ses ar» chives, et par ce qu'elle rapporte d'elle» même. »

Voilà un ton bien hardi et bien décisif, pour un fait incertain, improbable, et presque démontré faux.

1°. Le fait est très-incertain. Jephté égorgea-t-il sa fille unique, ou ne fit-il que la

consacrer à Dieu? Les Savants les plus célèbres et les plus judicieux, le Clerc, Marsham, Vatable, Pegnin, de Lyra, et un grand nombre d'autres sont pour ce dernier parti; et ces Messieurs très-versés dans l'Ecriture, et très-instruits dans la langue hébraïque, se servent du texte original, pour anéantir le sentiment de ceux qui admettent l'immolation sanglante de cette jeune vierge. Le texte hébraïque, disent-ils, pour être rendu fidèlement, doit être traduit de cette sorte: « Alors l'Esprit de Dieu fut sur Jephté, et » il fit un vœu à l'Eternel, et dit[1]: si vous » livrez entre mes mains les enfans d'Ammon, » il arrivera que quiconque que ce soit qui » sortira de ma maison pour me rencontrer, » quand je retournerai en paix, sera sûre- » ment à l'Eternel, et je l'offrirai (*ou bien*) » ou je l'offrirai en holocauste. » *Et erit quicumque* (ou) *quodcumque exierit de januis domûs meæ, in obviam mihi, in revertendo in pace, et erit Domino, et* (ou) *aut offeram in holocaustum.*

On met dans cette traduction, *quodcumque*, parce que dans l'hébreu on ne trouve point le masculin, mais un sens indéterminé. On met *aut* au lieu de *et*, parce que la

[1] Jud. c. 11.

particule *vau* peut être prise, dans le sens disjonctif, ou dans le conjonctif.

Ensuite, en rapportant l'accomplissement du vœu, le texte continue par ces paroles de la fille de Jephté à son père: « Si vous avez ouvert votre bouche à l'Eter- » nel[1], faites-moi selon votre vœu: mais ac- » cordez-moi seulement deux mois, pour » pleurer ma virginité avec mes compagnes. » Au bout de deux mois elle retourna auprès » de son père qui lui fit selon son vœu, et » elle resta vierge. » Ces paroles n'annoncent certainement pas une immolation sanglante; et elles ne présentent que l'idée d'une consécration qui devoit coûter infiniment à une fille unique, et à un père tendre. Le fait, à ne consulter que les termes du texte, reste donc incertain.

2°. Ce fait est absolument improbable. Il est dit que Jephté fut inspiré par l'Esprit de Dieu. Mais est-il probable qu'un homme inspiré par l'Esprit-Saint, ait fait un vœu détestable aux yeux de Dieu? Est il probable que les prêtres eussent consenti à faire cet horrible sacrifice? Est-il probable que le père n'eût pas consulté le Seigneur et le Grand-prêtre Phinées, pour savoir ce que la Religion exigeoit de lui dans cette circonstance?

[1] Jud. c. 12.

Est-il probable que, dans toute la nation, il n'y eût personne assez éclairée, pour savoir que la Loi défendoit expressément de pareils sacrifices, et qu'il y avoit des commutations et rachats ordonnés pour l'accomplissement de certains vœux?

3.° La fausseté de ce fait est presque démontrée par les lois de Moïse sur les consécrations et les vœux, sur les sacrifices et les victimes, et sur les dévouements et anathèmes contre les nations idolâtres. Qu'on parcoure le vingt-septième chapitre du Lévitique, et l'on y verra tous les différents genres de consécrations d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, de terres, de maisons, et jamais on n'y verra un mot de sacrifices humains. En parlant des personnes qui auront été vouées à Dieu, on y marque toujours le prix du rachat; *et pour les animaux qui peuvent être offerts en sacrifices au Seigneur*, ajoute le texte, *ils ne pourront point être rachetés*[1]. *Animal autem quod immolari potest Domino, si quis voverit, sanctum erit.*

Ce qui regardoit les consécrations au service du Temple, ou à l'entretien du Culte divin, pouvoit se racheter pour une somme d'argent réglée par la loi, et les vingt-sept premiers versets du même chapitre donnent

[1] Levit. c. 27. v. 9.

sur cela l'explication la plus détaillée : ils ne roulent même que sur cela. Mais pour ce qui regardoit une consécration personnelle à une vie plus sainte, et à des exercices d'une piété plus parfaite, cela ne pouvoit point se racheter. Voilà pourquoi il est dit au verset 28, que tout ce qui aura été une fois consacré au Seigneur, sera à lui comme une chose très-sainte. *Omne quod Domino consecratur, sive homo fuerit*[1], *sive animal, sive ager, non vendetur, nec redimi poterit. Quidquid semel fuerit consecratum sanctum sanctorum erit Domino.* Ainsi les Nazaréens ne pouvoient aucunement se dispenser d'accomplir leurs vœux ; et l'on n'a point d'exemple, dans toute l'histoire des Hébreux, qu'aucun en ait été dispensé.

Toutes les consécrations n'entraînoient donc point nécessairement la mort. Auroit-on pu tuer un champ, une terre, une maison ; auroit-on pu offrir en sacrifice un animal immonde ? Cependant toutes ces choses là pouvoient être vouées. Il n'y avoit donc de sujets à la mort, que les animaux que la Loi désignoit, comme propres à être sacrifiés à Dieu, ainsi qu'il est spécifié par les versets 9, 10 et 11 du même Chapitre.

D'ailleurs, dans les lois des sacrifices, on

[1] Levit. 27. v. 28.

ne trouve rien que de raisonable, de décent et de propre à exprimer la sainteté des hommages qu'on doit à la Divinité. Les anathêmes qui dévouoient certaines nations à la mort, n'ont jamais regardé que les Chananéens, Amorrhéens, etc. dont les abominables superstitions outrageoient également l'humanité et la Divinité, et dont le commerce auroit été extrêmement dangereux pour les Hébreux; voilà pourquoi il y avoit ordre de les exterminer dans les guerres qu'on avoit avec eux. Enfin, qu'on examine la sévérité et la sagesse des Lois de Moïse, contre le meurtre, et pour la conservation des citoyens; et qu'on juge cet homme, qui ose vous dire que le sacrifice de la fille de Jephté est une chose évidente, et qu'il n'y a qu'à consulter les archives juives, pour constater que les sacrifices du sang humain étoient en usage parmi eux.

Il étoit expressément ordonné par la Loi juive, ajoute-t-il, *d'immoler les hommes voués au Seigneur.* Tout homme voué ne sera point racheté, mais sera mis à mort sans rémission. *La Vulgate traduit*, non redimetur, sed morte morietur. *Lévitiq. chap.* 27, *vers.* 29. *C'est en vertu de cette Loi, que Samuel coupa en morceaux le Roi Agag, à qui Saül avoit pardonné; et c'est même pour avoir épargné Agag, que Saül fut ré-*

prouvé du Seigneur, et qu'il perdit son royaume.

Cet homme se donne pour philosophe, et son texte est rempli de falsifications et de mensonges. Est-ce donc là le ton de la philosophie moderne? 1.° Il n'est aucun endroit dans toute l'Écriture, où il soit ordonné de mettre à mort les hommes voués et consacrés au Seigneur. Nous avons excepté les Chananéens, soumis à un anathême particulier. 2.° Il y a une falsification très-indigne dans le texte cité; il n'y est aucunement parlé des hommes voués au Seigneur, et il ne peut être entendu que des animaux qu'un homme lui auroit voués[1]. *Et omnis consecratio quæ offertur, ab homine non redimetur, sed morte morietur.* 3.° Tous ces différents vœux et ces différentes consécrations sont expliqués par tout ce qui précède dans ce même chapitre, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut. Où est donc *cette ordonnance expresse d'immoler les hommes voués au Seigneur!*

C'est encore à cette prétendue ordonnance qu'il attribue la mort d'Agag, tué par Samuel. Mais rien ne coûte à qui n'a nul respect pour la vérité. Il y avoit quatre cents ans que l'anathême avoit été prononcé contre les

[1] Levit. c. 27. v. 27.

Amalécites, à cause de la perfidie dont ils usèrent envers les Hébreux, lors de leur sortie d'Egypte. « Souvenez-vous, dit Moïse » à tout le peuple, de la part du Seigneur[1], de » ce que vous a fait Amalec à votre sortie » d'Egypte, comme il vint s'opposer à votre » passage, avec quelle cruauté il massacra » ceux d'entre vous, qui, accablés par la » lassitude, marchoient les derniers, et le » peu de crainte de Dieu qu'il montra, » lorsque vous étiez abattus par la faim et » par le travail; ainsi, lorsque votre Dieu » vous aura établis paisibles possesseurs du » Pays qu'il vous a promis, et qu'il vous aura » soumis les Nations d'alentour, exterminez » le nom d'Amalec, qu'il n'en soit plus parlé » sous le Ciel: et prenez garde de manquer » au Commandement que je vous en fais. »

Quant à l'arrêt particulier contre Agag, il fut fondé sur la cruauté de ce malheureux Prince, comme le lui déclara le prophète avant de le frapper: Comme ton épée a fait couler les larmes de tant de mères[2], ainsi l'épée fera couler les larmes de celle qui t'a donné le jour.

Enfin la réprobation de Saül fut l'effet de ses désobéissances réitérées aux ordres de Dieu. Il porta la main à l'encensoir, dans la

[1] Deut. 25. — [2] 1. Reg. c. 15.

guerre contre les Philistins, et dès-lors l'arrêt fut porté contre lui. Cet arrêt fut confirmé ensuite dans la guerre contre les Amalécites, parce qu'au mépris des ordres du Seigneur, que Samuel lui avoit intimés, il ne détruisit pas tout dans le pays des Amalécites, et avoit encore autorisé la désobéissance de toute la nation.

La réprobation de Saül ne fut donc point fondée sur le refus d'égorger Agag.

N. B. 1.° Dans l'article de Moïse, on s'efforce d'ôter l'antiquité à ses Livres; et l'on prétend que ces Livres n'ont été écrits que du temps des Rois Juifs, ou même encore plus tard. Ici on les avoue antérieurs aux Juges mêmes qui précédèrent les Rois. C'est ainsi que l'homme, inspiré par l'esprit de mensonge, s'accorde avec lui-même.

2.° On s'efforce de décréditer la Révélation consignée dans les Livres de l'Ancien Testament, et d'en inspirer de l'horreur, en disant qu'elle autorisoit les sacrifices des victimes humaines. C'est ce qui est affirmé en plusieurs endroits du Dictionnaire philosophique portatif. Mais cet odieux ne doit, et ne peut retomber que sur les Religions payennes, que nos philosophes épargnent toujours, et qu'ils semblent même respecter. Car les payens eux-mêmes nous font un grand dénombrement des nations chez les-

quelles ces horribles sacrifices étoient en usage. Porphyre et Denis d'Halicarnasse nomment plus de vingt de ces nations. Nous ne rapportons pas ici leurs textes; on les trouvera dans toute leur étendue, dans les Stromates de Clément d'Alexandrie, et dans la Préparation Evangélique d'Eusèbe.

JOSEPH.

On trouve dans Joseph le Juif[1], un petit chapitre qui est très-frappant sur la Personne de Jésus-Christ. Comme ce chapitre est fort propre à confondre les philosophes et les ennemis de la Religion, ces Messieurs n'ont rien oublié pour le faire passer pour une addition adroitement insérée par de pieux faussaires, en faveur du Christianisme. Pour mettre tout le monde en état d'en juger, nous examinerons d'abord quel homme c'étoit que ce fameux historiographe de la nation Juive; nous présenterons ensuite le passage en question; enfin nous discuterons les difficultés que fait, sur ce passage, l'homme du Dictionnaire philosophique, dans ce tissu de calomnies et de mensonges, qu'il appelle *ses Recherches historiques sur le Christianisme.*

[1] Antiq. Jud. lib. 18.

§. I.

L'historiographe Joseph tiroit son origine, comme il nous l'apprend lui-même, d'une des premières familles sacerdotales; et sa mère étoit du sang royal des Asmonéens ou Macchabées. Après une éducation convenable à sa naissance, il fut pourvu du gouvernement d'une province, commanda ensuite les armées, se distingua dans la guerre des Juifs contre les Romains, et fut fait prisonnier à la prise de la forteresse de Jotapa, qu'il défendoit contre Vespasien. S'étant retiré à Rome après la ruine de Jérusalem, et de toute la Judée, il composa son histoire de la guerre des Juifs, et ensuite ses Antiquités judaïques, pour faire connoître aux Grecs et aux Romains, ce que c'étoit que la nation Juive. Il écrivit ensuite ses deux Livres contre Appion, et le martyre des Macchabées, dont Erasme faisoit un cas infini.

Tous ces Ouvrages ont toujours été fort estimés, parce que l'auteur étoit très-savant et très-instruit, qu'il écrivoit très-bien, et qu'il s'étoit trouvé dans une grande partie des affaires et des événements qu'il raconte. Les Empereurs le firent Citoyen Romain, lui firent dresser à Rome une statue, et placèrent ses écrits dans la Bibliothèque Impé-

riale. Il vivoit encore sous l'Empire de Domitien, vers la fin du premier siècle de l'ère Chrétienne, et l'on ignore l'année de sa mort.

Voici maintenant le fameux passage dont il est question, tel qu'il se trouve au dix-huitième Livre des Antiquités, chapitre quatrième, où l'historien parle du gouvernement de Pilate en Judée.

« En ce temps parut Jésus, homme sage, » si cependant il faut l'appeller un homme; » car il étoit puissant en merveilles, et étoit » en même temps le Maître de ceux qui re- » cherchent la vertu et la vérité. Il s'atta- » cha beaucoup de Disciples d'entre les Juifs » et les Gentils. Il étoit le Christ. Quoique » Pilate l'eût condamné au supplice de la » Croix, sur les poursuites des principaux » de notre nation, ceux qui l'avoient aimé, » ne lui demeurèrent pas moins attachés. » Car il leur apparut plein de vie trois jours » après sa mort, ainsi que l'avoient annoncé » les divins prophètes, qui avoient aussi pré- » dit de lui une infinité d'autres merveil- » les; ses sectateurs, à qui on donne le nom » de Chrétiens, subsistent encore aujour- » d'hui. »

Ce texte est-il authentique, est-il véritablement de l'historiographe Joseph? Qu'on en juge par la force des preuves que nous

allons donner de son authenticité, et par la faiblesse des raisons qu'on y oppose.

Preuves de l'authenticité du Texte.

1.° On ne connoît pas un seul manuscrit ancien, où ce passage ne se trouve tel que nous l'avons rapporté. Comment donc se peut-il faire qu'aucun n'ait échappé à l'interpolation?

2.° On conserve dans la Bibliothèque du Vatican, un ancien manuscrit qui appartenoit à un Juif, lequel, en traduisant Joseph de Grec en Hébreu, y avoit effacé le texte dont nous parlons. La rature y paroît encore aujourd'hui. Que diront à cela les critiques et les censeurs?

3.° Eusèbe de Césarée, qui vivoit cent cinquante ou soixante années après la mort de Joseph, cite le même texte dans son grand ouvrage de la Démonstration évangélique, par lequel il prouve, contre les Juifs, l'accomplissement des prophéties dans la Personne de Jésus-Christ. Il le cite encore dans son Histoire ecclésiastique.

Or, l'histoire de Joseph étant entre les mains des Juifs et des payens, un homme aussi éclairé qu'Eusèbe, auroit-il osé citer un passage imaginaire; et tout le Judaïsme et le paganisme ne se seroient-ils pas récriés

contre la supposition? Cependant il n'y a pas le moindre vestige d'aucune réclamation.

4.° Saint Jérôme, qui étoit si exact sur l'authenticité des ouvrages, Ruffin, antagoniste de Saint Jérôme, Isidore de Pelusium, et quantité d'autres Auteurs Grecs, Syriens, Egyptiens, du quatrième et du cinquième siècle, rapportent le même passage. Comment des hommes, qui ne sont venus qu'onze ou douze siècles après eux, qui sont si éloignés des sources et des événements, nous prouveront-ils que tous ces anciens étoient des hommes sans discernement et sans critique, et que toute la sagacité étoit réservée à notre temps?

5.° M. Huet, qu'on peut regarder comme le Varron de la France, le judicieux M. Valois, Vossius, Spencer, Pagi, et une infinité d'autres critiques très-savants et très-éclairés, reconnoissent ce texte pour authentique. Et quels hommes, vis-à-vis de deux ou trois qui l'ont suspecté, et qui sont Cappel, Blondel et le Fèvre!

Puisque ce passage se trouve dans tous les anciens manuscrits, qu'il a été reconnu pour authentique depuis seize cents ans, par tous les hommes les plus savants et les plus éclairés, il faudroit avoir les raisons les plus fortes et les plus invincibles, pour le rejetter

aujourd'hui. Rien cependant de plus foible, et rien de plus facile à détruire, que ce qu'on oppose à son authenticité, comme on va le voir.

Foiblesse des raisons qu'on oppose à l'authenticité de ce Texte.

La première raison de ces critiques, pour rejetter ce texte, c'est que S. Justin, Origène et Photius ne l'ont point cité.

Mais on répond d'abord à cela, que cette preuve étant purement négative, elle ne détruit pas les preuves positives que nous avons données. Ensuite, nous disons que S. Justin ne pouvoit, ni ne devoit citer ce passage dans son Livre intitulé, *La Conférence avec le Juif Triphon*, parce qu'il étoit convenu entr'eux qu'on ne prouveroit rien que par l'Ecriture. Pour Origène, nulle part il n'a avancé que le texte en question ne fût pas dans Joseph : il dit seulement que cet écrivain n'avoit pas reconnu le Christ; mais il en témoigne en même temps sa surprise; ce qui suppose qu'il auroit dû le reconnoître, c'est-à-dire, qu'il auroit dû croire en lui. Ainsi, si l'on prend bien la pensée d'Origène, elle suppose bien plutôt l'authenticité du texte, qu'elle ne la détruit. Enfin, on ne voit pas pourquoi on fait venir ici Photius.

Cet auteur a fait, à la vérité, quelques remarques sur quelques-uns des Livres de Joseph, mais il ne dit absolument rien des autres. Ainsi, son silence ne prouve rien.

Leur seconde raison, c'est que ce passage coupe brusquement le fil de la narration; ce qui marque bien qu'il est interpolé et ajouté.

Mais cette nouvelle raison ne vaut pas mieux que la première. Car, premièrement, le passage est placé précisément à l'endroit où il doit être, puisqu'il concourt avec l'année trente de notre Seigneur, temps auquel il parut dans son plus grand éclat. Ensuite, il est si faux qu'il interrompe le fil de la narration, qu'il est placé entre deux faits qui n'ont point de liaison ensemble, dont les dates sont éloignées de plus de dix ans l'une de l'autre, et dont le premier arriva dans la Galilée, et l'autre à Rome. Il n'y a donc point d'interruption dans la narration, ni aucune suspicion à une interpolation.

La troisième raison est que, par ce texte, Joseph reconnoît Jésus-Christ pour le Messie, et que cependant il est demeuré dans le Judaïsme. Or, dit-on, c'est une contradiction qu'on ne peut pas supposer dans Joseph.

Mais on répond encore à cela, qu'il n'y a rien de plus commun parmi les hommes, que des contradictions de cette espèce; rien

de plus commun que de leur entendre dire, comme à Médée :

Video meliora, proboque;
Deteriora sequor.

Connoître la vérité et l'embrasser, sont deux choses bien différentes. Elles ne vont pas toujours ensemble; et combien n'en trouve-t-on pas d'exemples parmi les hommes d'aujourd'hui?

Et sur cela, nous sommes très-autorisés à dire que Joseph, malgré ses lumières et ses talents, étoit comme bien d'autres hommes; qu'il n'avoit guères que la Religion des courtisans, lesquels, dans l'occasion, ne se font pas beaucoup de peine de sacrifier la vérité à leur ambition, à leur politique, à leur intérêt. Car, malgré toutes ses protestations de fidélité et de sincérité, combien de fois ne manque-t-il pas à la vérité, pour ménager la délicatesse et les préjugés des Grecs et des Romains, pour lesquels il écrivoit? Quel déguisement dans sa narration du massacre des Sichimites par les enfants de Jacob, dans la description du passage de la mer rouge, dans le récit de la mission du prophète Jonas? Quelle indigne et sacrilège adulation, lorsqu'il applique à Vespasien les Oracles qui

annonçoient la grandeur du règne du Messie[1], lorsqu'il se donne lui-même pour un prophète et un envoyé de Dieu, lorsqu'il fait ses magnifiques éloges de Domitien, que les Romains ne nous représentent que comme un monstre détestable?

Un homme tel que celui-ci, quelque instruit qu'il fût des prodiges de Jésus-Christ, pouvoit-il avoir quelque disposition à embrasser sa religion et sa morale?

Enfin, pour ne rien laisser à desirer sur l'authenticité de ce fameux passage, nous ajouterons qu'on ne doit pas être surpris que Joseph ait ainsi parlé de Jésus-Christ au Livre dix-huitième, puisqu'il en fait encore mention, en rapportant la mort de Saint Jacques, dans le Livre vingtième. D'ailleurs, pourroit-on concevoir qu'un historien, qui a parlé d'une manière si détaillée et si honorable de S. Jean-Baptiste, n'eût rien absolument dit d'un personnage qui avoit fait tant de bruit dans la Judée, dont les disciples étoient, du temps de Joseph, déjà si nombreux, et qui étoit déjà connu des auteurs payens même?

Par tout ce que nous venons de dire, qu'on juge du cas qu'on doit faire de tout ce qu'opposent à l'authenticité de ce texte, ces ha-

[1] De Bello Jud. l. 6.

bles critiques. Mais reprenons, un peu plus en détail, l'objection de l'homme du Dictionnaire philosophique.

§. II.

« Plusieurs savants ont marqué leur sur-
» prise, de ne trouver dans l'historien Jo-
» seph, aucune trace de Jésus-Christ. Car
» tout le monde convient aujourd'hui, que
» le petit passage, où il est question de lui
» dans son histoire, est interpolé.

Nous croyons avoir assez bien prouvé l'authenticité du *petit passage en question*, et la fausseté de cette assertion, qu'*on ne trouve aucune trace de Jésus-Christ dans l'Historien Joseph*, puisqu'il en parle dans les Livres dix-huit et vingt.

Nous croyons avoir démontré évidemment, qu'il est faux que tout le monde *convienne aujourd'hui que ce petit passage soit interpolé.*

Mais pour répondre plus directement au raisonnement de ce Monsieur, nous lui dirons : Quand il seroit vrai que l'historien Joseph n'auroit point parlé de Jésus-Christ, qu'en faudroit-il conclure?

Le sage qui connoît les hommes, qui sait ce que c'est que le cœur humain, n'en seroit

nullement surpris. Il concluroit de ce silence, que Joseph n'auroit fait en cela, que ce que font la plupart des historiens, qui, ayant épousé un parti, pallient, dissimulent, suppriment bien des choses qui sont à l'avantage du parti opposé, et quelquefois même avancent et soutiennent les choses les plus contraires à la vérité. Qu'on lise l'histoire de Louis XIV par de Larrey, et celle qui a été faite par Reboulet, on trouvera que l'un semble n'écrire que pour contredire l'autre. Qu'on lise l'histoire de Charles-Quint par Léti, ou par Ulloa, et ensuite la même histoire par les écrivains François; combien apprendra-t-on, dans les deux premières, de choses très-importantes, dont les autres ne disent pas un mot? Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'esprit de parti conduit ou arrête la plume des écrivains? Ainsi, quand Joseph le Juif n'auroit point parlé de Jésus-Christ dans son histoire, la surprise de ces prétendus savants, sur ce silence, seroit toujours aussi mal fondée, que l'observation du faiseur de recherches, est méprisable.

LIBERTÉ.

D'où vient que les philosophes, les libertins, et la plupart des ennemis de la Religion, ne cessent de s'élever contre le dogme de la Liberté, et qu'ils emploient tant d'espèces de raisonnements, pour l'ébranler et pour l'anéantir? Il ne seroit peut-être pas inutile de rechercher quelles sont en cela leurs vues; il ne seroit peut-être pas bien difficile de les découvrir; et l'on peut même dire que l'homme judicieux les pénétrera aisément. Il verra bientôt que ces vues sont, d'autoriser à le laisser aller sans crainte à l'impétuosité de ses passions, d'étouffer en lui tous les remords, de le tranquilliser dans le crime et dans l'impiété, et de rendre inutiles toutes les leçons de la sagesse et de la Religion.

Cette seule idée seroit bien suffisante, pour faire concevoir de leur système tout le mépris et toute l'horreur qu'il mérite. Mais pour humilier encore plus sûrement ceux qui en sont les promoteurs, les partisans et les défenseurs, nous expliquerons en peu de mots,

ce que c'est que la Liberté ; et nous ferons voir ensuite combien sont ridicules et méprisables les raisonnements qu'ils emploient pour la combattre.

Article Premier.

Idée de la Liberté.

I.

La Liberté, c'est ce pouvoir que nous avons de faire une chose, ou de ne la pas faire ; c'est le pouvoir de nous décider nous-mêmes, de nous déterminer et de choisir entre les différents objets qui se présentent à nous ; c'est, en un mot, le pouvoir de faire ce que nous voulons, et parce que nous le voulons. Ce n'est point ici une vérité qui doive, ou qui ait besoin d'être prouvée par le raisonnement. Ce que nous éprouvons en nous-mêmes, ce que nous connoissons de tout ce qui se passe en nous-mêmes, est la preuve la plus démonstrative que nous sommes véritablement libres. On ne peut pas en rechercher, ni en trouver une plus claire et une plus forte.

II.

Nous pouvons quelquefois nous décider mal, et choisir mal, il est vrai ; nous pouvons quelquefois être précipités dans nos décisions, entraînés par nos passions, prendre un mauvais parti, faute d'examen et d'attention ; et cela ne nous arrive que trop souvent. Mais les repentirs ne tardent pas à entrer dans notre ame ; et nous ne tardons pas à nous savoir mauvais gré à nous-mêmes de ce que nous avons fait. Ces repentirs que nous éprouvons alors, ne sont-ils pas les aveux les plus décisifs que nous nous reconnoissons pour des êtres véritablement libres? Car le repentir est un aveu et un reproche qu'on se fait à soi même du mauvais usage de la liberté. On ne se repent de ce qu'on a fait, que parce qu'on sent qu'on étoit le maître de ne pas le faire. Mais, en reconnoissant qu'on étoit le maître de ne le pas faire, on reconnoît par-là même que la liberté est aussi essentielle, et aussi naturelle à l'homme, que le sont les facultés de penser, de sentir et de raisonner.

III.

La vertu est la préférence que l'on donne à ce qui est juste et honnête, sur ce qui ne l'est pas. Plus cette préférence coûte et exige

d'efforts, plus elle excite de respect, et mérite d'éloges. Le vice au contraire consiste dans la préférence qu'on donne à ce qui est opposé à l'honnêteté et à la justice. Plus on s'écarte de ce que cette honnêteté et cette justice inspirent, plus on est blâmable et répréhensible. Ces sentiments et ces idées que nous présentons, chacun les reconnoît dans son ame, chacun les éprouve dans son cœur. Mais cette préférence est-elle autre chose que l'exercice et l'usage de la Liberté?

Il suffit de comprendre la vraie signification des termes, pour sentir toute la force et toutes les conséquences de cette démonstration.

IV.

La Législation est essentielle à la société; et sans elle la société ne pourroit pas subsister. Cependant toute essentielle et toute nécessaire qu'elle est, on ne pourroit pas s'empêcher de la regarder comme la chose du monde la plus absurde, si l'homme n'étoit pas libre et maître de ses actions. En effet, si l'homme n'est pas libre, dépend-il de lui de se soumettre aux Lois, ou de ne pas aller contre les Lois? Si cela ne dépend pas de lui, est-il louable de s'y soumettre, ou punissable de ne s'y être pas soumis? S'il n'est

ni louable, ni punissable, pourquoi ces récompenses qu'elle assure, ou ces peines qu'elle décerne? En un mot, si l'homme n'est pas libre, peut-on concevoir quelque chose de plus absurde, de plus injuste et de plus risible, que tout cet échaffaudage de réglements, de récompenses ou de châtiments, que nous présente la Législation?

V.

Nous ne nous proposons pas de donner ici un traité philosophique de la Liberté. Nous nous contentons de rappeller ces notions claires, simples et naturelles, que tout homme, pour peu qu'il soit attentif, trouvera déjà tracées dans son ame, et ces sentiments intérieurs qu'il lui est impossible de désavouer. L'homme vrai n'a jamais douté, et ne doutera jamais de sa liberté. Que ceux qui n'ont d'autres vues que de fournir des prétextes et des défenses aux vices et aux vicieux, argumentent tant qu'ils voudront contre ce dogme. Leurs arguments ne prouveront jamais qu'ils aient l'esprit fort juste, ni l'ame fort droite. Ils prouveront seulement que ce dogme leur est odieux, parce qu'ils voient bien qu'en avouant qu'ils sont libres, ils seroient forcés d'avouer aussi qu'ils sont criminels et dignes de châtiments. Donnons

donc quelques moments à examiner les sophismes qu'ils nous débitent.

Article Second.

Objections des ennemis du dogme de la Liberté.

L'auteur du monstrueux système de la nature, prétend prouver, et même démontrer que l'homme ne s'entend pas lui-même, quand il dit qu'il est libre; *que tout ce qui se passe en nous, ou ce qui se fait par nous*[1], *est dû à des causes nécessaires, qui agissent d'après des lois nécessaires, et qui produisent des effets nécessaires;* et que par conséquent le mot de *Liberté* ne présente qu'une idée très-chimérique.

Voyons donc d'abord son objection fondamentale, par laquelle il prétend anéantir l'idée même de la Liberté.

I.

« Partie subordonnée d'un grand tout, » l'homme est forcé d'en éprouver les in» fluences[2]. Pour être libre, il faudroit qu'il » fût tout seul plus fort que la nature en-

[1] Syst. de la nat. I. p. c. 11. — [2] I. p. ch. 11. p. 187.

» tière, ou il faudroit qu'il fût hors de cette » nature, qui, toujours en action elle-même, » oblige tous les êtres qu'elle embrasse, » d'agir et de concourir à son action géné- » rale. Il faudroit que tous les êtres perdis- » sent leurs essences pour lui, il faudroit » qu'il n'eût plus de sensibilité physique, » qu'il ne connût ni le bien, ni le mal, ni » le plaisir, ni la douleur. »

Y eut-il jamais un bavardage aussi ridicule que celui que présentent ces mots : *partie nécessaire d'un grand tout*, *l'homme est forcé d'en éprouver les influences*. Le sens intime et l'expérience continuelle nous apprennent que l'homme peut user des biens qui se présentent à lui sur la terre, ou en abuser; que sa conservation dépend de l'usage qu'il en fait avec discrétion et avec sagesse. Cet homme respire l'air nécessairement, il a besoin de se nourrir des productions de la terre: il tire divers secours et services des minéraux, végétaux et autres êtres. Que peut-on conclure de-là contre la Liberté; et que veulent dire ces termes de *force*, d'*influences* et de *subordination !*

Pour être libre, il faudroit qu'il fût tout seul plus fort que la nature entière. Quoi ! parce que la force de l'homme n'égale pas celle des vents, de l'air, des eaux, du feu,

etc. s'ensuit-il qu'il n'est pas libre? Il est intelligent; son intelligence lui apprend à employer ses forces pour son service, et il est maître de se servir de son intelligence.

Il faudroit qu'il fût hors de cette nature, etc. Parce que l'homme sent le chaud, quand il fait chaud, et le froid, quand il fait froid; parce qu'il trouve de l'amertume dans l'aloës, et de la douceur dans le sucre; s'avisera-t-on de dire que cette sensibilité détruit la liberté? Faudra-t-il, pour qu'il soit libre, que tous les êtres perdent leurs essences pour lui? *Il faudroit qu'il n'eût plus de sensibilité physique, qu'il ne connût ni le bien, ni le mal, ni le plaisir, ni la douleur.* C'est-à-dire que, pour que l'homme fût libre, il faudroit qu'il fût aussi insensible qu'une souche, qu'un morceau de fer ou de marbre. La plaisante idée qu'on donne de la Liberté!

II.

« Lorsque, tourmenté d'une soif ardente,
» j'aperçois une fontaine, dont les eaux pures
» pourroient me désaltérer, suis-je maître
» de desirer ou de ne point desirer ce qui
» peut satisfaire un besoin si vif[1]? On con-
» viendra sans doute, qu'il m'est impossible

[1] Ibid. p. 190.

» de ne pas vouloir le satisfaire. Mais on » me dira que si on m'annonce que cette » eau est empoisonnée, je ne laisserai pas de » m'en abstenir; et l'on conclura faussement » que je suis libre. En effet, de même que » la soif me déterminoit nécessairement à » boire, avant que de savoir que cette eau » fût empoisonnée; de même cette nouvelle » découverte me détermine nécessairement » à ne pas boire. Cependant, soit que l'on » boive de cette eau, soit qu'on n'en boive » pas, ces deux actions seront également né- » cessaires. »

Voici le plus singulier exemple qu'on puisse donner, de déraisonnement et de contradiction. L'homme placé entre deux lois également nécessaires, dont l'une a son effet, et l'autre est sans effet; l'homme nécessairement déterminé à boire et à ne pas boire! Mais, dira-t-on à l'auteur du Systême, si la force d'une de ces lois est suspendue, tandis que l'autre a son effet; comment sont-elles toutes les deux également nécessaires? Philosophes chrétiens, comment seriez-vous traités par les philosophes à la mode, si vous raisonniez comme eux?

III.

« Lorsque l'action de la volonté est sus-
» pendue[1], on dit que *nous délibérons*, ce
» qui arrive, lorsque deux motifs agissent
» alternativement sur nous. *Délibérer*, c'est
» aimer et haïr alternativement.

Un homme raisonnable diroit : Délibérer, c'est comparer. On délibère entre deux biens. Mais délibérer entre deux biens, ce n'est pas les aimer et les haïr alternativement. On délibère aussi entre deux maux, sans les aimer ni l'un ni l'autre.

IV.

« Le choix ne prouve aucunement la li-
» berté de l'homme[2]. Il ne délibère que lors-
» qu'il ne sait encore lequel choisir entre
» deux objets. Il est alors dans un embarras
» qui ne finit que lorsque la volonté est dé-
» cidée par l'idée de l'avantage plus grand
» qu'il croit trouver dans l'objet qu'il choi-
» sit; d'où l'on voit que son choix est né-
» cessaire. »

Dire que le choix est nécessaire, c'est dire

[1] P. 191. — [2] P. 196.

la plus grande absurdité, c'est tomber dans la contradiction la plus palpable. Car si la chose est nécessaire, je suis forcé, et je ne choisis plus. Le choix est la preuve et l'exercice même de la liberté.

V.

« Pour que l'homme pût agir librement, » il faudroit qu'il pût vouloir ou choisir sans » motifs, ou qu'il pût empêcher les motifs » d'agir sur la volonté.

Agir sans motifs, ce seroit agir sans raison. Ainsi, pour que l'homme pût agir librement, il faudroit, selon la belle doctrine du systématisant, que l'homme pût agir *sans* raison.

Puisqu'il parle de motifs, débrouillons et mettons à découvert la sophistiquerie séductrice qu'il fonde sur ce mot. On appelle motif, ce qui meut la volonté, ce qui fait impression sur la volonté. Or, la volonté peut être mue et mise en mouvement par des objets et par des choses bien différentes les unes des autres. Elle peut être mise en mouvement par des choses honnêtes, justes, convenables, et telles que la raison et la Religion les approuvent. Elle peut être mise en mouvement par des choses contraires à l'honnê-

teté, à la justice, à la raison, à la vertu. La raison alors éclaire, conseille et remontre; les passions sollicitent, pressent et agitent. Mais, ni ces remontrances, ni ces agitations n'opèrent sur la volonté des effets nécessaires; elles ne la forcent point, elles ne la mettent point dans la nécessité de les suivre. La volonté reste toujours la maîtresse de ses décisions et de sa liberté. Nous ne disons ici que ce que nous éprouvons tous nous-mêmes.

VI.

« Les partisans[1] du système de la liberté » paroissent avoir toujours confondu la contrainte avec la nécessité. Nous croyons agir » librement, toutes les fois que nous ne » voyons rien qui mette obstacle à nos ac- » tions. Nous ne sentons pas que le motif » qui nous fait vouloir, est toujours néces- » saire et indépendant de nous. Un prison- » nier chargé de fers est contraint de rester » en prison, mais il n'est pas libre de ne pas » desirer de se sauver. Ses chaînes l'empê- » chent d'agir, mais ne l'empêchent pas de » vouloir. Il se sauvera, si on brise ses chaî- » nes; mais il ne se sauvera pas librement; la » crainte ou l'idée du supplice sont pour lui » des motifs nécessaires. »

[1] P. 205.

La contrainte est un obstacle invincible, qui nous empêche de faire ce que nous voudrions, ou une force irrésistible, qui nous fait faire ce que nous ne voudrions pas. Mais peut-on vaincre des obstacles invincibles, ou résister à une force qui nous entraîne malgré toutes nos résistances? Cela étant, quelle différence pour les suites et pour les effets, cet homme-ci mettra-t-il entre la nécessité et la contrainte? Nous attendons qu'il nous l'explique.

Nous sentons, ajoute-t-il, *que le motif est toujours nécessaire et indépendant de nous.* Nous sentons que le motif agit, c'est-à-dire, qu'il fait une impression sur nous, et qu'il la fait nécessairement; mais nous savons aussi qu'elle ne nous détermine pas nécessairement, et que nous sommes toujours les maîtres d'y résister, ou d'y céder.

C'est une absurdité de dire qu'un prisonnier, dont on briseroit les chaînes, ne se sauveroit pas *librement;* parce que la crainte du supplice est pour lui un motif nécessaire. On convient que ce motif est très-puissant; on convient qu'il entraînera infailliblement la volonté, et que le prisonnier en profitera avec empressement et avec joie; mais on soutient que c'est *très-librement* qu'il en profitera. Pour faire toucher au doigt cette vérité, faisons cette supposition : Supposons,

d'un côté, un homme placé sur le haut d'un clocher, à qui le pied vient à manquer, et qui tombe ; et de l'autre, un prisonnier, duquel on vient de rompre les fers ; dira-t-on jamais que l'évasion de celui-ci n'est pas plus libre que la chûte de celui-là, et que la chûte et l'évasion sont également nécessaires ?

VII.

« La liberté ne peut se rapporter à aucune » des fonctions connues de notre ame[1]. Car » l'ame, au moment où elle agit, ne peut » agir autrement ; au moment où elle choisit, » ne peut choisir autrement ; au moment où » elle délibère, ne peut délibérer autre- » ment ; au moment qu'elle veut, ne peut » pas vouloir autrement ; parce qu'une chose » ne peut exister et ne point exister en » même temps. Or, c'est ma volonté, » telle qu'elle est, qui me fait délibérer ; » c'est ma délibération, telle qu'elle est, » qui me fait choisir ; c'est mon choix, tel » qu'il est, qui me fait agir ; c'est ma déter- » mination, telle qu'elle est, qui me fait » exécuter ce que ma délibération m'a fait » choisir ; et je n'ai délibéré, que parce que

[1] P. 218.

» j'ai eu des motifs qui m'ont fait déli-
» bérer, et qu'il n'étoit pas possible que je
» ne voulusse pas délibérer. Ainsi la liberté
» ne se trouve, ni dans la volonté, ni dans
» la délibération, ni dans le choix, ni dans
» l'action. Si l'ame n'est point libre, ni
» quand elle veut, ni quand elle délibère,
» ni quand elle choisit, ni quand elle
» agit, quand donc peut-elle exercer sa
» liberté?

Qui le croiroit, qu'un philosophe aussi profond, osât proposer aussi gravement ces puériles difficultés, par lesquelles on exerce, dans les collèges, l'esprit des jeunes logiciens, et dont ces jeunes logiciens se jouent si aisément avec un petit *distinguo* ! Cela mériteroit-il une réponse ? Cependant, pour épargner au Lecteur la peine d'éclaircir et de débrouiller cette méprisable sophistiquerie, nous allons le faire nous-mêmes en deux mots.

Nous disons donc que la liberté se trouve dans la volonté, dans la délibération, dans le choix, dans l'action ; que l'ame est libre, quand elle veut, quand elle délibère, quand elle choisit, quand elle agit. Elle est libre quand elle délibère ; car délibérer, c'est comparer, examiner ; or, l'ame est fort la maîtresse de s'occuper de ces comparaisons et de ces examens, ou de s'occuper d'autres

choses. Elle est libre quand elle choisit ; car choisir, c'est préférer une chose à une autre chose, c'est aimer mieux une chose qu'une autre chose ; or, ce choix est un acte très-libre, puisqu'on se sait quelquefois bon gré d'avoir bien choisi, et qu'on se repent quelquefois d'avoir mal choisi. On ne peut pas se savoir bon gré, ou se repentir d'un acte qui auroit été commandé par la nécessité. Elle est libre quand elle agit ; car nous éprouvons quelquefois nous-mêmes, qu'après avoir résolu une chose, nous changeons de résolution, lorsque nous sommes sur le point de la faire, et que nous en faisons une autre. L'ame est donc libre dans son action même et dans sa volonté.

VIII.

« Tout ce qui se passe en nous[1], ou ce qui » se fait par nous, ainsi que tout ce qui ar- » rive dans la nature, est dû à des causes » nécessaires, qui agissent d'après des lois » nécessaires, et qui produisent des effets » nécessaires. D'où l'on voit que la nécessité » qui règle tous les mouvements du monde » physique, règle aussi tous ceux du monde » moral. Dans l'homme, la liberté n'est que

[1] P. 220.

» la nécessité renfermée au-dedans de lui-
» même. »

Voilà des propos aussi destitués de preuves que de sens. Ce n'est pas pour y répondre directement, que nous les rapportons ; ce n'est que pour faire remarquer la méprisable filouterie de celui qui les tient. Il prononce hardiment que tout est nécessaire dans nous, idées, sensations, pensées, volontés, mouvements, actions, réflexions. Il soumet également tout à la nécessité, dans le moral comme dans le physique ; il ne veut pas qu'on y soupçonne la moindre lueur de liberté.

Mais s'il avoit voulu donner au moins un air de procédé philosophique, en présentant un sentiment aussi extraordinaire, il auroit dû commencer par donner une définition claire de ce qu'on appelle *nécessaire* et *nécessité* ; il auroit dû nous faire voir que cette définition convenoit parfaitement à toutes les opérations et actions de l'ame ; il auroit dû ne pas confondre perpétuellement, comme il l'a fait, les impressions que ces objets font sur nos organes, avec les actes de la volonté, ni mettre une liaison et une dépendance nécessaire entre ces impressions et les actes de la volonté. Mais il ne procède pas ainsi ; et il lui seroit bien difficile de procéder ainsi, puisque nous sentons tous au dedans, de

même que tout réclame contre cet absurde et monstrueux sentiment.

En effet, parmi ces impressions que les objets font sur nos organes et sur nos sens, il en est qui sont agréables, il en est qui sont désagréables ; tout le monde en convient, parce que tout le monde l'éprouve. Tout le monde convient aussi, que nous ne sommes pas les maîtres de les ressentir, ou de ne les pas ressentir. Enfin nous sentons et nous reconnoissons tous, qu'il ne dépend que de nous de céder à ces impressions, ou de n'y pas céder ; nous le faisons voir tous les jours par notre conduite ; et il n'est pas jusqu'à l'enfant, dont la raison commence à se développer, qui ne l'éprouve, qui ne le sente, et qui ne reconnoisse la vérité de ce que nous disons.

IX.

Avant de finir, nous ferons encore deux petites observations, dont nous croyons que le lecteur nous saura bon gré.

La première, c'est que ce même homme, qui s'épuise pour détruire le dogme de la liberté, ne peut s'empêcher cependant de parler comme un homme convaincu et intimement persuadé de la vérité même qu'il

combat. « Je veux sortir pour prendre l'air[1] ; » dit-il, mais le temps est incertain ; je dé» libère en conséquence ; je pèse les diffé» rents motifs qui poussent alternativement » ma volonté à sortir, ou à ne pas sortir ; » je suis à la fin déterminé par le motif le » plus probable[2].... Quel est l'objet de la » morale, ajoute-t-il, si ce n'est de montrer » aux hommes que leur intérêt exige qu'ils » répriment leurs passions momentanées, en » vue d'un bien-être plus durable et plus » vrai que celui que leur procureroit la satis» faction passagère de leurs désirs[3].... Des » lois sages, des principes honnêtes, dit-il » encore, des exemples vertueux, l'estime » et les récompenses accordées au mérite et » aux belles actions, les châtiments rigou» reusement attachés au vice et au crime, » sont des causes qui détermineroient le plus » grand nombre des hommes à montrer des » vertus. »

S'exprimer ainsi, n'est-ce pas reconnoître clairement la liberté ; n'est-ce pas avouer que l'homme est véritablement maître de sa conduite, de ses actions et de ses volontés ? Mais peut-on s'exprimer ainsi, en même temps qu'on soutient que la liberté n'est qu'une chimère, et que tout, dans l'homme, est

[1] P. 196. — [2] P. 214. — [3] Ibid. p. 211.

entraîné par la nécessité ? Des contradictions aussi palpables sont le lot ordinaire de ceux qui combattent la vérité. Ils ont beau faire, cette vérité leur échappe toujours par quelque endroit, et leur fait avouer à eux-mêmes qu'ils la trahissent.

La seconde observation sera sur la chaleur avec laquelle cet homme déclame contre la mauvaise éducation et législation, et sur le zèle avec lequel il prêche en même temps, et recommande les mœurs pures, la sagesse et la vertu.

Mais, Monsieur le dogmatisant, pourroit lui dire un homme sage et judicieux, peut-on imaginer quelque chose qui choque plus le bon sens que votre manière de dogmatiser? Car si tout est entraîné par une nécessité irrésistible, comme vous l'enseignez ; si les actions des insensés, des méchants[1], des débauchés sont aussi nécessaires que celles des sages, et des hommes qui ont des mœurs ; si, en parcourant, à notre insu, et souvent malgré nous, la route que la nature nous a tracée, nous ressemblons à des nageurs[2] qui sont forcés de suivre le courant qui les emporte[3], à quoi bon vos déclamations, vos avertissements, vos conseils, vos exhortations? Le Législateur est-il sage, en dé-

[1] P. 191. — [2] P. 186. — [3] P. 220.

fendant d'obéir à la nécessité, ou en ordonnant de résister à la nécessité? L'exhortateur est-il sage, en pressant le nageur d'aller contre le courant qui l'emporte nécessairement? Le moraliste est-il sage, en avertissant l'homme qu'il est de son devoir de ne pas suivre des impulsions qui sont nécessaires; de ne pas agir selon que l'exige une organisation qui ne dépend pas de lui; ou de penser, de sentir, de vouloir ce qu'il lui est impossible de ne pas sentir, de ne pas vouloir, de ne pas penser?

Monsieur, il pourroit bien y avoir des gens qui regarderoient votre doctrine comme souverainement absurde et extravagante. D'autres pourroient bien la traiter de détestable et déshonorante pour l'espèce humaine. Pour moi, je laisse à ceux qui auroient lu vos dogmes, à juger et à prononcer.

MARTYRS.

Le mot de Martyr signifie témoin. C'est par ce nom qu'on a distingué, dans l'Eglise chrétienne, ces grandes ames qui ont rendu le témoignage le plus généreux de leur attachement, de leur respect, et de leur amour pour la Religion de Jésus-Christ, qui l'ont scellée de leur sang, et soutenue au milieu des plus horribles supplices, et jusqu'à la mort.

De tous les Saints qui sont proposés dans l'Eglise chrétienne à la vénération des Fidèles, les Martyrs sont ceux qui, après les Apôtres ses fondateurs, tiennent le premier rang; parce que ce sont ceux qui ont fait les plus généreux sacrifices pour la Religion, et qui lui ont rendu le témoignage le plus glorieux. Et de toutes les preuves de la sainteté, de la divinité et de la force invincible de cette Religion, celle-ci est la plus frappante, et celle qui fait les impressions les plus fortes; parce que les Martyrs étant des hommes semblables à nous, nous pouvons, en voyant leurs combats, nous mettre à leur

place, nous supposer comme eux, au milieu des brasiers, sous les roues, sous les scorpions, les peignes de fer, les glaives étincelants, et juger alors par nous-mêmes de la grandeur héroïque de leur courage, et de la force toute divine par laquelle ils ont été soutenus.

Tout ce qui peut servir à développer les véritables causes des persécutions, à en montrer les horreurs, à nous faire juger de la multitude innombrable de ces victimes généreuses, de leur constance, de leur héroïsme, de leurs vertus, nous le représentons dans l'article quatrième, sous le mot *Christianisme*. Nous n'en répétons rien ici; mais nous prions le lecteur de commencer par lire ce que nous établissons-là, parce que ceci n'en est qu'une suite, dans laquelle nous nous proposons de confondre et de détruire tout ce que débitent les libertins, pour affoiblir et obscurcir cette preuve éclatante de la divinité de la Religion.

L'Auteur du Dictionnaire des impies, ou *Dictionnaire Philosophique*, et de l'*Examen Important*, donné sous le nom de Bolingbroke, celui des *Pensées Philosophiques*, qui seroient mieux nommées les Délires philosophiques, l'Auteur de l'*Essai sur l'Histoire générale*, sont ceux qui ont attaqué la cause des Martyrs avec le plus de férocité.

Ce qui est dit, à ce sujet, dans l'*Essai*, a été victorieusement détruit et confondu par l'ouvrage, qui a pour titre, *les Erreurs de Voltaire*. On ne répondra ici qu'aux autres accusateurs et calomniateurs de ces Héros chrétiens.

Objections des Libertins contre la preuve de la Religion, tirée des combats des Martyrs.

I.

« Quand les Sociétés chrétiennes[1] devinrent un peu nombreuses, et que plusieurs s'élevèrent contre le culte de l'Empire romain, les magistrats sévirent contre elles, et les peuples sur-tout les persécutèrent. On ne persécutoit point les Juifs qui avoient des privilèges particuliers, et qui se renfermoient dans leurs synagogues. Mais les Chrétiens, se déclarant ennemis de tous les cultes, et sur-tout de celui de l'Empire, furent exposés plusieurs fois à de cruelles épreuves.

Il faut d'abord remarquer la justesse des raisonnements de cet Ecrivain, la sagesse de ses réflexions, et la scrupuleuse délicatesse de son respect pour la vérité.

[1] Dict. Philos. article *Christianisme*.

Les Chrétiens, dit-il, *se déclarant ennemis de tous les cultes, furent exposés à de cruelles épreuves.* Les Chrétiens, lui répondra-t-on, étoient les ennemis de toutes les erreurs, et amis de tous les hommes. L'un devoit les faire respecter, et l'autre devoit les faire aimer. Pourquoi donc les persécuter? Qu'ils fussent les ennemis de toutes les erreurs, cela paroît évidemment par les dogmes, les maximes et les principes de leur Religion et de leur morale. Qu'ils fussent amis de tous les hommes, cela paroît également, parce que la société n'eut jamais rien à leur reprocher, ni pour leur conduite, ni pour leurs mœurs. La belle apologie que S. Justin adressa aux Empereurs Marc-Aurèle et Luce-Vère, en est une preuve[1].

D'ailleurs cette déclaration des Chrétiens contre des cultes absurdes, ne consistoit que dans les sages instructions qu'ils faisoient aux payens. C'étoit un acte de vraie charité aux yeux de l'homme sage. Seroit-ce un crime aux yeux de nos philosophes?

On ne persécutoit point, ajoute-t-on, *les Juifs qui se renfermoient dans leurs synagogues.* D'abord, ils ne s'y renfermoient pas tant, qu'ils n'eussent des prosélites, c'est-à-dire, des payens qu'ils formoient à

[1] Justin. Apol. 2.

la connoissance du vrai Dieu ; Joseph nous en fournit des exemples dans son histoire, et nous en trouvons également plusieurs preuves dans les Actes des Apôtres. La raison qu'on donne de la paix qu'on laissoit aux Juifs, est donc fausse.

Ensuite Moïse avoit été envoyé pour donner une Loi qui préparât les Juifs à la venue de Jésus-Christ ; et Jésus-Christ avoit été envoyé pour retirer de l'erreur et de l'aveuglement tous les peuples de la terre. Les Juifs pouvoient donc se tenir renfermés dans leurs synagogues ; mais les Chrétiens devoient travailler à faire connoître par-tout le vrai Dieu, et à montrer l'absurdité de l'idolâtrie. Ce zèle des Chrétiens étoit-il un crime qui méritât les horribles supplices auxquels on les condamnoit ? Répondez, MM. les Philosophes.

Enfin, il est bon de remarquer comment cet homme s'accorde avec lui-même. Il nous dit dans un endroit, que *les Fidèles se répandirent secrètement dans la Grèce et à Rome*, qu'*ils célébroient leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit, et que de-là leur vint le titre de Lucifugaces ;* et il nous dit ici que ces mêmes Chrétiens, comme des déterminés, *se déclaroient ennemis de tous les cultes, et sur-tout de celui de l'Empire.*

Comment accorder ce craintif secret, qui ne se communique qu'à la faveur des ténèbres, avec la hardiesse et la publicité de ces déclarations ? Le faiseur de recherches ne s'écarte point de sa marche. Là, il vouloit rendre les Chrétiens méprisables. Ici, il veut les faire paroître criminels.

II.

« Un des premiers et des plus célèbres » Martyrs, fut Ignace, Evêque d'Antioche, » condamné par l'Empereur Trajan lui-» même, alors en Asie, et envoyé par ses » ordres à Rome, pour être exposé aux » bêtes, dans un temps où l'on ne massa-» croit point à Rome les autres Chrétiens. » On ne sait point de quoi il étoit accusé » auprès de cet Empereur, renommé d'ail-» leurs par sa clémence. Ce qui est très-re-» marquable, c'est qu'on souffrit que les » Chrétiens de Rome vinssent au-devant de » lui, quand il fut mené dans cette capitale; » ce qui prouve évidemment qu'on pu-» nissoit en lui la personne, et non la » secte. »

Si on ne regarde pas saint Ignace d'Antioche, comme un vrai criminel, ce ne sera pas la faute de l'homme *aux recherches*; mais avant d'ajouter foi à ce qu'il nous dé-

bite, voyons auparavant quelle idée nous devons nous faire de Trajan, et de cet illustre Martyr.

On ne peut pas nier que Trajan n'eût de très-grandes qualités ; et on ne peut pas disconvenir non plus, que ces qualités n'aient été déshonorées par des vices très-honteux, et qui furent l'ivrognerie, les amours contre la nature, et un zèle très-superstitieux. Pour les deux premiers vices, ce sont les auteurs payens eux-mêmes qui nous en instruisent[1] ; et pour son caractère superstitieux, on peut en juger par sa réponse à la lettre de Pline.

Ce Seigneur, étant gouverneur de Bythinie, consulta Trajan sur la manière dont il devoit se conduire envers les Chrétiens, qu'il lui représente comme des hommes irréprochables pour les mœurs et pour les vertus sociales, et dont tout le crime est de ne point adorer les dieux. Il lui rend compte en même temps des arrêts de mort qu'il a portés contre les uns, et des tortures qu'il a fait souffrir aux autres. Et ce *clément* Empereur lui répond en ces termes : « Vous avez » suivi, dans les causes des Chrétiens, la » forme de justice qui convenoit. Il ne faut » pas les rechercher, mais s'ils sont déférés,

[1] Eutrop. Aurel. Vict.

» et qu'ils avouent qu'ils sont Chrétiens, il » faut les punir. »

Ce même Trajan, en marchant contre les Parthes, s'arrêta à Antioche. On lui défére Ignace qui en étoit Evêque ; on l'amene à son tribunal. Trajan l'interroge d'un ton rude et sévère, comme l'ennemi de ses dieux. On peut voir l'interrogatoire entier dans Fleury. Ignace répond avec beaucoup de modestie[1], de sagesse et de force, sur la sainteté de la Religion chrétienne, la Divinité de Jésus-Christ, l'absurde superstition de l'idolâtrie ; et ce très-clément Empereur le condamne à être dévoré par les bêtes.

Mais qu'est-ce que c'étoit que cet Ignace d'Antioche, qu'on s'efforce ici de faire passer pour criminel ? Ses écrits et tous les monuments historiques, nous apprennent que c'étoit un des plus grands hommes qu'ait jamais eu le Christianisme ; un homme, dont les sentiments étoient tout divins, un homme, pour qui tout l'univers Chrétien avoit la plus profonde vénération, qui avoit été formé par les Apôtres mêmes, dont les lettres qu'il écrivit, depuis sa confession devant l'Empereur, montrent l'âme la plus grande, le cœur le plus généreux, la charité la plus ardente,

[1] Hist. Eccl. t. 2.

dont un cœur puisse être animé. Tel étoit ce prétendu criminel.

On dit qu'*on ne sait point de quoi Ignace étoit accusé*, et qu'en ce temps-là *on ne massacroit point à Rome les autres Chrétiens*. Pour savoir ce dont il fut accusé, il n'y a qu'à lire son interrogatoire. Il fut accusé des mêmes choses, dont furent accusés ceux qui gouvernèrent alors l'Eglise, Clément, Anaclet, Evariste, et quantité d'autres Evêques en divers endroits de l'Empire, et qui tous donnèrent leur sang pour leur Religion. *On ne massacroit point alors à Rome les autres Chrétiens.* Voilà une assertion qui découvre bien l'homme sans pudeur, puisque dans la multitude des Chrétiens que Trajan fit sacrifier à sa superstition, on en compte de très-illustres qui furent massacrés à Rome, comme Flavie Domitille, qui étoit du sang impérial des Vespasiens; Nérée, Achillée, Théodore, Euphrosine, etc.

Ce qui est remarquable, ajoute-t-on, *c'est qu'on souffrit que les Chrétiens de Rome vinssent au-devant d'Ignace; ce qui prouve évidemment qu'on punissoit en lui la personne, et non pas la secte.* Et quand Trajan écrit qu'il faut punir les Chrétiens dès qu'ils sont déférés, est-ce la personne, ou la secte, qu'il ordonne de punir?

Les Chrétiens allèrent au-devant d'Ignace,

tyrs, comme les actes authentiques le démontrent. Mais on pouvoit les compter aisément, parce que ce n'étoit pas de ces boucheries sanglantes, telles qu'on les avoit vues auparavant sous Marc-Aurèle, Trajan, Domitien et Néron. Voilà le véritable sens de la pensée d'Origène.

IV.

« Dieu eut un si grand soin de son Eglise, » que malgré ses ennemis il fit ensorte qu'elle » tînt cinq Conciles dans le premier siècle, » seize dans le second, trente dans le troi- » sième, c'est-à-dire, des assemblées tolérées. » Ces assemblées furent défendues, quand la » fausse prudence des Magistrats craignit » qu'elles ne devinssent tumultueuses.... Il » y avoit des temps où ces assemblées étoient » prohibées. C'est ainsi que parmi nous il est » défendu aux Calvinistes de s'assembler » dans le Languedoc. Nous avons quelque- » fois fait pendre et rouer les Ministres ou » Prédicants, qui tenoient des assemblées » malgré les Lois.

Au ton calomniateur, notre homme fait succéder le ton hypocrite. Il parle de l'Eglise chrétienne, comme étant l'Eglise de Dieu, et l'objet de ses soins divins, et ensuite il la déchire avec fureur. Il parle de cinquante

Conciles qui étoient des assemblées tolérées ; et il seroit bien embarrassé de les nommer, ou de prouver que les payens étoient instruits qu'elles se tenoient. Et s'ils n'en étoient pas instruits, comment prouvera-t-on qu'elles étoient tolérées?

Mais ce qui mérite ici notre principale attention, c'est le parallèle qu'on ose faire, et des Lois des Empereurs contre les Chrétiens, avec celles de Louis XIV contre les Calvinistes, et des Martyrs de l'Eglise primitive, avec les Réformés qui ont été condamnés dans ce Royaume. Pour faire sentir l'indécence de ce parallèle, nous présentons les deux observations suivantes :

Première Observation. Les Lois des Empereurs ordonnoient le culte des faux Dieux, et interdisoient toute profession et exercice du Christianisme. Ces Lois étoient-elles de justes Lois? Les Empereurs étoient-ils autorisés à les porter? Etoit-on obligé de s'y soumettre?

Les Lois de Louis XIV ordonnoient le rétablissement de l'ancienne Religion prêchée par les Apôtres, et interdisoient la profession et l'exercice de la nouvelle Religion enseignée par Calvin. Ces Lois étoient-elles justes? Louis XIV étoit-il autorisé à les porter? Etoit-on obligé de s'y soumettre? Nous at-

tyrs, comme les actes authentiques le démontrent. Mais on pouvoit les compter aisément, parce que ce n'étoit pas de ces boucheries sanglantes, telles qu'on les avoit vues auparavant sous Marc-Aurèle, Trajan, Domitien et Néron. Voilà le véritable sens de la pensée d'Origène.

IV.

« Dieu eut un si grand soin de son Eglise, » que malgré ses ennemis il fit ensorte qu'elle » tînt cinq Conciles dans le premier siècle, » seize dans le second, trente dans le troi- » sième, c'est-à-dire, des assemblées tolérées. » Ces assemblées furent défendues, quand la » fausse prudence des Magistrats craignit » qu'elles ne devinssent tumultueuses.... Il » y avoit des temps où ces assemblées étoient » prohibées. C'est ainsi que parmi nous il est » défendu aux Calvinistes de s'assembler » dans le Languedoc. Nous avons quelque- » fois fait pendre et rouer les Ministres ou » Prédicants, qui tenoient des assemblées » malgré les Lois.

Au ton calomniateur, notre homme fait succéder le ton hypocrite. Il parle de l'Eglise chrétienne, comme étant l'Eglise de Dieu, et l'objet de ses soins divins, et ensuite il la déchire avec fureur. Il parle de cinquante

Conciles qui étoient des assemblées tolérées ; et il seroit bien embârrassé de les nommer, ou de prouver que les payens étoient instruits qu'elles se tenoient. Et s'ils n'en étoient pas instruits, comment prouvera-t-on qu'elles étoient tolérées?

Mais ce qui mérite ici notre principale attention, c'est le parallèle qu'on ose faire, et des Lois des Empereurs contre les Chrétiens, avec celles de Louis XIV contre les Calvinistes, et des Martyrs de l'Eglise primitive, avec les Réformés qui ont été condamnés dans ce Royaume. Pour faire sentir l'indécence de ce parallèle, nous présentons les deux observations suivantes :

Première Observation. Les Lois des Empereurs ordonnoient le culte des faux Dieux, et interdisoient toute profession et exercice du Christianisme. Ces Lois étoient-elles de justes Lois? Les Empereurs étoient-ils autorisés à les porter? Etoit-on obligé de s'y soumettre?

Les Lois de Louis XIV ordonnoient le rétablissement de l'ancienne Religion prêchée par les Apôtres, et interdisoient la profession et l'exercice de la nouvelle Religion enseignée par Calvin. Ces Lois étoient-elles justes? Louis XIV étoit-il autorisé à les porter? Etoit-on obligé de s'y soumettre? Nous at-

tyrs, comme les actes authentiques le démontrent. Mais on pouvoit les compter aisément, parce que ce n'étoit pas de ces boucheries sanglantes, telles qu'on les avoit vues auparavant sous Marc-Aurèle, Trajan, Domitien et Néron. Voilà le véritable sens de la pensée d'Origène.

IV.

« Dieu eut un si grand soin de son Eglise, » que malgré ses ennemis il fit ensorte qu'elle » tînt cinq Conciles dans le premier siècle, » seize dans le second, trente dans le troi- » sième, c'est-à-dire, des assemblées tolérées. » Ces assemblées furent défendues, quand la » fausse prudence des Magistrats craignit » qu'elles ne devinssent tumultueuses.... Il » y avoit des temps où ces assemblées étoient » prohibées. C'est ainsi que parmi nous il est » défendu aux Calvinistes de s'assembler » dans le Languedoc. Nous avons quelque- » fois fait pendre et rouer les Ministres ou » Prédicants, qui tenoient des assemblées » malgré les Lois.

Au ton calomniateur, notre homme fait succéder le ton hypocrite. Il parle de l'Eglise chrétienne, comme étant l'Eglise de Dieu, et l'objet de ses soins divins, et ensuite il la déchire avec fureur. Il parle de cinquante

Conciles qui étoient des assemblées tolérées ; et il seroit bien embarrassé de les nommer, ou de prouver que les payens étoient instruits qu'elles se tenoient. Et s'ils n'en étoient pas instruits, comment prouvera-t-on qu'elles étoient tolérées?

Mais ce qui mérite ici notre principale attention, c'est le parallèle qu'on ose faire, et des Lois des Empereurs contre les Chrétiens, avec celles de Louis XIV contre les Calvinistes, et des Martyrs de l'Eglise primitive, avec les Réformés qui ont été condamnés dans ce Royaume. Pour faire sentir l'indécence de ce parallèle, nous présentons les deux observations suivantes :

Première Observation. Les Lois des Empereurs ordonnoient le culte des faux Dieux, et interdisoient toute profession et exercice du Christianisme. Ces Lois étoient-elles de justes Lois? Les Empereurs étoient-ils autorisés à les porter? Etoit-on obligé de s'y soumettre?

Les Lois de Louis XIV ordonnoient le rétablissement de l'ancienne Religion prêchée par les Apôtres, et interdisoient la profession et l'exercice de la nouvelle Religion enseignée par Calvin. Ces Lois étoient-elles justes? Louis XIV étoit-il autorisé à les porter? Etoit-on obligé de s'y soumettre? Nous at-

tendons la réponse des philosophes, à ces questions.

Pour un plus grand développement des questions du premier genre, nous rapporterons un trait de la conduite des Apôtres. Les Juifs ayant fait comparoître saint Pierre et S. Jean dans leur Sanedrin, ou Grand-Conseil, et leur ayant défendu de répandre la doctrine de Jésus-Christ, ces Apôtres leur dirent: *Seroit-ce une chose juste devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu même*[1] *? Pour nous, il nous est impossible de ne pas rendre témoignage de ce que nous avons vu, et de ce qui nous a été enseigné.* Cette réponse des Apôtres étoit-elle juste, ou étoit-elle condamnable? Nous savons bien que les philosophes modernes la traitent de *fanatique*[2]. Mais nous, qui croyons que les Apôtres étoient inspirés, nous la respectons comme un oracle.

Or, cette réponse fut toujours le principe qui dirigea les premiers Chrétiens dans leur conduite. Ils étoient les plus soumis et les plus fidèles de tous les sujets de l'Empire, pour tout ce qui étoit du civil et du politique. On n'eut jamais le moindre reproche à leur faire sur ce point. Mais ils savoient, en rendant aux Princes ce qu'ils leur devoient, rendre aussi à Dieu, ce qu'ils devoient à Dieu.

[1] Act. 4. — [2] Dict. Philos. article *Fraude*.

Les Empereurs n'étoient donc point autorisés à leur interdire l'exercice de leur religion.

Seconde Observation. On ose mettre en parallèle les Martyrs de l'Eglise, avec les Calvinistes qui ont été condamnés en France. Pour faire sentir la justesse de ce parallèle, comparons la conduite des uns et des autres.

1.° Les premiers Chrétiens prioient et offroient des sacrifices pour la paix et la prospérité de l'Empire, et pour la personne des Empereurs. Cela est attesté par les écrits des premiers Pères de l'Eglise. Les Calvinistes se proposèrent de changer la Monarchie, et d'établir en France une République, à la manière des Provinces unies, comme il est prouvé par les Confédérations d'Anduze, de Milheau et de Montauban, et par les Mémoires de Sully.

2.° Les premiers Chrétiens n'entrèrent jamais dans aucune conspiration, ne prirent jamais part à aucune rébellion, ne portèrent jamais les armes contre les puissances légitimes. On en trouve les preuves bien déduites dans l'Apologétique de Tertulien, etc. Trente années de guerres et de ravages de la part des Calvinistes[1], outre la conspiration d'Amboise, le projet de l'enlèvement de Charles IX à Monceaux, les reprises d'armes sous Louis

[1] Apol. c. 35. 36.

XIII et Louis XIV : tel fut l'esprit pacifique et soumis que montrèrent les Calvinistes.

3.° Sans aucune accusation, ni plainte, ni délit contre la société, on saisissoit les Chrétiens pour le seul fait de Religion ; on leur faisoit les plus flatteuses promesses, s'ils vouloient renoncer à Jésus-Christ ; on ne les condamnoit que sur le refus d'adorer les Dieux de l'Empire. Pour les Calvinistes, condamnés en France, ils ont été, ou pris les armes à la main, ou convaincus d'être entrés dans des conspirations, ou punis pour des crimes, indépendamment de la Religion.

L'écrivain sera-t-il capable de rougir de ses parallèles et de ses comparaisons?

V.

« Malgré ces défenses portées par les » Lois Romaines, Dieu inspira à plusieurs » Empereurs de l'indulgence pour les Chré- » tiens. Dioclétien même, qui passe chez les » ignorants pour un persécuteur, fut, pen- » dant dix-huit ans, le protecteur déclaré du » Christianisme, au point même que plusieurs » Chrétiens eurent des charges principales au- » près de sa personne. Il souffrit même que, » dans Nicomédie, sa résidence, il y eût une » superbe Eglise élevée vis-à-vis de son Palais. » Le César Galérius ayant malheureusement » été prévenu contre les Chrétiens, dont il

» avoit à se plaindre, engagea Dioclétien à » faire détruire la cathédrale de Nicomédie. » Un Chrétien, plus zélé que sage, mit en » pièces l'Edit de l'Empereur; et de-là vint » cette persécution si fameuse, dans laquelle » il y eut plus de deux cents personnes con- » damnées à la mort dans toute l'étendue de » l'Empire. »

Est-ce la hardiesse du mensonge, ou l'extravagance du raisonnement, qui doit ici frapper davantage? C'est ce que nous laissons décider au Lecteur, à qui nous nous contenterons de proposer quelques courtes observations.

1.° Cet homme nous dit, avec son ton hypocrite, que ce n'est que chez les ignorants que Dioclétien passe pour persécuteur, et qu'il fut, pendant dix-huit ans, le protecteur déclaré des Chrétiens. Mais il ne fait pas attention qu'il n'y a, au contraire, que les ignorants qui puissent parler comme lui, puisque tous les monuments historiques attestent qu'il y eut des Martyrs depuis les premières années de l'empire de Dioclétien, jusqu'à la dix-neuvième, qu'il publia son premier Edit contre les Chrétiens. L'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, auteur contemporain, et les Actes des Martyrs, donnés par Dom Ruinart, et traduits par M. de Maupertuy, en fournissent les preuves.

Outre cela, cette *protection déclarée*[1] n'empêcha pas cet Empereur de faire expirer dans les tourments, ses propres chambellans[2], son capitaine des gardes, une jeune Chrétienne qu'il destinoit pour épouse à Galère Maximien, plusieurs de ses proches, un fils du Préfet de Rome. On a des milliers de traits semblables de cette protection déclarée qu'il accorda aux Chrétiens.

Enfin, s'il résista d'abord aux emportements de Galérius, ce fut par une timidité naturelle, qui s'allioit bien dans lui avec la cruauté. *Il avoit l'adresse* dit Eutrope, Auteur payen, *de se servir du nom d'autrui pour satisfaire sa propre cruauté, et pour contenter cette inclination horrible, sans en avoir l'odieuse réputation.* Et dès que les Edits furent publiés, il porta la barbarie encore plus loin que tous les autres. Qu'on en juge par l'horrible carnage qui se fit alors, sous ses yeux mêmes, à Nicomédie. Il ne peut donc y avoir que des ignorants qui ne mettent pas Dioclétien au nombre des persécuteurs.

2.° Il ajoute que *Galérius ayant à se plaindre des Chrétiens, engagea Dioclétien à faire détruire la Cathédrale de Nicomédie.* Mais on n'a aucun monument qui annonce que ce Galérius, qui de pâtre devint Empereur, ait

[1] Euseb. l. 8. — [2] Lact. de Morte persec.

eu aucun sujet de se plaindre des Chrétiens. Ensuite, les deux Edits de Dioclétien ne disent pas un mot de la prétendue cathédrale. Ils ordonnent en général, que, dans toute l'étendue de l'Empire, les lieux d'assemblée des Chrétiens fussent rasés, leurs livres brûlés, les hommes en charge dépouillés de leurs dignités, ceux qui refuseroient de sacrifier aux Dieux, tourmentés par tous les supplices imaginables. L'avocat de Galérius défend donc mal son protégé.

3.° *Un Chrétien, plus zélé que sage, mit en pièces l'édit de l'Empereur.* Ce Chrétien étoit un seigneur de la plus haute considération, à ce qu'écrit Eusèbe, auteur contemporain. Nous convenons que cette action étoit répréhensible, parce que des sujets ne doivent jamais manquer aux princes, lors même que les princes manquent à leurs sujets. La patience et la soumission sont les seules défenses que permette Jésus-Christ. Mais cette action étoit-elle un crime? Mais quel étoit ici le plus grand crime, ou celui de l'Empereur, qui publie un édit barbare, et évidemment injuste et sacrilège; ou celui du Chrétien, qui, dans un moment d'une juste indignation contre cette impiété et cette barbarie, arrache un pareil édit? Que répondront à cela les philosophes?

Au reste, Dieu désapprouva bien moins que ces aigres censeurs, l'action de ce Chrétien

généreux, puisqu'il lui accorda la couronne du martyre. Dioclétien, après lui avoir fait subir les plus cruelles tortures, le condamna à être brûlé à petit feu; et ce Chrétien souffrit ces tourments avec un courage et une joie qui étonna les payens mêmes[1].

4.° On dit que l'action de ce Chrétien fut la cause de la persécution. Voilà une assertion assez remarquable. L'édit étoit la publication même de la persécution. Comment donc l'action de ce Chrétien, en arrachant l'édit, en fut-elle la cause? Est-il possible que des philosophes, que de si beaux génies raisonnent d'une manière si pitoyable!

5.° On dit enfin qu'il y eut plus de deux cents personnes condamnées à la mort, dans toute l'étendue de l'Empire Romain, dans cette persécution. Nous répondrons à cet odieux mensonge, par un petit passage d'Eusèbe[2]. « Les Empereurs, dit-il, voulurent » que tout ce qui se trouveroit dans Nicomé- » die, d'adorateurs du vrai Dieu, périt par » le fer et par le feu. Cette Ordonnance en- » veloppoit dans la même peine, les familles » entières, sans distinction d'âge, ni de sexe. » On ne peut exprimer avec quelle joie une » immense multitude d'hommes et de femmes » alloient présenter leur tête à l'épée des

[1] Euseb. Hist. l. 8. — [2] *Ibid.*

» bourreaux, et leurs corps aux flammes. » Outre ceux-là, il y en eut un très-grand » nombre qu'on enchaîna deux à deux, et » dont on chargea entièrement des vaisseaux » qu'on fit couler bas, après les avoir con- » duits en haute mer.

Voilà ce qui se passe en peu de jours dans une seule ville. Qu'on juge de ce qui dut se passer dans tout l'Empire, pendant dix ans que dura la persécution? et un homme vient vous dire qu'il y eut bien deux cents Martyrs!

VI.

» Le Bénédictin Dom Ruinart, homme » d'ailleurs aussi instruit, qu'estimable et » zélé, auroit dû choisir avec plus de dis- » crétion, ses Actes sincères. Ce n'est pas » assez qu'un manuscrit soit tiré de l'Abbaye » de Saint Benoit sur Loire, ou d'un Cou- » vent de Célestins de Paris, pour que cet » Acte soit authentique. Il auroit pu se passer » de rapporter l'avanture du jeune Romanus, » arrivée en 303. Ce jeune Romanus avoit » obtenu son pardon de Dioclétien, dans » Antioche; cependant il dit que le Juge » Asclépiade le condamna à être brûlé. Des » Juifs, présents à ce spectacle, se moquèrent » du jeune Romanus, et reprochèrent aux » Chrétiens que leur Dieu les laissoit brûler

» lui qui avoit délivré Sidrac, Misac et Abdemago, de la fournaise; qu'aussitôt il » s'éleva, dans le temps le plus serein, un » orage qui éteignit le feu; qu'alors le Juge » ordonna qu'on coupât la langue au jeune » Romanus? que le premier médecin de l'Empereur se trouvant là, fit officieusement » l'office de bourreau, et lui coupa la langue » dans la racine; qu'aussitôt le jeune homme, » qui étoit bègue auparavant, parla avec beaucoup de liberté; que l'Empereur fut étonné » qu'il parlât si bien sans langue; que le » médecin, pour réitérer cette expérience, » coupa sur le champ la langue à un passant; » lequel en mourut subitement.

» Eusèbe, dont le Bénédictin Ruinart a » tiré ce conte, devoit respecter assez les » vrais miracles opérés dans l'Ancien et dans » le Nouveau Testament, (desquels personne » ne doutera jamais) pour ne leur pas associer des histoires si suspectes.

Le Bénédictin Dom Ruinart est, au dire de notre critique, *un homme estimable, instruit et zélé;* et, au dire du même critique, le Bénédictin Dom Ruinart est un homme *sans discrétion* dans le choix des actes : il donne *des Avantures, des Contes, des Histoires suspectes*, pour des faits authentiques. Accordez tout cela, s'il est possible.

On nous dit ensuite, qu'il ne suffit pas qu'un manuscrit soit tiré d'une Abbaye de Bénédictins, et qu'il soit conforme à un autre manuscrit tiré d'un Couvent de Célestins ou de Feuillans, pour être authentique. Et nous, nous demandons si, pour en suspecter l'authenticité, il suffit qu'un homme la nie, surtout si ce négatif a été mille fois convaincu d'impostures et de mensonges?

On dit enfin, qu'il faut assez respecter les miracles de l'ancien et du nouveau Testament, desquels on ne doutera jamais, pour ne pas leur associer des histoires suspectes. Mais qu'on lise dans cet Ouvrage les articles, *Miracle*, *Moïse*, *Déluge*, *Christianisme*, *etc.* et qu'on juge du respect que cet homme, également impie et hypocrite, a pour ces miracles de l'ancien et du nouveau Testament.

Venons maintenant à l'histoire de *son jeune Romanus*. On pourroit d'abord lui demander pourquoi il le nomme gothiquement *Romanus*, au lieu de le nommer Romain, comme l'a traduit M. de Maupertuy, et selon que l'exige la langue Françoise? Ensuite, pourquoi dit-il toujours *le jeune Romanus*, puisque ce Martyr étoit un homme fait, et Diacre de l'Eglise de Césarée? Mais laissons tout cela, et donnons un précis fidèle de la narration d'Eusèbe.

Cet Evêque, que nous devons regarder

comme un des plus savants hommes, non-seulement de son siècle, mais encore de toute l'antiquité, étoit contemporain de celui dont il rapporte le combat; et voici ce qu'il nous en apprend dans son second livre de la Résurrection et de l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ.

Saint Romain étoit un Diacre de l'Eglise de Césarée en Palestine. Quelques affaires l'ayant obligé de faire un voyage en Asie, il passa par Antioche, où Asclépiades, qui en étoit gouverneur, persécutoit les Chrétiens avec la dernière cruauté, et étoit venu à bout d'en faire apostasier plusieurs. Romain l'ayant appris, alla se présenter à Asclépiades pour lui reprocher sa cruauté et son aveuglement. Cet Officier fit ce qu'il put pour gagner, ou pour intimider cet étranger; mais ce fut toujours inutilement; et après lui avoir fait endurer les plus horribles tortures, il le condamna à être brûlé vif. L'exécution devoit se faire hors de la ville. Les Juifs, qui étoient en grand nombre à Antioche, y allèrent avec empressement; et quand on commençoit à mettre le feu au bûcher, ces Juifs se mirent à insulter les Chrétiens, en leur rappelant le miracle des enfants de Babylone, et en leur disant que leur Jésus-Christ n'étoit pas assez puissant pour délivrer Romain, comme avoient été délivrés les trois Hébreux.

Tandis qu'ils parloient ainsi, il survint un orage si violent, que tout le monde fut obligé de se retirer à la hâte, et que le Juge fut forcé de faire reconduire Romain en prison. Asclépiades rendant ensuite compte de cet événement à Dioclétien, qui étoit pour-lors à Antioche, l'Empereur lui dit qu'il n'y avoit qu'à laisser là ce prisonnier. Mais le Juge piqué des reproches que Romain lui avoit faits, regagna bientôt Dioclétien, et, pour premier trait de vengeance, fit couper la langue au Saint Martyr. Il força un médecin Chrétien, mais qui avoit succombé aux tourments, de faire cette exécution. Le médecin la fit, et, par un reste de religion, il garda la langue du Martyr. Romain, après avoir eu la langue coupée, n'en parla pas avec moins de liberté. Il consoloit, exhortoit, instruisoit les autres prisonniers, qui étoient dans l'étonnement d'un pareil miracle. Le Juge en étant informé, crut que le médecin l'avoit trompé. Mais celui-ci lui représenta la langue de Romain, et soutint qu'il n'y avoit que la puissance de Jésus-Christ qui ait pu lui rendre la parole, et même lui conserver la vie après une pareille exécution. La chose fut bientôt confirmée par un exemple; car l'obstiné Asclépiades ayant fait venir un homme condamné à mort, on lui fit couper la langue à la même profondeur qu'on l'avoit coupée

à Romain, et l'homme en mourut sur le champ. Quelques jours après, Asclépiades confus, mais toujours plus cruel, fit étrangler le Saint Martyr dans la prison. Tel est en substance le récit d'Eusèbe de Césarée.

Nous avons déjà fait quelques questions, par manière de critique, à ce falsificateur des actes des Martyrs. On en auroit bien d'autres encore à lui faire. On pourroit lui demander, où est-ce qu'il a puisé toutes ces belles anecdotes qu'il rapporte? Où a-t-il appris que le médecin, qui coupa la langue à Saint Romain, étoit le premier médecin de l'Empereur? Où a-t-il appris que Dioclétien avoit accordé le pardon au Martyr, avant qu'Asclépiades le condamnât au feu? Où a-t-il appris qu'on arrêta un passant, à qui on coupa la langue, pour savoir si le médecin disoit vrai? Eusèbe, qui nous a conservé cette histoire du martyre de Saint Romain, ne nous dit rien de tout cela.

Après, l'Homme du Dictionnaire s'élève encore contre les Martyrs; l'Auteur des pensées philosophiques, qui, dans son langage boursoufflé et entortillé, ne présente pas seulement la moindre lueur, ni de bon sens, ni de vérité. On peut en juger par ce que nous allons en rapporter.

VII.

« Celui qui mourroit pour un culte dont » il connoîtroit la fausseté[1], seroit un enragé.

« Celui qui meurt pour un culte faux, mais » qu'il croit vrai; ou pour un culte vrai, » mais dont il n'a point de preuves, est un » fanatique.

Il n'y a pas de bon sens à supposer qu'il puisse y avoir des hommes qui donneroient leur vie, pour attester la vérité d'un culte dont ils connoîtroient la fausseté. Cela est contre la nature.

Il faut être plus que fanatique, pour affirmer qu'il n'y a de vrais martyrs que ceux qui meurent pour un culte, dont la vérité leur est démontrée *géométriquement*. Une Religion, des faits, des événements géométriquement prouvés? Voilà ce que demande ce nouveau rêveur.

Voilà ce qu'il demande, comme il s'en déclare en mille endroits[2]. *Si ta Religion est vraie*, dit-il, *sa vérité peut être mise en évidence, et se démontrer par des raisons invincibles. On n'a besoin, pour me terrasser, que d'un syllogisme. Raisonnons. Je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux. Une seule*

[1] Pensées Philos. n. 38. — [2] *Ibid.* n. 50.

démonstration me frappe plus que cinquante faits. Y a-t-il autres que des fanatiques et des fous, qui puissent parler comme l'Auteur des pensées philosophiques!

VIII.

« *Le vrai Martyr attend la mort; l'Enthousiaste y court.* »

On diroit que cet homme veut penser, et il ne débite que des paroles vuides de sens. Le mot de *Martyr* ne signifiant que *témoin*; ni la détermination à attendre la mort, ni le courage à lui aller au-devant, ne caractérisent point le Martyr. Ce qui le caractérise, c'est la fermeté à souffrir et les tourmens et la mort, plutôt que de désavouer la vérité.

IX.

« Celui qui, se trouvant à la Mecque, » iroit insulter aux cendres de Mahomet, » renverser ses autels, et troubler toute une » Mosquée, se feroit empâler à coup sûr, et » ne seroit peut-être pas canonisé. Ce zèle » n'est plus à la mode. Polieucte ne seroit de » nos jours qu'un insensé.

Nous venons de dire ce que signifioit le

mot de *Martyr*. Et, quel rapport y a-t-il entre cette qualité de témoin, ou ce témoignage rendu à la Religion, avec ce verbiage de la Mecque, et des cendres de Mahomet? Mais le déclamateur boursoufflé a cru présenter un grand trait par le parallèle du chrétien, qui iroit insulter les cendres de Mahomet, et le martyr Polieucte qui brûla, dit-on, un temple des payens, que cet homme-ci traite d'insensé, et par lequel il semble vouloir nous faire porter le même jugement de tous les autres martyrs. Mais nous lui demanderons: sur quoi fondé, traite-t-il S. Polieucte d'insensé? Est-ce sur les actes de son martyre? Mais ces actes ont toujours été regardés comme très-incertains. Aussi Dom Ruinart ne leur a-t-il pas donné place dans son recueil, et son nom n'est pas dans le Martyrologe. Est-ce sur la belle tragédie du grand Corneille? Mais Corneille ne lui prête que des sentiments dignes d'un héros Chrétien.

Cependant supposons pour vrai ce qu'on dit de S. Polieucte. Quel jugement pourrons-nous et devrons-nous en porter? Le même que S. Gregoire de Nysse porta de S. Théodore, qui fut dans le même cas que S. Polieucte. S. Théodore étant avec d'autres soldats de sa Légion, les entendit blasphêmer contre la Religion chrétienne, et joindre encore les railleries aux blasphêmes. Il la défendit

avec beaucoup de zèle et de sagesse : les Officiers étonnés lui laissèrent quelque temps pour se décider entre le Christianisme et l'Idolâtrie. Pendant ce temps-là il alla mettre le feu à un temple de Cibèle. Il fut saisi, on lui offrit sa grace, s'il vouloit renoncer à Jésus-Christ. Il eut horreur de ces offres. Il souffrit les plus horribles tortures avec une constance incroyable, et sans marquer jamais la moindre altération. Enfin il fut jetté dans les flammes, où il mourut en chantant les louanges de Jésus-Christ. Théodore étoit-il véritablement Martyr de Jésus-Christ? Répondez, l'Homme des pensées philosophiques.

MATIÈRE.

Qu'est-ce que la Matière? La Matière est-elle éternelle? La Matière est-elle capable de penser? Voilà les questions les plus intéressantes que l'esprit humain puisse faire sur cet objet; et si l'on vient à bout de les résoudre d'une manière claire, et qui contente véritablement la raison, on prévient sûrement tous les écarts où peut engager la philosophie présomptueuse et dangéreuse de ce siècle.

On parle tous les jours de la Matière, sans en avoir aucune idée fixe, et à laquelle on puisse sûrement s'en tenir. On fait sur la possibilité de l'éternité, ou de la création de la matière, des raisonnements qui sont sans principe, sans fondement, sans appui. On met en problême, si la matière ne seroit point capable de penser, et si la pensée ne seroit point un don que Dieu auroit pu accorder à la matière.

Voilà ce qui fait une des belles parties de la philosophie moderne, ce qui sert de matière aux profondes méditations de ceux qui se donnent aujourd'hui pour les précepteurs du

genre humain, ce qui est souvent traité dans ces ouvrages lumineux, par lesquels on prétend éclairer la raison, dissiper les ténèbres de l'ignorance, faire tomber l'empire des préjugés, mettre en leur place des principes sûrs et invariables, et rendre les plus importants services à la société.

Pour nous, nous prétendons, que sans tout cet orgueilleux étalage de philosophie, une raison droite, attentive, qui ne se laisse surprendre, ni par les grands termes, ni par le ton hardi et décidé, qui n'admet rien qui ne soit clairement énoncé, et solidement prouvé; nous pensons qu'une raison telle que nous la présentons ici, est très-suffisante pour résoudre ces questions, et qu'il n'appartient même qu'à la raison, qui procède ainsi, de les résoudre. Et c'est de cette manière que nous allons nous-mêmes procéder.

PREMIÈRE QUESTION.

Qu'est-ce que la Matière?

La Matière est sous nos yeux, elle est entre nos mains, elle se fait sentir par une multitude infinie d'impressions sur tous nos organes; et cependant, depuis plus de deux mille ans, on demande ce que c'est que la Matière; et après une infinité de discussions

et d'examens, on n'est pas plus instruit aujourd'hui sur cela, qu'on ne l'étoit il y a deux mille ans. Nous pouvons dire même que, plus on s'applique à l'examiner, plus on sent la nécessité d'en revenir à l'oracle prononcé, il y a trois mille ans, par un Roi philosophe. J'ai reconnu, dit-il, que jamais aucun homme ne pourra pénétrer le secret des œuvres de Dieu. *Intellexi quòd omnium operum Dei, nullam possit homo invenire rationem*[1].

Tout ce que nous pouvons connoître de la Matière, se réduit à quelques qualités, attributs et propriétés que l'on conclut, soit de diverses observations et expériences qu'on a faites, soit des services qu'elle nous rend, ou que l'on en peut tirer. C'est de-là que l'on conclut que la Matière est une substance étendue, divisible, inerte, c'est-à-dire, sans aucune activité intrinsèque, de recevoir le mouvement, mais incapable de se le donner.

Telle est l'idée que nous présentent de la Matière, tous ceux qui en ont raisonné avec le plus d'exactitude et de clarté. *Nous n'avons*, dit Locke[2], *aucune autre idée de la Matière, que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frap-*

[1] Eccl. 8 — [2] Locke, l. 2. c. 23.

pent nos sens. Tout ce que j'aperçois par les sens, est Matière, dit Rousseau[1], *et je déduis toutes les propriétés essentielles de la Matière, des qualités sensibles qui me la font apercevoir, et qui en sont inséparables.* Son étendue, sa divisibilité, sa capacité à faire des impressions sur nos organes, n'ont pas besoin d'être prouvées, nos sens nous en rendent continuellement témoignage.

Quant à son inertie intrinsèque, (ce qui demande ici la principale attention) c'est une chose qui a été reconnue par tous les plus grands philosophes, anciens et modernes; et des anciens, personne n'en a mieux raisonné que le sage Platon, et n'en a tiré des conséquences plus justes et plus raisonnables. Il est vrai que Démocrite, le maitre d'Epicure, n'a pas pensé comme Platon, et comme les autres philosophes. Il suppose la matière en mouvement, sans pouvoir rien dire qui étaie sa supposition. Mais il est vrai aussi que Démocrite imagine, et ne raisonne pas; et qu'il ne peut rien répondre aux difficultés, véritablement insolubles, qu'on lui fait contre le mouvement intrinsèque de la Matière. Il est également vrai que les Abdéritains ayant pitié de lui, eurent la charité de lui envoyer des médecins pour guérir son cerveau dérangé.

[1] Emil. t. 3. p. 39.

Pour ce qui est des modernes, on observe que parmi ce grand nombre de philosophes de la plus haute réputation, qui ont paru dans ces derniers siècles, il n'en est pas un qui ne suppose comme un principe, l'inertie de la Matière, et son incapacité intrinsèque à se donner le mouvement. Copernic, Képler, Descartes, Gassendi, Euler, Newton, Mallebranche, tous en conviennent unanimement; et si, à l'autorité de ces grands noms, on joint encore le raisonnement, il n'y aura plus moyen de se refuser à l'évidence du principe. La manière de raisonner sur ce point, nous la tirerons de l'*Emile* de Rousseau.

« Je vois, dit-il, la matière[1], tantôt en » mouvement et tantôt en repos; d'où j'infère » que le repos ni le mouvement ne lui sont » pas essentiels. Mais le mouvement étant » une action, il est donc l'effet d'une cause, » dont le repos est l'absence. Quand rien » n'agit sur la Matière, elle ne se meut » point; et par cela même, qu'elle est indif- » férente au repos et au mouvement, son état » naturel est d'être en repos. »

Après avoir distingué, avec beaucoup de justesse, de clarté et de précision, le mouvement passif et communiqué, d'avec le mouvement volontaire et de spontanéité, il dit ces paroles remarquables : « Concevoir la

[1] Tome 2. p. 40.

» matière productrice du mouvement, c'est » clairement concevoir un effet sans cause, » c'est ne concevoir absolument rien; » et il ajoute :

» N'est-il pas clair que si le mouvement » étoit essentiel à la matière[1], il en seroit in- » séparable, il y seroit toujours en même » degré, toujours le même dans chaque » portion de matière; il seroit incommuni- » cable, il ne pourroit augmenter ni dimi- » nuer, et l'on ne pourroit pas même » concevoir la matière en repos?

» Quand on me dit que le mouvement » n'est pas essentiel à la Matière, mais né- » cessaire, on veut me donner le change » par des mots qui seroient plus aisés à ré- » futer, s'ils avoient un peu plus de sens; » car, ou le mouvement de la Matière lui » vient d'elle-même, et alors il lui est es- » sentiel; ou s'il lui vient d'une cause étran- » gère, il n'est nécessaire à la matière, » qu'autant que la cause motrice agit sur » elle. Nous rentrons dans la première dif- » ficulté.

» Les idées générales et abstraites, sont » la source des plus grandes erreurs des » hommes; jamais le jargon de la métaphy- » sique n'a fait découvrir une vérité, et il a

[1] Tome 2. p. 47.

» rempli la philosophie d'absurdités, dont
» on a honte, sitôt qu'on les dépouille de
» leurs grands mots. Dites-moi mon ami, si
» quand on vous parle d'une force aveugle,
» répandue dans toute la nature, on porte
» quelque véritable idée dans votre esprit?
» On croit dire quelque chose par ces mots
» vagues, de force universelle, de mou-
» vement nécessaire, et l'on ne dit rien du
» tout.

» L'idée du mouvement n'est autre chose
» que l'idée du transport d'un lieu à un
» autre; il n'y a point de mouvement sans
» quelque direction; car un être individuel
» ne sauroit se mouvoir à la fois dans tous
» les sens. Dans quel sens donc, la matière
» se meut-elle nécessairement?

» Toute la Matière en corps a-t-elle un
» mouvement uniforme, ou chaque atome
» a-t-il son mouvement propre? Selon la
» première idée, l'univers entier doit former
» une masse solide et indivisible; selon la
» seconde, il ne doit former qu'un fluide
» épars et incohérent, sans qu'il soit jamais
» possible que deux atomes se réunissent.

» Sur quelle direction se fera ce mouve-
» ment commun de toute la matière? Sera-
» ce en droite ligne, en haut, en bas, à
» droite ou à gauche? Si chaque molécule
» de matière a sa direction particulière,

» quelles seront les causes de toutes ces di-
» rections, et de toutes ces différences? Si
» chaque atome ou molécule de Matière ne
» faisoit que tourner sur son propre centre,
» jamais rien ne sortiroit de sa place, et il
» n'y auroit point de mouvement commu-
» niqué; encore même faudroit-il que ce
» mouvement circulaire fût déterminé dans
» quelque sens. Donner à la matière le mou-
» vement par abstraction, c'est dire des mots
» qui ne signifient rien; et lui donner un
» mouvement déterminé, c'est supposer une
» cause qui le détermine. » Supposer le mouvement essentiel, ou nécessaire à la matière, c'est donc supposer une chose qui choque toutes les lumières de la raison, du raisonnement et du bon sens.

Voilà donc l'inertie de la Matière, démontrée autant qu'une chose est susceptible de démonstration. Il a été nécessaire d'appuyer sur ce point, 1.° Pour mieux fixer nos idées par rapport à ce que nous pouvons affirmer de la Matière : 2.° Pour résoudre plus sûrement la troisième question que nous avons proposée : 3.° Pour prévenir les abus que certains séducteurs font de ces propositions vagues : que nous ne connoissons point la Matière, que la Matière possède des qualités qui nous sont inconnues; que quand il s'agit de décider de quoi la matière est ca-

pable, ou incapable, il faut être extrêmement réservé.

Il faut être réservé, on en convient; mais il faut également être ferme et conséquent, lorsqu'on procède, comme nous le faisons, par des principes sûrs, clairement développés et appuyés sur l'expérience, sur les observations, et sur l'aveu et le concert des philosophes les plus éclairés.

Nous avouons donc, pour résoudre la question proposée, que nous ne connoissons la Matière que par ses qualités sensibles, c'est-à-dire, par son étendue, sa divisibilité, son inertie, son indifférence au repos ou au mouvement, et par les impressions qu'elle fait sur nos sens, soit par la taille, soit par la figure, soit par le mouvement que les causes extrinsèques impriment à ses parties. Voilà tout ce que nous pouvons en affirmer. C'est à cela que se bornent nos connoissances, par rapport à la Matière; c'est tout ce qu'il est nécessaire que nous en connoissions. On voit déjà les conséquences importantes qu'il y a à tirer de ces différents points.

La Matière a été créée pour nos usages et pour notre service. Il seroit inutile et même dangéreux, de vouloir en connoître davantage. Tout ce que nous ont dit les philosophes, depuis vingt siècles, est une preuve de cette inutilité; et tous les écarts où ils ont

donné, est une preuve du danger. Le sage ne marchera en sûreté qu'en se bornant dans ses recherches sur la Matière, à la connoissance des attributs que nous avons rapportés.

Seconde Question.

La Matière est-elle éternelle ?

La raison est d'abord embarrassée à répondre à cette question. La révélation dit que la Matière a été créée; et la raison, éclairée par ce flambeau de la révélation, faisant en conséquence des réflexions plus fortes, conçoit mieux la nécessité qu'il y a d'admettre la création de la Matière. Elle conçoit alors que l'éternité de la Matière ne peut s'accorder ni avec les lumières d'une raison pure, ni avec l'idée que nous avons de Dieu. Développons et éclaircissons ces deux vues, qui méritent d'autant plus d'attention, qu'elles sont plus simples, plus naturelles et plus propres à résoudre clairement la question.

I.

L'éternité de la Matière ne s'accorde point avec ce que nous présentent les lumières d'une raison pure.

D'abord rien ne paroîtra plus absurde à un esprit attentif, que la réunion de ces deux idées, et de ces deux mots : *Matière* et *Eternelle.* Car si la Matière est éternelle, elle existe donc par elle-même; elle est donc elle-même son principe. Si elle existe par elle-même, elle est donc indépendante de Dieu; Dieu ne pourroit non plus l'anéantir, qu'il a pu la créer. Il n'a pas pu la créer; il ne pourroit donc pas l'anéantir. Un grain de sable suffiroit donc pour faire échouer la toute-puissance de Dieu; et l'existence de la Matière, et de toutes les parties de la Matière, seroit donc aussi nécessaire que l'existence de Dieu même.

Ensuite, il est démontré que la Matière est essentiellement inerte et incapable par elle-même d'aucune activité, comme nous l'avons vu dans l'examen de la première question. Or, qu'y a-t-il qui épouvante plus la raison, que d'admettre sans nécessité et sans preuves une substance éternellement existante, et éternellement incapable de

tout, devant tout à elle-même, et qui d'elle-même ne peut rien; éternellement inutile à tout, et qui attend éternellement qu'une main toute-puissante la mette en activité?

Qu'y a-t-il qui épouvante plus la raison, et qui doive lui paroître plus absurde, que d'admettre sans nécessité et sans preuve une substance pareille?

Je dis, sans nécessité et sans preuves: 1.° Sans nécessité, parce qu'on a, pour expliquer l'origine de la Matière, une autre voie qui est simple, qui est bien fondée, qui contente la raison, et qui termine toutes ses incertitudes. 2.° Sans preuves, parce que tous ceux qui viennent nous parler d'une matière éternelle, ne peuvent jamais nous présenter la moindre raison, pour établir leur sentiment.

Cette voie que nous donnons pour expliquer l'origine de la Matière, c'est la création. Cette voie est simple, parce que, quelque incompréhensible que soit la création, toutes les difficultés s'évanouissent, quand on la regarde comme l'action d'une Puissance infinie. Elle est bien fondée, parce qu'elle est autorisée par la révélation, qui est une chose démontrée. Elle contente la raison, parce que par-là, Dieu paroît véritablement Dieu, et véritablement infini en puissance.

Mais ceux qui nous parlent d'une Matière éternelle, non-seulement ne fournissent aucune preuve pour établir leur sentiment; mais j'ajoute qu'on ne peut rien concevoir de plus méprisable, et de plus risible même, que leurs prétendus arguments et raisonnements. Qu'on en juge par ce que nous allons rapporter d'après le grand Oracle des philosophes d'aujourd'hui.

I.

« S'il n'étoit pas nécessaire que la Ma-
» tière existât, pourquoi existe-t-elle[1]? Et
» s'il falloit qu'elle fût, pourquoi n'auroit-
» elle pas été toujours?

Voilà un raisonnement en vérité bien pressant. Il revient à-peu-près à celui-ci : S'il n'étoit pas nécessaire que l'homme du Dictionnaire existât, pourquoi existe-t-il?

De son existence actuelle, faudra-t-il conclure à la nécessité de son existence!

Pourquoi la Matière existe-t-elle? Parce que Dieu l'a voulu. Pourquoi cet impie existe-t-il? Parce que Dieu l'a permis. La volonté toute-puissante et infiniment sage de Dieu, est la seule raison qu'on puisse apporter de la Création. *Tota ratio facti est omnipotentia facientis*[2].

[1] Dict. Philos. — [2] August. ad Marc.

II.

« Nul axiome n'a jamais été plus univer-
» sellement reçu que celui-ci : *Rien ne se*
» *fait de rien.* En effet, le contraire est in-
» compréhensible. »

Nul axiome n'a jamais été plus vrai, quand il s'agit de mesurer la puissance de l'homme. Avec rien, il ne peut rien faire. Mais l'homme se vantera-t-il de pouvoir mesurer la puissance de Dieu? Prouvera-t-il qu'il est impossible que Dieu soit Créateur.

III.

« L'éternité de la Matière n'a nui chez
» aucun peuple au culte de la Divinité. »

Mieux on connoît la Divinité, et mieux on peut l'honorer. L'ignorance de quelques attributs divins n'anéantit pas le culte; mais il le rend nécessairement moins parfait. Rien ne nous annonce mieux les grandeurs de Dieu, que la création de toutes choses par sa Parole toute-puissante. Il commande au néant; et le néant entend sa voix. Il dit : que la lumière soit faite; et la lumière est faite au même instant[1]. Il parle, et tout existe à sa parole. Jamais les philosophes ont-ils eu

[1] Gen. 1.

des idées aussi sublimes[1] ? Ont-ils jamais montré un Dieu aussi grand ?

IV.

« La Religion ne fut jamais effarouchée » qu'un Dieu éternel fût reconnu comme » le Maître d'une Matière éternelle. »

On sait que la Religion de cet homme-ci ne s'effarouche pas aisément. Au reste, que veut-il dire par ces termes singuliers ? Mais nous lui ferons voir ci-après qu'il s'enferre furieusement.

V.

« L'idée du cahos débrouillé par un Dieu, » se trouve dans toutes les anciennes théo- » gonies. Hésiode répétoit ce que pensoit » tout l'orient, quand il disoit dans sa théo- » gonie : Le cahos est ce qui a existé le » premier. Ovide étoit l'interprête de tout » l'Empire Romain, quand il disoit :

Sic ubi dispositam quisquis fuit ille Deorum
Congeriem secuit.

L'idée du cahos est évidemment tirée de Moïse[2]. La terre, dit-il, ne fut d'abord

[1] Ps. 148. — [2] Gen. 1.

qu'une masse informe, sans ordre, sans ornement, sans parure; elle étoit enveloppée dans les ténèbres, et dans les eaux. Il n'y avoit encore rien de ce qui l'embellit, et de ce qui l'anime. Il n'y avoit ni arbres, ni plantes, ni animaux, ni soleil pour l'échauffer, l'éclairer, l'animer. *Terra autem erat inanis et vacua; et tenebræ erant super faciem abyssi, et spiritus Domini ferebatur super aquas.* Tel fut l'univers au moment de sa naissance; tel fut comme le premier acte de la Création. Mais cette idée du cahos ne combat nullement celle de la création; car avant de mettre, dans le Ciel et la terre, ce bel ordre que nous y admirons, Dieu, nous dit le même Moïse, commença par les tirer du néant. *In principio creavit Deus cœlum et terram.*

Le souvenir de cet état primitif de la terre, qui ne dura que quelques heures, et peut-être que quelques moments, se conserva chez tous les peuples. Est-il surprenant qu'Hésiode et Ovide en aient fait mention? Mais les Poètes, toujours plus empressés à débiter leurs imaginations, qu'à montrer la vérité, en firent diverses descriptions, dans lesquelles aucun d'eux n'égala la majestueuse simplicité du récit de Moïse, aucun ne s'éleva à ses sublimes idées, et tous man-

quèrent ce qu'il y avoit de plus grand[1], qui étoit de montrer ce monde enveloppé encore dans les langes de l'enfance, et sortant du néant à la parole Toute-puissante du Créateur. Qu'Hésiode et Ovide sont petits devant l'historien de la naissance du monde !

VI.

« La Matière étant éternelle, devoit avoir » des propriétés éternelles, comme la con» figuration, la force d'inertie, le mouve» ment et la divisibilité. Mais cette divisibi» lité n'est que la suite du mouvement; car » sans ce mouvement rien ne se divise, ne se » sépare, ni ne s'arrange. On regardoit » donc le mouvement comme essentiel à » la Matière. »

Voici le déraisonnement porté à son dernier période, et en même temps la dernière humiliation pour le plus orgueilleux de tous les hommes.

1.° Il suppose, comme convenu, ou accordé, ou prouvé, que la Matière est éternelle, et c'est présisément ce dont il est question, et dont il n'a pas fourni la moindre preuve.

2.° Il met, parmi les propriétés de la matière, la force d'inertie; et la force d'inertie

[1] Job. 38.

n'est rien. Elle n'exprime que la masse, le volume, ou la quantité de la matière. Or, cela ne désigne point une propriété de la Matière; il ne désigne que la difficulté qu'auroit une puissance à mouvoir cette masse, ce volume, cette quantité.

3.° Parmi ces propriétés de la Matière, il met encore le mouvement. Or, il est démontré, dans la réponse à la question précédente, que la Matière est très-indifférente au repos ou au mouvement.

4.° Le bon homme se perd quand il dit que la divisibilité n'est que la suite du mouvement. C'est la division qui est la suite du mouvement, et non pas la divisibilité. On ne divise une chose, à l'aide du mouvement, que parce qu'elle est divisible. Mais elle est divisible, avant qu'on en vienne à la division.

O Homme du Dictionnaire! vous auriez bien besoin d'aller à l'école faire un peu de Logique.

Nous avons d'abord prouvé que l'idée d'une Matière éternelle ne pouvoit point s'accorder avec ce que nous présentent les plus pures lumières de la raison; nous avons fait voir que ce qu'on oppose à cette preuve ne mérite que la pitié; nous allons prouver maintenant que cette même idée de l'éternité de la Matière, ne s'accorde pas avec l'idée que nous avons de Dieu.

II.

L'éternité de la Matière ne peut pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu.

Qu'est-ce que Dieu? Si nous réunissons tout ce que la raison la plus pure, la philosophie la plus éclairée, la révélation la plus sublime nous en apprennent, nous trouverons que tout ce qu'on peut concevoir, et dire de ses grandeurs, s'exprime par ce seul mot : *L'infini*. Dieu est l'Etre infini, nécessairement infini, infini dans toutes les perfections. Il n'y aura certainement ni philosophe, ni Déiste, qui refuse d'admettre cette idée que nous donnons de Dieu.

Or, si Dieu est infini, il doit avoir l'être par lui-même. La dépendance pour l'existence seroit une grande imperfection; et toute imperfection répugne à l'idée de l'infini. Si Dieu est infini, son existence, sa manière d'être, ses lumières, sa volonté, sa puissance doivent également être infinies. Si sa puissance est infinie, elle peut donc donner l'être, créer, faire que ce qui n'existoit pas, existe; car c'est-là la plus grande preuve, que cette puissance est véritablement infinie. S'il est infini, il doit avoir une autorité absolue sur tout ce qui existe, ensorte que rien n'existe,

et ne puisse exister que par sa volonté. Nier que Dieu puisse créer, c'est nier que sa puissance soit infinie; et nier que sa puissance soit infinie, c'est nier son existence.

Un Dieu infini, un Dieu Créateur; voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Etre Suprême; voilà ce que notre raison peut en concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu qui ne seroit que l'ordonnateur d'une matière préexistante, et d'un Dieu Créateur qui commande à la Matière d'exister? L'idée d'une Matière éternelle ne peut donc pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu.

III.

La raison ne peut pas refuser d'admettre l'idée de la Création.

Ne pas concevoir comment une chose a pu se faire, ce n'est pas une raison suffisante pour la rejetter. Il faudroit pour cela prouver, qu'elle répugne, et qu'elle renferme quelque contradiction. Or, nous défions tous les philosophes de prouver que l'idée de Création répugne, et qu'elle renferme quelque contradiction. Nous les défions de faire voir qu'il est impossible que Dieu soit Créateur.

Mais ces Messieurs qui rejettent l'idée de Création, parce qu'ils ne peuvent pas concevoir ce que c'est que sortir du néant et commencer d'exister, ne s'aperçoivent pas combien ils s'enferrent. Car conçoivent-ils mieux mille autres choses qu'ils ne peuvent pas s'empêcher d'admettre?

Conçoivent-ils mieux, comme on le leur a déjà dit, ce que c'est qu'une Matière éternellement existante, et éternellement inerte, et qui attend pendant une éternité que Dieu lui donne l'activité?

Conçoivent-ils mieux ce que c'est que cette fécondité si admirable, si constante, si uniforme, donnée à la Matière par les germes, germes sans lesquels cette Matière eût été éternellement incapable de rien produire? La formation et la fécondité de ces germes qui renaissent toujours de leur propre sein, qui donne cette variété presque infinie d'êtres et de productions, est-elle plus facile à concevoir que la Création?

Conçoivent-ils mieux la Création des esprits, des substances spirituelles, que celle de la Matière? Car il faut qu'ils disent, ou qu'il n'y a point de substances spirituelles, ou qu'elles sont créées, ou qu'elles sont éternelles, comme Dieu. Dire qu'il n'y a point de substances spirituelles, c'est se mettre au nombre de ceux que les anciens comparoient

à une bande de pourceaux. *Epicuri de grege porcus.* On ne peut avoir ces sentiments, que dans les moments des voluptés les plus grossières et les plus condamnées par la raison. Dire qu'elles sont éternelles, incréées, ce seroit dire en même temps qu'elles sont absolument indépendantes de Dieu. Car quel pouvoir auroit Dieu sur des substances éternelles comme lui, et qui, pour exister, penser, vouloir, raisonner, n'auroient point eu besoin de lui? Dire qu'elles ont été créées, c'est se mettre dans la nécessité d'avouer la même chose de la Matière.

La pensée d'une Matière éternelle ne peut donc venir qu'à une ame stupide et incapable de réfléchir, ou à une ame aveuglée par des préjugés que l'orgueil, l'ignorance et l'indolence ont fait naître, et que les réflexions d'une raison attentive doivent dissiper. Voilà pourquoi nous avons dit, en commençant notre réponse à cette question, que la raison étoit d'abord embarrassée à la résoudre, mais qu'en faisant sur cet objet des réflexions plus fortes en conséquence de la révélation, cette raison conçoit enfin la nécessité d'admettre la création de la Matière.

L'éternité de la Matière choque toutes les lumières les plus pures; elle anéantit en quelque manière l'idée de Dieu; elle est infiniment plus incompréhensible que le dogme

de la Création; et tous ceux qui parlent de cette Matière éternelle, ne disent que des paroles vagues, sans présenter la moindre lueur ni de raison, ni de preuves, ni même de probabilité.

Troisième Question.

La Matière est-elle capable de penser.

Quoique les termes de *Matière*, de *pensée*, de *substance pensante* soient aussi clairs que les définitions qu'on pourroit en donner; cependant nous allons présenter sur ces mêmes termes, des explications, ou éclaircissements, ou définitions qui nous ont paru absolument nécessaires. Par-là les idées seront fixées; on pourra mieux s'entendre; et la question sera plus facile à résoudre.

Par le mot de *Matière* on entend, comme nous l'avons dit, une substance étendue, divisible, inerte, et qui ne peut agir que par le mouvement qui lui est imprimé, et par la figure et la taille de ses parties.

Sous le mot de *pensée*, on comprend tout ce qui concerne la perception et la connoissance d'un objet, ou l'examen que l'on en fait, ou les jugements que l'on en porte, ou les raisonnements que l'on fait en conséquence de ces connoissances et de cet examen.

Par *substance pensante* ou *intelligente*, on entend celle qui est capable de concevoir et de connoître les objets non-seulement sensibles, mais encore ceux qui sont purement intellectuels et abstraits, qui peut les prendre individuellement et séparément, ou les généraliser et les réunir sous les mêmes idées, ensorte que la connoissance soit toujours également claire et certaine, soit qu'elle se porte sur les individus, soit qu'elle en fasse une entière abstraction.

Je ne crois pas que parmi les hommes qui se piquent de raisonner, il y en ait aucun qui refuse d'admettre ces notions, ou éclaircissements, ou définitions. Mais, en les admettant, la question semble déjà toute résolue, et il n'y a plus de difficulté à démontrer que la Matière est absolument incapable de penser. C'est ce que nous allons faire voir par quelques raisonnements simples, et à la portée de tout le monde.

Premier Raisonnement.

Toute action, ou propriété de la Matière est divisible. Or, la pensée n'est pas divisible. Donc la pensée ne peut être ni l'effet, ni l'action, ni une propriété de la Matière. Donc la Matière est incapable de penser, ou de produire la pensée.

Mettons ces trois propositions dans le plus grand jour.

1.° La première proposition est, que toute action et toute propriété de la Matière, est divisible. Pour nous convaincre de cette vérité, examinons d'abord l'action de la Matière. La Matière n'agit, et ne peut agir que par le mouvement qui lui est imprimé, et par l'impression que ses parties font alors sur les objets. C'est-là un principe que personne ne peut révoquer en doute. Ainsi la lumière qui nous éclaire, et qui nous rend les objets sensibles, n'est qu'un amas de Matière tres-fine et très-déliée, qui est poussée vers les objets, qui se réfléchit de ces objets sur notre œil, et qui vient y peindre leur image. Qu'est-ce que le son? C'est un air agité qui, en frappant par ses vibrations les nerfs de notre ouïe, y cause des ébranlements par lesquels nous connoissons ce qu'on appelle les sons. Les odeurs ne sont autre chose que l'impression que font sur l'odorat les parties qui se détachent des objets odoriférans, et qui viennent remuer cet organe. La végétation est l'effet d'une circulation qui porte la nourriture dans toutes les parties de ce qui végète, et cette circulation est elle-même l'effet du mouvement qu'un air échauffé et dilaté imprime à des parties de Matière. Cet air pousse ces parties, qui elles-mêmes en poussent d'autres, et

c'est ce qui fait la circulation et le grand principe de la végétation.

Dans toutes ces actions, et de même dans toutes les autres actions de la Matière, on ne voit que du mouvement et des parties mises en mouvement. Or, il est clair, comme le jour, que tout cela est divisible. Toutes les actions de la Matière sont donc divisibles, puisqu'on n'y conçoit que des parties mises en mouvement.

Ce que nous disons des actions de la Matière, doit se dire également de toutes ses propriétés et qualités; puisque toutes ces propriétés et qualités que nous lui connoissons, ne sont que l'effet du mouvement, de la taille, de la figure, et de la combinaison de ses parties. Nous ne nous expliquons pas davantage ici sur ce point, parce que nous en avons suffisamment parlé dans un autre article de cet ouvrage[1].

2.° Que la pensée, la connoissance, le sentiment ne soient pas divisibles, c'est une chose qu'on n'entreprend pas de prouver, parce qu'il semble qu'il n'y aura jamais d'homme assez extravagant pour le contester. Que pourroit-on dire en effet à un homme qui prétendroit qu'une pensée, un sentiment, une affirmation, une négation, sont aussi susceptibles de division, que le seroit une ligne,

[1] V. art. *Ame*.

un cercle, un triangle? Qui vous parleroit de la moitié, du tiers, du quart d'un acte de la volonté, ou de l'entendement; qui s'imagineroit qu'on peut partager une pensée, comme on partage un nombre, une masse, une quantité quelconque? Quelque méprisables que fussent ceux qui pourroient tenir de pareils discours, ils seroient cependant encore plus dignes de pitié, que de mépris.

Le sens intime nous dit à tous, qu'il n'est rien de plus simple que ces actes par lesquels nous pensons, nous voulons, nous jugeons, nous raisonnons; que ces actes, qui sont en nous, ne se rapportent ni à la tête, ni à aucune partie du corps, ni au cours du sang; que ces actes ne sont que la manière dont quelque chose qui est en nous, et qui est nous, se porte vers les objets, soit ceux qui sont sensibles, soit ceux qui sont hors de la sphère de nos sens; et qu'il est impossible de concevoir, dans ces actes, le moindre fondement à aucune divisibilité.

Voilà donc d'abord une différence essentielle entre l'action de la Matière et la pensée, et un principe d'où l'on tire cette conséquence évidente, que la Matière ne peut pas produire la pensée, et qu'elle est incapable de penser.

Troisième Raisonnement.

La pensée est un mode, ou une modification de la substance pensante. Or, aucune des modifications de la matière ne peut être la pensée. Donc la Matière ne peut pas être une substance pensante.

La pensée étant la manière dont on se porte vers les objets, pour les considérer, les connoître, en juger, il est évident que la pensée est le mode d'une substance. Ainsi la première proposition est incontestable.

La seconde ne l'est pas moins ; car toutes les modifications de la Matière se réduisent au mouvement que l'on imprime à ses parties, ou à l'arrangement qu'on leur donne, ou à la figure qu'elles ont. Or, il n'y a personne qui ose dire que l'impulsion donnée à quelques parties de Matière, ou leur arrangement, ou leur figure, soient des pensées; ou, s'il y avoit quelqu'un qui osât le dire, on ne perdroit pas son temps à lui répondre.

Pour se soustraire à la force de ces raisonnements, on dira peut-être qu'on ne prétend point qu'une Matière brute et grossière soit capable de penser, et que l'on n'attribue cette faculté qu'à la Matière la plus déliée, et la plus subtilisée par l'organisation : ou bien l'on dira que ce qu'on appelle pensée et sen-

timent, n'est autre chose que l'impulsion ou le choc des parties les plus spiritueuses du sang, contre la substance du cerveau : ou l'on se retranchera enfin à dire, avec le plus hardi des impies de ce siècle, que la pensée pourroit bien être un présent que le Créateur auroit fait à la Matière.

De pareilles réponses, quoique fournies par des hommes qui se donnent pour les lumières du siècle, ne doivent être regardées que comme l'opprobre de la raison, et le dernier excès du déraisonnement; et c'est ce que nous allons faire voir de la manière la plus sensible.

Premièrement. On ose avancer que l'organisation, en subtilisant la Matière, pourroit la rendre capable de penser. Mais l'organisation et l'atténuation de la matière, la font-elles changer de nature? Cette Matière, pour être atténuée, est-elle moins inerte et moins divisible? Parce qu'elle aura telle configuration, tel degré de chaleur, ou de mouvement, aura-t-elle plus de disposition à devenir pensée et sentiment? Que répondront à cela les Matérialistes? Que répondront ils à ce que nous venons de rapporter de la doctrine de Locke, dans l'exposition de notre second raisonnement? C'est donc une chose pitoyable de dire que l'organisation pourroit rendre la Matière pensante.

indépendamment du sujet pensant; qu'elle n'est qu'un mode, ou modification du sujet pensant.

Veut-il dire que la pensée est à la matière, ce que lui est la figure et le mouvement? Mais un philosophe se feroit moquer de lui, s'il disoit que la figure pourroit bien être un présent que Dieu auroit fait à la matière: car on conçoit bien qu'il est impossible que la matière n'ait pas quelque configuration; au lieu qu'on ne conçoit pas qu'il soit impossible que la matière soit sans la pensée.

Veut-il dire enfin que la pensée pourroit bien être unie à la matière, comme l'ame est unie au corps? Mais nous concevons le corps et l'ame comme deux substances différentes, au lieu qu'il n'y aura jamais d'homme assez fou, pour dire que la pensée soit une substance. Nous avouons donc que nous ne savons pas ce que Voltaire a voulu dire: mais le sait-il mieux lui-même?

Il n'y a pas plus de bon sens dans ce qu'il ajoute, qu'il faut examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire: Que la matière peut penser, et que Dieu peut communiquer la pensée à la matière.

Car il y a une contradiction évidente à dire qu'une même chose n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre

chose que de mouvement. Or, avancer que la Matière peut penser, c'est dire qu'une même chose n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Donc il y a une contradiction évidente à dire que la Matière peut penser.

L'argument est démonstratif. Car que l'on consulte l'idée que nous pouvons, et que nous devons nous faire de toutes les actions de la matière; qu'on examine toutes les actions de la matière, soit sur nous et dans nous, soit sur les autres objets, il sera impossible d'y concevoir autre chose que des chocs, des impulsions, des effets du mouvement; il sera impossible de la trouver capable d'autre chose que du mouvement. C'est aussi ce qu'ont établi tous les plus grands philosophes. C'est ce que Locke donne comme un principe indubitable. C'est ce qu'on ne peut contester, sans renoncer à toutes les lumières de la raison. On peut donc regarder comme démontré, que la matière n'est capable que de mouvement.

Mais il est également démontré, par tout ce que nous avons présenté dans le développement du second raisonnement, qu'il est impossible que la pensée soit l'effet du mouvement. Il est donc démontré qu'il y a de la

contradiction à dire que la Matière peut penser.

Questions et Réflexions courtes sur le Matérialisme et les Matérialistes.

Qu'est-ce qu'un Matérialiste ?

C'est un homme qui vit trop mal en ce monde, pour s'attendre à être bien dans l'autre.

Le Matérialiste est un homme qui avilit sa raison, à qui la perspective de l'avenir déplaît beaucoup, et qui tâche de s'étourdir sur cet avenir, et de se persuader que l'homme mort, tout est mort. Son vœu est, que son sort soit semblable à celui des plus vils animaux.

Qu'est-ce que le Matérialisme ?

C'est un bavardage né du libertinage et de l'ignorance, et qui ne peut pas soutenir le plus léger examen de la raison. Demandez à un Matérialiste ce que c'est que pensée, sentiment, intelligence, doute, examen, comparaison : il ne vous répondra que par des extravagances.

Trouve-t-on des hommes de marque parmi les défenseurs du Matérialisme?

D'abord, on n'y trouve aucun homme vertueux. Et de quoi serviroit la vertu à ceux qui regardent comme égaux, le sort d'un homme mort, et celui d'un chien mort? Ensuite, on n'y trouve aucun des grands philosophes, ni de l'antiquité, ni des derniers siècles. Pythagore, Platon, Aristote, Zénon, Descartes, Euler, Léibnitz, Mallebranche, n'ont regardé le Matérialisme, que comme la honte de l'esprit humain, l'écueil des bonnes mœurs, et, selon la pensée de Caton et de Cicéron, que comme le système le plus pernicieux à la société.

Le Matérialisme a-t-il jamais été autorisé ou adopté par quelque Nation?

Comme il n'y a jamais eu de nation, ni de société chez qui les lumières de la raison aient été entièrement obscurcies, aussi n'y en a-t-il jamais eu chez qui le Matérialisme ait été adopté. On n'en trouve pas la moindre trace dans aucune Législation, ni ancienne, ni moderne. Mais comme chez toutes les nations il y a toujours eu quelques libertins, il y a toujours eu aussi quelques hommes qui

ont eu du goût pour cette extravagante opinion, sans pouvoir se la persuader, ni la prouver.

Y a-t-il jamais eu des Matérialistes de bonne foi?

Pour résoudre cette question, il faut examiner d'abord s'il peut y avoir de la bonne foi parmi les Matérialistes. Peut-il y avoir de la bonne foi parmi des hommes qui se roidissent contre tout ce que leur disent les lumières de la raison, le sens intime, le concert de tous les siècles et de toutes les nations? Peut-il y avoir de la bonne foi parmi ceux qui n'épousent un sentiment, que parce qu'il donne une liberté entière à toutes les passions; qui ne peuvent pas montrer la moindre lueur de probabilité sur laquelle ils puissent s'appuyer, et qui n'ont absolument rien à répondre, ni aux difficultés qu'on leur propose, ni aux preuves par lesquelles on les combat? Tels sont les Matérialistes. Sont-ils Matérialistes de bonne foi?
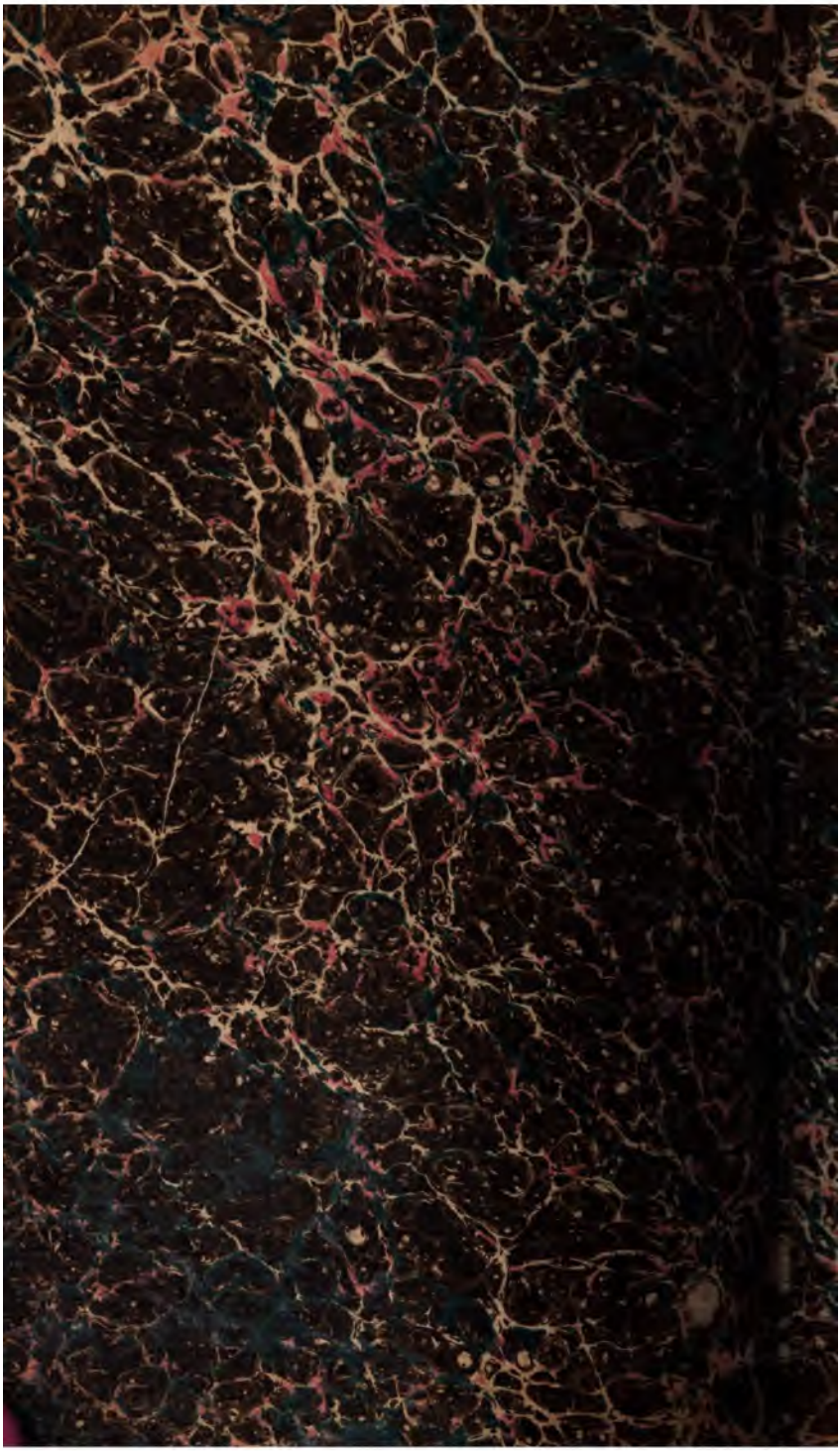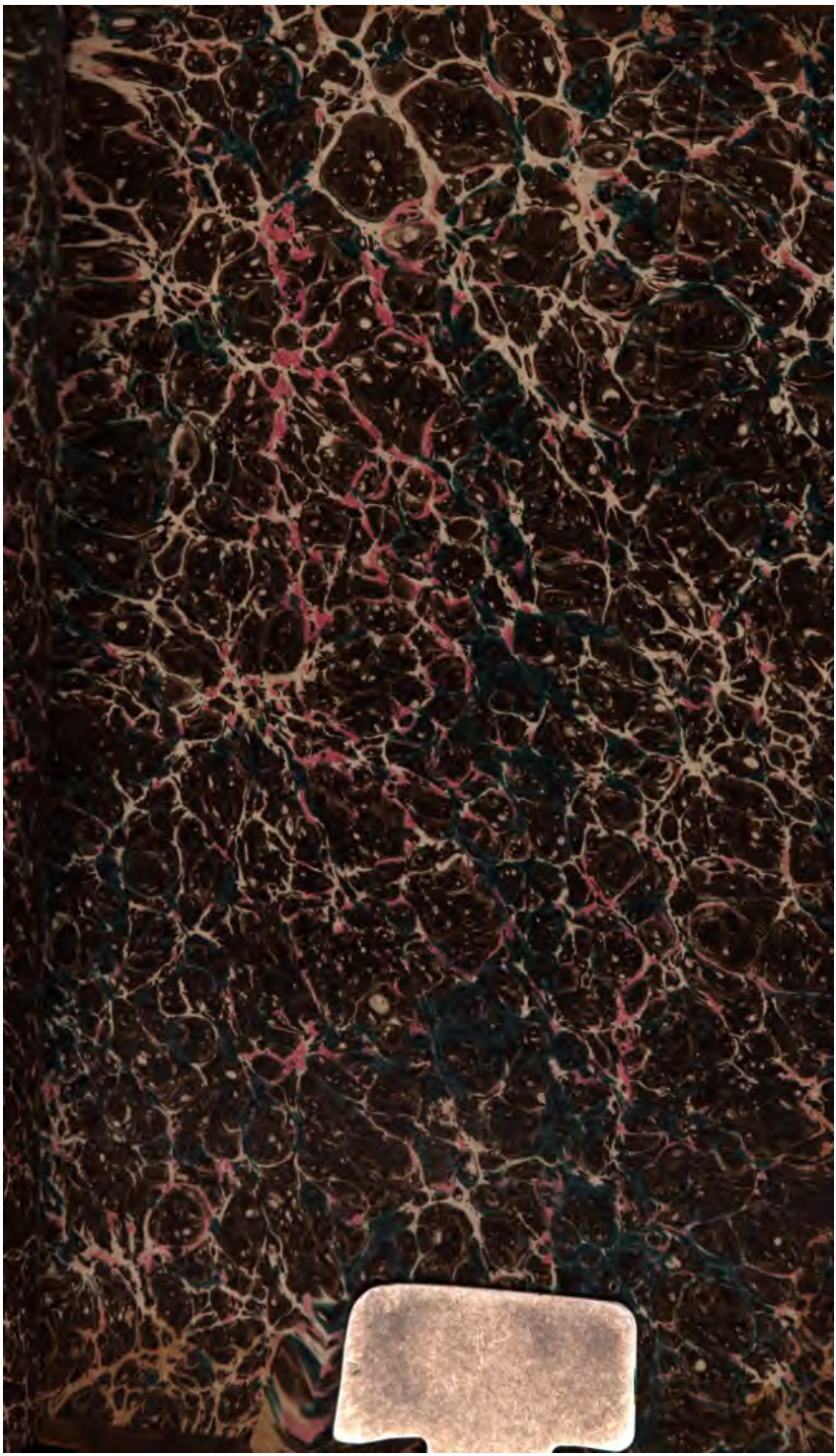
FIN DU SECOND VOLUME.